

voir à la fin: Sala, Les ouvriers

GARDE ROYALE

Lyonnais

LA  
**GARDE ROYALE**

PENDANT LES ÉVÈNEMENS

DU 26 JUILLET AU 5 AOUT 1830.

*Librairie de G. A. Dentu.*

RELATION FIDÈLE

DU VOYAGE DU ROI CHARLES X,

depuis son départ de Saint-Cloud

JUSQU'À SON EMBARQUEMENT.

PAR UN GARDE-DU-CORPS.

LA

14493  
F3 B 27-1

# GARDE ROYALE

PENDANT LES ÉVÈNEMENTS

DU 26 JUILLET AU 5 AOUT 1830.

PAR UN OFFICIER

employé à l'état-major.

*Hippolyte Bonnet de Bermond*

FAIS CE QUE DOIS, ADVIENNE QUE POURRA.



PARIS.

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE G. A. DENTU,

RUE DU COLOMBIER, N° 21 ;

et Palais-Royal, galerie d'Orléans, n° 13.

M D CCC XXX.

LA

# **GARDE ROYALE**

PENDANT LES ÉVÈNEMENS

**DU 26 JUILLET AU 5 AOUT 1830.**

LORSQU'UNE révolution vient de s'accomplir, on ne s'étonne pas que la tourbe des adulateurs qui encensait le pouvoir déchu, s'attache au char du vainqueur, et dénigre aujourd'hui ceux qu'elle exaltait hier; de même alors une foule d'écrivains toujours prêts à saisir l'idée du jour et à l'exploiter à leur profit, s'empressent de satisfaire l'engoûment d'une nation aussi impressionnable que la nôtre; les gens raisonnables des différens partis apprécient à leur juste valeur ces opinions et ces écrits éphémères.

Mais si une autorité importante, si des hommes d'un caractère d'ailleurs honorable se laissent entraî-



ner à l'exagération de l'esprit de parti, il est alors du devoir de ceux qu'ont cherché à accabler, d'en appeler devant le jury de l'opinion publique.

L'ex-garde royale est surtout en butte aux attaques les plus violentes; non content de la condamner en tous points sous le rapport de sa conduite politique, on ne veut pas même lui accorder cette bravoure qui jusqu'ici a été le partage de tous les Français. Les ménagemens et la modération de la grande majorité des individus qui la composaient, leur répugnance à soutenir des combats funestes à la patrie, sont attribués à la pusillanimité. On la dépeint, dans tous les rapports, comme forcée à une fuite honteuse. Si, abandonnée dans des positions qu'elle avait l'ordre de garder, elle les défend contre un ennemi quelque fois centuple, *c'est pour se donner le plaisir barbare de tirer contre les citoyens qu'elle s'y maintient.*

Enfin, lorsque protégeant la retraite de princes déchus qu'elle avait servis dans la prospérité, elle se refuse cependant à toute idée de guerre civile, et se retire en dernier lieu devant une poursuite imprudente à laquelle elle pouvait opposer l'égalité du nom-

bre, la supériorité de la tactique et des armes, on la représente comme *fuyant glacée de terreur.*

Et ce n'est point dans un pamphlet obscur qu'on lit une pareille chose; c'est dans un rapport présenté au roi par la commission municipale de Paris; et en bas de ce rapport se trouve la signature d'un lieutenant-général dont la réputation militaire semble donner plus de force encore à des expressions qui n'avaient été appliquées jusqu'ici qu'à nos ennemis étrangers.

Nous aurions voulu attendre que les passions fussent refroidies pour entreprendre la défense de nos camarades; mais il ne nous est pas permis de garder le silence après de semblables injures: nous aurions désiré qu'un officier d'une position plus élevée que la nôtre, et qu'une plume plus exercée se chargeât d'expliquer notre conduite à nos compatriotes; mais le motif qui nous guide servira d'excuse à notre infériorité. Nous renfermerons notre défense dans le simple exposé des faits, ne parlant que de ce qui s'est passé sous nos yeux, ou de ce dont nous avons acquis une parfaite certitude.

Nous croyons nécessaire de rappeler aux lecteurs

étrangers à l'état militaire, que jusqu'aujourd'hui l'armée française, comme les armées des peuples les plus libres, a été soumise à des lois d'exceptions, et qu'on n'aura pas à l'avenir d'armée sans qu'elle rentre plus ou moins dans cette condition.

Au 25 juillet, tous les devoirs de l'armée étaient définis dans la subordination graduelle, textuellement exprimée dans les ordonnances encore en vigueur, et dans le serment militaire ainsi conçu : *Je jure d'être fidèle au Roi, d'obéir aux chefs qui seront donnés en son nom, et de ne jamais abandonner mes drapeaux.*

L'accomplissement de ce devoir a dirigé ceux qui n'ont quitté leur drapeaux que lorsque la main qui les avait confiés les a repris. Quelque prévention qu'on s'efforce d'établir, certains que toujours le mot d'honneur retrouvera en France sa véritable acception, ils ne conclurent pas comme ce Romain : *La vertu n'est qu'un nom.*

A l'époque du 25 juillet, la garnison de Paris se composait, savoir (1) :

(1) Sont défalqués des corps toutes les non-valeurs, hommes aux hô-

GARDE ROYALE.			
	bataillons.	hommes.	escadrons. Hommes.
<i>Infanterie</i> , 3 rég., 1 <sup>er</sup> , 3 <sup>e</sup> et 7 <sup>e</sup> suisse.	8	3800	» »
<i>Cavalerie</i> , 2 rég., lanciers et cuirassés.	»	»	8 800
<i>Artillerie</i> , 2 batteries (12 pièces)	»	150	» »
LIGNE.			
5 <sup>e</sup> , 50 <sup>e</sup> , 53 <sup>e</sup> et 15 <sup>e</sup> léger . . . . .	11	4400	» »
Fusiliers sédentaires, 11 compagnies.	»	1100	» »
Gendarmerie d'élite et municipale .	»	700	» 600
	19	10,150	8 1400

Effectif de la garnison. . . . . 11,550 hommes.

Mais pour avoir le nombre exact des militaires qui ont pu prendre part aux journées de juillet, il faut déduire, savoir :

La ligne, qui, par l'attitude qu'elle prit dès le 27, se sépara de la garde. . . . . 4,400

Les fusiliers sédentaires, qui livrèrent leurs armes aux premières sommations. . . . . 1,100

Le service ordinaire fourni par la garde à Paris, Saint-Cloud, etc. . . . . 1,300

Postes fournis par la gendarmerie, qui eurent le même sort que ceux de la garde, et gendarmes désarmés dans leurs casernes, de 5 à 600. . . . . 550

Restèrent disponibles le 28 au matin. . . . . 4,200 hommes, infanterie, cavalerie et 12 pièces d'artillerie.

pitaux, ouvriers d'ateliers, etc., qui ne pourraient ici figurer que pour mémoire, et les pompiers de Paris, ayant un service spécial.

Les gendarmes d'élite étaient répartis dans les différentes résidences royales.

Le séjour de la cour à Saint-Cloud y amenait les gardes-du-corps, les gardes ordinaires à pied, qui étaient sensés de service à Paris. Dès le 27, ils furent tous à Saint-Cloud.

Les autres régimens de la garde étaient, savoir :

INFANTERIE.		CAVALERIE.	
Caen . . . . .	3 bataillons.	Compiègne . . . .	1 escad. de dépôt.
Rouen. . . . .	3 <i>id.</i>	Meaux . . . . .	6 escadrons. . . .
Versailles. . . . .	3 <i>id.</i>	Melun . . . . .	1 escad. de dépôt.
Saint-Denis. . . . .	2 <i>id.</i>	Fontainebleau. . .	6 escadrons.
Vincennes, avec le ré- giment d'artillerie. 1	<i>id.</i>	Corbeil . . . . .	6 <i>id.</i>
Orléans. . . . .	3 <i>id.</i>	Versailles. . . . .	12 <i>id.</i>
		Sèvres. . . . .	2 <i>id.</i>

La maison militaire du Roi à Saint-Cloud, Versailles, Saint-Germain et Paris, 1000 cavaliers et 300 hommes d'infanterie.

*Nota.* La caserne de Courbevoie ne contenait que le dépôt du régiment qui était à Caen.

Ainsi, en rassemblant tous leurs moyens, la garde et la maison militaire du Roi pouvaient présenter un effectif de 19 à 20,000 hommes.

Ci . . . . .	19,500	} 25,900, et 36 pièces attelées, qu'on pou- vait avoir à Paris en moins de sept ou huit jours.
La ligne . . . . .	4,400	
Fusiliers et sous-officiers sédentaires. . . . .	700	
Gendarmerie. . . . .	1,300	

En s'y prenant quinze jours d'avance, on pouvait y ajouter les troupes des camps de Lunéville et de Saint-Omer, et ce qu'on aurait pu distraire des garnisons des départemens du Nord et de l'Est : on aurait eu 36 à 40,000 hommes, et 50 pièces d'artillerie.

Mais pour un rassemblement aussi considérable de troupes dans les conditions où on allait les placer, il fallait quelques prévisions en subsistances et ustens-

siles indispensables de campement; car le défaut d'ordre et l'oubli des premiers rudimens de l'administration, autant que les mauvaises dispositions militaires, ont rendu nuls les efforts du peu de troupes qu'on a eues sous la main au moment de la crise.

Enfin, quoi qu'il en soit, *le Moniteur* du 26 publia les fameuses ordonnances; leur effet immédiat fut une baisse de 3 francs sur les fonds publics. Tous les Français, de quelque parti qu'ils fussent, en frémissent, et plus encore ceux qui étaient à portée de bien savoir que puisqu'on recourait à la force, cette force n'avait été rassemblée nulle part; qu'il résulterait les plus grands désastres de la lutte de la faible garnison de Paris contre une population aussi nombreuse, aussi facile à émouvoir, et préparée peut-être à résister; et puis 30,000 individus dans Paris, vivant de l'imprimerie, de la librairie, des journaux et d'autres professions mécaniques, qui furent licenciés par leurs chefs d'ateliers, se virent tout à coup réduits à l'inactivité, et par conséquent à la perspective d'une misère absolue qui devait les porter au désespoir.

Ce jour-là, les rassemblemens commencèrent à se former sur divers points de Paris. Des vitres furent

brisées à l'hôtel du ministre des finances, et sur le boulevard chez M. de Polignac. Mais aucune mesure de police, aucune précaution de la part de l'autorité militaire; c'est au point que des officiers qui avaient sollicité des congés temporaires les obtinrent.

Le 27, les journaux qui avaient essayé de paraître ayant été saisis, l'exaspération du peuple de Paris augmentait d'heure en heure. Le journal *le Temps*, qui donnait la déclaration de tous les gérans des journaux, échappa aux perquisitions de la police. *Le pacte social est à présent déchiré*, disait cette déclaration, *on doit résister par tous les moyens possibles.*

L'homme le plus insensible, et qui a vu Paris ce jour-là, a dû juger que le peuple allait prendre cette déclaration au pied de la lettre. Un autre journal qui s'était abstenu de paraître, fit tenir à ses abonnés un avertissement qu'il terminait ainsi : « Entre le droit et la violence la lutte ne peut être longue; bientôt, sans doute, on verra flotter encore notre *pavillon national.* » (Paris, le 26 juillet, etc.) A quatre heures cependant, les troupes n'avaient pas d'ordres encore; quelques régimens avaient été consignés par les co-

lonels, à cause des désordres qui avaient eu lieu la veille dans la rue de Rivoli et sur les boulevards. Les postes de police, les gardes pour les monumens publics, les postes d'honneur, les plantons, etc., tout avait défilé comme à l'ordinaire. A quatre heures et demie arrive tout à coup, dans les casernes, l'ordre à toutes les troupes de prendre les armes, et de se rendre au Carrousel, à la place Louis XV et sur les boulevards. Beaucoup d'officiers manquèrent à ce rassemblement, dont ils ne furent pas prévenus.

Les régimens de la ligne fournirent un bataillon plus ou moins fort; les régimens de la garde deux bataillons de six pelotons de seize files sur deux rangs. Les régimens de cavalerie, deux escadrons chacun. La force des escadrons était de cent hommes. L'artillerie conduisait quatre pièces.

Les troupes prirent les positions suivantes : M. de Polignac fit garder son hôtel par un bataillon de la garde et deux pièces de canon. Dès le matin, un détachement de voltigeurs du 5<sup>e</sup> de ligne formait la garde intérieure de cet hôtel.

Les lanciers patrouillaient sur les boulevards adjacens. Trois bataillons de la garde étaient sur la place

du Carrousel et du Palais-Royal. Deux bataillons avec deux pièces sur la place Louis XV.

La ligne, sur la place Vendôme, les boulevards Saint-Martin, Saint-Denis, place de l'Eléphant. Le 15<sup>e</sup> léger ce jour-là ne fournit qu'un piquet sur la place du Panthéon.

Vers six ou sept heures, la foule était tellement considérable dans les rues Richelieu et Saint-Honoré, qu'on ne pouvait plus y circuler. La gendarmerie de Paris, qui était sur pied aussi, essaya vainement de rétablir la circulation. On craignait surtout que la foule ne pillât les boutiques d'armuriers qui sont aux environs du Palais-Royal. Des détachemens de la garde furent requis pour appuyer les efforts de la gendarmerie. Ils parvinrent, non sans peine, ne voulant pas d'abord faire usage de leurs armes, à débayer un peu ces rues; mais bientôt ils furent assaillis à coups de pierres et de tuiles. Un de ces détachemens, commandé par un sous-lieutenant, et composé de dix-huit hommes de la garde, voulant déboucher par la rue du Duc de Bordeaux, dite aujourd'hui du 29 *Juillet*, se trouva tellement pressé près de l'hôtel Meurice, tandis qu'une grêle de pierres

tombait sur lui, qu'il fut quelque temps sans pouvoir avancer ni reculer. Le chef de ce détachement espérait toujours pouvoir éviter de faire feu, lorsqu'un coup de fusil parti de l'hôtel Royal, rue des Pyramides et rue Saint-Honoré, n<sup>o</sup> 193, le décida à laisser tirer ses soldats. M. Fox, de la famille du ministre de ce nom, habitait cet hôtel; au moment où le détachement passait, il s'arma de son fusil de chasse, et fit feu par la fenêtre. Les soldats alors firent une décharge sur la maison, et M. Fox fut tué dans sa chambre, ainsi que deux domestiques qui y travaillaient.

Ainsi, la première victime de ces sanglantes journées serait un de ces insulaires qui, à l'aurore de notre première révolution comme aujourd'hui, parurent applaudir aux élans de la nation française.

Un autre détachement plus nombreux, précédé par des gendarmes et quelques ordonnances de lanciers, et conduit par un général, s'avança de la rue de l'Echelle dans la rue Saint-Honoré; celle-ci était aussi encombrée par la foule qui s'y était accumulée; les uns avaient été refoulés de la foule du Palais-Royal, les autres voulaient s'y porter: c'est là qu'on rencontra la première barricade, faite avec une voi-

ture *omnibus*. Le général fit faire une sommation, à laquelle il ne fut répondu que par des pierres et des tuiles. Ce général mit pied à terre, fit écouler ses hommes à cheval par le passage Delorme, et ordonna à l'infanterie de repousser la force par la force. L'officier d'infanterie s'avança avec sa troupe par section; une seconde, et même une troisième sommation furent faites, et accueillies comme la première. Le général passa lui-même la barricade, et le premier feu de peloton eut lieu: il fut dirigé en l'air. La foule commença à rétrograder. Le détachement, après avoir rechargé, s'avançait lentement l'arme au bras; mais au-delà de l'église Saint-Roch, près la rue de la Sourdière, on recommença à lui jeter des pierres avec plus de force que jamais. Un second feu eut lieu comme le premier, mais il ne fit qu'enhardir les assaillans. Une troisième décharge, dirigée en partie cette fois sur les groupes qui s'avançaient, blessa grièvement un homme du peuple. Ses camarades le relevèrent et l'emportèrent: il paraît que c'est celui qui fut promené mourant ou mort pendant la nuit, dans différens quartiers de la capitale, pour les exciter à se lever. Après cette troi-

sième décharge la foule s'écoula assez rapidement; une partie prit par la rue du Marché-des-Jacobins.

Le détachement arriva jusqu'à la rue Castiglione, ayant rallié celui qui avait passé par la rue du 29 juillet, et rentra par la rue de Rivoli. Une garde fut placée près de l'*omnibus*. Dans la rue de Richelieu, une compagnie avait rétabli la circulation, et bientôt les rues furent assez libres. Des patrouilles assez nombreuses parcouraient toutes les directions, et se relevaient de demi-heure en demi-heure.

Sur les boulevards il ne se passa rien de bien remarquable. Le faubourg Saint-Germain fut paisible. Le corps-de-garde de la place de la Bourse fut incendié, mais ce poste fut réoccupé pendant la soirée. Les assaillans paraissaient du reste ce jour-là n'appartenir qu'à la dernière classe du peuple.

Les divers rapports des officiers qui avaient commandé les patrouilles, furent unanimes sur ce point; plusieurs aussi signalaient des maisons d'où on leur avait jeté des pierres, du verre, etc. Mais toutes ces maisons étaient du domaine de la police; le numéro 28 de la rue de Rohan était cité six ou sept fois. Ainsi, ce n'est pas sans quelque justice que les recluses de

Saint-Lazarre furent rendues le 29 à leurs compagnes.

La nuit étant survenue, une partie des reverbères ne fut ou ne put être allumée; beaucoup furent brisés. Presque toutes les rues restèrent dans une obscurité complète, ce qui contribua plus que toute autre chose sinon à calmer, du moins à remettre la lutte au lendemain. La soirée n'en était que le prélude.

La presque totalité des forces de la garnison avait été déployée; il était évident que le lendemain elle aurait devant elle de soixante à quatre-vingt mille individus, dont une partie serait armée. Il existait dans Paris quarante mille anciens équipemens de gardes nationaux; les tentatives qui avaient eu lieu pour enlever les armes chez les armuriers n'avaient pas toutes échoué; à la pointe du jour elles pourraient être renouvelées, et enfin les postes de garde, qu'il était aisé d'enlever, en fourniraient encore; l'arsenal en renfermait, ainsi que des munitions. La poudrière des Deux-Moulins n'était pas gardée. Cette nuit devait porter conseil et être mise à profit; il y avait plusieurs partis à prendre pour prévenir des évènements qui se présentaient avec toute la gravité possible; on n'en choisit aucun. Tout ce que nous citons ici fut repré-

senté, mais rien ne fut écouté; l'aveuglement, l'ineptie ou la fatalité l'emportèrent.

A onze heures les troupes reçurent l'ordre de rentrer dans leur quartier. Les rues qu'elles traversèrent pour s'y rendre étaient désertes et silencieuses. La capitale avait une physionomie en quelque sorte immobile.

*La voix de la grande ville* ne se faisait plus entendre; c'est, dit-on, précisément cette tranquillité apparente qui contribua à la sécurité de M. de Polignac, sécurité que le maréchal peut-être finit par partager.

Le 28, les rassemblemens commencèrent avec le jour; bientôt ils furent plus nombreux que la veille.

Des individus, vêtus en gardes nationaux, parurent dans les rues, et se réunirent par quartier. On se porta chez les armuriers, qui livrèrent leurs armes; les boutiques, qui avaient commencé à s'ouvrir, furent refermées; et les marchands fournisseurs de la cour s'empressèrent de faire disparaître les armoiries du Roi et des princes, qui surmontaient leurs enseignes, dans la crainte que ce ne fût contre eux des prétextes d'insulte et de pillage. La même précaution fut prise par les notaires et huissiers, qui firent en-

lever leurs panonceaux. Ce qui fut fait d'abord par les particuliers eux-mêmes, mus par un sentiment de crainte, devint bientôt comme le signal de destruction de tous les emblèmes du gouvernement royal. Enfin, le drapeau tricolore parut, aux acclamations de *vive la Charte!* Le désarmement des corps-de-garde, la prise de l'Arsenal, des poudrières, de la manutention, le désarmement des compagnies de sous-officiers et fusiliers sédentaires, etc., tout eut lieu comme on l'avait prédit la veille. Le peuple, qui se réunissait sur la place de l'Hôtel-de-Ville, s'en empara; tout cela s'opéra sans opposition, et était fini à huit heures, les troupes étant encore dans leurs casernes. A neuf heures, cinq bataillons français de la garde, formés à six pelotons de seize files, et sur deux rangs, comme la veille (ce qui donnait, sous-officiers et tambours compris, environ deux cent vingt hommes par bataillon), se formèrent en bataille sur la place du Carrousel. Deux bataillons suisses (environ 800 hommes) sur la place Louis XV; trois escadrons de lanciers sur la place du Carrousel, et enfin l'artillerie conduisant huit pièces de canon de 8, les seules qu'on ait employées dans ces journées. Par un

sentiment facile à apprécier, on ne voulut pas faire servir les quatre obusiers qui complétaient l'armement des deux batteries de service; ils furent laissés à l'Ecole-Militaire. Les pièces étaient approvisionnées à quarante-cinq coups, dont quatre à mitraille et le reste à boulet. Les soldats de la garde en service à Paris, avaient toujours *onze cartouches* dans leur giberne. Cet ordre existait depuis la formation de la garde; ils s'en servaient lorsqu'ils étaient de service au château, pour charger leurs armes tous les soirs après l'ordre. Dans quelques bataillons on compléta ce nombre à trente; mais la plupart ne les reçurent de l'artillerie que sur la place du Carrousel, entre autres les bataillons qui allaient au marché des Innocens.

Les 5<sup>e</sup>, 50<sup>e</sup> et 53<sup>e</sup> de ligne devaient occuper la place Vendôme et les boulevards jusqu'à la place de la Bastille, et se lier avec les cuirassiers de la garde, qui étaient casernés aux Célestins. Le 15<sup>e</sup> léger devait garder la place du Panthéon, le Palais-de-Justice et l'Hôtel-de-Ville; ce dernier mouvement devait avoir lieu de très-bonne heure. Enfin, on avait ordonné au régiment de la garde qui occupait Saint-

Denis et Vincennes d'envoyer à Paris ce qu'il aurait de disponible, sans dégarnir cependant Vincennes. Ce régiment fournit environ 500 hommes, qui arrivèrent aux Champs-Élysées à onze heures. Trois escadrons de grenadiers à cheval y étaient aussi venus de Versailles.

Le maréchal Marmont avait été investi du commandement de Paris, mis en état de siège. Le quartier-général était à la place du Carrousel; l'état-major, ordinairement complet aux levers de cour, aux revues, aux parades, ne put fournir, par fatalité, que six à sept officiers. Les uns n'avaient pu trouver de chevaux, d'autres ne pouvaient se procurer leur uniforme; mais ils offraient de servir en bourgeois. Quelques officiers étrangers à cet état-major, et même au corps, s'y rendirent.

Le duc de Raguse fut cependant secondé par quatre maréchaux-de-camp, par neuf ou dix officiers, et par ses quatre aides-de-camp. Sur les chefs d'état-major des divisions de la garde, un seul se trouva à son poste. Il eût été de la plus grande urgence qu'un des intendans militaires de la division ou de la garde, au moins, eût pu prescrire quelques mesures pour

faire arriver des vivres aux Tuileries pour les troupes, qui, selon toute apparence, allaient rester sous les armes plusieurs jours de suite, et qui étaient à jeun depuis la veille: il y en avait une toute naturelle; c'était de faire garder la manutention par un fort détachement. Cet établissement était suffisant pour le service, puisque la garnison n'était pas augmentée. Il y avait dans les magasins de campement, rue Vaugirard, des marmîtes et des bidons; on pouvait en faire apporter aux Tuileries. A défaut d'intendant, personne autre n'y pensa, et la manutention resta sous la sauve-garde de quatre fusiliers.

A neuf heures un quart, le duc de Raguse, impatient de savoir si le 15<sup>e</sup> léger avait occupé les positions qui lui avaient été assignées, et qu'il devait tenir de très-bonne heure, fit donner l'ordre à un officier d'y aller avec quinze hommes. La mission que reçut cet officier montre parfaitement l'ignorance où était le maréchal de la situation de Paris; car si le 15<sup>e</sup> n'était pas arrivé, une si faible patrouille devait être infailliblement enlevée.

Un quart d'heure après, on se ravisa; on donna l'ordre à un bataillon de faire une reconnaissance de

ce côté; mais par une singulière négligence, on ne parla point à l'officier qui le commandait des quinze hommes; on lui prescrivit seulement de se rendre au Palais-de-Justice, d'y attendre le 15<sup>e</sup> léger, et de s'en retourner quand ce régiment serait arrivé.

Ce bataillon trouva à la hauteur de la place du Louvre une espèce d'avant-poste où figuraient deux gardes nationaux en uniforme. Ils dirent qu'ils étaient sous les armes pour le maintien de l'ordre, et qu'ils avaient ordre de tirer sur les troupes qui voudraient se porter vers *la ville*. Ces deux hommes furent envoyés au quartier-général. Le bataillon, arrivé au Pont-Neuf, aurait dû se diriger par ce pont et par le quai de l'Horloge; mais l'avant-garde de ce bataillon ayant commencé à filer sur le quai de la Mégisserie, on ne voulut pas la faire retourner. Le reste suivit cette direction, quitte à prendre le Pont-au-Change. Cette circonstance sauva la patrouille des quinze hommes, qui, arrivée sur la place de Grève, la trouva remplie de peuple en armes. L'officier s'avancant pour parlementer reçut une décharge à bout portant, fut grièvement blessé, et eut un de ses hommes tué, et quatre autres blessés. Il se retirait comme il pouvait,

mais allait être coupé, lorsque la tête du bataillon qui était arrivée sur la place du Châtelet, le dégagea.

Ce bataillon de la garde rentra aux Tuileries, lorsqu'il se fut assuré que le 15<sup>e</sup> arrivait au Palais-de-Justice.

Tel était l'état des choses à dix heures trois quarts. Il paraît que les intentions du maréchal avaient été de se garder en force aux Champs-Elysées, aux Tuileries, de tenir l'Ecole-Militaire, le Panthéon, le Palais-de-Justice, l'Hôtel-de-Ville, les boulevards intérieurs, qui assuraient la position des casernes dégarnies de troupes. La défense du Palais-Royal, confiée à un bataillon de la garde, se liait avec celle de la Banque, gardée par cent hommes, et était aussi appuyée par le Louvre, qui s'y maintenait en communication par les rues du Coq, etc.

Mais par les mouvemens que le maréchal prescrivit, et qui vont être indiqués, on voit qu'il voulait aussi avoir libres les grandes perpendiculaires de la porte Saint-Denis au Panthéon, des Tuileries aux boulevards par la rue Richelieu, et la ligne intérieure de la rue Saint-Honoré au marché des Innocens; et, par la place du Châtelet, l'Hôtel-de-Ville à la place

Saint-Antoine. Les troupes dont on disposait ne correspondaient pas à ce plan ; le retard que le 15<sup>e</sup> mit à se rendre à l'Hôtel-de-Ville le dérangeait tout à fait, et puis, il faut le dire, l'attitude que prit la ligne devait seule le faire échouer, et même tout autre système de défense mieux entendu. On verra que non seulement cette *neutralité* de la ligne amena le résultat des journées des 28 et 29, mais que, le 28, elle fut la cause de la lutte terrible qui s'engagea à l'Hôtel-de-Ville et sur d'autres points. Il en résulta que la garde, isolée et sans appui, ne put sortir de ce qu'elle regardait comme un trop funeste duel, qu'en usant de tout le courage que les individus qui la composaient regrettaient d'employer contre des concitoyens ; ils avaient, en outre, la certitude que la conservation des positions ou leur abandon ne pouvaient avoir aucune utilité militaire.

C'est au moment où les troupes se rassemblaient sur la place du Carrousel, que les députés de Paris se présentèrent à l'état-major.

La démarche de ces messieurs fut celle de bons citoyens ; et les Français, de quelque opinion qu'ils soient, doivent le reconnaître.

Le maréchal, tout en l'approuvant, ne crut pas devoir, comme militaire, traiter avec eux, et malheureusement il pensa à en référer à M. de Polignac. Il nous semble que la responsabilité dont était investi le duc de Raguse, sa haute dignité de maréchal, son titre de *ministre d'Etat*, ses fonctions de major-général de service, tout lui faisait un devoir, ou du moins lui permettait de s'adresser directement au Roi. On sait quelle fut la réponse du ministre ; là, encore, le maréchal devait insister pour que la proposition des commissaires fût soumise au Roi, et envoyer avec M. de Polignac, à Saint-Cloud, s'il ne pouvait y aller lui-même, un de ses aides-majors. Mais rien de tout cela n'eut lieu.

Le maréchal, informé enfin que l'Hôtel-de-Ville n'était pas occupé, et que le 15<sup>e</sup> ne faisait aucune disposition pour s'y rendre, ordonna les mouvemens suivans.

Une colonne d'un bataillon de la garde française, un peloton de lanciers et deux pièces de canon appuyés par le 15<sup>e</sup> léger, devaient se porter sur l'Hôtel-de-Ville, sous les ordres d'un maréchal-de-camp.

Deux autres bataillons de la même garde, deux

pièces de canon et trente gendarmes se seraient rendus au marché des Innocens. Là, un de ces bataillons devait aller jusqu'à la porte Saint-Denis, et revenir sur le marché, où le second bataillon, après avoir été à la place du Châtelet, serait venu l'attendre. Cette colonne aurait attendu de nouveaux ordres avant de quitter cette position.

Une troisième colonne, composée d'un bataillon de garde française, deux pièces de canon et trois escadrons de cavalerie, devait suivre la rue Richelieu, les boulevards jusqu'à la place Saint-Antoine, et revenir par la rue Saint-Antoine sur l'Hôtel-de-Ville, où elle se serait réunie à la première, venue par les quais.

Enfin, une quatrième colonne, formée d'un bataillon, deux pièces, et deux escadrons de grenadiers, dut se porter des Champs-Elysées à la Madeleine, suivre le boulevard jusqu'à la rue de Richelieu, et revenir aux Champs-Elysées.

Ainsi, le maréchal engageait toutes ses troupes à de grandes distances, sans qu'elles pussent se prêter un appui mutuel. Il les engageait dans des quartiers qui ne sont percés que de rues très-étroites et tor-

tueuses, bordées des maisons les plus hautes; dans les quartiers les plus peuplés, et dont la population est la plus mobile de Paris; et il dégarnissait le Louvre, les Tuileries et les Champs-Elysées, où il resta à peine pendant ces mouvemens la force numérique d'un bataillon. En faisant ces dispositions, contre toutes les règles possibles, il fit croire à sa trahison. C'est à tort cependant que quelques personnes purent avoir un instant cette opinion: il avait perdu la tête. Car enfin, si l'on voulait répéter un *treize* vendémiaire, il était convenable d'imiter celui de l'homme qui appelait le duc de Raguse LE ROI MARMONT. Mais aujourd'hui ce fastueux maréchal de l'Empire n'était plus que le lieutenant de M. de Polignac.

La colonne qui partait des Champs-Elysées commença son mouvement, vers midi, par l'avenue Margigny, parcourut la rue du faubourg Saint-Honoré, et en arrivant vers la rue de la Madeleine, elle envoya quelques hommes à la mairie du premier arrondissement; ils y désarmèrent un détachement de la garde nationale. Le bataillon qui suivait la rue Royale fut assailli par une fusillade assez vive, partie de l'église

de la Madeleine. Le général fit avancer une compagnie de voltigeurs ; elle franchit une barricade en planches qui entourait cet édifice en construction, et débusqua ceux qui s'y étaient retranchés.

La communication des boulevards, vers les Bains-Chinois, fut rétablie par des postes détachés. Ces troupes restèrent dans ces positions, sans autre événement remarquable. Elles n'eurent aucun blessé dans cette journée.

La colonne qui devait suivre la rue Richelieu et les boulevards y rencontra une foule considérable, mais qui ne commit envers ces troupes aucun acte d'hostilité, jusqu'à la hauteur de la porte Saint-Denis, où un coup de fusil fut tiré sur la tête de la colonne des lanciers. L'adjutant-major de ce corps tomba de cheval, grièvement blessé. L'individu qui avait tiré se perdit dans la foule, qui s'écarta pour laisser passer les troupes; on tira aussi du haut de l'arc de triomphe. Le général qui commandait ces troupes laissa à la porte Saint-Denis un détachement pour attendre le bataillon qui s'avancait par la rue Saint-Denis, et continua avec le reste sa route vers la place de la Bastille. Près de la porte Saint-Martin, il fut assailli

par une vive fusillade : il fit passer alors sa cavalerie derrière l'infanterie, qui, démasquée, fit un feu de peloton. Ce fut là le premier feu de cette colonne. L'artillerie tira aussi deux coups de canon, et la colonne franchit la barricade qu'on commençait à élever sur le boulevard.

C'est lorsque ses troupes eurent dépassé les postes Saint-Denis et Saint-Martin, que le peuple, qui, depuis le matin, occupait ces positions, où il avait désarmé ou dispersé les faibles détachemens de la gendarmerie, commença à élever des barricades pour s'opposer au retour de la colonne de la garde, qui, continuant son chemin, dépassa aussi près du Château-d'Eau, le 50<sup>e</sup> régiment, qui y avait été placé dès le matin.

Arrivé vers la place de l'Eléphant, le général trouva une quantité considérable d'habitans du faubourg réunis, et dans une grande agitation. Le général parla à plusieurs, chercha à les persuader de rester paisibles, leur représenta qu'ils n'auraient rien à gagner à troubler la tranquillité. Ils lui répondirent qu'ils n'avaient point de pain ni d'ouvrage. Dans le nombre de ces interlocuteurs étaient beaucoup de femmes et d'enfans. Il leur distribua de l'argent ; ils

crièrent : *Vive le Roi* (1) ! Les cris se mêlaient aussi à ceux de *vive la Charte* ! et à *bas les ministres* !

Le général fit déblayer la place pour y former ses troupes en bataille. La foule reflua vers les rues St.-Antoine, du faubourg, de la Roquette, et le long du Canal. Ce mouvement s'exécuta moitié de gré moitié de force, le général distribuant de l'argent, et les soldats écartant petit à petit le peuple. Des barricades avaient été élevées à l'entrée de la rue Saint-Antoine. Un détachement d'infanterie, en s'en approchant, y fut reçu par une fusillade qui blessa plusieurs hommes, dont un officier supérieur. Cette décharge servit comme de signal à ceux qui avaient évacué la place, pour tirer de tous les angles des rues sur les troupes de la garde, qui répondirent à ce feu, et se maintinrent sur cette place sans perte notable.

Le général étant informé que plusieurs barricades s'élevaient dans la rue Saint-Antoine, pensa qu'il ne pourrait traverser cette rue sans être retardé par

---

(1) C'est le rapport fait par le général qui produisit la lettre de M. de Polignac qui a été publiée dans les journaux ; car ce fut de son propre mouvement que M. de Saint-Chamans vida sa bourse dans les mains des habitans du faubourg ; il n'avait reçu à cet égard aucune instruction.

son artillerie, qui éprouverait des difficultés à les franchir, et faciliterait par-là le genre de défense dont ces rues étaient le plus susceptibles. Appréhendant, du reste, l'inutilité militaire de ces promenades à travers ces quartiers, il prit la résolution de retourner aux Tuileries par les boulevards du Sud, et alla passer la Seine au pont d'Austerlitz.

Un détachement de cuirassiers fut laissé près de la place, avec ordre de se rendre à l'Hôtel-de-Ville pour avertir les troupes qui devaient l'avoir occupé, de ne pas attendre la colonne des boulevards. Le capitaine chargé de cette mission s'en acquitta comme on verra ci-après. Il fut rejoint, avant de quitter la place de l'Eléphant, par le 50<sup>e</sup>, qui voulait se retirer dans sa caserne, mais qui la trouvant occupée par les gens du faubourg, qui s'y étaient établis, se dirigea aussi sur l'Hôtel-de-Ville.

Le général qui était chargé d'aller occuper le marché des Innocens, y fut reçu par une fusillade assez vive, partie surtout des fenêtres, d'où on jetait aussi des pierres, des meubles qui blessèrent quelques hommes ; mais le feu de la troupe eut bientôt éteint sur la place celui des assaillans. On saisit ce moment

pour envoyer le premier bataillon vers la porte Saint-Denis. Cette troupe trouva une première barricade près la Cour Batave, et elle la franchit sans difficulté, mais eut à passer sous le feu du peuple qui garnissait la grille et les fenêtres de la Cour Batave. Le général maintint sa position avec le second bataillon; l'artillerie ne put être mise en batterie dans le prolongement de la rue Saint-Denis; ce mouvement exposait trop les canonniers sans utilité réelle. On voit que le général modifia l'ordre du maréchal, et fit bien. Pourquoi aurait-il promené son artillerie à travers des rues si étroites et barricadées? Son intention était d'attendre le retour de son premier bataillon avant de faire opérer son second mouvement vers la place du Châtelet. Mais à quelque distance de la Cour Batave, et avant l'église Saint-Leu, le colonel qui commandait le bataillon fut très-grièvement blessé, et son cheval fut tué (1): ses soldats lui improvisèrent

(1) Le colonel de Pleineselve fut dangereusement blessé; il est mort à la suite de l'amputation de la cuisse. Cet officier avait fait avec distinction les guerres de l'empire en Hollande, en Espagne, à la grande armée, dans la garde impériale, et comme aide-de-camp du général Desmoustier. Il fut prisonnier de sa main, à la bataille de Leipsick, le général autrichien Merfeldt, chef d'état-major-général de l'armée des

un brancard, et se mirent à le porter. Cet incident ralentit la marche de cette troupe, qui n'arriva qu'à travers de grandes difficultés à la porte Saint-Denis. Le colonel jugea que ce ne serait qu'avec plus de peine encore qu'on pourrait retourner au marché des Innocens, et comme, par le temps qu'on avait perdu, il pouvait arriver que le second bataillon et le général ayant fait un mouvement, on courût risque alors de trouver ce marché occupé par le peuple, il se disposa à prendre une autre direction. On lui proposait de revenir par le boulevard; mais il fit observer que depuis le passage de la colonne qui était venue par la rue Richelieu, et qui avait continué son mouvement vers la rue Saint-Antoine, les boulevards n'étaient plus libres, et que les troupes de la ligne ne s'opposaient plus, à ce qu'il paraissait, au mouvement

---

alliés. M. de Pleineselve était un des meilleurs colonels et des plus honnêtes gens de l'armée. Dans cette dernière circonstance, il ne cessa de diriger sa troupe. Malgré ses souffrances, le sang-froid et l'esprit d'ordre qui le caractérisaient ne se démentirent pas un seul instant. Le trajet du marché aux Champs-Élysées dura sept à huit heures. Il fut le dernier à vouloir être pansé de ses blessures, et ne le fut réellement qu'à 1 heure du matin, par le docteur Larrey, à l'hôpital du Gros-Caillou, où ses soldats le portèrent.

du peuple, puisque chaque instant augmentait le nombre des assaillans. Enfin, le colonel se décida, pour mieux assurer le transport des blessés, à remonter la rue du faubourg Saint-Denis, et à gagner les boulevards extérieurs, ce qui lui réussit parfaitement.

Ce bataillon, pendant cette longue marche, n'eut qu'une vingtaine d'hommes hors de combat et sept tués. Quoique résolu à prendre la direction du faubourg, le bataillon attendit cependant plusieurs heures à la porte Saint-Denis : on put y mettre un premier appareil aux blessures les plus graves : c'est pendant ce temps qu'un caporal de voltigeurs et trois hommes montèrent dans l'arc de triomphe, et en firent descendre quelques hommes qui avaient tiré de cette position, toute la matinée, sur les patrouilles et les colonnes de troupes.

Cependant, le bataillon qui était resté au marché des Innocens n'avait pas quitté sa position. A quatre heures, les cartouches commençaient à manquer, quoiqu'on les eût beaucoup ménagées. Le premier bataillon ne revenait pas; le général ne pouvait communiquer avec les Tuileries; des barricades, la foule tou-

jours plus épaisse et toujours mieux armée, s'accumulaient sur ses communications. Sa situation pouvait devenir très-critique. Son aide-de-camp lui offrit d'aller la faire connaître au maréchal. Dans un clin-d'œil il eut coupé ses moustaches et pris la veste d'un homme du peuple, et se dirigea vers les Tuileries, où il arriva heureusement.

Au même moment, un message semblable était apporté au maréchal, par un détachement de cuirassiers qui arrivait de la place de Grève; il n'y avait de disponible au Carrousel qu'un bataillon suisse; il fut envoyé au marché des Innocens. L'officier qui commandait ce bataillon augmenta les difficultés et perdit du temps; il arriva à la place des Innocens en passant par la Pointe-Saint-Eustache, après avoir parcouru les rues Montorgueil, Saint-Sauveur, etc. Il paraît qu'il ne savait pas le chemin du marché; ce fut un capitaine de son régiment qui l'avertit de son erreur.

Ces deux troupes réunies se dirigèrent alors, par la rue Saint-Denis, sur la place du Châtelet, et de là sur les quais, jusqu'à celui de l'École, où elles prirent position. Elles rencontrèrent plusieurs barricades qui

pouvaient présenter des difficultés pour le passage de l'artillerie, mais les pièces les franchirent facilement.

Nous voici arrivés à la colonne qui devait se rendre à l'Hôtel-de-Ville. Elle avait suivi les quais des Tuileries, du Louvre et de l'École; arrivée au Pont-Neuf, elle trouva le colonel et deux bataillons du 15<sup>e</sup> léger; il occupait les rues de la Monnaie et Dauphine. Le général lui transmit l'ordre du maréchal, qui prescrivait que ce régiment appuierait les mouvemens de la garde, et qu'un de ses bataillons la soutiendrait immédiatement. Le bataillon de la garde, après avoir passé le Pont-Neuf, prit par le quai de l'Horloge. Un bataillon du 15<sup>e</sup> le suivit. Arrivé au marché aux Fleurs, le général décida qu'on se porterait à la place de Grève par le pont Notre-Dame, et qu'une diversion aurait lieu par le nouveau pont suspendu. Deux pelotons de la garde y furent destinés. Le 15<sup>e</sup> devait laisser deux pelotons sur le marché aux Fleurs, pour barrer la rue de la Juiverie; le reste devait soutenir la garde.

Pendant ces dispositions, les rassemblemens, qui depuis le matin s'étaient formés dans les quartiers et la place de Grève, s'ébranlèrent avec un certain ordre

pour venir occuper le pont Notre-Dame, et probablement le Palais-de-Justice; ils arrivaient par la rue des Arcis, tambours en tête, et précédés de quelques individus qui paraissaient les diriger. Les deux pièces étaient arrêtées à l'entrée du pont, du côté du marché aux Fleurs; on les poussa en batterie au milieu du pont. Un officier supérieur de la garde s'avança près du quai de Gèvres, dit aux individus qui précédaient cette colonne qu'ils allaient se faire broyer par l'artillerie, et les conjura, au nom de l'humanité, de retourner; les tambours cessèrent de battre, et la colonne se jeta à droite et à gauche; mais des coups de fusil en partirent, et tuèrent un adjudant qui avait accompagné l'officier. C'est alors que les deux premiers coups de canon furent tirés. Les quais de Gèvres et Pelletier furent occupés par la garde. On tirailla un peu des fenêtres de la rue des Arcis et des encoignures de la rue de la Tannerie.

Le détachement qui passait le pont suspendu n'aurait dû déboucher de l'arche-portique qui soutient ce pont qu'au même instant que l'on serait arrivé sur la place par le quai Pelletier. La vivacité d'un officier hâta ce mouvement, et laissa ce détachement exposé

pendant quelque temps à tout le feu qui partait des fenêtres et de la place. Enfin la place fut occupée; les défenseurs s'écoulèrent par les rues et ruelles qui y aboutissent; ceux qui étaient dans les maisons s'y tinrent tranquilles. On tirait encore par les angles de la rue du Mouton, où il y avait une barricade; elle fut enlevée.

L'artillerie fut mise en batterie sur la place, et prête à tirer dans la direction du quai de la Cité vers le pont de la Cité et sur la tête de ce pont au débouché de la rue Saint-Louis (en l'île). C'était le seul parti qu'on en pût tirer; la hauteur du parapet empêchait de la diriger sur d'autres points : en général, ces huit pièces, réparties dans les quatre colonnes, servirent fort peu, et embarrassèrent partout. On a parlé de la mitraille : nous répétons, avec toute certitude d'exprimer la vérité, qu'il n'y en avait que quatre coups par pièce. La position des troupes n'était assurée, sur la place, que par le 15<sup>e</sup> léger, qui occupait le quai aux Fleurs et le quai de la Cité, et qui devait, sur ce quai, observer les petites rues de la Colombe et de Saint-Landri. Le 15<sup>e</sup> avait été chargé aussi de soutenir le peloton de la garde qui barrait la rue des

Arcis; on y comptait. Lorsque plusieurs hommes furent atteints par des balles venues de la rive gauche, on envoya en prévenir le chef de bataillon du 15<sup>e</sup>; il répondit qu'il allait y remédier, mais il n'en fit rien. Nouveau message, et refus formel cette fois de la part de cet officier. Bientôt le quai de la Cité fut rempli de tirailleurs, qui firent, sous la protection du 15<sup>e</sup>, un feu très-nourri sur la place. C'est dans ce moment que le bataillon du 50<sup>e</sup> de ligne, qui avait jugé à propos de quitter le boulevard pour retourner à sa caserne de l'*Ave-Maria*, la trouvant occupée, arriva par le quai de la Grève, précédé de quarante cuirassiers (1).

Il paraissait certain, alors, que la colonne qui devait venir par la rue Saint-Antoine, n'arriverait pas.

---

(1) Ce détachement avait quitté la rue Saint-Antoine, avant d'arriver à la hauteur de l'église Saint-Gervais, pour éviter le passage de rues étroites qu'il aurait rencontrées aux approches de l'Hôtel-de-Ville. Le capitaine de cuirassiers détacha son trompette, pour prévenir les troupes qui étaient à l'Hôtel-de-Ville. Ce brave jeune homme se dévoua seul pour tâcher d'obtenir une diversion en faveur de ses camarades. Il parvint à la place de Grève à travers les barricades et tous les dangers possibles, et remplit sa mission. On fit faire une charge sous l'arcade Saint-Jean et dans la rue Saint-Gervais, par douze lanciers secondés par quelques voltigeurs, qui y attirèrent l'attention des Parisiens, pendant que le détachement de cuirassiers gagnait la Grève, suivi du 50<sup>e</sup> de ligne.

Les cartouches manquaient. On se détermina à faire occuper l'Hôtel-de-Ville; on fit entrer la cavalerie et l'artillerie dans la remise, pour les garantir du feu plongeant qu'on faisait en toute sécurité de la rive gauche. Le bataillon de ligne fut placé dans la cour de l'hôtel, le colonel l'ayant désiré : ce n'était que sous la condition d'une espèce de neutralité avec les Parisiens, que cet officier avait pu se faire suivre de sa troupe.

Enfin, un détachement de 200 Suisses, qui avait été envoyé des Tuileries, releva une partie du bataillon ou détachement (220 hommes) de la garde française, qui depuis cinq heures se battait, et avait déjà 40 hommes hors de combat. Ce mouvement fut mal exécuté à la barricade de la rue du Mouton, et sur le quai Pelletier, aux encoignures de la rue des Arcis, qui, par un malentendu, furent abandonnées. Mais il convenait de réoccuper la barricade; on s'y disposait, lorsque dans ce moment, par toutes les avenues de la place, le peuple chercha à faire un effort décisif. Il fut repoussé, et la barricade réoccupée. Les Suisses perdirent du monde. On les avait fait soutenir par une compagnie de grenadiers et des voltigeurs de

la garde française : ces derniers, absolument dépourvus de cartouches, allèrent barrer le pont suspendu, et y restèrent, pendant trois quarts d'heure, avec une constance remarquable.

Occupant l'Hôtel-de-Ville, il fallut réduire la défense à ce poste : cet édifice embrasse tout un pâté, qui est entouré par les rues de la Tixeranderie, du Monceau-Saint-Gervais et de la Mortellerie. On fit ouvrir les appartemens qui ont vue sur les rues et sur la place, et on y disposa des tirailleurs de la garde. On obtint les cartouches des soldats de la ligne; et lorsque tout fut disposé, on fit retirer les Suisses de la place, ainsi que les grenadiers de la garde. On fit garder la barricade de la rue du Mouton par un poste de voltigeurs français de la garde : ce mouvement fut mal interprété par les assaillans, qui essayèrent encore d'arriver sur la place; mais le feu des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, dont on se servit pour la première fois, rendait cette tentative inutile, et les positions mêmes des rues du Monceau-Saint-Gervais et autres, qui les avaient abrités pendant toute la journée, leur furent funestes, puisqu'on y plongeait des appartemens qu'on avait ouverts à cet effet.

A la nuit, un sous-officier déguisé vint annoncer que la colonne qui devait arriver de la place Saint-Antoine, avait pris une autre direction (ce qu'on savait déjà), et que les troupes qui étaient à l'Hôtel-de-Ville devaient faire leur retraite sur les Tuileries, comme elles pourraient (1).

Il restait à exécuter avec ordre et ensemble cette retraite, qui, du reste, n'était rendue difficile que par le nombre de blessés, qu'on ne devait ni ne voulait abandonner (environ 50 à 60) (2), et par l'artil-

(1) C'était la réponse d'un message envoyé à 4 heures du soir, par un détachement de dix cuirassiers. L'officier qui les commandait avait été chargé de la rapporter à 6 heures. Ayant fait observer qu'il lui serait impossible de retourner sans infanterie, on lui donna *vingt soldats suisses*; mais ils ne purent, non plus que lui, franchir une barricade élevée sur le quai de la Mégisserie, un peu en avant du 15<sup>e</sup> léger. Ils y furent en partie tués ou blessés, en présence de ce régiment.

(2) M. Charpentier, lieutenant, qui était de ce nombre, et qui est mort de sa blessure, a pu être évacué le matin à l'Hôtel-Dieu. Cet officier, fils d'un colonel, et recueilli sur un champ de bataille où son père succomba, avait été adopté par le général Bellavène, qui le fit élever au Prytanée, et de là à l'École militaire. Il avait fait plusieurs campagnes avec distinction, et donnait les plus grandes espérances. Il est pénible de penser qu'elles furent détruites dans une guerre civile.

M. Noirot, autre lieutenant, avait été tué en arrivant sur la place. Cet officier, d'une bravoure remarquable, avait été décoré en 1813 par le prince Eugène, dans une des redoutes de Caldiero (Italie), où il était entré à la tête de quelques voltigeurs.

lerie, qui aurait à franchir des barricades : on s'en rapporta, pour cela, à l'excellence et à la mobilité du nouveau matériel. Les blessés étaient ce qu'il y avait de plus embarrassant; mais leurs camarades se chargèrent de les emporter. Il n'y avait plus qu'à fixer l'heure et la route à suivre; la direction la plus convenable était précisément celle qu'on avait suivie pour venir : le quai aux Fleurs est fort large; le quai de l'Horloge est abrité, pendant un grand espace, par les bâtimens de la Conciergerie, du Palais-de-Justice; enfin, les maisons sont habitées par peu de locataires.

On savait que les Parisiens ne se *desheurent* jamais; ils s'étaient bien battus toute la journée; à onze heures, la lune serait couchée; les réverbères étaient brisés; on ne reste pas volontiers à causer dans l'ombre, quand on a beaucoup à raconter; il était évident que le chemin serait libre à minuit : ce fut le moment qu'on choisit.

Une circonstance assez singulière faillit déranger ce plan, ou en augmenter les difficultés. Par excès de précaution, on voulut faire occuper une boutique de marchand de vin qui fait le coin du quai Pelletier :

on y destina vingt-cinq grenadiers. On crut d'abord nécessaire de faire tirer sur ce bâtiment deux coups de canon ; peu s'en fallut que le pilier de l'angle ne fût renversé : il avait déjà souffert d'un coup tiré, le matin, du pont Notre-Dame. Si ce pilier fût tombé, il eût entraîné une partie de la maison, qui se serait écroulée sur le quai. Du reste, la boutique était à jour, et les grenadiers ne pouvaient se tenir debout dans l'entresol, on les fit rentrer.

Depuis la nuit tombante, les hommes n'avaient plus de cartouches ; cependant, quelques paquets avaient été réservés pour l'avant-garde de la colonne, pendant la retraite. Quand la nuit fut close, les individus qui étaient dans les maisons de la place pour tirer sur les troupes, et qui n'y logeaient pas, en sortaient successivement : les postes d'observation sur la place les voyaient fort bien ; mais on les laissa s'esquiver en silence : on ne troubla pas davantage les habitans de ces maisons qui voulurent y rentrer. Les marchands de vin qui en avaient encore, et plus particulièrement celui qui est à l'angle de la place et de la rue du Mouton, en vendirent aux soldats : celui-là fit fort bien ses affaires. Quelques bouteilles, étendues

d'eau, furent d'un grand secours à la troupe et aux blessés : ce fut même le seul aliment qu'ils prirent pendant cette journée.

A minuit, comme on en était convenu, les troupes quittèrent l'Hôtel-de-Ville. Le détachement de voltigeurs qui les précédait de quelques pas, courut s'emparer d'une barricade qui obstruait le quai Pelletier : quelques pavés qu'on fit ébouler, permirent que l'artillerie pût la franchir. Le bruit de cette opération attira dans cette direction quelques coups de fusil, tirés au hasard de la rive gauche de la rivière, mais qui n'atteignirent personne. On trouva le 15<sup>e</sup> léger au Palais-de-Justice et au Pont-Neuf. Nous devons dire que les militaires qui avaient combattu pendant douze heures à l'Hôtel-de-Ville, furent étonnés de rencontrer encore ce régiment dans ces positions ; car il est toujours plus aisé de comprendre l'opinion contraire, dans une guerre civile, que de pouvoir apprécier la longanimité de ceux qui restent neutres, ou qui attendent que la fortune se soit déclarée pour l'un ou l'autre parti (1).

---

(1) Il paraît que le bataillon de ce régiment qui devait occuper la

Telle est la relation du 28 juillet, sauf quelques épisodes assez peu importans que ce cadre ne comporte pas, mais que la renommée, dans ces momens de troubles, a augmentés ou mal rendus. Nous croyons aussi qu'elle a singulièrement exagéré le nombre des victimes, déjà trop grand en réalité.

Parmi les écrits qui, jusqu'à ce jour, ont paru sur les évènements, et qui tous, plus ou moins, les racontent d'une manière confuse et outrée, on remarque *Une semaine de l'histoire de Paris*. L'auteur, romancier fécond, y est devenu historien à la manière de quelques anciens : il n'épargne ni les harangues, ni les conversations, ni les portraits; il fait livrer une bataille en toutes règles, par le duc de Raguse, dans les rues Saint-Honoré, Croix-des-Petits-Champs, place des Victoires, où ce maréchal, suivi de trois

---

place du Panthéon, rentra dans sa caserne, et qu'il livra ses armes aux premières injonctions du peuple; du moins on y comptait, puisqu'on avait affiché et écrit à la craie en différens endroits, sur la place de l'Hôtel-de-Ville : *A 2 heures, sur la place du Panthéon, 2000 fusils seront livrés au peuple*. Quoi qu'il en soit de l'heure où ces armes furent rendues, les sous-officiers sédentaires, qui étaient casernés sur cette place, livrèrent les leurs dans l'après-midi. Le capitaine de cette compagnie faisant des difficultés, on lui annonça que le 15<sup>e</sup> léger avait rendu les siennes.

aides-de-camp, de l'escorte ordinaire et des ordonnances de service, alla faire, dans l'après-midi, une visite des postes de la Banque et du Palais-Royal, qui se liaient au Louvre par les rues Croix-des-Petits-Champs et du Coq. Le passage du maréchal dut exciter sans doute l'ardeur de quelques tirailleurs parisiens, mais ne changea rien aux positions que les troupes devaient garder ou observer.

Quant à l'énergie qu'a déployée le peuple, elle est incontestable; les versions que nous avons entendues par les militaires, tous les rapports que nous avons eus en font foi. Mais il est des vérités qu'il faut aussi admettre : par exemple, le genre d'attaque ou de défense qui a été le plus efficace aux Parisiens, et qu'on n'a pas assez apprécié, parce qu'au fait il n'offre pas beaucoup de danger, c'est la guerre par les fenêtres. Toutes les barricades, par trop célèbres, ont été franchies par les troupes. Les attaques essayées en masse par le peuple, ne pouvaient l'être qu'en pure perte; et enfin, à l'Hôtel-de-Ville, où il vint se heurter de tous les points, où de nouveaux combattans se renouvelèrent toujours, ses tentatives furent sans résultat : car il est bien démontré à présent que cet hôtel ne

fut jamais repris le 28 par le peuple, et même qu'après avoir été évacué par la garde, il resta désert de minuit au 29 matin.

Il n'en est pas moins constant qu'aux efforts qui furent faits pour le reprendre, on reconnut l'instinct militaire et le courage de la plus vaillante nation du monde. Et il faut encore consacrer ce fait : ce furent les classes les moins aisées de Paris qui prirent seules part aux combats de cette journée. Quelques élèves des Ecoles de médecine et de droit parurent sur le quai de la Cité, vers la fin ; mais ce fut particulièrement dans les quartiers de la rue Dauphine qu'ils se réunirent le soir. Le 15<sup>e</sup> léger occupait l'entrée de cette rue et le pont Saint-Michel.

Le 29 juillet, les colonnes de la garde, si mal à propos engagées le 28, étaient rentrées dans la nuit aux Tuileries. Leurs pertes s'élevaient à plus de trois cents hommes tués ou blessés, en y comprenant celles qu'on avait éprouvées sur d'autres points de la défense. Ces troupes avaient fait et firent tout ce qui est humainement possible ; depuis quarante-huit heures elles n'avaient pris un moment de repos ; depuis le 27 au matin elles n'avaient reçu aucune distribution. Une

chaleur peu ordinaire (28 degrés Réaumur) se faisait sentir seulement depuis trois jours ; et sans les occupations d'un combat si soutenu, cette température si élevée, augmentée dans les rues par la réverbération, n'aurait pas été tolérable. Cependant la garde, qui venait de terminer un combat de douze à treize heures, n'était pas ébranlée. On lui promit du pain à la pointe du jour ; mais tout manquait ; et les soins de l'aide-major-général de service ne parvinrent qu'à faire distribuer un quart de ration à deux ou trois bataillons ; c'était ce que les boulangers qui avoisinent le quartier des Tuileries avaient pour leur commerce particulier.

Au retour des troupes, on disait, et tout le monde croyait que le Roi et les princes étaient arrivés pendant la soirée ; mais quand le jour fut venu, et que l'absence du drapeau sur le donjon indiqua que le Roi n'avait pas quitté Saint-Cloud, peut-être même Rambouillet, où l'on savait qu'il avait été le 26, les soldats éprouvèrent un sentiment d'inquiétude et de dégoût ; quelques-uns l'exprimaient dans leur langage énergique. L'instinct du soldat ne raisonne pas, mais il est juste. Les officiers eux-mêmes ne concevaient pas non plus que

le Roi et le dauphin eussent tout à fait abandonné le sort de la capitale à M. de Polignac; car personne dans la garde ni dans l'armée ne partageait les illusions du petit nombre de ses partisans de la cour.

Le duc de Raguse, sans être tout à fait aussi impopulaire dans la garde, n'avait pas sa confiance; les uns, c'étaient les plus bienveillans, redoutaient le malheur attaché à toutes ses entreprises; les autres n'appréciaient pas du tout ses actions politiques. Cette dernière opinion était partagée par la majorité des sous-officiers et par beaucoup de soldats; c'était pour les premiers une tradition militaire; les seconds l'avaient puisée dans les souvenirs du chaume sous lequel ils avaient passé leur enfance; le nom de *Raguse*, à tort ou à raison, sera long-temps mêlé à ceux de *Cosaques* et de *Prussiens*. Enfin, ceux qui l'avaient vu depuis à l'armée, à la cour ou dans le monde, lui accordaient de l'esprit, des connaissances, mais ne voyaient en lui qu'un homme tout de théories, n'ayant jamais su les appliquer dans les affaires de l'Etat ou dans les siennes propres, non plus qu'à la guerre, où il n'était réellement connu que par des défaites.

Les positions qu'occupaient les troupes à la pointe

du jour, sauf les boulevards jusqu'à la rue de la Paix, abandonnés par les régimens de ligne, dont les casernes avaient été occupées par le peuple, ainsi que celles des Célestins, étaient les mêmes que la veille au matin.

Un bataillon gardait l'Ecole-Militaire. Il y avait à la caserne Babylone un dépôt de cinquante à soixante recrues commandé par le major. Le vaste espace des Invalides était livré à la défense de ses vétérans et aux élèves de l'Ecole d'état-major. Le Palais-Bourbon était gardé par la ligne. Le Louvre était occupé par deux bataillons suisses; la Banque par cent hommes de la garde; le Palais-Royal par un bataillon; la rue Saint-Honoré par un bataillon; la rue de la Paix, la place Vendôme et la rue Castiglione par les 5<sup>e</sup> et 53<sup>e</sup> de ligne. Sur la place du Carrousel il y avait un bataillon suisse arrivé la veille au soir de Ruel; dans le jardin, le 50<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> léger, et trois bataillons de la garde (1).

Aux Champs-Élysées, dans la rue Royale et sur le boulevard des Capucines, il y avait deux bataillons

---

(1) Lorsque nous nous servons de l'expression de *bataillon*, on doit se rappeler que cela signifie un cadre de 220 à 240 hommes au plus, excepté les Suisses, qui avaient 400 hommes par bataillon.

de la garde ; ils étaient arrivés de Versailles dans la soirée du 28. Les chasseurs y furent placés dans la matinée, arrivant de leur garnison ; ce qui augmentait les forces d'environ 1200 hommes d'infanterie, y compris le bataillon suisse venu de Ruel, et de 500 chevaux, augmentation qui ne compensait pas les pertes de la veille, en hommes tués, blessés, ou pris dans la quantité de petits postes qu'on eut l'imprévoyance de laisser subsister après les évènements de la soirée du 27, et qui furent tous enlevés, comme nous l'avons dit, le 28, avant que les troupes fussent sorties de leurs casernes. Ce qui restait de gendarmes, car beaucoup avaient été désarmés la veille au matin dans leurs casernes ou dans leurs postes, était sur la place du Palais-Royal et à l'état-major de la place Vendôme. C'est à l'espace compris dans ces positions que l'on eût dû borner la défense dès le 27, ayant le dessein de se défendre dans Paris ; et en acceptant toutes les conséquences, il ne fallait pas s'étendre davantage. C'était à peu près l'enceinte qu'occupaient les troupes du Directoire, au 13 vendémiaire, et où les sections furent vaincues par le général Buonaparte. En s'y établissant et y attendant

les masses parisiennes, on avait au moins cette tradition pour soi.

Le total des troupes dont on disposait pour la défense de cet espace était, savoir :

Garde : Infanterie, 11 bataillons, 3000 hommes.

Cavalerie, 13 escadrons, 1300 *id.*

---

Total, 4300 hommes.

Il restait de la ligne huit bataillons, environ 2400 hommes, portés seulement pour mémoire ; mais environ 600 hommes de la garde gardaient l'Ecole-Militaire, la Banque, le Palais-Royal et les maisons de la rue Saint-Honoré. Il n'y avait réellement de disponibles que 3700 hommes sur lesquels on pût compter, et huit pièces de canon.

Pendant la nuit, le tocsin, qui la veille n'avait cessé de retentir dans les quartiers des halles, Saint-Antoine, Saint-Marceau, Saint-Jacques et la Cité, ne discontinua guère de se faire entendre ; et au jour, les habitans s'occupèrent d'augmenter et perfectionner les barricades. Quelques nouveaux combattans se réunirent à ceux de la veille ; les rassemblemens purent encore mieux se former, une très-grande partie

de la ville étant entièrement libre. Mais, à cette heure encore, beaucoup de gens qui se sont proclamés les défenseurs de la cause populaire, quand Paris fut évacué, le 29 au soir, ou le 30 et même le 31 au plus tard, ne s'étaient pas même montrés. Soixante élèves de l'Ecole polytechnique parvinrent à forcer les portes de leur Ecole, ou à en escalader les murs, et se réunirent au manège du Luxembourg, dans la matinée du 29.

Si le peuple vit survenir beaucoup d'individus qui voulurent se mêler dans ses rangs quand il eut tout fait lui-même, il faut convenir aussi que, du côté des Tuileries, il n'y avait que des officiers et des soldats; et on verra qu'à Saint-Cloud, à Rambouillet, la turpitude des courtisans fut mise dans toute son évidence. Là, des hommes que nous avons vus, seize ans auparavant, abandonner à Fontainebleau, avec non moins de promptitude, celui qu'ils avaient perdu, malgré son génie immense, par leur bassesse ou leur lâche complaisance; ceux-là mêmes qui n'avaient cessé de préconiser les coups d'Etat, qui avaient laissé méconnaître les droits et les intérêts du pays, et les services de l'armée, sur laquelle ils s'étaient élevés,

furent les plus empressés à venir assiéger les avenues du Palais-Royal.

En attendant, le commencement de la matinée se passa en placemens et déplacements de troupes; et toutes ces rectifications de postes ne firent qu'en confondre davantage les commandemens. La garde, par exemple, embrigadée depuis sa formation, et qui, la veille, avait été distraite du commandement de ceux de ses généraux qui étaient présens, fut mise sous les ordres de nouveaux chefs. Les officiers de cavalerie passèrent aux commandemens de l'infanterie, et réciproquement ceux de l'infanterie à la cavalerie. Les 5<sup>e</sup> et 53<sup>e</sup> régimens de ligne seulement furent réunis, sous le commandement de M. de Wall, à la place Vendôme; ce qui restait du 50<sup>e</sup> et du 15<sup>e</sup> léger, et que nous avons dit avoir été placé dans le jardin, fut mis nominativement sous les ordres de deux généraux différens, qui commandaient aussi des régimens de la garde. A chaque mouvement, une nouvelle mutation dans les commandemens. L'état-major-général, toujours établi au Carrousel, transmettait tous ces changemens par des ordres verbaux. Il aurait été impossible aux généraux de se faire reconnaître par les

troupes qu'ils étaient censés commander momentanément ; et si eux-mêmes s'établissaient quelque part, leurs troupes avaient souvent changé de place sans qu'ils en fussent prévenus.

Pendant toutes ces singulières manœuvres, qui annonçaient l'irrésolution du maréchal Marmont, on l'avait vu lui-même faire quelques tours de promenade près de son logement, comme pour respirer l'air frais du matin, et rentrer ensuite sans parler à personne.

Vers huit heures, les troupes reçurent l'ordre du jour suivant :

*Le Roi a chargé M le maréchal duc de Raguse de témoigner aux troupes de la garde et de la ligne sa satisfaction, etc., et leur accorde en témoignage de sa satisfaction un mois et demi de solde, etc.*

Pour le major de service,

*L'aide-major-général de service.*

L'inconvenance de témoigner de cette manière sa satisfaction aux troupes ne leur échappa point ; cette promesse, qui ne put être suivie d'aucun effet réel, ne laissa pas que d'en avoir un très-fâcheux sur les officiers et les soldats. Quelques chefs de corps eurent

le bon esprit de n'en pas donner connaissance à leur régiment. Ce que les troupes étaient en droit d'attendre, c'était leur pain de munition, et on n'y avait pas pourvu ! Il paraît que cet ordre donné au nom du Roi, fut encore une de ces funestes inspirations du maréchal (1).

Pour pouvoir suivre avec attention les évènements de la journée, il est nécessaire que nous revenions sur le placement des troupes, qui avait subi quelques changemens. L'Ecole-Militaire était gardée, comme nous l'avons dit, par un bataillon de la garde. Cette vaste caserne renfermait du matériel, des munitions, la comptabilité de trois régimens. Elle était, du reste, importante comme position militaire, et un bataillon était insuffisant : encore ce fut le chef du régiment d'infanterie qui prit sur lui d'y placer un bataillon, car on ne lui avait rien prescrit à cet égard ; il en rendit compte, et on l'approuva. Les Suisses,

---

(1) Il est à notre connaissance qu'un seul régiment toucha cette gratification. S'il fut donné quelques à-comptes à Saint-Cloud et à Rambouillet par la liste civile, ce fut sur la solde des soldats et des officiers, qui était due aux soldats, dans plusieurs régimens, depuis le 27, et à tous les officiers, au 1<sup>er</sup> août.

en quittant leur caserne de Babylone, y avaient naturellement laissé des recrues arrivées au corps depuis peu. Le major fut chargé de commander ce dépôt de cinquante à soixante hommes. Le palais Bourbon et la Chambre des députés furent confiés à un fort détachement du 5<sup>e</sup> de ligne, à ce que nous croyons. Le Louvre était occupé par deux bataillons suisses : l'un garnissait la colonnade et les fenêtres, l'autre était en réserve dans la cour : un troisième bataillon de ce corps était au Carrousel, ayant derrière lui dans la cour du château deux escadrons de lanciers qui étaient placés de manière à ne pouvoir agir, ayant un défilé devant la grille de l'arc de triomphe, et, pour toute retraite, le passage de l'horloge.

Cette mauvaise disposition n'aurait pas dû au moins échapper au maréchal, puisqu'il l'avait sous les yeux. Malgré cela, la défense du Louvre et des Tuileries de ce côté était suffisamment assurée. On verra ce qui la fit échouer.

Au Palais-Royal et à la Banque, il n'y avait rien de changé. On avait seulement placé quelques hommes et un officier dans les étages de la dernière maison de la rue de Rohan, qui ferme l'angle à gauche

de la rue Saint-Honoré. Cette maison est en saillie, et a vue sur la rue Richelieu, et flanquait par conséquent le Théâtre-Français. Dans le Palais-Royal, il y avait toujours un bataillon. Place Vendôme, rue de la Paix, le 5<sup>e</sup> et le 53<sup>e</sup>, comme nous l'avons dit. Trois bataillons de la garde bordaient la terrasse des Feuillans. Le 50<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup>, la terrasse du bord de l'eau. Des pièces d'artillerie placées sur cette terrasse battaient les avenues du Pont-Royal. Il y en avait aussi dans la rue de Rivoli et la rue Castiglione. Jusqu'à dix heures et demie les troupes restèrent dans cette position. Dans ce moment on fit sortir deux bataillons de la garde et le 15<sup>e</sup> léger, et on les établit sur la place Louis XV, faisant face aux Champs-Élysées; les rues Royale, de la Madeleine, St.-Honoré étaient occupées par deux bataillons de la garde et deux escadrons de grenadiers.

La cavalerie de la garde arrivée le matin (cinq escadrons de chasseurs) et des gendarmes gardaient les Champs-Élysées; l'Élysée-Bourbon avait son poste ordinaire.

Les Parisiens ne firent, dans la matinée, aucune tentative sérieuse; la chose n'était pas possible. Il

fallait arriver à découvert pendant de longs espaces, et se présenter devant des positions qui ne pouvaient être enlevées par un coup de main, et difficilement par des combattans sans organisation. On tirait du côté des quais Malaquais et Voltaire, et de la rue du Bac. Ces combats étaient bien loin d'avoir la vivacité de ceux de la veille. Les rôles étaient changés. Les masses de Parisiens se portaient cependant vers les débouchés qui pouvaient conduire le plus à couvert vers les positions que nous venons de décrire. Les quartiers Saint-Germain-l'Auxerrois et Saint-Honoré en réunirent le plus.

La journée qui vit finir dans Paris le pouvoir de Charles X était loin de se présenter comme décisive. Des généraux dont le jugement et le coup-d'œil militaire ne peuvent être révoqués en doute, le virent ainsi. Nous pourrions en citer plusieurs; un seul suffit, le général Excelmans, qui vint à onze heures près du maréchal de Raguse offrir ses services pour la cause royale.

Un prince étranger qui habite Paris, et qui a combattu long-temps et avec distinction, fit la même démarche; et nous avons trop haute opinion de ces

messieurs, pour penser un seul instant que tout autre sentiment que celui qu'ils exprimaient les ait conduits au milieu des troupes. Nous doutons même que dans la partie de la ville qui était abandonnée par elles, on fût bien rassuré non seulement à l'égard des évènements de la journée, mais même pour la cause entière que le peuple de Paris avait embrassée avec tant de force. Ce mouvement était parti du cœur; les gens qui agissent ainsi, ne réfléchissent pas aux suites de leur entreprise.

A onze heures et demie environ, des pourparlers ayant eu lieu entre le peuple et l'officier qui commandait au palais Bourbon, il promit de rester neutre, et fit placer sa troupe dans l'angle rentrant du jardin du prince de Condé. Alors des barricades furent élevées sur la place du Palais, au coin de la rue de Bourgogne, près de la rue Bourbon, et dans la rue de Bourgogne, vis-à-vis la place. Des tirailleurs du peuple se placèrent dans la colonnade de la Chambre des députés et derrière les balustrades de la toiture du pavillon du prince de Condé, et commencèrent à tirer sur les troupes qui étaient sur la place Louis XV. Le 15<sup>e</sup> léger, qui était placé au bout du

quai de la Conférence, se retira dans un des quinconces. Ce régiment avait eu, avant ce changement, près des parapets du pont, un de ses hommes blessé; mais bientôt le feu fut dirigé sur les troupes de la garde qui étaient en bataille sur la place : les inégalités du terrain mettaient cette troupe assez à l'abri. Cependant on crut devoir envoyer une section de voltigeurs pour débusquer les tirailleurs qui occupaient le palais. Elle s'y rendit en passant par la rue de Bourgogne, franchit la première barricade, et entra dans le palais; ceux qui l'avaient occupé s'esquivèrent par les différentes cours. Les voltigeurs eurent deux hommes blessés, et s'établirent dans la cour des députés : c'est alors que le capitaine qui les commandait apprit qu'il y avait un détachement de la ligne dans le jardin.

Pendant cette circonstance, assez peu importante en elle-même, mais qui montre le véritable esprit des troupes, les 5<sup>e</sup> et 53<sup>e</sup>, qui étaient à la place Vendôme, ôtèrent enfin leurs baïonnettes et mirent la crosse en l'air, et la réunion s'opéra avec le peuple. M. de Wall, qui les commandait, disparut au milieu de ce mouvement, dont le maréchal fut cepen-

dant assez promptement averti. Il ordonna qu'un bataillon suisse irait barrer la rue Castiglione, pour remédier à la défection de ces deux régimens; et par une de ces aberrations d'esprit difficile à concevoir, il fit chercher au loin un de ceux du Louvre, lorsqu'à côté du point où il voulait le porter il en avait deux de la garde, près du ministre de la marine, et qui y étaient tout à fait inutiles.

Le maréchal voyant enfin qu'il ne pouvait plus se fier à la ligne, jugea à propos de proposer une suspension d'armes. Cette proposition était portée, sur les différens points que les troupes occupaient, par des officiers d'état-major et des commissaires de police, qui avaient repris leurs écharpes; mais rien n'était communiqué aux généraux ni aux chefs de corps.

Si de notre côté rien ne se faisait avec ordre, il ne pouvait guère y en avoir de celui du peuple. Cependant, on cessa de tirer sur quelques points du Palais-Royal, tandis que les troupes qui occupaient les environs de la place Louis XV ignoraient tout à fait ce qui se passait sur leurs derrières; car nous devons rappeler que, par une disposition assez singulière,

ces troupes étaient placées en face des Champs-Elysées, vis-à-vis la cavalerie, dont le front était dirigé vers la place.

Mais revenons au Louvre. Le maréchal avait donc envoyé chercher un des bataillons suisses qui étaient sous les ordres du même officier qui avait si singulièrement manœuvré la veille pour se porter du Carrousel à la place des Innocens, et qui mit à la disposition du maréchal celui de ses bataillons qui précisément défendait la position, puisqu'il garnissait la colonnade et les fenêtres des Musées, dont toutes les communications intérieures avaient été ouvertes. Il resta avec l'autre dans la cour.

Quand les Parisiens virent qu'on ne tirait plus des fenêtres du Louvre ni des Musées, soit que la suspension d'armes ne leur eût pas été proposée, ce que nous croyons cependant sans pouvoir l'assurer, ou soit qu'elle n'eût pas été maintenue, ils se rapprochèrent des murs; et rien ne s'y opposant, ils s'y furent bientôt introduits par les fausses portes qui conduisent du jardin de l'Infante dans l'intérieur. Ils garnirent les fenêtres de la cour intérieure du Louvre, et firent feu sur le bataillon : d'autres coururent

au Musée de peinture, et furent bientôt à même de tirer sur la place du Carrousel. La nouvelle de la défection des régimens de la ligne, peut-être aussi les souvenirs du 10 août, joints à cette apparition des Parisiens au-dessus de leurs têtes, agirent activement sur l'imagination des officiers et soldats suisses : ils quittèrent le Louvre, après avoir vainement essayé de faire accepter la suspension d'armes, et leur mouvement pour se retirer sur les Tuileries s'exécuta sans ordre. Arrivés sur la place du Carrousel, ils trouvèrent leur troisième bataillon qui depuis quelque temps était en présence des postes de Parisiens qui en garnissaient les avenues, mais où la suspension d'armes était observée. Le bataillon qui arrivait par la rue du Carrousel était suivi par des Parisiens qui le poursuivaient à coups de fusil; ceux qui étaient déjà aux fenêtres du Musée, près du pavillon de Flore, commencèrent à tirer aussi sur les lanciers qui étaient dans la cour : cet exemple fut suivi par la portion de Parisiens qui observait la suspension d'armes.

Ce sont très-souvent des momens comme ceux-là, où le danger est minime, qui déterminent les dérou-

tés ; mais un homme de tête, convenablement placé, les arrête avec un commandement fait à propos, ou en y remédiant par quelque disposition improvisée : un tel homme manqua ce jour-là ! Les Suisses se précipitèrent par l'arc de triomphe ; ils s'y pressèrent, et poussèrent les lanciers, qui, ayant gagné le passage sous l'horloge qui conduit au jardin, leur obstruèrent cette issue, et force fut alors aux Suisses de faire un peu volte-face. Enfin, ces deux défilés furent franchis dans le plus grand désordre. Deux pelotons convenablement commandés, auraient suffi pour arrêter ce mouvement singulier, et auraient contenu sur ce point les Parisiens, qui n'étaient ni en ordre ni en nombre. La perte des Suisses, dans cette échauffourée, ne fut que de trois ou quatre hommes tués ou blessés.

Le maréchal, qui réellement ne pouvait s'attendre à cette bagarre, fut obligé de quitter précipitamment le quartier-général, où l'on dit que 120,000 fr., renfermés dans des sacs, furent abandonnés : il se retira par la rue de Rivoli, et rentra dans le jardin des Tuileries. Deux coups de canon, tirés de la terrasse du bord de l'eau, continrent ceux qui poursuivaient

les Suisses ; les bataillons se reformèrent dans le jardin. Le maréchal ordonna de l'évacuer, et de se retirer sur Saint-Cloud.

Revenons aux troupes de la place Louis XV. A la nouvelle de la défection des 5<sup>e</sup> et 53<sup>e</sup>, qui y fut apportée par des soldats de ces régimens, on avait fait retirer les voltigeurs du palais Bourbon (1) ; les troupes rompirent leurs faisceaux, et se tinrent prêtes à tout évènement. Différens bruits circulaient : *la paix était faite, le maréchal avait abandonné le commandement, le dauphin arrivait*, etc. Peu d'instans après, des voitures du service des écuries, avec un fourgon, traversèrent la place, venant du jardin : c'étaient les ministres et l'inspecteur du trésor de la liste civile, qui gagnaient Saint-Cloud.

Les premières troupes qui sortirent du jardin se di-

---

(1) L'officier de santé qui avait été appelé pour panser les deux blessés, y fut oublié. Revenu à la place Louis XV avec un blessé qui pouvait se soutenir, ils gagnèrent un des jardins qui bordent les Champs-Élysées, et furent demander un refuge au propriétaire de l'hôtel, qui se présenta à eux en robe de chambre, les garda chez lui, et leur fournit les moyens d'en sortir déguisés. Ils ignoraient d'abord chez qui le hasard les avait conduits, mais ils eurent lieu de se féliciter de leur bonne fortune, quand le général Sébastiani, en se nommant, leur eut promis sa sauve-garde.

rigèrent sur les Champs-Élysées; celles qui étaient sur la place se mirent en mouvement sur cette direction. Les Parisiens qui s'étaient glissés le long des Champs-Élysées, essayèrent de tirer sur les colonnes; mais une compagnie de voltigeurs placés en flaqueurs du côté des jardins les fit taire. La cavalerie gagna l'avenue de Neuilly, et s'y forma. Les bataillons de la garde venus des rues Saint-Honoré et de la Paix formèrent l'arrière-garde. Le 15<sup>e</sup> léger et un bataillon du 50<sup>e</sup> suivirent, entremêlés avec la garde. Cette partie des troupes fut dirigée sur les barrières de Passy et de Chaillot, les autres sur celle de Neuilly (l'Etoile). Deux pièces de canon et deux pelotons de la garde restèrent à la hauteur de la rue des Vignes, pour protéger le passage de tout ce qui se retirait par la rue de Chaillot; du reste, il est facile de concevoir que les Parisiens n'étaient pas en mesure de troubler sérieusement la retraite des troupes. Les habitans de Chaillot et de Passy voulurent disputer le passage des barrières. Le colonel du 15<sup>e</sup> léger s'avança avec son mouchoir à la main pour leur parler; ceux-ci le laissèrent avancer et passer; mais la tête de son régiment arrivant avec confiance d'après sa démarche, fut assaillie par une

décharge faite des rampes qui dominent le pont d'Iéna. Un capitaine de carabiniers fut tué, deux officiers et une dizaine de soldats blessés; mais une autre partie des troupes qui quittaient Paris arrivait par les rues des Batailles et de Longchamp pour gagner cette barrière; elles firent lâcher prise aux habitans de Chaillot. Un capitaine de la garde fut également tué par un jeune homme qu'il avait voulu ménager (1), près de la nouvelle barrière.

On voulait, à ce qu'il paraît, diriger la cavalerie et une partie des troupes par le pont de Neuilly, mais les habitans de ce village et ceux de Courbevoie, qui s'étaient levés après le départ du dépôt du 4<sup>e</sup> régiment, avaient barricadé ce pont. La cavalerie passa à la porte Maillot. Dans ce moment aussi arrivèrent par la route de la Révolte les batteries de la garde qui étaient à Vincennes; elles avaient tourné Paris. Les troupes d'infanterie et l'artillerie, qui étaient sorties par la

---

(1) Le capitaine Lemoiteux. Cet officier avait donné sa démission dès l'apparition des ordonnances, et quitté de suite son régiment; mais il y rentra le 28, voulant encore, malgré ses opinions, partager les dangers de ses camarades. Il confirma ce qu'un des grands caractères et des grands talens de notre époque avait si bien exprimé pour un autre Waterloo : *Que dirait-on de moi à mon régiment?*

barrière de Neuilly, suivirent la nouvelle route dite de *Charles X*.

On a vu que le maréchal, dès que la défection de la ligne lui fut connue, songea à évacuer Paris. Il est fâcheux alors qu'on ne lui ait pas rendu un compte exact des dispositions de ces troupes depuis la veille; il n'y avait pas à s'y tromper.

En faisant sa retraite plus tôt, il ne compromettait pas le moral des régimens, qui n'étaient pas ébranlés, tandis que le mouvement, tel qu'il s'opéra, les humilia. Ils pensèrent bien qu'ils supporteraient leur part du blâme, que les fausses mesures du maréchal Marmont et l'inexpérience de l'officier suisse qui commandait au Louvre méritent seules.

L'accident du Louvre, en précipitant l'évacuation de Paris, fit perdre les communications de la Banque, du Palais-Royal et des maisons de la rue de Rohan et de l'Echelle, où on avait placé quelques soldats. La caserne Babylone, l'Ecole-Militaire, les Ecuries du Roi, où l'on avait assez mal à propos armé les pages et les gens de service, et le poste de l'Elysée-Bourbon, ne furent pas prévenus de la retraite des troupes. Le bataillon de l'Ecole-Militaire parvint cepen-

dant à gagner le pont de Grenelle, en passant par la barrière Desaix. Le major suisse, à Babylone (1), ne voulut écouter aucune proposition. Voyant que la caserne allait être incendiée, il périt dans la sortie, qui réussit à une partie de son détachement de recrues, lequel rejoignit le régiment à Saint-Cloud.

La poignée de soldats de la garde qui occupait les deux maisons de la rue Saint-Honoré, s'y défendit long-temps après que Paris eut été évacué; quelques-uns furent massacrés après avoir déposé les armes: le courage dont ils avaient tous fait preuve aurait dû les préserver d'un pareil sort.

Les gens de service du Palais-Royal et les employés de la Banque suivirent les détachemens qui avaient été abandonnés dans ces édifices. C'est après l'entière évacuation de Paris et la prise des postes abandonnés par le maréchal, quand tout fut fini, en un mot, que la commission provisoire municipale fut organisée à l'Hôtel-de-Ville, qui avait été paisiblement occupé à la pointe du jour par le peuple.

---

(1) M. Dufey. Il servait en France depuis vingt-huit ou trente ans, et avait fait les campagnes d'Italie, des Calabres et de Russie.

Les troupes de la garde qui avaient suivi la route Charles X, ou pris par la porte Maillot, traversèrent le bois; les deux colonnes se réunirent au rond-point de la porte du village de Boulogne : elles y rencontrèrent le dauphin, accompagné par deux de ses aides-de-camp, les ducs de Guiche et de Lévis, les seuls, pendant ces évènements, qui ne l'aient pas quitté. Les troupes se formèrent pour recevoir le prince. On croyait qu'il allait à Paris. Cette démarche paraissait tardive, mais naturelle : cependant, après avoir parcouru rapidement le front des bataillons et des escadrons, le prince rentra à Saint-Cloud. Après cette revue, les troupes continuèrent leur route sur ce même endroit.

Il paraît qu'on avait été à la cour dans une illusion complète, ou affectée, jusqu'au 28 soir fort tard. Le Roi, néanmoins, avait commencé à concevoir quelques inquiétudes dans l'après-dînée. Trente-huit personnes avaient été admises à la table des premiers officiers, chez M. de Cossé : la plupart de celles qui dinaient là pouvaient, par leurs fonctions et leur rang à la cour, assister au jeu du Roi, qui fit encore ce soir sa partie habituelle; et Charles X ne put cependant

trouver un de ces courtisans qui voulût bien se charger de la mission d'aller explorer Paris ! Après avoir éprouvé plusieurs refus évasifs, il rentra dans ses appartemens, et fit appeler un officier de son fils, qui s'en chargea de suite, et vint lui faire son rapport dans la nuit. Cet officier, qui put voir toute la vérité, puisqu'alors le mouvement du peuple n'était plus équivoque, dut juger aussi des dispositions des troupes de ligne. La loyauté de caractère de cet envoyé, qui ne peut être contestée, nous donne l'assurance qu'il ne cacha rien de ce qu'il avait vu; mais les seules dispositions que provoqua ce rapport furent la réunion, pour le 29, des quatre compagnies de gardes-du-corps à Saint-Cloud, du bataillon des élèves de Saint-Cyr avec leur batterie d'école, qu'on fit venir de Courbevoie. Ces troupes furent rendues à la pointe du jour. On détermina les capitaines des gardes présents à faire placer deux escadrons à Sèvres, pour éclairer les deux rives de la Seine; les élèves fournirent aussi quatre pièces au pont de Sèvres; les gardes firent des patrouilles sur les routes de Grenelle, du bois de Boulogne, de Versailles, où des rassemblemens commençaient à se former : du reste, aucune

prévision pour faire vivre ces troupes et celles qui pouvaient être appelées encore. Le *premier chambellan de service* donna cependant quelques ordres à cet égard aux maires de Versailles et de Sèvres, mais ils ne furent suivis d'aucune exécution.

L'arrivée de la garde, l'évacuation complète de Paris ne produisirent pas des mesures plus actives : on ne s'occupait point des lignes télégraphiques, qu'il était si aisé de rompre, et qui allaient porter dans toute la France, avec la rapidité de la pensée, la nouvelle d'événemens inouis, et transmettre de même les actes du gouvernement provisoire ; les routes furent laissées libres ; courriers, voyageurs, malles-postes, tout passa librement. Quelques escadrons convenablement placés, auraient suffi pour intercepter la communication, ou du moins la rendre incertaine ; mais c'en était fait : le 29, à cinq heures, toute l'action du gouvernement de Charles X fut bornée à l'enceinte du parc de Saint-Cloud ; aucune mesure, aucune disposition pour atténuer, s'il était possible encore, l'effet qu'allait produire sur les départemens la correspondance à laquelle on laissait un libre cours. On donnait quelques ordres pour faire

arriver des troupes, et l'on agglomérait dans un parc de chasse celles qu'on avait : ces ordres furent interceptés. Le croirait-on ? c'est par la voie ordinaire de Paris qu'on les expédiait !

Le dénuement des troupes qui sortaient de Paris après trois jours de combats, et le désordre de leur tenue, ne produisirent d'abord sur les courtisans que l'étonnement qu'avec un peu plus de quatre hommes et un caporal, qui, lorsque l'autorité était respectée, suffisaient pour la police, on ne pût venir à bout de deux cent mille individus qui se croyaient aujourd'hui en droit de détester et de combattre cette autorité jusque-là si bien obéie.

Il s'en fallait beaucoup que, dans les temps ordinaires, les rapports de la garde avec les courtisans fussent bienveillans ! En ce moment, ceux qui descendirent du château, pour voir les troupes qui arrivaient, furent accueillis plus que froidement. Dans la soirée, les chaises de poste, les voitures particulières commencèrent à vider les antichambres du Roi et des princes ; le jour suivant, le service pour le cortège de la messe fut bien incomplet ; et peu d'heures après, la cour fut presque déserte.

Les troupes de toutes les armes furent provisoirement établies dans les grandes allées du parc inférieur ; de là, on les envoya occuper différentes positions. On leur dit qu'elles ne pouvaient recevoir ce jour-là qu'une ration de vin et une de pain, et on ne put encore les leur procurer. On annonça aussi que MM. de Semonville, de Vitrolles, et le comte de Girardin, premier veneur, étaient partis pour Paris, chargés de pleins-pouvoirs : le nom du troisième plénipotentiaire semblait là une mauvaise plaisanterie. Il était très-connu des soldats, qui le voyaient dans les grandes chasses, où il dirigeait les évolutions des traqueurs ; service payé par la maison du Roi, que les soldats de la garde étaient appelés à faire quelquefois : ils avaient surnommé M. de Girardin, qui du reste était aussi lieutenant-général de cavalerie, *le général des lapins*. M. de Girardin eut peut-être une autre mission, que l'on confondit avec celle des deux premiers ; car ce furent MM. de Semonville, de Vitrolles, et M. d'Argout, dont on ne parlait pas, qui allèrent faire des propositions à l'Hôtel-de-Ville.

Pendant cette halte, les gardes du parc, fidèles à l'étiquette des contre-allées et des pièces vertes, vin-

rent se plaindre aux chefs de corps de ce que leurs troupes ne *respectaient pas les gazons*.

A sept heures, les régimens de la garde prirent les positions qui leur étaient assignées. Trois bataillons et trois pièces de canon occupèrent le bas et le pont de Sèvres ; trois autres, les bois de la Garenne et la manufacture de porcelaine ; cinq bataillons restèrent à Saint-Cloud, gardant le parc et observant la route de Boulogne et de Surène ; le 50<sup>e</sup> (environ un bataillon) fut placé à Ville-d'Avray ; le 5<sup>e</sup> léger observa la route de Villeneuve. L'artillerie fut parquée dans les grandes allées, entre Saint-Cloud et Sèvres. Le régiment des lanciers fut placé dans la grande allée du parc supérieur ; celui des chasseurs aussi dans les allées du parc.

Les deux régimens de grenadiers à cheval, les deux cent cinquante hommes du dépôt du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la garde qui était venu à Saint-Cloud de Courbevoie le 27 (ce régiment était à Caen), une batterie d'artillerie, et les débris de la gendarmerie à pied et à cheval de Paris (1), sous les ordres d'un

---

(1) Du reste, la gendarmerie avait perdu fort peu de monde en tués

lieutenant-général de cavalerie de la garde, furent dirigés sur Versailles, où des rassemblemens nombreux s'étaient formés. Arrivés près de Versailles, ces troupes bivouaquèrent. Le général convint avec le commandant de la garde nationale et un des adjoints, qu'ils n'entreraient que le lendemain matin dans la ville, pour éviter les désordres qui pourraient survenir dans la nuit de la part d'une quantité d'individus que la garde nationale voulait avoir le temps d'écarter de ses rangs.

A la pointe du jour les grilles furent ouvertes, la garde nationale céda ses postes à mesure que les troupes entraient; elle se réserva seulement celui de la mairie. Les troupes de la garde se rendirent dans leur caserne. La tranquillité ne fut nullement troublée. La garde nationale et la garde royale y veillèrent concurremment. La garde nationale et les bourgeois continuèrent à porter les couleurs nationales, qu'ils avaient prises la veille.

---

ou blessés. Sa perte en ce genre ne fut peut-être pas de dix hommes pendant les trois journées des 27, 28 et 29 juillet.

Les lanciers et les cuirassiers eurent des blessés, mais nous ne croyons pas que les premiers aient eu un seul homme tué. Les cuirassiers en eurent un très-petit nombre, mais perdirent quelques chevaux.

A Saint-Cloud, les généraux présens, ceux qui avaient dirigé les troupes dans Paris, furent rendus à leur commandement respectif.

Si nous devons considérer la position de Sèvres et Saint-Cloud sous le rapport militaire, nous dirions qu'elle est des plus mauvaises. Ce rideau de hauteurs boisées, n'est traversé que par une route qui est un long défilé de villages, de parcs et de bois; les autres chemins ne sont pas des communications raisonnablement praticables pour des mouvemens de troupes.

La vallée de Sèvres serait le tombeau ou les Fourches caudines d'une armée qui voudrait de là observer Paris. En 1815, l'armée alliée en eût fait la cruelle expérience, si Fouché, par son traité, n'eût réparé la faute de Wellington: déjà l'armée française allait déboucher par Châtillon et Velési sur Chaville et Viroflai.

Mais, sous le rapport politique, où l'on occupa ces villages en 1830, la position n'était pas meilleure. Les deux ponts gardés, celui de Neuilly repris, il restait la route d'Issy et les bois de Meudon, où il était difficile d'exercer une surveillance exacte, ce qui, du

reste, ne fut pas tenté. Il était même défendu d'intercepter la communication des routes par où passait une partie de l'approvisionnement de la capitale, devant des troupes qui manquaient de tout.

Dans une guerre ordinaire, où l'imprévoyance de l'administration a pu se faire sentir, ou dans des circonstances indépendantes de toutes les prévisions, comme la poursuite rapide d'une armée battue, une retraite, etc., les troupes ont recours à la maraude, qui, quelquefois, organisée par les généraux, a été le seul moyen de les faire vivre, mais n'en a pas moins été toujours funeste à la discipline; dans les circonstances où nous nous trouvons, ce moyen n'eût pas été praticable, et même, loin d'être obligé de l'empêcher, on n'aurait pu y décider les soldats; mais espérant se procurer des vivres, ceux qui avaient touché leur solde (car dans quelques corps et fractions de corps, elle n'avait pu être acquittée exactement) se répandirent dans les villages après les rangs rompus, pour en acheter: de là, de l'inexactitude dans le service, et un commencement de désorganisation. D'ailleurs, cette ressource fut bientôt épuisée à Sévres, à Saint-Cloud et dans les environs, où, à prix

d'argent, on ne pouvait trouver du pain; soit malveillance, soit qu'il manquât réellement.

Les troupes de la garde étaient sorties à la hâte de leurs casernes, et dans différentes tenues, comme pour un service momentané; et n'y étant plus rentrés, les soldats n'étaient munis d'aucun des ustensiles nécessaires pour s'approprier ou réparer leur vêtement et équipement, qui avaient nécessairement souffert beaucoup pendant trois jours passés dans les rues. Indépendamment des incommodités qui en résultaient, la mauvaise tenue des troupes a un effet moral non moins incontestable.

Voilà donc dans quelle situation ces troupes arrivèrent dans les positions de Saint-Cloud, et nous devons ajouter que les officiers et les soldats, quels que fussent du reste leurs sentimens particuliers sur les actes du gouvernement, étaient humiliés qu'on eût, par des manœuvres d'une inconcevable folie, compromis l'honneur de leurs armes. Il faut le dire encore, le petit nombre de ceux qui s'étaient montrés partisans des ministres, tombèrent dans un tel découragement dès les premiers jours, et se montrèrent tellement pusillanimes, que leur position vis-à-vis

leurs camarades ne fut plus tenable, et plusieurs même s'en séparèrent.

Le 30 juillet, l'ordre du jour suivant fut lu aux troupes :

« Le major-général de service prévient MM. les généraux et chefs de corps sous ses ordres, que le Roi a donné le commandement général des troupes à Son Altesse Royale M. le dauphin.

« Sa Majesté a chargé le major-général de témoigner aux troupes sa satisfaction de leur conduite; elle n'attendait pas moins de leur bravoure et de leur dévouement. »

Les communications n'étant pas interceptées, beaucoup d'individus de Paris venaient soit pour voir leurs connaissances dans les troupes, soit avec la mission secrète d'observer, ou de les engager à rentrer dans Paris. Rien ne fut négligé à cet égard; argent, promesses d'avancement, et un moyen quelquefois plus efficace encore, les femmes. Des vêtemens bourgeois étaient apportés aux soldats qui se laissaient séduire. Des proclamations manuscrites, imprimées, les actes de la commune de Paris furent colportés presque aussi facilement que dans les rues de la capitale.

Le zèle seul de quelques officiers et sous-officiers fit éloigner quelques-uns de ces envoyés, et rendit les autres plus circonspects; mais les généraux ne donnèrent eux-mêmes et ne reçurent aucun ordre à cet égard de l'état-major-général. Aussi, quelques désertions eurent lieu, mais en petit nombre: ce fut naturellement les plus mauvais sujets des corps qui prirent ce parti, comme cela arrive toujours.

Mais si les moyens tentés pour entraîner les soldats loin de leurs drapeaux ne réussissaient pas, l'insouciance des généraux à cet égard les inquiéta beaucoup. Il vint à Saint-Cloud des officiers qui étaient chargés par leurs chefs de s'en plaindre à l'état-major-général; on leur demanda à quel état-major ils voulaient parler, parce qu'il y en avait deux, celui du dauphin et celui du maréchal. Ils s'en retournèrent encore plus mécontents qu'ils n'étaient venus.

Ces deux commandemens, en quelque sorte parallèles, du prince, général en chef, et du maréchal Marmont, major-général de service, ne faisaient que rendre moins immédiate l'action du commandement, et auraient retardé l'exécution des ordres, si on en avait donné.

Le château de Saint-Cloud ne présentait, vers le soir, que des visages tristes et mornes; l'étiquette commençait à y déchoir : malgré la prétendue nomination de M. de Mortemart, M. de Polignac s'y montrait encore en habit de ministre ; ses frères, en grande tenue, promenaient leur inquiétude au milieu de quelques officiers de service ou curieux venus des bivouacs. Du reste, on ne voyait pas que la cour eût pris un parti qui fût en rapport avec les circonstances. On n'ignorait pas qu'un gouvernement provisoire s'était organisé à Paris : on y annonçait la prochaine arrivée du duc d'Orléans. On comprenait bien dès lors que Charles X ne pouvait maintenir sa dynastie qu'en abdiquant. Ceux qui espéraient le plus, comptaient sur une régence avec le duc de Bordeaux ; on donnait cependant à entendre que le dauphin serait roi à la place de son père.

Sur ces entrefaites, le 50<sup>e</sup> régiment, qui occupait Ville-d'Avray, abandonna ses armes aux faisceaux, et se dirigea par derrière Meudon, afin d'éviter les postes de la garde, pour se rendre à Paris. Le colonel excepté, qui se saisit de son drapeau, avec un sous-lieutenant et douze ou quinze soldats qui restèrent avec lui, les

officiers suivirent leur troupe. On fit les honneurs de cette défection à un sergent-major ; il est plus probable que ce furent deux capitaines de ce régiment, arrivés de Paris déguisés, et qu'on vit à Saint-Cloud et à Sèvres, qui déterminèrent le départ de ce corps. Un de ces officiers avait été aussi remarqué, le 28, à l'Hôtel-de-Ville, à Paris, où il était venu en bourgeois, sous prétexte d'avoir des nouvelles de son colonel, mais très-probablement dans un autre but.

Vers la fin de la soirée, les troupes de Sèvres étaient très-inquiètes ; elles étaient les plus travaillées, à cause de la communication de Paris à Versailles, et de Vaugirard, par Issy, à Sèvres, et par des individus détachés des rassemblemens qui se formaient à Meudon, Bellevue, etc. C'est là encore qu'étaient les bataillons qui avaient été si fortement engagés dans Paris, et les Suisses, peu remis de leur aventure du Louvre.

A la nuit, un des aides-majors-généraux envoya un ordre du jour, espèce de proclamation : on y faisait entendre que tout était terminé ; que les ordonnances étaient rapportées, les ministres changés, etc.

Cet ordre du duc de Raguse n'avait pas été soumis

au Roi, non plus qu'au dauphin, commandant en chef les troupes : ce dernier en fut fort piqué. Tel est le véritable motif des arrêts du maréchal, qu'on a voulu attribuer à d'autres causes.

Les formes que le prince mit à les infliger, se resentaient peut-être aussi du mécontentement qu'on éprouvait de la conduite du duc de Raguse pendant les affaires de Paris.

Cet ordre n'était au reste que la proposition que MM. de Sémonville, d'Argoult et de Vitrolles avaient été faire verbalement à Paris, et qui avait été ajournée par MM. Mauguin, de Schonen, etc., d'une manière équivalente à un refus; renouvelée le 30 par M. de Mortemart, elle n'avait pas mieux été accueillie,

Ainsi, lire cela aux troupes était une déception d'autant plus sottise, qu'une heure après on ordonna de barricader les ponts et de se tenir sur ses gardes, en avertissant que les avant-postes pourraient bien être inquiétés.

Les soldats accueillirent la lecture de cet ordre du jour par les cris de *vive le roi!* Ils déchargèrent et nettochèrent leurs armes; les apprêts de la soupe, la confection d'abris pour la nuit (car enfin on ne res-

pecta plus les charmilles) les occupèrent pendant le reste de la soirée : leur gaieté revint.

Un changement si prompt dans leur humeur était un indice non équivoque de leurs dispositions.

Les liens de l'obéissance n'étaient pas rompus, mais la discipline était relâchée; nous en avons déduit les causes. Dans la cavalerie et l'artillerie, le soldat était plus occupé; ces causes avaient moins agi.

En général, si l'organisation des corps n'avait pas souffert d'une manière irréparable, la confiance était totalement perdue : la cour, l'état-major général avaient tout fait pour cela, et ne se donnaient aucun soin pour le réparer.

On voyait encore à Saint-Cloud M. de Polignac; il était près du Roi, malgré la proclamation qui était la condamnation évidente du fatal système de ce ministre : sa présence donnait donc une forte teinte de fausseté aux arrangemens qu'on venait de publier.

Si toute direction, si toute impulsion avaient manqué à Paris pendant les combats, on ne les retrouvait pas davantage à Saint-Cloud. Quatre généraux commandaient les troupes, qu'ils connaissaient peu,

quoique depuis plusieurs années ils en fussent nominativement les inspecteurs d'armes : le dauphin avait passé devant quelques bataillons ; mais quand un souverain n'a plus qu'un camp pour royaume, il faut qu'il connaisse la langue de ses sujets, qu'il soit soldat lui-même. Charles XII, Henri IV avaient été réduits à cette extrémité ; mais combien l'histoire offre-t-elle d'exemples de ce genre ?

Il y avait certainement à Saint-Cloud des généraux, notamment ceux qui avaient conduit les troupes dans Paris, dont les capacités, l'énergie et l'influence auraient pu être très-utiles ; mais ils n'étaient pas en position de remédier au mal.

Du reste, les troupes de la garde en masse pensaient que si elles avaient dû résister à une émeute populaire dont rien, dans les premiers momens et pendant que le combat était engagé, ne leur démontrait le motif ou le but, leur devoir n'était pas terminé aux barrières de Paris ; qu'une honte éternelle atteindrait ceux qui, par leur abandon, pourraient être la cause d'une insulte ou de quelque plus grand attentat encore envers la personne du Roi et des princes : elles étaient décidées à accomplir toutes leurs

obligations. Cette résolution ne pouvait être commandée ; c'était le résultat d'un sentiment individuel, et ceux qui y manquèrent auraient été désignés d'avance par leurs camarades : c'étaient des hommes sans moralité, sans conduite.

Ce qui ne put étonner que les courtisans, ce fut de voir les officiers qu'on avait cherché à perdre, à cause de leurs opinions constitutionnelles, être toujours, dans cette occasion, au-dessus des circonstances ; ils suppléèrent quelques chefs insuffisans : enfin, ils firent tout ce qui dépendait d'eux pour maintenir les principes militaires, dont ils restèrent pénétrés au milieu de cette dissolution générale.

Le 31, à l'aube du jour, les gens de service au château traversèrent le bivouac avec leur famille éplorée, demandant à passer le pont de Sèvres ; ils disaient qu'on les avait congédiés, que le roi était parti à trois heures et demie du matin, et qu'on ne savait pas où il se dirigeait.

Cette nouvelle, qui se répandit assez promptement, agit sur l'esprit des soldats ; ils se calmèrent quand ils furent convaincus que le dauphin était resté, et quand ils le virent lui-même venir visiter les positions qu'ils

occupaient. Nous pensons que les intentions de ce prince étaient de rester à Saint-Cloud jusqu'à deux heures.

Les malless-poste de la Bretagne arrivèrent à Sèvres entre cinq et six heures du matin; on les fit rétrograder, la communication devant être interceptée jusqu'au départ des troupes. Celle de Nantes contenait un officier qui insista beaucoup pour pouvoir se rendre à Paris. Il fit voir une passe du général qui commandait à Versailles; il disait aussi être chargé par ce général d'une lettre de la plus grande importance, et qu'il devait lui-même remettre à Paris. Comme ce général ne pouvait point de Versailles donner des ordres à Sèvres et à Saint-Cloud, où était encore le grand quartier-général, ce colonel n'obtint point le passage. Si, comme le confirmèrent les journaux, ce message pour Paris n'était relatif qu'aux intérêts que s'y ménageait le général, cette circonstance de la lettre n'aurait pas été trop mal interprétée par les soldats, puisque tous crurent que ce général, qui fut même plus loin investi du commandement de toute la garde, avait fait son adhésion au gouvernement provisoire dès le 30 juillet.

Pendant la matinée, les hauteurs qui dominent Sèvres, les jardins, les terrasses de Bellevue et la route d'Issy, commencèrent à se garnir d'hommes du peuple en armes. Ils se mirent à tirer sur le poste de la garde qui occupait la route d'Issy. La garde fut très-long-temps sans y répondre; ils s'approchèrent alors davantage, et un soldat de ce poste fut blessé. Mais après quelques coups de fusils du poste, le feu cessa de part et d'autre.

Les avenues des ponts de Saint-Cloud et de Sèvres étaient gardées par de l'infanterie et de l'artillerie; on ne pouvait certainement avoir aucune inquiétude pour ces passages de la rivière, et quoique la route de Sèvres à Versailles fût déjà observée par les rassemblemens dont nous venons de parler, on n'avait rien à craindre non plus pour la communication avec cette ville; il restait, si on ne voulait pas être obligé de débarrasser cette route de quelques tirailleurs, le chemin de Saint-Cloud à Ville-d'Avray, qui suffisait dans cette circonstance.

Tel était l'état des choses; on commençait à faire les apprêts du mouvement sur Versailles, lorsqu'une partie des troupes de Parisiens qui avaient couché au

pont de Grenelle parut sur les routes du Point-du-Jour au pont de Saint-Cloud. Ils se réunirent à Boulogne avec les habitans de ce village, et une autre partie sur la route du Point-du-Jour au pont de Sèvres. Il en arrivait en même temps d'autres de Vaugirard qui renforcèrent le rassemblement de Bellevue.

Dans ce moment, le capitaine qui commandait à l'avant du pont de Sèvres, qui le matin avait paru avoir des craintes pour la sûreté de son poste, craintes qui n'avaient pu être partagées par les chefs, abandonna cette position avec une partie de ses soldats (1), et se dirigea au-devant des Parisiens. Cette défection entraîna une pièce de canon, laquelle fut amenée par un maréchal-des-logis d'artillerie (2).

La défection du capitaine et d'une partie des hom-

(1) Dans le rapport de cet événement pénible pour le corps auquel appartenait ce détachement et l'officier, on indiquait que ce capitaine était Suisse, mais qu'il servait dans un corps français, parce que son canton avait fait partie autrefois du territoire de la France.

(2) Nous avons entendu parler des pièces prises à la garde pendant les événemens de Paris. D'après les rapports de l'artillerie, il n'y aurait que cette pièce de perdue; car on ne peut compter non plus comme pièce prise un canon de 16 pour l'instruction, qui fut laissé à l'Ecole-Militaire. D'ailleurs, cette pièce n'était pas approvisionnée.

mes qu'il commandait dans une partie aussi essentielle, à l'instant où les Parisiens y arrivaient, pouvait engager une affaire, et on voulait l'éviter.

Les troupes de Sèvres et Saint-Cloud ayant commencé leur mouvement sur Versailles, on avait à craindre que l'arrivée des déserteurs et de la pièce de canon ne donnât une fausse opinion de la résolution du reste aux Parisiens, qui ne manquèrent pas de faire retourner la pièce vers le pont.

On fit porter un bataillon en masse sur ce pont avec deux pièces, et on envoya dire aux Parisiens que la garde ne tirerait que si elle était attaquée. Ils convinrent de ne commettre aucune hostilité jusqu'à l'évacuation de St-Cloud et de Sèvres, qui s'effectuait. Alors les bataillons continuèrent leur mouvement; et, précédés de l'artillerie, rentrèrent dans le parc par l'avenue de Breteuil.

On avait laissé un bataillon suisse et un détachement de lanciers près la grille de Breteuil pour faire l'arrière-garde. Quelques minutes après que la garde fut rentrée dans le parc, le peuple de Sèvres, augmenté d'étrangers qui s'y étaient introduits et qui regardaient défilier les troupes, se rapprocha des Suisses, et les en-

toura. Ceux-ci, enveloppés par la foule, qu'ils n'avaient pas eu la précaution d'écarter, perdirent la tête; une partie jeta ses armes et chercha à fuir; les lanciers se mirent au trot pour les dégager, et poussèrent cette charge jusque sur la place; la foule s'écarta. Il y eut quelques coups de fusils tirés par le peuple, et le lieutenant-colonel des cuirassiers fut blessé.

Mais peu de Suisses se rallièrent; les officiers eux-mêmes ne le tentèrent pas; il rentra cependant dans le parc une soixantaine de soldats et de sous-officiers avec le chef de ce bataillon, et le reste se dispersa.

Cette troupe était tout à fait démoralisée par la fuite du Louvre, tant il est vrai que la valeur des soldats dépend souvent de ceux qui les commandent; on avait vu, le même jour du 29 juillet, une poignée de recrues de cette nation se faire jour sous les ordres d'un brave et vieil officier, et sortir d'une porte incendiée par laquelle les Parisiens voulaient entrer dans leur caserne.

L'humanité autant que la raison prescrivaient de ne plus avoir de combats, mais on voit que toutes les précautions qu'on avait prises pour cela furent au moment d'échouer.

La retraite de Saint-Cloud s'effectua sans accident. On fit passer les fourgons de la cour et l'artillerie par Ville-d'Avray, que les troupes suivirent aussi. Une compagnie de voltigeurs contint les Parisiens pendant le temps que les voitures mirent à monter la côte.

La garde traversa Versailles, où le drapeau tricolore était arboré, et la garde nationale faisait le service conjointement avec la garde royale, comme nous l'avons dit. Les troupes arrivèrent de Saint-Cloud et de Sèvres, prirent position dans le parc de Trianon. Le 4<sup>e</sup> régiment, qui arrivait de Caen par Saint-Germain, fut rangé sur la place royale.

Le général qui commandait à Versailles fit dire aux postes fournis par le dépôt de ce régiment de rentrer à leur corps; soit que cet ordre ait été mal transmis, soit qu'il fût mal conçu, on ne prescrivait pas à la garde d'attendre d'être relevée par la garde nationale, qui de son côté ne reçut aucun ordre à cet égard, de manière que la grille de l'avenue de Paris restait sans garde. Une certaine quantité d'individus de Sèvres et des environs mêlés à des Parisiens, tout cela sans chef, s'y présentèrent et s'y établirent; de

là ils se disposaient à entrer dans Versailles. On en fut prevenu; les troupes de la place royale prirent les armes; le général se porta à l'avenue de Paris; ceux qui s'y étaient établis firent mine de l'attaquer, mais un officier s'avança, et parvint à leur faire entendre qu'il y aurait plus que de la folie à eux de vouloir passer outre; en se retirant, un des leurs tira cependant un coup de pistolet à l'officier qui était venu pour parlementer, mais il le manqua. On plaça une garde à cette porte, et cet incident n'eut pas d'autre suite.

Une heure après les troupes, on vit arriver madame la dauphine de son voyage à Vichy. Cette princesse n'apprit les évènements qu'aux portes de Paris; les dépêches qui les lui annonçaient avaient été interceptées.

A ces nouvelles elle quitta ses équipages, et se servit de diverses voitures pour se rendre à Saint-Cloud, qu'elle dut encore éviter à cause de notre retraite, pour rejoindre sa famille à Trianon.

M. de Polignac passa encore la journée à Trianon, mais il paraît que ce fut à cet endroit qu'il se sépara du Roi.

L'embarras pour certains courtisans qui avaient suivi le Roi jusque-là, avait été de trouver quelque prétexte honnête pour s'éloigner, et de pouvoir le faire avec sécurité. Plusieurs allèrent à Versailles attendre le moment de retourner à Paris ou dans leurs terres.

Le Roi partit avec sa famille, dans la soirée, pour Rambouillet, et le dauphin resta encore à Trianon. Il fit distribuer aux soldats qui étaient campés près du pavillon, tout ce qui restait de comestibles et de vin. C'était une faible ressource pour huit à dix mille hommes. Quelques chefs de corps parvinrent cependant à faire acheter des vivres à Versailles pour leurs troupes.

A huit heures un quart du soir, les troupes se mirent en marche dans la direction de Trappes. Le 5<sup>e</sup> léger, qui était venu jusque-là, ne suivit pas le mouvement, il resta pour retourner à Paris.

Au départ des troupes de la garde, on fit l'appel; il y eut des manquans; ce furent surtout des sous-officiers qui étaient dépositaires d'argent à leur compagnie. Ces corps n'avaient ni caisse, ni officier comptable; tout était resté dans leur caserne, la solde n'était pas à jour, on faisait le prêt avec quel-

ques à-comptes qu'on avait reçus sur la gratification promise par l'ordre du jour du 29. Ces sommes avaient été payées en billets de la Banque, on n'avait pu les échanger à Sèvres. On envoya à Versailles pour chercher à le faire. Plusieurs sous-officiers qui reçurent cette mission ne parurent plus. Les soldats furent encore suivis à Versailles par des individus qui, comme à Saint-Cloud, les sollicitaient vivement de revenir à Paris; on s'adressa même aux officiers, mais avec plus de circonspection.

On ne donna aucun ordre général pour la route; les troupes ignoraient le rang qu'elles devaient tenir dans les colonnes; les brigades, les régimens en prirent et en changèrent, selon le pas de celui qui les conduisait. La cavalerie suivait son allure, dépassait l'infanterie, faisait ses haltes à part; il en résulta beaucoup de fatigue et de désordre dans les rangs; cela semblait fait exprès pour donner l'occasion ou le prétexte aux soldats, qui tombaient de lassitude ou de sommeil, de rester en arrière. Bientôt les corps, les différentes armes marchèrent confusément; enfin, à minuit, on s'arrêta à Trappes, on s'établit tant bien que mal sur plusieurs lignes à droite et à gauche de

la route. Le dauphin et le lieutenant-général qui avait pris le commandement de la garde à Versailles, couchèrent dans une maison en arrière de ce village.

Le lendemain, 1<sup>er</sup> août, le prince continua sa route sur Rambouillet, et les troupes de la garde restèrent dans la position qu'ils avaient prise pendant la nuit.

Les démarches qui furent faites pour procurer des vivres aux troupes, même avec de l'argent comptant, ne purent avoir aucun résultat; le village ne pouvait réellement en fournir pour huit mille hommes environ qui y avaient été agglomérés. Les généraux présents cherchèrent vainement le lieutenant-général qui, depuis la veille, était censé commander la garde; on ne put le découvrir: il paraît qu'il était au pavillon des Clefs avec trois régimens de cavalerie.

Le désordre de cette marche de nuit, qui avait semblé plus que de la négligence de l'état-major-général, ne laissa pas que de décourager encore les soldats, et d'agir sur l'esprit de plusieurs officiers. Des imaginations actives voyaient le Roi parti non seulement de Rambouillet, mais de Chartres sur les routes de Tours ou d'Angers. Plusieurs ne purent

renoncer tout à fait à cette idée que lorsqu'ils furent arrivés à Rambouillet.

A onze heure on se mit en route sur un simple rappel, et quelques soldats qui s'étaient éloignés sans armes pour aller acheter du pain dans les hameaux des environs, retournant aux positions où ils avaient laissé leur bataillon, furent massacrés sur la grande route par des paysans. Il est à remarquer cependant que la garde par sa conduite n'avait pas provoqué de pareils actes : les propriétés, les biens de la campagne avaient été religieusement respectés ; les militaires avaient payé ce qu'on avait bien voulu leur vendre au prix souvent triple de sa valeur réelle. On avait fait prévenir les propriétaires des champs où les troupes avaient bivouaqué, qu'ils eussent à se présenter à Rambouillet, qu'ils y seraient indemnisés d'après leur propre estimation, et ils le furent effectivement des dégâts qu'avait pu occasionner ce campement momentané.

Les soldats assassinés n'étaient pas des Suisses, comme on le pourrait croire peut-être, mais bien des Français dont nous pourrions citer les régimens et les compagnies.

En arrivant près de Coignières, les colonnes de la garde virent passer le colonel du 15<sup>e</sup> léger, qui rapportait son drapeau au Roi. Charles X ne voulut pas recevoir ce drapeau : il avait aussi refusé celui du 50<sup>e</sup>.

L'infanterie de la garde prit position derrière les étangs du Peray. Il fut distribué à cette troupe une ration de pain, fournie en partie dans ce village, et le reste envoyé de Rambouillet, ainsi que la viande.

La maison militaire du Roi et les dragons de la garde étaient à Rambouillet ; on y dirigea aussi le 7<sup>e</sup> suisse.

L'artillerie était parquée à la Rue-Verte, hameau en arrière du Peray.

La cavalerie de la garde prit des positions entre les Essars et Saint-Hubert, et des cantonnemens dans les villages ou hameaux environnans. Vieilles-Eglises, etc., en reçurent.

C'est ce jour-là que fut définitivement prise la résolution du Roi et du dauphin d'abdiquer en faveur du duc de Bordeaux ; mais on fit seulement connaître aux troupes que M. le duc d'Orléans était lieutenant-général du royaume, et que les Chambres s'assembleraient le 3 août.

Ces notifications insignifiantes ou incomplètes produisaient l'effet contraire à celui qu'on se promettait. Les officiers et les soldats qui restaient présens à leurs drapeaux étaient bien convaincus de ce qu'ils avaient à faire; la cour ne le comprenait pas.

Les officiers, par dévouement ou par devoir; les soldats, par devoir et par attachement pour leur chef, étaient venus jusque là : tous, depuis leur sortie de Paris, sentaient que les évènements étaient tels, qu'il ne leur restait qu'à s'interposer entre la famille royale pendant les négociations qui devaient décider du sort de la France, et les populations qu'on pourrait soulever contre les Bourbons.

Ces conditions, la garde les avait acceptées; mais elle voyait aussi bien clairement que ce n'était plus à la force des armes à décider des questions politiques qui se traitaient à Paris.

Tous les régimens d'infanterie de la garde étaient réunis au Peray ou à Rambouillet, sauf le 5<sup>e</sup>, qui était à Rouen, et qui n'en bougea point. Les cadres de ces corps étaient beaucoup réduits, non seulement par les évènements de Paris, mais encore par toutes les causes que nous avons rapportées : celle qui avait le

plus agi, était la difficulté de faire vivre cette infanterie, qui'avait toujours été à peu près réunie.

La cavalerie, qui se rassembla aussi dans les environs du Peray et de Rambouillet, était bien loin d'avoir éprouvé les privations de l'infanterie. Les régimens avaient été cantonnés; ceux qui étaient à Paris avaient peu souffert : aussi cette arme était-elle à peu près intacte. Le 1<sup>er</sup> août soir, par exemple, il ne manquait pas un homme dans le régiment de dragons; les hussards, les chasseurs étaient dans un état aussi satisfaisant. Trois régimens de grosse cavalerie n'avaient fait, pour ainsi dire, qu'une marche; le quatrième de cette arme avait eu quelques pertes à Paris; mais il était, du reste, en ordre.

L'artillerie avait toutes ses batteries réunies et très-bien attelées, à l'exception de la pièce de Sèvres.

Les fourrages n'avaient point manqué; les chevaux n'avaient pas souffert; non plus que les hommes, dans ces deux armes.

Malgré cette situation, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2, trois régimens de la grosse cavalerie abandonnèrent leur position, et prirent par escadrons le chemin de leurs anciennes garnisons; dans la matinée suivante,

le 2<sup>e</sup> de grenadiers, qui restait à Rambouillet, partit en masse, après avoir rapporté son étendard chez le Roi.

La cavalerie légère mêlée avec la grosse cavalerie ne bougea point : cette différence de conduite est notable, et peut difficilement s'expliquer, surtout quand on réfléchit qu'à la taille près des soldats, les élémens de ces deux armes étaient en tout semblables. Nous ne chercherons point à découvrir les causes qui déterminèrent ces régimens, nous nous bornerons à ajouter que ceux qui étaient partis par escadrons, comme celui qui était parti en masse, rentrèrent dans le meilleur ordre dans leur garnison.

Le départ de cette division, dont une partie traversa l'infanterie, dut nécessairement étonner cette dernière.

Le dauphin vint au jour visiter les troupes du Peray, et se borna encore à passer devant le front des troupes, puis s'en retourna à Rambouillet. Il rencontra sur sa route le régiment de grenadiers qui s'en allait : cette troupe se forma en bataille pour rendre au prince les honneurs ordinaires, et continua son chemin quand il l'eut dépassée.

Le lieutenant-général qui commandait la garde alla à son tour visiter les régimens qui étaient au Peray. Il assembla les corps d'officiers, leur fit à chacun une allocution, les engagea à persévérer dans leur dévouement, et termina en leur disant que sa division de grosse cavalerie était partie. Dans un régiment, ayant appris que quelques officiers avaient paru désirer aller à Rambouillet, il donna l'ordre à toute cette infanterie de s'y rendre, et ne laissa au Peray qu'un régiment pour garder la position.

Ces troupes vinrent à Rambouillet, et furent établies dans les prairies près du parc, où un régiment suisse était déjà.

Les dragons, chasseurs, lanciers et hussards de la garde étaient dans le parc ; l'artillerie rentra aussi à Rambouillet.

Il paraît que ce mouvement de l'infanterie, qui s'était fait, comme on l'a vu, sans la participation du dauphin et du major-général, aurait déplu beaucoup, et que ce fut la cause ou le prétexte d'une vive altercation entre ce dernier et le lieutenant-général, qui en avait donné l'ordre.

Quoi qu'il en soit, celui-ci cessa toute fonction

dans la garde, et partit pour Paris. La faveur dont jouissait ce lieutenant-général, les bontés particulières dont il avait été l'objet pendant quinze ans, et plus encore ses protestations de dévouement qu'il renouvela en prenant congé du Roi, devraient avoir effacé les préventions du peuple, de soldats et d'officiers très-peu rassurés, par tout ce qu'ils avaient vu, sur les véritables dispositions de quelques généraux, depuis ces jours de calamités, pour la famille qu'ils entouraient de tant d'hommages.

A trois heures le maréchal Marmont, accompagné de son état-major, vint dans les bivouacs, et fit former les divisions par carrés en masse; il leur donna connaissance de l'abdication du Roi et du dauphin. La pièce dont il fit lecture est connue; nous ne la rapporterons pas: c'était une ampliation de la lettre de Charles X au lieutenant-général du royaume.

Les vivres furent mieux assurés à Rambouillet; les distributions furent portées aux troupes trop éloignées par les fourgons et attelages du Roi; et l'on se décida même à abattre les mérinos de la ferme, pour compléter les rations. L'intendant de la liste civile donna des à-comptes pour la solde, mais toujours en billets

de banque, qui offraient là, comme sur la route, les mêmes difficultés d'échange.

C'était tout ce qu'on pouvait faire; nous avons vu toutes les peines qu'on avait encore à se procurer cela. Les communes des environs, qui offraient quelques ressources, étaient encore assez éloignées; et l'action des autorités qui auraient pu être animées de quelque bonne volonté, était paralysée par la crainte. On offrait de payer comptant, et l'on payait ainsi en effet tout ce qui était apporté; mais cette certitude de paiement ne les engageait pas davantage à fournir les objets demandés.

Enfin, le service des vivres n'était pas assuré pour le 4; et nous ne croyons pas exagérer en disant que M. de la Bouillerie n'avait plus le soir la moindre somme: tant il avait été dépensé pour les troupes par ordre du Roi!

Plusieurs personnes de la maison du Roi et des princes quittèrent encore Rambouillet ce jour-là, les unes sans donner aucune excuse, d'autres sous divers prétextes; quelques-uns sous celui d'aller siéger aux Chambres dont ils étaient membres: mais enfin cette malheureuse famille n'avait plus autour d'elle que des

officiers et des soldats. Leçon qui devrait profiter aux princes que ce cortège de courtisans rassure sur leur puissance !

Les troupes gardèrent les mêmes positions que la veille : un régiment était toujours en avant sur la route du Peray, poussant ses avant-postes jusqu'à l'Obélisque, à la sortie de la forêt, derrière le village ; un escadron de gardes-du-corps y avait aussi été posté la veille.

Lorsque la garde eut quitté le Peray, des habitans de cette commune prirent les armes, et placèrent un piquet sur la route de Rambouillet : un M. Poque, venu de Paris, prit le commandement de ce rassemblement, du reste peu considérable. Il se présenta une ou deux fois, sous divers prétextes, au poste avancé de la garde ; on finit par le prier de s'abstenir de ses visites ; on le prévint même que, s'il revenait, on tirerait sur lui ; que ni la convenance ni la sûreté du poste ne comportaient ces rapports. Malgré cette défense, il vint encore, et cette fois accompagné d'un brigadier appartenant à un des régimens qui avaient quitté Rambouillet ; il se présentait en outre avec un drapeau tricolore. On lui fit signe, on lui

cria de ne pas avancer, il n'en tint compte ; le factionnaire de la garde, après avoir réitéré son avertissement, tira, et M. Poque fut grièvement blessé ; la vedette des gardes-du-corps courut arrêter le cuirassier. M. Poque fut transporté, avec tous les ménagemens que comportait sa situation, à Rambouillet, où tous les soins lui furent prodigués. On s'empressa aussi de vérifier ce fait ; et il fut prouvé à M. Poque qu'il n'y avait aucun tort de notre côté. Ordinairement les parlementaires, s'il réclamait ce titre, se présentent avec un trompette ; mais à défaut de trompette, avec un drapeau *blanc*, qui est le drapeau parlementaire de tous les peuples.

D'ailleurs, le factionnaire ne pouvait le reconnaître lui-même ; il fallait, dans tous les cas, que le chef du poste eût le temps d'arriver.

Cette circonstance a été encore présentée d'une manière inexacte dans le rapport de la commission centrale. Il y est dit : *M. Poque eut la mission périlleuse de faire rentrer au Trésor cette propriété nationale (les diamans de la couronne). M. Poque fut investi par le général (M. de La Fayette) et par nous, du droit de requérir toutes les autorités ci-*

*viles et militaires. Il lui était recommandé de s'emparer, même par force, des diamans de la couronne, mais en même temps, de protéger la retraite de la famille royale hors du royaume. Ce brave officier s'est acquitté de sa mission avec autant de dévouement que d'intelligence. Il était déjà parvenu à réunir un corps de gardes nationaux assez considérable près de Rambouillet. Il a été blessé grièvement, contre le droit des nations, dans le moment où il s'avançait en parlementaire.*

Cet évènement n'eût-il pas eu lieu, il était, comme on le voit, impossible que M. Poque parvint à remplir aucun des objets de sa mission; et, si elle était telle que la représente ce rapport, on s'était étrangement mépris sur la force des troupes qui étaient avec le Roi.

On ne cessait de prendre toutes les précautions possibles pour prévenir non seulement des affaires générales, mais les plus légers engagements partiels. On fut affligé de l'accident que M. Poque s'était attiré par entêtement ou par ignorance. Dans le premier cas, c'était une insulte pour la garde; mais elle aimait mieux croire que M. Poque, qui probablement

n'est pas militaire, ne connaissait pas un usage qui n'a jamais d'exception.

Nous nous sommes étendu un peu sur cette circonstance, où fut tiré le dernier coup de fusil. On remarquera que la première scène, comme la dernière de ce grand drame, ont toujours été provoquées par nos adversaires.

Mais revenons aux évènements généraux. On savait que les dernières propositions de Charles X ne seraient pas mieux accueillies que les premières. On voyait que le sort de la dynastie serait réglé par les Chambres. Peu de personnes dans la garde pouvaient croire qu'elles lui fussent favorables.

On savait aussi que Charles X, en attendant une réponse à son message, avait refusé d'admettre les personnes envoyées par la commission provisoire pour lui servir de sauve-garde, soin tout au moins superflu tant qu'il était entouré de ses troupes.

Mais on ignorait de quelle manière la cour prendrait la réponse attendue de Paris. De là, quelques craintes d'une retraite sur la Vendée; si elle avait eu lieu dans cette direction, la garde, qui n'admit jamais l'idée d'une guerre civile, n'aurait pas passé

la Loire. Nous ne pensons pas que cette détermination de la garde ait eu de l'influence sur ce qui fut fait, mais les dispositions unanimes des officiers et des soldats furent hautement exprimées.

Si à la cour on avait été long-temps dans l'erreur sur le véritable esprit de la France, nous devons faire remarquer que dans ce moment d'un succès inoui, on se trompait étrangement à Paris sur le nombre et les sentimens des troupes de la garde qui restaient encore près de Charles X, lorsqu'on fit partir, en fiacres et en voitures de toute espèce, six ou sept mille individus pour venir les disperser.

Il restait à Rambouillet, le 3 août, les cadres de vingt bataillons de la garde, réduits il est vrai, mais présentant un effectif de. . . . . 5500 hommes.

La division de cavalerie légère à peu près intacte (4 régimens, 20 escadrons). . . . . 2000

Maison militaire : cavalerie, infanterie. . . . . 1300

Total. . . . . 8800 hommes.

Il y avait sept batteries attelées, 42 pièces.  
Ces troupes, qui étaient venues jusque-là tout en

repoussant l'idée de la guerre civile, étaient plus résolues que jamais de périr jusqu'au dernier homme, plutôt que de ne pas remplir honorablement jusqu'à la fin leurs obligations vis-à-vis de la famille qu'elles avaient servie dans des temps plus prospères.

Nous croyons que c'est ici le lieu de présenter encore quelques observations sur le personnel de cette garde, à laquelle il serait difficile, du reste, de disputer son excellente organisation, et le degré d'instruction où elle était parvenue. Ces corps étaient commandés par des officiers dont la majorité servait depuis long-temps; les officiers supérieurs, et presque tous les capitaines, avaient fait les guerres de l'Empire; le plus ancien chef de bataillon, par exemple, était entré au service comme volontaire, en 1792, et avait servi sans interruption. Le dernier officier de ce grade était chef de bataillon de 1812 ou 1813; le plus ancien capitaine avait fait la campagne d'Egypte. La plupart des officiers de ce grade dataient leur brevet de 1810, 1812, 1814, etc. Les lieutenans et sous-lieutenans sortaient aussi de la ligne ou de sous-officiers des corps de la garde: beaucoup avaient fait la guerre.

Les officiers entraient dans la garde sur la présentation des inspecteurs-généraux de la ligne, qui portaient toujours les officiers les plus méritans par leurs services et leur conduite.

Les sous-officiers étaient, en général, très-anciens de service; beaucoup venaient de l'ex-garde impériale. Les soldats étaient choisis par les inspecteurs-généraux dans les compagnies d'élite de la ligne, et parmi les sous-officiers qui désiraient passer dans la garde. Il y avait un huitième environ de l'effectif rempli par les engagements volontaires. On était fort difficile pour cette admission; ceux-là étaient soldats de seconde classe, avec une solde inférieure.

Pour les officiers, le passage dans la garde équivalait à un tour d'avancement. Ainsi, le rang supérieur qu'ils avaient sur ceux de la ligne était conforme aux lois établies, et en harmonie avec la Charte. Les ordonnances qui avaient rapport à la garde avaient été rendues sous le ministère du maréchal Gouvion Saint-Cyr, et étaient datées de 1818 et 1819. On voit que l'avancement que les officiers obtenaient en entrant dans la garde n'était pas un privilège, mais bien un droit acquis, en raison de leur service.

Si nous croyions nécessaire de répondre aux reproches d'émigration, etc., adressés aux officiers de ces corps par des personnes sans doute peu instruites, nous les renverrions à l'*Annuaire militaire*: elles y verraient que si les régimens, à leur formation en 1815, présentaient quelques officiers de cette première catégorie, ils s'étaient tellement renouvelés depuis cette époque, qu'on n'y voyait plus figurer, en 1830, quarante des officiers qui y entrèrent en 1815 ou 1816; et l'on se tromperait encore étrangement, si l'on pouvait croire que, même dans ces années, il s'y trouvât beaucoup d'officiers qui avaient servi dans l'émigration.

Quelques individus, dans la garde comme ailleurs, avaient peut-être sacrifié à la vanité de la particule; mais cette manie fut de tous les temps, de tous les pays, et même de tous les partis. Depuis Jérôme de Prague jusqu'à feu le général Guillaume de Vaudoncourt, on a vu des personnes inféoder à leur nom celui du lieu de leur naissance.

Mais laissons les catégories, toujours injustes, sinon absurdes.

Voilà les élémens qui composaient cette garde qu'on

représente comme *fuyant, glacée de terreur, à l'aspect de.....* sept à huit mille hommes, pleins d'enthousiasme sans doute, remplis de courage (ils étaient Français), mais sans organisation et mal armés. Les troupes qui venaient de combattre étaient françaises aussi; et, tout en déplorant leur position, celles qui s'étaient battues à Paris n'avaient pas montré que la crainte entrât pour beaucoup dans leurs sentimens. Il y avait à Rambouillet, comme on l'a vu, trois mille cavaliers supérieurement montés, et quarante-deux pièces de campagne.

A présent, veut-on savoir ce que pensèrent réellement ces troupes, quand elles surent qu'on avait envoyé des Parisiens à Rambouillet? Elles imaginèrent que le gouvernement provisoire, ne sachant comment se débarrasser de beaucoup d'individus auxquels les évènements avaient mis les armes à la main, saisissait ce moyen pour les faire sortir de Paris, espérant qu'il en reviendrait peu.

Mais il paraîtrait, d'après le rapport de la commission, que c'était bien sérieusement, et sans arrière-pensée, qu'on avait envoyé ces sept à huit mille hommes. Eussent-ils été dix mille, ce que nous ne croyons

pas, en arrivant à Coignières, ou même plus nombreux encore, que pouvait cette cohue? il y avait une différence énorme entre les positions de Rambouillet, les troupes qui les occupaient, et les rues du quartier des Halles, à Paris, où l'on avait si sottement engagé quinze cents hommes. Ici, toutes les armes de la garde pouvaient être utilisées; mais, heureusement, soit prudence de la part de ceux qui commandaient les Parisiens, ou retard dans leur marche, ils n'arrivèrent pas à Rambouillet lorsque nous y étions encore.

Vers neuf heures du soir, les envoyés du gouvernement provisoire furent reçus par Charles X: leur but était de le déterminer à partir pour Cherbourg. Nous tenons d'une personne digne de foi qu'avant de se décider, le Roi voulut entretenir en particulier un des commissaires, et l'interpella, sur sa parole d'honneur, de lui dire si effectivement *quatre-vingt mille Parisiens* étaient en marche sur Rambouillet; que celui-ci, embarrassé, avait répondu: « Sire, je ne les ai pas comptés; mais il y en a beaucoup. — « Enfin, croyez-vous qu'il y en ait quatre-vingt mille? « — J'ai l'honneur de répondre à Votre Majesté que

« Je ne les ai pas comptés; mais il y en a beaucoup....  
 « Ils peuvent être ce nombre. »

A la suite de cette conversation, Charles X aurait fait rentrer toute la députation, et lui aurait dit qu'il était décidé à accepter l'itinéraire proposé, et qu'il allait donner l'ordre du départ. En effet, le Roi et sa famille partirent de suite pour Maintenon, où ils allèrent coucher au château de M. Just de Noailles.

A dix heures, on fit lever les soldats de leurs baraques; on fit sonner à cheval, et les troupes se placèrent, selon les ordres du major-général: la cavalerie et l'artillerie de réserve, vers le château, de manière à déboucher sur la grande route de Rambouillet à Maintenon; l'infanterie se forma en colonne en masse sur la route de Paris, et dans la grande avenue du parc qui y fait face: elle devait se mettre en marche, quand on la ferait prévenir que l'artillerie et la cavalerie auraient pris leur distance de colonne en route; elle devait suivre les avenues du parc, et aller rejoindre la route de Maintenon, sans passer par Rambouillet. Le régiment de la garde et l'escadron de gardes-du-corps qui étaient sur la route de Paris, reçurent l'ordre de rentrer à leur division.

L'ordre de marche était en colonne renversée, la gauche en tête, pour être à même de se déployer si cela devenait nécessaire.

A onze heures environ, l'infanterie et les pelotons de gardes-du-corps, qui faisaient l'arrière-garde, se mirent en route.

Nous ignorons à quelle heure les Parisiens arrivèrent; mais nous pouvons assurer, d'après nos propres observations, ayant eu à remplir une mission qui nous fit rester avec le dernier peloton, qu'au départ de cette dernière troupe rien n'annonçait l'arrivée de la colonne parisienne. Nous remarquâmes seulement quelques bourgeois qui observaient nos mouvemens, mais avec une certaine circonspection. Étaient-ce des habitans de Rambouillet ou des affidés envoyés de Coignières?

Si on était loin dans la garde d'appréhender une attaque, nous ne sommes pas fâché que leurs rapports aient pu détourner ceux qui les envoyaient d'une poursuite qui ne pouvait que leur être bien fatale.

On laissa à Rambouillet les voitures de la cour qui furent jugées superflues pour le voyage de Charles X; sa suite, comme celle des princes, était si réduite,

que les princesses n'avaient plus une seule de leurs femmes : la domesticité imitait les courtisans. Les cinq pompeux services de la maison civile n'étaient plus représentés, pas même celui du grand-aumônier (1).

Après une heure de marche, hors des défilés que forme la route, la cavalerie et l'artillerie se mirent en bataille. On fit halte pendant une demi-heure, puis on continua la marche. Un peu avant d'arriver à Epernon, un individu, monté sur un cheval de poste, et précédé par un postillon, demanda à traverser la colonne des troupes; il se disait porteur d'un sauf-conduit pour les Suisses. On l'envoya au maréchal, qui était à la tête : il put mieux encore remplir le but de sa mission, qu'on supposa être d'ob-

---

(1) Nous serions injuste d'oublier cependant un des officiers des cérémonies dont les fonctions ne pouvaient guère être utilisées par un roi déchu. Un héraut d'armes suivait depuis Saint-Cloud : c'était un vieux soldat des armées de la république et de l'empire, le lieutenant colonel Laine. Ce dernier représentant des Mont-Joie-Saint-Denis de l'ancienne France avait commencé sa carrière par la guerre contre les Vendéens; mais son dévouement dans cette dernière circonstance ne fut pas, malheureusement pour lui, mise à une longue épreuve. On lui avait procuré un cheval de troupe qui se trouva être fort rétif; il se cabra à peu de distance de Rambouillet, et en s'abattant il tua son cavalier.

server nos forces; car le prétexte avoué de sa mission parut plus ridicule qu'impertinent.

Les habitans des villages et hameaux qui bordent la route, et de ceux que nous traversions, étaient restés levés; ils regardaient avec un singulier étonnement ce nombreux passage de troupes.

Au-delà d'Epernon, on fit encore une halte d'une demi-heure : enfin, vers six heures, on arriva à Maintenon. La garde traversa cet endroit et prit la route de Dreux, où elle s'arrêta en arrière du village de Pierre. On fit former les faisceaux à l'infanterie, et dans la cavalerie on donna l'avoine aux chevaux, comptant partir bientôt pour Dreux.

Mais les commissaires du gouvernement provisoire ayant été demander au Roi qu'il se séparât de sa garde, et qu'il continuât sa route sous leur sauvegarde, après quelques difficultés Charles X y consentit, et toutefois obtint que les gardes-du-corps et une section d'artillerie l'accompagneraient encore.

Après cet arrangement, il fit écrire l'ordre du jour suivant :

« Aussitôt après le départ du Roi, tous les régimens d'infanterie de la garde et de la gendarmerie

« se mettront en marche sur Chartres, où ils rece-  
 « vront tous les vivres qui leur seront nécessaires.  
 « MM. les chefs de corps, après avoir rassemblé leurs  
 « régimens, leur déclareront que Sa Majesté se voit,  
 « avec la plus vive douleur, obligée de se séparer  
 « d'eux ; qu'elle les charge de leur témoigner sa sa-  
 « tisfaction, et qu'elle conservera toujours le souvenir  
 « de leur belle conduite, de leur dévouement à sup-  
 « porter les fatigues et les privations dont elles ont  
 « été accablées pendant ces circonstances malheureu-  
 « ses. Le Roi transmet pour la dernière fois ses ordres  
 « aux braves troupes de sa garde qui l'ont accompa-  
 « gné, c'est de se rendre à Paris, où elles feront leur  
 « soumission au lieutenant-général du royaume, qui  
 « a pris toutes les mesures pour leur sûreté et leur  
 « bien-être à venir. »

Maintenon, le 4 août.

*Pour ampliation,*

Le chef d'état-major-général, etc.

A dix heures, Charles X quitta le château de M. de Noailles. La garde prit les armes, et se forma en bataille sur les bords de la route, pour rendre les der-

niers honneurs à cette famille malheureuse, qu'elle servait depuis seize ans.

Ce dernier adieu de soldats, qui ne pouvaient retenir leurs larmes, est probablement le plus sincère hommage que ces princes reçurent jamais ; et s'ils ont commis des fautes, de si grandes et si imprévues infortunes ne pouvaient cependant trouver les cœurs insensibles, surtout chez une nation dont l'amour pour ses rois avait été si long-temps une sorte de passion, et, de nos jours même, avait encore éclaté par des transports presque unanimes.

M<sup>me</sup> la duchesse de Berri, ayant dans sa voiture M<sup>me</sup> de Gontaut et ses enfans, précédait M<sup>me</sup> la dauphine, que son mari escortait à cheval.

Venait ensuite Charles X, suivi par les commissaire du gouvernement, puis quelques voitures de suite et fourgons. On avait effacé les armoiries des voitures, même de celles du Roi.

Le duc de Raguse était à la portière de Charles X. Les gardes-du-corps et les dragons de la garde, qui allèrent encore jusqu'à Dreux, précédaient et suivaient ce triste cortège, qui passa très-lentement devant les rangs. Les princesses en larmes faisaient

leurs adieux aux officiers et aux soldats. M<sup>me</sup> la dauphine dit à plusieurs officiers supérieurs : *Croyez-bien, messieurs, oh! croyez-bien que je n'ai été pour rien dans ce qui s'est fait.*

Le duc de Bordeaux et sa sœur saluaient tristement; ils semblaient n'être pas exempts des peines morales, qui rarement atteignent l'enfance.

Charles X abattu, et des larmes dans les yeux, rendait le salut à ces drapeaux qui allaient cesser d'être les couleurs des troupes qu'il voyait pour la dernière fois.

Là, finissaient toutes les obligations qui liaient la garde aux Bourbons. Elle les avait accomplies comme elle le devait, et comme elle se l'était promis, en se disant : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

---

APRÈS le passage de Charles X, on fit des dispositions pour le départ des troupes; les rangs se trouvèrent dégarnis de beaucoup de sous-officiers et de soldats, qui étaient partis de suite après la lecture de l'ordre du jour. Tous les efforts humains n'auraient

pu, dans ce moment, arrêter ceux qui s'éloignaient. Les anciens officiers s'affligeaient de ce qu'ils regardent comme une maladie morale de l'armée; ils prétendaient que les évènements de 1814 et 1815 avaient produit des effets semblables dans les corps; ils virent avec peine que ces époques avaient laissé une tradition.

Le 5, le général baron Gérard transmit à Chartres les ordres de route aux divers régimens de la garde qui durent rentrer dans leur garnison. Ils y ont été licenciés, conformément à l'ordonnance du Roi Louis-Philippe I<sup>er</sup>, en date du 11 août. Nous ne pouvons nous empêcher de dire que cette ordonnance, en faisant perdre l'ancienneté des grades, blesse des droits acquis, et que son exécution, dans quelques autres cas, est contraire à la loi du 10 mars. Mais les militaires qui composaient la garde comprirent la nécessité des circonstances; ils surent s'y soumettre.

FIN.

POST-SCRIPTUM.

PENDANT que nous essayons de raconter la part que prit la garde aux derniers évènements en France, une révolution qui se fait dans un pays voisin, à l'imitation de la nôtre, montre la distinction qu'il y avait entre cette troupe et celle du royaume des Pays-Bas.

Dans quelle circonstance les militaires de l'ex-garde ont-ils tiré sans avoir été provoqués d'abord par le feu de leurs adversaires ou par des attaques d'un autre genre? Ont-ils, pour se défendre de celles-ci, essayé de forcer des portes? ont-ils usé de toute leur adresse et de l'instruction qu'on ne leur contestera pas, pour tirer sur des groupes où étaient souvent mêlées des personnes sans armes? Si quelquefois des individus, se disant non combattans, ont été atteints dans ces malheureuses affaires, on ne peut y voir qu'une suite inévitable du désordre que présentaient les attaques tumultueuses du peuple. Mais dans quel lieu a-t-on vu achever ou mutiler des blessés, des prisonniers? Bien au contraire, les officiers de santé qui se trouvaient avec les troupes pensaient également peuple et soldats.

A l'Hôtel-de-Ville, toutes les maisons de la place

étaient garnies d'une foule de combattans; ils y restèrent douze heures: les a-t-on troublés dans ces positions, qui avaient fini par leur servir seulement de refuge? non, certes; on a favorisé leur évasion.

Si enfin quelques faits de ce genre ont pu réellement être reprochés à des militaires de la garde, ce qui n'est point parvenu cependant à notre connaissance, des exceptions aussi rares ne feraient que mieux ressortir la conduite de cette troupe, à laquelle, nous en sommes persuadé, on rendra toute la justice qu'elle mérite, dès que nous serons un peu plus éloignés des évènements.

Il ne nous appartenait pas de relever l'in vraisemblance d'une foule de détails erronés qu'on a publiés sur ces évènements, et qu'on ne cesse de reproduire sous toutes les formes possibles; le bon sens du public finira par en faire justice.

Mais dans les renseignemens que nous avons cherché à nous procurer, il en est un qui répond à bien des erreurs. Le nombre des tués ou blessés des troupes de l'ex-garde, gendarmerie, etc., ne s'élève pas à 375 militaires de tous grades, et dont les morts ne forment qu'un cinquième.

Les Suisses figurent pour le quart environ du nombre total; ce qui se rapporte encore à leur effectif, comparé à celui des autres troupes engagées.

Les pertes de la cavalerie ont été insignifiantes; celles de la gendarmerie encore moindres.

Ce nombre de 375, que nous portons ici, est encore plus fort que celui qui ressortirait des contrôles des régimens; mais ces contrôles présentent quelques hommes dont on ne connaît pas bien la dernière mutation, et nous les comprenons dans les pertes.

Nous n'avons aucun renseignement qui établisse d'une manière approximative les pertes du peuple; mais nous pensons que, lorsque la commission des récompenses fera connaître son travail, il en résultera que le nombre des victimes de ces journées a été au moins triplé par la renommée.

On verra nécessairement aussi, à la suite d'un travail consciencieux, que les bulletins populaires, comme les autres, sont des documens historiques qu'il ne faut admettre qu'avec la plus grande précaution. Par exemple, ces pauvres Suisses! tout le monde en a tué; et si on voulait compter ce qu'il en a dû succomber, non seulement le nombre de 85 à 90, qui est leur perte réelle, ne suffirait pas, mais il se trouverait que tous ceux qui prirent part aux journées de juillet auraient été tués au moins une fois et demie.

Nos lecteurs seront nécessairement surpris de l'énorme différence qu'il y a entre le nombre des blessés et tués de la garde et celui que présentent les autres écrits qui ont paru jusqu'à ce jour sur ces événemens. Si nous nous étions attaché au détail des faits, la différence n'eût pas été moins grande; nous en jugeons par un ouvrage qui nous tombe pour la

première fois sous la main : c'est l'*Histoire de la révolution de 1830*, par M. Rossignol, etc., ouvrage dédié au Roi.

A la page 301, nous voyons que M. Paul Caffé, chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu, pansa et sauva de la fureur du peuple *un officier et quinze grenadiers de la garde royale, tous blessés; dix autres étaient morts*, et n'avaient plus besoin de ses soins; et tout cela pour avoir négligé l'avis de M. Caffé, qui aurait prévenu l'officier qu'en arrivant à l'Hôtel-de-Ville, lui et les siens seraient massacrés. *Mais le malheureux officier aurait vécu encore une demi-heure, et assez pour remercier plus d'une fois son jeune et intrépide libérateur, et lui demander pardon d'avoir négligé ses conseils.*

Cette circonstance, qu'on aura peine à reconnaître, se rapporte à la patrouille des quinze hommes envoyés par le maréchal à l'Hôtel-de-Ville. On sait qu'un homme seulement fut tué, mais que ce détachement ni l'officier ne tombèrent dans les mains du peuple. Ils ne reçurent pas davantage les soins du sieur Caffé. Enfin, les trois hommes blessés furent conduits à l'hôpital du Gros-Caillon; là seulement ils furent pansés, et l'officier et ses hommes furent promptement guéris. Le lieutenant qu'on fait mourir se porte très-bien actuellement. Nous croyons du reste inutile, après ces renseignemens, de le nommer.

Nous ajouterons seulement qu'il n'y a de vrai,

dans ce récit, que l'avis donné par M. Caffé; car l'officier nous dit lui-même qu'un bourgeois l'avait averti que l'Hôtel-de-Ville était occupé par le peuple, mais qu'il avait suivi ses ordres, qui étaient positifs.

Il nous eût été facile de signaler bien d'autres erreurs et exagérations dans toutes les relations qui ont paru sur ces évènements, où la vérité a été si étrangement défigurée.

## DIX JOURS

DE 1830.



## OUVRAGES

*Qui se trouvent chez le même libraire*

LETTRES VENDÉENNES, par M. de vicomte Walsh, 4 <sup>e</sup> édition. 2 vol in-8.....	12 fr.
Le même ouvrage. 3 vol in-12.....	8
SUITE AUX LETTRES VENDÉENNES, par le même auteur, 1 vol. in-8.....	7
Le même ouvrage. 2 vol. in-12.....	5
LE FRATRICIDE, ou Gilles de Bretagne, par le même. 3 vol. in-12.....	7 50 c.
LETTRES SUR L'ANGLETERRE, ou Voyage dans la Grande-Bretagne en 1829; par le même. 1 vol. in-8 avec 6 figures.	7 50
VIE DE ST.-VINCENT DE PAUL, par M. Capéfigue. 1 vol. in-8.....	5
Le même ouvrage sur papier vélin.....	10
HISTOIRE DES EMIGRÉS FRANÇAIS, depuis 1789 jusqu'en 1829, par M. Antoine de St.-Gervais. 3 vol. in-8.....	15

*Sous presse nouvelle édition de la*

RELATION des événements arrivés à Martin, laboureur à Gardon en Baucé, en 1816, en 1821 et en 1830. 1 vol. in-8.....	2
Et par la poste.....	2 50

*Tous les exemplaires des Dix jours de 1830 doivent être revêtus de ma griffe, je poursuivrai les contrefacteurs suivant la rigueur des lois.*



Imprimerie d'A. PIIAN DELAFOREST, rue des Noyers, n° 37.

F3 B27-2

# DIX JOURS

## DE 1830,

### SOUVENIRS DE LA DERNIÈRE RÉVOLUTION;

PAR A. S..., OFFICIER D'INFANTERIE

de

L'EX-GARDE ROYALE.



PARIS,

L.-F. HIVERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
QUAI DES AUGUSTINS, N° 55.

Décembre 1830.



---

## AVANT-PROPOS.

EN retraçant les faits dont j'ai été témoin pendant les derniers jours du règne de Charles X, je ne prétends pas même ébaucher des Mémoires. Le hasard m'ayant placé près de plusieurs chefs militaires pendant le combat, ayant suivi le gouvernement royal jusqu'à sa dissolution complète à Rambouillet, je puis, en recueillant mes souvenirs, raconter ce que nous avons vu et éprouvé pendant cette agonie de six jours de la monarchie. Peut-être fournirai-je ainsi des matériaux à l'historien qui, voulant puiser à toutes les sources, saura se placer en dehors du prestige dont des écrivains contemporains et passionnés ne peuvent manquer d'environner ce que l'on est aujourd'hui convenu d'appeler la glorieuse semaine et les immortelles journées.

Sans doute la postérité la plus reculée redira comment, en trois jours, s'est écroulé le beau trône de France, et le souvenir de cette catastrophe sera immortel. Mais à côté de tous ces éloges pompeux, qu'il nous soit au moins permis d'exposer les faits sous un autre point de vue, et de dire notre opinion sur les acteurs passifs de ces combats si vantés.

Sous-lieutenant dans la Garde, je n'y étais entré qu'après quatre ans de service dans un régiment d'infanterie de ligne. La Garde, corps d'élite, n'était pas, ainsi que beaucoup de personnes mal instruites l'ont cru, un corps privilégié : car, sans opposer en sa faveur l'existence dans les régimens de ligne des compagnies d'élite privilégiées,



sans rappeler la formation des corps d'élite à toutes les époques où l'on a voulu composer l'armée pour la victoire, il est bon d'apprendre à ceux qui nous croyaient les partisans absolus du privilège, que, dans la Garde comme partout, l'avancement dévolu aux sous-officiers était consacré. Ainsi un capitaine et plusieurs lieutenans de notre régiment étaient sortis de nos sous-officiers; et, pour faire voir que des *émigrés*, des *soldats de Coblentz* n'étaient pas nos chefs préférés, je citerai encore mon régiment, dont le colonel, le lieutenant-colonel, et deux chefs des bataillons qui ont combattu à Paris avaient fait partie, en 1815, de l'armée de la Loire, toujours fidèles au drapeau !

Ainsi je ne devais ni à des faveurs, ni à des protections de cour mon grade d'ailleurs peu éminent; mes opinions librement professées étaient constitutionnelles, et tout entier à mon état dont je connaissais les devoirs, je cherchais à répandre le bienfait d'une instruction spéciale et nécessaire sur un certain nombre de sous-officiers et soldats confiés à cet effet aux soins de quelques-uns de mes camarades et aux miens. Cultivant les arts avec ardeur, je me trouvais lié avec une partie de la jeunesse parisienne, partageant ses travaux, ses utopies; soldat, je l'ai combattue ! Je crois donc pouvoir dire aujourd'hui ce que nous avons éprouvé au moment de la publication des ordonnances. En apprenant les sensations cruelles que tant d'accidens imprévus, que tant de fautes sans cesse renouvelées causaient en nous, on jugera combien peu sont fondés les reproches qu'on nous fait sur nos cruautés et notre fanatisme.

## DIX JOURS

DE 1830,

OU

SOUVENIRS DE LA DERNIÈRE RÉVOLUTION.

### CHAPITRE I<sup>er</sup>.

Ordonnances du 25 juillet. — Leur effet au régiment. — Premiers désordres de Paris. — Départ de Saint-Denis. — Entrée dans Paris. — Mauvaises dispositions militaires. — Place Louis XV. — La Mairie, la Madeleine, le Carrousel. — Arrivée au quartier-général.

Deux bataillons de mon régiment se trouvaient en garnison à Saint-Denis et un autre à Vincennes quand parurent les ordonnances de juillet. Le lundi 26, dans la journée, un officier qui revenait de Paris, nous apporta un numéro du *National* qui avait été imprimé après le *Moniteur*, et dans lequel étaient ces terribles ordonnances.

Elles furent accueillies parmi nous avec des démonstrations diverses, suivant les différentes

nuances d'opinions qui pouvaient nous diviser, bien que nous fussions tous pénétrés de l'étendue de nos devoirs militaires, et prêts à les remplir; nous pensâmes que puisque le gouvernement s'était décidé à ce coup d'état, il était sûr de réussir; jusque là, beaucoup d'entre nous s'étaient flattés qu'il ne faudrait pas recourir à des moyens extrêmes, et que nous n'interviendrions pas dans une lutte où la force des baïonnettes devait promptement décider la question en faveur du pouvoir. Illusion trompeuse, mais qui pouvait bien exister alors!

L'annonce des premières agitations de la capitale vint nous tirer de l'état de calme ordinaire à notre garnison; cependant aucun ordre de marcher n'était parvenu au régiment où l'on s'occupait encore alors du projet d'une promenade militaire dans la vallée de Montmorency; notre musique renommée par sa perfection, devait s'y faire entendre aux habitans de ce charmant pays; il est aisé de voir par là combien peu notre troupe était préparée à une attaque.

En revenant de Paris à la garnison le mardi 27, j'aperçus les premiers symptômes d'une tourmente populaire. J'avais cru, en y allant, voir bientôt,

ainsi qu'il avait été si souvent annoncé, l'inertie opposée à la force, les sentimens de la légalité à ceux de la violence, dans chaque membre enfin de l'opposition un nouvel Hampden s'immolant à son droit et à la justice de France: au contraire, dans l'exaltation générale, il y avait déjà les chefs et les soldats d'une insurrection.

Dans la voiture publique qui me conduisait à Saint-Denis, un manufacturier disait hautement que son parti était pris, qu'il allait congédier ses ouvriers. Il revenait de Paris, probablement il devait avoir des imitateurs. Des masses nombreuses allaient inonder la ville. Je ne vis plus des citoyens refusant, à leurs risques et périls, de payer les impôts, mais des chefs de troupes leur donnant les moyens de troubler l'ordre en cessant de les intéresser à son maintien par le travail; c'étaient là tous les élémens d'une émeute.

A Saint-Denis, les bruits les plus sinistres circulaient dans la ville. On annonçait l'arrivée des ouvriers du Havre et de Rouen, et ceux des campagnes voisines prenaient la route de Paris où ils allaient être témoins ou acteurs des scènes de la soirée; plus tard, chaque voiture apportait des dé-

tails affligeans sur les désordres déjà commis.

Ce même jour, à sept heures du soir, le premier ordre parvint au colonel du régiment de le tenir prêt à marcher; le mercredi à la pointe du jour, le régiment étant allé au bain comme à son ordinaire, nous apprîmes d'une manière certaine comment on avait abattu et brisé partout les réverbères, comment déjà les masses *mancevraient*, comment on avait parcouru les rues en criant *vengeance, aux armes*. Paris était en pleine insurrection.

A neuf heures, le tambour nous appelle au drapeau, les deux bataillons sont réunis, à peine a-t-on le temps de faire manger aux soldats la soupe de dix heures; quinze cartouches par giberne sont distribuées; elles sont prises sur les munitions destinées au tir à la cible; aucun caisson d'artillerie n'apporte de plus amples provisions pendant la distribution qui a lieu. Le colonel nous appelle au centre du régiment. « Messieurs, nous dit-il, nous allons à Paris, maintenez l'ordre dans vos compagnies, et si la Garde donne, j'espère que chacun fera son devoir. »

Ce peu de mots prononcés d'un ton profondément

ému par un vieux soldat qui, pendant quinze ans, avait mené des Français à l'ennemi, produisit sur nous un effet pénible. L'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, l'avaient vu à la tête de nos bataillons, sur les brèches et aux champs de bataille; son sang avait coulé sept fois pour arroser nos lauriers; et maintenant il allait voir s'anéantir le plus beau corps qu'il eût commandé! Les deux bataillons avaient à peu près chacun deux cent quatre-vingts hommes, ce qui faisait un effectif présent en sous-officiers et soldats de cinq cent soixante combattans. Ces détails qui peuvent paraître superflus, ne le sont pas, si l'on considère qu'il s'agit de rectifier toutes les erreurs de chiffres commises par nos adversaires, qui ont beaucoup exagéré le nombre des troupes engagées dans Paris. Les tambours avaient roulé, les drapeaux étaient présens, chacun de nous, quels que fussent d'ailleurs les sentimens qui pouvaient l'animer, se rappelait son serment *d'être fidèle au Roi, d'obéir aux chefs qui nous sont donnés, et de ne jamais abandonner son drapeau*; il ne voyait donc plus que l'accomplissement entier de ses devoirs.

Nous traversâmes Saint-Denis; partout déjà les ouvriers y avaient quitté leurs ateliers. En sortant

de la ville, des amis nous donnèrent de plus tristes détails. « On veut le désordre, nous dit-on; par-  
« tout le mot *royal* est effacé. Les fleurs de lis  
« tombent partout, les insignes de la royauté sont  
« insultés. » Tout ce que nous apprenions du caractè-  
re de l'insurrection qui se développait nous faisait  
penser avec douleur aux résultats de notre expé-  
dition. Sur la route de Saint-Denis aux Batignolles,  
que nous parcourûmes rapidement, le nombre des  
voitures de poste augmentait. C'étaient des Anglais  
dont le départ précipité inspirait l'étonnement ou  
excitait quelques plaisanteries dans nos rangs. Pend-  
ant une halte que nous fîmes à moitié route on  
chargea les armes, et nous fûmes rejoints par le  
général Saint-Hilaire, arrivant de sa campagne en  
habit bourgeois, et qui prit ensuite notre com-  
mandement aux Champs-Élysées.

Nous entrâmes par la barrière de Clichy, les dra-  
peaux découverts. Rien ne nous annonçait de ce côté  
quel caractère nous aurions à déployer; cependant  
l'inquiétude régnait partout. En passant dans un  
vaste enclos, situé entre la barrière de Clichy et  
celle de Monceaux, nous vîmes les élèves d'un  
pensionnat qui nous saluèrent d'un *houra de Vive la*

*Charte!* Une femme, couverte de haillons, ivre de  
chaleur et de vin, était au pied de ce mur, tordant  
ses bras, broyant de la terre, et mêlant ses impré-  
cations à ce cri. Ce spectacle dut singulièrement  
frapper tout le monde; mais personne ne dit mot.

Jusqu'aux Champs-Élysées où nous devions nous  
rendre, aucune démonstration hostile ne nous frap-  
pa. Les régimens de la Garde étaient ordinaire-  
ment casernés dans les environs, à la Pépinière et  
à la rue Verte; chacun en passant dans ces  
quartiers saluait des personnes de connaissance,  
des amis: Bonjour, au revoir, entendait-on de  
toutes parts; c'était adieu qu'il fallait dire aussi...

Aux Champs-Élysées, nous trouvâmes un ba-  
taillon suisse et une batterie de la Garde en posi-  
tion. On forma les faisceaux, les rangs furent  
rompus et chacun put se reposer ou s'enquérir des  
événemens de la veille et de la matinée.

Un officier de lanciers expédié par le général  
St.-Chamans, vint donner l'ordre au colonel d'en-  
voyer un bataillon du régiment sur le boulevard  
pour s'y réunir à un bataillon du 1<sup>er</sup> de la Garde  
et à un escadron de lanciers; le général St.-Cha-  
mans prit le commandement de cette colonne

augmentée de deux pièces de canon. Je dirai plus tard quelle route elle suivit. Le bataillon suisse s'éloigna avec deux autres pièces. Celui dont je faisais partie quitta les arbres des Champs-Élysées, et alla se placer à droite et à gauche du monument élevé à la mémoire de Louis XVI, flanqué de deux pièces et faisant face à l'Étoile. Nous détachâmes une compagnie de voltigeurs vers le Carrousel, et huit grenadiers de renfort au poste de la Légion-d'Honneur. Déjà l'on nous morcelait.

Notre position semblait militaire au premier coup-d'œil, mais tandis que nous étions ainsi sur la place, la rue Saint-Honoré et le faubourg n'étaient point occupés, des groupes menaçans d'ouvriers, de gens mal vêtus se formaient en avant des planches environnant la Madeleine, et la rive gauche de la Seine eût été libre à l'attaque si l'on eût voulu la faire de ce côté.

A notre arrivée le bruit s'était répandu que la garde nationale avait été autorisée par le préfet de police à revêtir son uniforme pour maintenir l'ordre de concert avec la force armée; mais en même temps, l'on disait que des gardes nationaux avaient pris les armes contre les troupes. Rien n'é-

tait certain, et c'est à mon avis une des grandes fautes commises par le commandant supérieur, d'avoir laissé régner continuellement cette incertitude si antipathique au soldat français.

Rien ne nous étonna comme de voir dans Paris toute la circulation et la liberté d'une ville en état ordinaire; cependant on était en état de siège. Quelle inconséquence! Les voitures de Versailles passaient à côté de nous, au moment où peut-être nous allions être obligés de nous servir de nos armes. Des femmes poussées par je ne sais quelle rage de curiosité, dont Paris seul peut fournir des exemples, circulaient avec les habitans de ces quartiers; nous étions entourés de curieux ou d'ennemis!

Après quelque temps le bataillon se forma en colonne et entra dans le faubourg Saint-Honoré en passant par la rue des Champs-Élysées. Il fit halte au coin de cette rue. Le général Saint-Hilaire qui commandait dans ce quartier, me donna l'ordre de porter ma compagnie et une pièce contre la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement, occupée par un poste nombreux de garde nationale, et de lui faire mettre bas les armes. Les boutiques étaient fermées, mais les curieux occupaient toutes les fenêtres

comme pour voir passer une troupe allant à la parade. Le factionnaire de la garde nationale nous crie *Qui vive ?* France répondis-je , et nous étions sur lui avant qu'il eût eu le temps d'avertir le poste de venir nous reconnaître.

Quelle différence, pensais-je en m'avançant, si à la tête de mes grenadiers, l'ordre d'enlever une redoute nous eût été donné. Vive le roi ! Vive la France ! eût été notre cri, et la redoute eût été prise. Ici nous étions mornes, silencieux ; de braves soldats l'arme au bras , l'œil inquiet , mais attentifs, n'avaient pas proféré un seul mot , et nous allions peut-être engager un combat contre des Français ! Enfin , après un entretien très animé avec le capitaine commandant ce poste , celui-ci consentit à sortir avec sa compagnie , car si ces messieurs s'étaient réunis pour maintenir l'ordre et protéger leurs propriétés, il était clair que nous y eussions veillé à leur place : mais que forcés de nous méfier de leur uniforme d'après ce qu'on nous avait dit , nous devions demander cette évacuation nécessaire à notre sûreté. La mairie fut bientôt évacuée , et chacun put se retirer librement malgré l'ordre donné de conduire les personnes arrêtées

à l'état-major de la place. Cette dernière circonstance prouve combien on se méprenait sur le caractère des troubles de Paris. Du moment que les postes isolés avaient été enlevés ou désarmés par le peuple , était-il nécessaire de s'attacher à quelques arrestations , et prudent de se morceler et se diviser comme on l'a fait ?

De là, nous marchâmes sur la Madeleine, où une centaine d'hommes s'obstinaient à rétablir une barricade déjà renversée plusieurs fois. Une demi-compagnie commandée par F....., brave officier du régiment dont la constance et la tenacité les jours suivans ne sauraient être trop vantées, fut assaillie de coups de fusils, de pistolets, ou de pierres. F..... se précipita à la course contre ces ennemis, et les força à se sauver par les rues adjacentes à la Madeleine. Ma compagnie reçut ordre de pénétrer dans l'église, où un grand nombre d'ouvriers s'étaient réfugiés : ce fut l'affaire d'un instant, et malgré les barricades qui en défendaient les approches et l'entrée, les soldats eurent bientôt renversé tout cet amas de planches dont l'enceinte du monument était encombrée, et s'y établirent. D'autres soldats du détachement de F.....

suivis de quelques gendarmes et soldats de la ligne d'un poste voisin, se joignirent à nous par d'autres entrées. Un inspecteur des travaux fit descendre les ouvriers des combles où ils s'étaient retirés.

Dans cette première affaire le sang avait coulé, mais avions-nous attaqué? Les premiers coups n'avaient-ils pas été tirés contre nous?

Un homme avait été blessé à la porte du corps-de-garde; relevé par plusieurs ouvriers, il fut conduit à l'hospice Beaujon par les soins d'un jeune homme. Les soldats se dérangeaient dans la rue pour laisser passer ce triste convoi, respectant le malheur dont ils étaient la cause innocente. Est-ce ainsi que leur conduite a été dépeinte jusqu'ici?

Nous parcourûmes une partie du faubourg Saint-Honoré sans faire autre usage de nos armes. Les habitans n'avaient nullement pris une attitude hostile; les groupes qu'il fallait poursuivre et disperser, parce qu'ils nous attendaient aux coins des rues, étaient descendus d'un quartier connu sous le nom de Pologne. Ce sont ces mêmes *Polonais* qui contribuèrent, le lendemain, à la prise et au pillage des casernes de la Pépinière et de la rue Verte, situées près de leur demeure.

Dans ces courses qui fatiguaient les soldats, nous eûmes à regretter C....., officier du régiment, blessé à la cuisse d'un coup tiré à bout portant, et meurtri de contusions après sa chute. On parvint à l'enlever.

Vers quatre heures et demie, nous fûmes placés en colonne dans la rue Royale. On s'y reposa de ses fatigues. Les soldats plaisantaient sur l'impatience des cuisiniers de Saint-Denis: ils auraient beau jeu, disaient-ils, à les attendre pour la soupe de cinq heures; pour eux, ils ne songeaient alors qu'à apaiser, à force d'eau, la soif ardente qui les dévorait.

A cinq heures et demie, trois escadrons de grenadiers à cheval et le 2<sup>e</sup> d'infanterie de la Garde, arrivant de Versailles, vinrent nous relever dans cette position. L'ordre de nous rendre au Carrousel nous fut donné; nous y arrivâmes par la rue de Rivoli, où tout était calme, et nous entrâmes sur la place par le guichet de l'Echelle. Là était le quartier-général; nous allions enfin savoir des nouvelles; du moins nous l'espérions.

Le bruit courut bientôt que MM. Laffitte et Gérard étaient venus proposer au maréchal de

faire cesser toutes hostilités, moyennant certaines conditions. Le maréchal ne crut point devoir accepter. Il n'était que soldat, et ce ne fut point là son tort vis-à-vis de nous. Mais général, il aurait pu, par de meilleures dispositions, prévenir l'effusion inutile du sang, et surtout mieux préparer la journée du lendemain.

La présence du général Gérard, la proposition de M. Laffitte, nous firent croire que les masses agissantes avaient des chefs expérimentés. Dès lors pouvait-on raisonnablement, avec peu de troupes qui ne pouvaient exercer les rigueurs de la guerre, pouvait-on ainsi s'engager dans les rues de la capitale, et ne devait-on pas, dès que la résistance fut caractérisée, se rappeler ce mot si connu du grand Condé blâmant à tout jamais *une guerre de pots de chambres*. Avant d'aller plus loin et de parler des évènements du jeudi, qui eurent principalement pour théâtres le Louvre et les Tuileries, je dois dire ce que les rapports des divers officiers arrivant au quartier-général où nous étions, nous apprirent de l'insurrection devenue générale dans Paris, et de la marche de quelques-unes de nos colonnes à travers la capitale.

---

## CHAPITRE II.

Bruits et nouvelles du quartier-général. — La Porte-Saint-Denis. — Le faubourg Saint-Antoine. — Courses militaires. — Attaques du peuple mieux combinées. — Mauvaises lignes de défense. — Belle conduite de nos soldats. — Observations. — L'état-major général. — Les autorités.

Dans la soirée du 28, pendant que nos soldats campés sur la place du Carrousel étaient parvenus à se procurer quelques vivres dont ils avaient grand besoin, ayant été continuellement en mouvement depuis leur entrée dans Paris, je courus aux nouvelles. Il nous tardait d'avoir des détails sur les évènements de la matinée, et de connaître le sort de nos camarades engagés dans les autres quartiers; car les coups de canon, la fusillade qui s'étaient fait entendre dans tant de directions, pendant la plus grande partie de la journée, ne nous laissaient aucun doute sur le vaste mouvement de l'insurrection parisienne et sur la lutte opiniâtre des combattans.

Dans le désordre qui déjà régnait au quartier général, et au milieu des rapports contradictoires

qui arrivaient à chaque instant des différens points où les combats avaient été livrés, il était assez difficile de démêler la vérité.

Les rassemblemens qui s'étaient formés le matin dans les rues Saint-Victor, des Noyers et Saint-Jean-de-Beauvais avaient, disait-on, envahi la Caserne située dans cette dernière rue, et s'étaient emparés des armes et de quelques munitions qui s'y trouvaient; les Casernes des rues du Foin et de Tournon avaient été prises par d'autres masses sans que le peu de soldats laissés pour les défendre fussent en état de le faire. De la place de l'Estrapade où ils s'étaient réunis au nombre de trois à quatre mille, les insurgés de ces quartiers populeux s'étaient dirigés sur la Poudrière, boulevard de l'Hôpital, partout enlevant, partout désarmant les postes isolés qu'ils rencontraient. C'était un torrent que nul obstacle ne pouvait arrêter. A la Poudrière, les postes trop faibles avaient été forcés; la sentinelle placée à l'entrée avait eu le bras abattu, et les magasins à poudre étaient en leur pouvoir: bientôt des barils de poudre dirigés place Saint-Victor et de là place de l'Odéon, du Panthéon, au parvis Notre-Dame, furent distri-

bués au peuple de ces quartiers, qui se préparait au combat.

A la Grève, une foule d'ouvriers armés depuis la veille avaient formé des barricades, bien résolus de s'y défendre. A la place du Châtelet, on assurait que deux ecclésiastiques passant dans un fiacre, et revenant d'un convoi, avaient été assaillis par une troupe de gens du peuple, forcés de descendre, et foulés aux pieds. Des agens de la police subalterne, reconnus dans la foule, avaient été horriblement maltraités; l'un d'eux avait été pendu à une lanterne voisine de la place. A la Porte-Saint-Denis, dans les rue et faubourg Saint-Antoine mêmes dispositions, mêmes désordres, mêmes agitations. Le mouvement, comme on le voit, était général. Il fallait pour le comprimer d'autres moyens que ceux qu'on employa, d'autres mesures que celles qui furent prises; et les courses militaires exécutées pendant le cours de cette journée au milieu des quartiers dont toute la classe ouvrière avait pris les armes, ne pouvaient qu'exaspérer inutilement la population auprès de laquelle on ne négligeait d'ailleurs rien pour atteindre ce but.

J'ai dit qu'un bataillon de mon régiment avait

reçu l'ordre de se porter sur le boulevard de la Madeleine pour s'y joindre au 2<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> de la Garde et à deux escadrons de Lanciers ; cette colonne composée d'environ six cents hommes d'infanterie , cent cinquante lanciers et deux pièces d'artillerie , parcourut les boulevards jusqu'à la hauteur environ de la Porte-Saint-Denis. Le général Saint-Chamans la commandait. A une centaine de pas de la Porte , des coups de fusil furent tirés sur la tête de la colonne formée par les Lanciers : un adjudant-major de ce régiment fut blessé. Ainsi, là, comme partout, les premières provocations n'étaient point de notre côté. Le général fit tirer sur la Porte-Saint-Denis deux coups de canon , qui suffirent pour en déloger les hommes qui l'occupaient, et d'où ils tiraient sur la troupe. Une compagnie resta en observation en arrière sur le boulevard Bonne-Nouvelle , et le reste de la colonne passa devant la Porte-Saint-Denis. Une fusillade nourrie venant des rue et faubourg de ce nom , blessèrent quelques hommes ; cependant, à l'exception d'une barricade élevée à quelque distance du théâtre de la Porte Saint-Martin, défendue par une centaine d'ouvriers ou hommes du

peuple , promptement enlevée par une compagnie de Voltigeurs, aucun obstacle n'arrêta la colonne jusqu'à la place de la Bastille : là, le 50<sup>e</sup> de ligne et un escadron de Cuirassiers se trouvaient en position. Des masses de peuple se faisaient voir dans différentes directions : suivant le lieutenant-colonel D.... du 50<sup>e</sup>, il était temps que la Garde leur arrivât, ils allaient être forcés par le peuple ; suivant le chef d'escadron des Cuirassiers, la Ligne ne voulait pas se battre et abandonnait. Le général Saint-Chamans arrêta sa colonne sur la place , et dirigea d'un côté sur la rue Saint-Antoine le 50<sup>e</sup> et un peloton de Cuirassiers qui devaient se porter à la Grève , et de l'autre , sur le faubourg Saint-Antoine, la plus grande partie de la colonne qu'il avait amenée avec lui de la Madeleine : le commandement en fut donné au colonel de notre régiment ; quelques compagnies restèrent sur la place de la Bastille , en observation.

Plusieurs barricades avaient été formées dans la rue du faubourg Saint-Antoine ; le peuple y paraissait en force. Le mouvement fut à peine commencé de ce côté que les troupes furent accueillies par des décharges de coups de fusil, partant d'un

grand nombre de maisons ; cependant toutes les barricades furent enlevées : sur une d'elles un drapeau tricolore avait été arboré, le sergent Bonneton courut rapidement dessus, y monta seul, arracha le drapeau, en brisa le bâton sur ses genoux et franchit la barricade, malgré un feu très vif et une quantité de pavés et de meubles que l'on jetait sur les soldats qui le suivaient. Une vingtaine d'hommes furent blessés dans ces différentes attaques ; un bien plus grand nombre aurait péri sans la précaution qu'avait prise notre brave colonel de mettre ses hommes sur deux rangs, chaque rang longeant les maisons ; le rang de droite tirant aux fenêtres de gauche, et celui de gauche aux fenêtres de droite ; ce moyen, dont on s'était servi si souvent pendant la guerre de l'indépendance en Espagne, réussit parfaitement, et empêcha nos adversaires de trop se découvrir et d'ajuster nos soldats ; plusieurs des leurs furent atteints au moment où ils se montraient aux croisées pour tirer sur la troupe.

Depuis l'hôpital du faubourg Saint-Antoine où furent déposés les blessés qu'avait eus la Garde, jusqu'à la barrière du Trône, il n'y avait ni barri-

ades à enlever, ni ennemis à combattre : ceux-ci avaient partout disparu ou s'étaient cachés, ne se souciant pas de se mesurer avec des troupes qui avaient montré autant de sang-froid que de rapidité dans leurs mouvemens. Après avoir été jusqu'au Rond-point en dedans de la barrière du Trône, où les soldats tout haletans de soif et de chaleur, purent se reposer quelques instans, le général Saint-Chamans vint faire compliment au colonel sur la conduite de ses hommes et retourna vers la place de la Bastille. Bientôt, d'après ses ordres, le bataillon rétrograda jusqu'au corps-de-garde des pompiers, en face l'Hôpital ; le général y était établi, et toute la colonne réunie redescendit jusque sur la place sans trouver d'autre empêchement à sa marche qu'une des barricades qu'elle avait enlevée en montant le faubourg, qu'on avait presque rétablie. Elle fut de nouveau détruite ; mais quelques coups de fusils tirés et des pavés lancés sur les soldats, d'une maison, au rez-de-chaussée de laquelle était un grand magasin de meubles, les indignèrent : ils étaient furieux de voir qu'après en avoir usé avec tant de modération, on voulait encore les assassiner ;

ils enfoncèrent les portes du magasin et auraient tiré une vengeance éclatante de leurs assaillans, sans les représentations de leurs chefs.

Certes, si nous avions été aussi cruels qu'on a bien voulu nous dépeindre, là plus que partout ailleurs, il eût été facile, étant maîtres des rues où personne n'osait plus paraître, de monter dans ces maisons d'où l'on assaillait si lâchement les soldats et d'avoir prompte et bonne justice; mais ces hommes étaient des Français, on ne les croyait qu'égarés, on les épargna. Avec les deux pièces d'artillerie qui accompagnaient la colonne, quel mal n'eût-on pas fait si elles eussent tiré à mitraille et de manière à enfoncer les maisons d'où partaient sur les troupes les décharges les plus meurtrières? Cependant on ne s'en servit que pour tirer de biais et à boulets. Tout le mal qu'on voulait faire était d'épouvanter, et les détonations qui faisaient casser les vitres produisirent l'effet que l'on en attendait; car l'attaque vigoureuse du faubourg, d'ailleurs bien découvert dans tout son prolongement, eut bientôt fait disparaître les milliers de combattans que l'on avait cru y trouver.

Quand la colonne revint sur la place de la Bas-

tille, les quinze cartouches par homme données en partant de Saint-Denis étaient épuisées. Le 1<sup>er</sup> de la Garde avait aussi fort avancé ses munitions. Il faut se rappeler que depuis onze heures et demie du matin jusqu'à près de cinq heures qu'il était alors, les troupes avaient été presque toujours engagées. En descendant la rue Saint-Antoine, le 1<sup>er</sup> régiment en tête dut enlever deux ou trois barricades au passage desquelles on était assailli de coups de fusils et de pavés. Dans cette rue, que le 50<sup>e</sup> de ligne, soutenu d'un escadron de cuirassiers, devait balayer, les soldats de ligne n'ayant pas voulu tirer, les Cuirassiers s'étaient trouvés engagés entre les fusillades du peuple aposté à tous les coins des petites rues qui débouchent dans la grande rue Saint-Antoine et avaient beaucoup souffert. Les tuiles, les pavés, les meubles étaient jetés sur eux du haut de plusieurs maisons, sans que l'infanterie de ligne voulût prendre leur défense. La colonne qui avait remonté le faubourg parvint à faire cesser de ce côté les attaques du peuple, et détruisit les barricades. Arrivée à la hauteur de l'église Saint-Gervais, le général fit faire halte pour attendre des ordres;

mais comme les pièces n'avaient plus de munitions et que l'infanterie était sans cartouches, la colonne, ne pouvant être utile de ce côté, rebroussa chemin et revint à la Bastille, où étaient encore les compagnies du 50<sup>e</sup>. Celles-ci devaient occuper la place; mais le chef de bataillon qui les commandait dit que ses soldats ne voulaient pas se battre, et qu'il allait suivre la colonne de la Garde. Le général le laissa maître de le faire ou de ne pas le faire; et, après avoir passé la Seine au pont d'Austerlitz, ces troupes longèrent les Boulevards jusqu'à l'esplanade des Invalides, inquiétées de temps à autre par quelques coups de fusils tirés des encoignures des rues. Il était neuf heures du soir; on expédia à l'Ecole-Militaire pour avoir des cartouches. En attendant, le général Latour-Maubourg, gouverneur des Invalides, faisait donner huit pains par compagnie aux soldats tellement exténués de fatigue, qu'ils aimèrent mieux se jeter par terre sur leurs sacs pour s'y reposer de leurs courses que de profiter de ces faibles provisions. Après quelques momens de repos, la colonne, munie des cartouches rapportées de l'Ecole-Militaire et distribuées à raison de deux paquets par homme, revint à son point de

départ du matin et bivouaqua le reste de la nuit dans les Champs-Elysées. Elle avait fait plusieurs lieues, presque toujours engagée, le sac sur le dos, sans vivres, dévorée de soif et par une chaleur de 26 degrés.

Par ce récit peut-être un peu long des combats soutenus à la Porte-Saint-Denis, dans les rue et faubourg Saint-Antoine, où les barricades offraient déjà tant d'obstacles à la troupe, on peut juger de ce que la Garde avait souffert. Le bataillon du 1<sup>er</sup> régiment avait été plus maltraité que le nôtre, l'artillerie avait perdu quelques hommes et un cheval, mais tous les avantages que ce petit nombre de troupes avait pu remporter, ne servaient plus à rien, du moment qu'on ne pouvait continuer à occuper les points où l'on avait combattu. Et comment l'aurait-on pu, disséminés que nous étions sur tant de lignes différentes; sans vivres, sans munitions, ayant à lutter contre un ennemi que souvent l'on ne voyait pas, qui harcelait par son feu partant des maisons, où les pavés des rues étaient aussi des armes si redoutables?

La Grève, le marché des Innocens, la place du Châtelet étaient envahis par des masses de gens

armés ; du quartier-général on avait dû expédier contre ces points d'autres colonnes qui soutenaient des combats où la discipline et la tactique militaires franchissaient bien tous les obstacles opposés, mais qui n'avaient pas de résultats plus favorables. Pendant qu'une colonne composée d'un bataillon du 3<sup>e</sup> de la Garde tournait la position de la place du Châtelet, en longeant le quai de l'Horloge, et refoulait dans les rues voisines les masses populaires, une autre composée par moitié de troupes suisses et françaises se portait sur la Grève. Là, la lutte était plus vive et plus opiniâtre, il fallut employer plusieurs fois le canon ; mais la place avait été occupée. Tandis que la Garde rejetait ainsi partout devant elle les ennemis qui venaient l'attaquer avec une hardiesse et un courage souvent dignes de figurer sur un plus noble théâtre, la Ligne gênait ses mouvemens : au marché des Innocens, des compagnies avaient tiré d'abord ; mais sur les quais, au marché aux Fleurs, la neutralité qu'elle voulait, disait-on, garder dans d'aussi tristes circonstances, était bien fatale à notre arme : les rues qu'elle devait observer ne l'étaient point ; des hommes du peuple traversaient ses

rangs, s'embusquaient derrière les parapets, et tiraient fort à leur aise sur l'autre rive ; bien des coups portaient. Dans la rue Saint-Antoine, l'attitude du 50<sup>e</sup> avait été également funeste aux escadrons de Cuirassiers.

Au milieu de tant de désordres, livrée presque à elle-même (chaque chef de colonne ne pouvant d'ailleurs exécuter les ordres supérieurs, mais obligé d'agir suivant les circonstances qui l'environnaient), la Garde toujours agissante et chargée de dissiper les rassemblemens de la capitale, ne faisait usage de ses armes qu'à la dernière extrémité. Les vieux soldats dont les rangs de cette troupe d'élite s'enorgueillissaient, croyant reconnaître dans les adversaires qui leur étaient opposés des amis ou de vieux compagnons de leurs anciennes campagnes, exhortaient, priaient pour qu'on se retirât, pour qu'on ne les mît pas dans la dure nécessité de faire couler un sang précieux à la France ; ils parlaient de la rigueur de l'obéissance militaire, et quelquefois ils parvenaient à persuader. Les soins donnés à leurs chefs, par ces braves soldats que nous étions si fiers de commander, sont au-dessus de tout éloge et ne sauraient être oubliés.

Le bataillon du 3<sup>e</sup> qui, du marché des Innocens, avait été forcé de remonter à travers les barricades la rue Saint-Denis, était commandé par le colonel Pleineselve, qui fut frappé d'un coup mortel. Relevé aussitôt par ses soldats et déposé sur un brancard qu'ils lui avaient dressé, il fut ainsi porté au milieu d'eux jusqu'à la barrière Saint-Denis. Cette colonne retrouva à la Porte-Saint-Denis, les compagnies de mon régiment qu'on y avait laissées le matin. Elles profitèrent de son passage pour opérer leur retraite sur le faubourg, sous un feu continu que de tous côtés on dirigeait des fenêtres sur la troupe.

Telles avaient été les scènes déplorables de la journée. L'inutilité des courses qui avaient été commandées par le maréchal, et l'aspect de plus en plus menaçant de la force populaire devant d'aussi faibles détachemens de troupes, forcèrent à évacuer de toutes parts; on ne songea donc plus, dans la nuit, qu'à concentrer les forces qui restaient disponibles.

On allait occuper une position défensive; mais sans examiner si dans une ville comme Paris, le Roi absent et connaissant le caractère particulier de cette insurrection, il était conforme à la tactique

militaire de se borner à la défensive qui ne permettait pas de profiter d'un succès, à cause des barricades opposées, et exposait à être assiégé par des masses, tandis que l'on était privé des ressources de tous genres qui ne pouvaient venir du dehors, pourquoi au moins n'avoir pas complété ce système, et n'avoir pas opposé des barricades aux barricades? Ainsi la communication entre les deux rives de la Seine libre dans le haut de la ville, permettait aux assaillans de se réunir ou se diviser à volonté: à chaque instant le passage du pont Royal pouvait être menacé et exposé à une attaque de flanc, contre laquelle on n'était nullement préparé. Les tirailleurs placés dans les maisons auraient bientôt fait taire le feu des artilleurs à découvert, si l'on y eût porté une ou deux pièces. Une coupure faite sur le pont, un réduit établi en avant du pavillon de Flore, auraient procuré un flanquement à la terrasse du Bord-de-l'eau et à la grande galerie du Louvre. Le quartier-général était déjà menacé.

Des coupures faites aux rues en avant des maisons occupées, auraient rendu facile la communication d'un poste à l'autre, et arrêté les efforts des

assaillans. La cour des Tuileries , le château auraient dû être disposés pour la défense en cas de retraite des postes avancés. Rien ne fut fait. Les grilles sur le Carrousel n'étaient même pas confiées à des postes particuliers, et celle du milieu seulement donna passage le lendemain à toutes les troupes. Ce fut une cause première de désordre.

Nous aurions eu ainsi notre front d'attaque autour du château , échelonnés jusque dans les Champs-Élysées pour opérer la retraite : c'était, je crois, le plan du maréchal. Mais il a négligé les moyens nécessaires pour en assurer le succès. Les Casernes qui n'étaient pas encore toutes pillées auraient dû être complètement évacuées pendant la nuit, pour détruire ainsi les armes et les munitions que le peuple s'y procura. Au contraire, l'ordre fut envoyé aux Suisses de la rue de Babylone de tenir à toute extrémité. Les papiers les plus importans des ministères, le trésor, le gouvernement enfin, devait se concentrer dans le camp pour ne pas le laisser tomber au pouvoir de l'insurrection, si la journée du lendemain nécessitait une retraite : la nombreuse cavalerie de la Garde, inutile dans Paris, devait courir la campagne, empêcher les

grandes communications par la poste, détruire les télégraphes : enfin du moment que la guerre était déclarée, il fallait savoir la faire, et ne pas ignorer ce que nous savions tous, l'apparition des chefs populaires, et apprécier la force d'une ville de huit cent mille habitans soulevés contre trois ou quatre mille combattans.

Je ne fais ici qu'indiquer quelques mesures rassurantes pour le moral de la troupe. Après une journée si fatigante où elle avait été sans cesse occupée à se faire jour, réunie enfin presque sur un même point, elle avait besoin de savoir comment et par qui elle serait réciproquement soutenue. En un mot, si l'on devait négocier le lendemain, il fallait nous mettre à même de dicter et non de recevoir des conditions; si l'on devait se battre, il fallait songer à notre sûreté autant qu'à celle des habitans; et si l'on devait évacuer, préparer les moyens d'une retraite du Gouvernement et non d'un abandon de positions.

La nuit, au contraire, se passa pour les troupes du Carrousel dans la plus grande incertitude. Des postes, des portions de corps furent placés et déplacés; on avait envoyé relever le fort détache-

ment du 1<sup>er</sup> de la Garde qui occupait le poste du Palais-Royal, par des compagnies de mon régiment. Les rues de Rohan, de l'Échelle, le coin de la rue Saint-Honoré reçurent ces petites garnisons destinées à défendre de ce côté l'approche du Carrousel. Le moral s'entamait déjà. Tout en renouvelant les cartouches des gibernes les plus dégarées, on avertissait de les ménager. On envoya des détachemens chez des boulangers, ce qui procura quelques centaines de rations pour les régimens où le besoin s'en faisait le plus sentir. Ces mesures n'étaient qu'un détail, l'ensemble manquait d'une forte direction, le soldat commençait à s'en apercevoir.

Dans les temps calmes, à l'état-major général nos tours de garde et mille petits détails étaient surveillés par de nombreux employés des divisions. Cette nuit il n'y avait plus cette activité; le maréchal, ses aides-de camp ne dormaient pas; mais combien de personnes étendues sur les canapés des salons de service! Combien de ceux que nous étions habitués à voir figurer aux parades et aux revues ne s'y trouvaient pas! On peut dormir la veille d'un combat, mais quand tout a été prévu,

et ici tout était incertitude. Les bataillons des mêmes régimens étaient fractionnés, les brigades entremêlées, enfin l'ensemble qui fait notre force se détruisait, tandis que l'ensemble se formait dans le peuple. Le demi-succès de la veille avait encouragé les chefs du parti, ils commencèrent à signer des proclamations. L'insurrection se régularisait, c'était presque une victoire. N'aurait-on pas pu pendant la nuit faire quelques courses plus utiles que celles de la journée, chercher à communiquer avec les maires et les autorités municipales? ces messieurs ont-ils été mandés? s'ils ne sont pas venus, la preuve était évidente que la masse entière s'opposait à toute intervention. Ne l'ont-ils pas été, ce que je crois, ç'a été une faute encore et un moyen négligé comme tant d'autres.

## CHAPITRE III.

Matinée du 29. — Calomnies contre la Garde. — Emploi nul de l'artillerie. — Argent distribué. — Conseil des ministres. — Camps de Saint-Omer et de Lunéville. — Suspension d'armes. — Proclamation du maréchal. — Mal-entendu. — Mauvaises nouvelles. — Évacuation du Louvre. — Retraite.

Un bataillon du régiment avait, ainsi que je l'ai dit, occupé des maisons situées auprès du Palais-Royal, dans les rues de Rohan, de l'Echelle et Richelieu; un autre le Carrousel. J'invoque ici le témoignage des habitans des maisons occupées, et leur demande si ces soldats qu'on s'est plu à appeler de *farouches soldats*, ont, tant qu'ils y ont été seuls, commis aucun dégât, porté aucune atteinte à la propriété.

Vers cinq heures du matin, le 29, quelques coups de fusil se firent entendre. Chargé d'observer la communication du pont Royal, mon détachement fut aperçu par les éclaireurs placés sur l'autre rive.

Leurs balles bien dirigées nous blessèrent plusieurs hommes. La fusillade s'engagea sur le pont des Arts et à la colonnade du Louvre. Les rues de Richelieu et Saint-Honoré ne tardèrent pas à être attaquées.

On accuse la Garde d'avoir blessé des femmes et des enfans. Mais j'en appelle aux gens de bonne foi, n'a-t-on pas vu des femmes, par curiosité, par entêtement, ou par patriotisme, puisque plus tard elles s'en sont vantées, se mêler aux combattans? Nos balles pouvaient-elles les épargner, et le hasard ne dirige-t-il pas les coups? Quant aux enfans, il en est une certaine classe qui se montra surtout redoutable, s'approchant presque sans être aperçus, et nous tirant des coups à bout portant. Le Motteux, officier du 1<sup>er</sup>, tomba à Chaillot victime d'un guerrier de douze ans! On nous a reproché des balles mâchées, de cuivre, ou cuivrées; cette assertion ridicule faite pour exciter le peuple, peut-elle être froidement soutenue par quiconque sait comment s'approvisionne la giberne du fantassin: et je le demande, de quel arsenal sont sorties ces cartouches? Aujourd'hui tout se découvre; ce serait le sujet d'une utile dénonciation.

Les Suisses surtout étant un objet de haine ont eu à repousser de semblables récriminations. Quant à moi, je ne dirai rien des armes de nos adversaires, de la gravité des blessures que nous avons reçues. Le peuple n'avait pas d'armes légales, tout en devenait dans ses mains : mais ces inculpations dirigées contre nous, prouvent que des gens habiles savaient, en faisant courir les bruits les plus absurdes, choisir les plus adaptés à la circonstance. Ainsi la ligne avait passé, disait-on, avant même que les combats ne fussent engagés ; tandis que la ligne a pris d'abord part à la répression des désordres ; puis a voulu rester spectatrice des combats, et n'a enfin passé en partie que le 29 à 10 heures du matin. La Garde française, disait-on, n'attendait que le moment de refuser son service, et toute la haine devait être réservée contre les Suisses étrangers, *satellites privilégiés parmi les privilégiés*. Voilà pourquoi l'on assaillit avec tant de fureur leur caserne de Babylone ; voilà pourquoi, à l'attaque des maisons de la rue de Rohan, de l'Échelle, place du Palais-Royal et autres, on fit courir le bruit que les Suisses y étaient, tandis que les compagnies du régiment et un détache-

ment du 1<sup>er</sup> y ont combattu seuls. Braves Suisses, combien notre sort commun eût été différent, si des ordres opportuns n'avaient pas laissé pénétrer l'indécision, la crainte non pas du danger, mais de ses conséquences, et amené les funestes résultats de la journée qui vient de commencer !

Nos compagnies logées dans les maisons ripostaient modérément au feu qu'elles essuyaient. Bien placées individuellement, nullement inquiètes sur leur sort, leur conduite prouve ce que l'on eût fait ailleurs, si les dispositions eussent été assez bonnes pour inspirer plus de confiance de notre côté, et plus d'hésitation chez l'assaillant. Les Suisses occupaient le Louvre et ne le laissaient point approcher. Mais toutes ces défenses bonnes pour résister à l'attaque d'un moment auraient dû être flanquées ; faute de quoi, une surprise, le manque momentané de munitions sur un point, un ordre mal exécuté, mille causes enfin pouvaient faire perdre de telles positions.

La fusillade du pont des Arts et du corps de garde situé sur le quai Voltaire, augmentait sensiblement. Les attaques multipliées contre toutes nos positions prenaient déjà un caractère plus ré-

gulier ; il nous fut facile de comprendre qu'elles étaient conduites et dirigées par des gens de l'art. Dans la rue de Richelieu , les barricades n'étaient plus faites seulement pour empêcher la circulation ; mais pour garantir du feu des pièces que l'on aurait pu faire jouer. On les rapprochait de plus en plus , et elles devenaient des espèces de tranchées d'attaque , ouvertes avec une promptitude étonnante.

Une pièce de 8 était à la rue de Rohan ; si dès le commencement de ce genre d'attaque elle eût été utilisée, plus tard nous n'aurions pas vu les masses des assaillans à quelques toises de nous. Les artilleurs sollicitèrent vainement plusieurs fois l'ordre de faire feu. J'ai toujours vu le maréchal s'y refuser. De même quelques boulets lancés sur le quai Voltaire, eussent délogé les tirailleurs dont le feu inquiétait notre poste d'observation. On le demanda et toujours inutilement. Sans doute, le maréchal voulait épargner de plus grands désastres ; mais en ne prenant jamais une mesure à propos , en voulant ménager les moyens extrêmes, on finit par être sa propre victime. La suite des évènements nous le prouva.

Pendant la matinée , les réclamations des chefs de corps parvinrent de tous les points au quartier-général. Les soldats ne s'étaient , comme nous l'avons vu , procuré quelques vivres qu'aux dépens de leur modeste bourse. Les officiers avaient épuisé leurs ressources (1) ; on en était aux expédiens. On annonçait une distribution de viande , mais où et comment la faire cuire ?

Pour remédier à tout , pour assurer au moins la subsistance de la troupe pendant quelque temps , un mois et demi de solde fut alloué à chaque militaire présent , à titre de gratification.

Telle est l'origine de ce bruit devenu presque une certitude que de l'argent nous avait été distri-

---

(1) Etant moi-même dans ce cas , j'avais envoyé , le soir , chez moi , avec un mot au crayon , un enfant qui passait près de nous , pour qu'il me rapportât quelq'argent : il s'acquitta de sa commission dans la nuit ; mais en s'éloignant , après l'avoir remplie , il fut accosté et interrogé sur l'objet de sa course , et dit qu'il avait apporté de l'argent à un officier. Depuis j'ai su que les interrogateurs avaient aussitôt répandu le bruit qu'on avait envoyé une somme de 300 francs en or à mon régiment ; et il s'agissait de 30 francs en petite monnaie envoyés à un simple officier.

bué pour être les assassins du peuple ! La troupe était sous les armes depuis le mardi, et c'est le jeudi vers 9 heures du matin que cet ordre fut donné. La proximité du trésor rendit facile pour quelques corps le recouvrement d'une partie de la somme allouée : pour d'autres, il fut d'abord ignoré ; et pour le plus grand nombre incomplet. Nos compagnies reçurent la moitié de leur quote part, et je suis sûr d'avoir été des plus favorisés.

A peine avons-nous reçu quelques sacs, nous les distribuâmes aux soldats. Aussitôt on courut dire que l'or et l'argent circulaient dans nos rangs. Mais personne ne disait que des bataillons entiers n'avaient rien pris depuis 36 heures, que d'autres avaient épuisé toutes leurs ressources pour acheter en courant les rues, quelques provisions, et que nous ne savions même pas si nous pourrions continuer à le faire. J'ai vu figurer cette mesure parmi les chefs d'accusation du ministère : d'après ce que j'en ai dit, était-ce une prodigalité faite dans le but de nous exciter au combat, ou bien le résultat de la position fâcheuse où nous étions ?

Pendant ce temps les ministres étaient dans les Tuileries en conseil. Ils y avaient décidé que les

camps de Saint-Omer et Lunéville seraient mis en mouvement. Mesure tardive ! Un officier du régiment, L..... fut appelé. Il coupa ses moustaches, prit un habit bourgeois et partit en poste (1).

La fusillade prenait un caractère de plus en plus sérieux, et les masses assaillantes avaient de plus en plus de profondeur ; de notre côté aucune mesure énergique, on épuisait ses munitions, cependant personne n'hésitait. En vain quelques avis peut-être trop officieux nous étaient parvenus que la ligne avait posé les armes, que nous étions seuls à soutenir le Château.

---

(1) L..... me donna depuis des détails curieux sur l'inertie et l'irrésolution qui environnaient les Ministres et sur le résultat de sa mission. Personne n'était prêt à partir, aucune calèche de voyage n'était disposée. Voilà pourquoi un sous-lieutenant et un officier d'état-major, connus de M. de ..., furent chargés de ces dépêches importantes. A son arrivée à Lille, L..... put à peine persuader au général . . . . jadis si formidable pour les inférieurs, de prendre quelques mesures en faveur du Gouvernement ; tout le monde craignait de se compromettre, tant on avait pris des mesures pour se préparer à ces terribles journées ; tant l'imprévoyance et non la tyrannie avait tout dirigé !

Vers 10 heures, les fourriers des compagnies présentes furent appelés pour copier un ordre. C'était une proclamation du maréchal aux Parisiens. Elle nous fut communiquée, il ne s'agissait plus que de la répandre parmi le peuple, pour qu'il pût accepter ou refuser la suspension d'armes. En attendant, l'ordre est envoyé dans tous nos postes de cesser le feu. Personne n'était là pour pénétrer parmi le peuple en armes; pouvait-on espérer que quelques voix calmeraient cette effrayante multitude? Une telle mesure aurait dû être prise au commencement de la journée, à 10 heures et demie elle était presque impossible.

Cependant deux ou trois maires ou adjoints réunis au quartier-général ceignirent leurs écharpes. Des trompettes partirent avec eux, et bientôt le feu cessa sur la place du Palais-Royal et dans tout ce quartier. Mais au Louvre il continuait du côté du peuple; sans doute aucun parlementaire ne lui était parvenu, ou bien la suspension d'armes avait été violée par lui dès qu'il s'aperçut que les Suisses évacuaient les appartemens sur un ordre rendu du maréchal (1).

(1) Le maréchal Marmont, dans une lettre rendue publique

Pendant ce temps des officiers en bourgeois affirment que sur la place Vendôme, la ligne a con-

---

à l'époque des évènements, a accusé les Suisses d'une *terreur panique*. La lettre suivante de M. de Salis, insérée dans quelques journaux de la Confédération, prouvera jusqu'à l'évidence, que le mal est venu plutôt du désordre du commandement, là, comme à Saint-Cloud, à Versailles, à Rambouillet!

« A peu près à 9 heures du matin, le duc de Raguse  
« m'envoya l'ordre, par son aide-de-camp, d'abandonner les  
« appartemens du Louvre; ce que je fis aussitôt que possible.

« Sur ma représentation que le château pourrait être pris  
« facilement, et le bataillon qui se trouvait dans la cour at-  
« taqué, le duc de Raguse me fit répondre qu'il y avait une  
« trêve et que je devais faire cesser le feu. Je fis alors emme-  
« ner les deux canons qui se trouvaient au Louvre. Je me  
« donnais toute la peine imaginable pour faire entendre aux  
« assaillans que la trêve était conclue; mais ils ne répondaient  
« que par des coups de carabine et se préparaient à attaquer.  
« Il est vrai que le Louvre est un poste imprenable aussi  
« long-temps qu'on veut le défendre, mais celui qui com-  
« mandait dans de pareilles circonstances, et qui aurait en-  
« trepris une chose semblable, se serait chargé d'une très  
« grande responsabilité en faisant répandre le sang inutile-  
« ment.

« Je donnai donc l'ordre de la retraite, et le bataillon

fondu ses rangs avec les citoyens. Déjà nous apercevons du Carrousel quelques compagnies suisses qui semblent évacuer le poste si important du Louvre. Bientôt le bataillon tout entier se met en mouvement et se retire vers le Carrousel. L'officier suisse qui le commandait cherche en vain à faire comprendre au peuple qu'une trêve a été conclue. Nos soldats s'inquiètent de cette confusion dont ils s'aperçoivent. Les colonels présens se réunissent pour faire observer au maréchal que cette retraite va nous compromettre, que le peuple ne reconnaît

---

« quitta la cour du château au pas ordinaire. M. le maréchal  
« doit se rappeler que je lui fis verbalement ce rapport sur  
« la place du Carrousel, où je le rencontrai à cheval, et  
« qu'alors j'étais si peu pressé que je fis conduire mes deux  
« chevaux en main par mon domestique. Un d'eux fut monté  
« par un officier de l'état-major du maréchal. Je suivais  
« moi-même, à pied, le dernier peloton. »

« Je ne sais pas, et ce n'est pas à moi d'examiner ce qui a  
« pu occasioner la fuite précipitée de la place du Carrousel  
« et des Tuileries ; mais j'espère que M. le maréchal se rap-  
« pellerà que j'ai formé l'arrière-garde dans le meilleur  
« ordre, avec un demi-bataillon de mon régiment et quel-  
« ques détachemens de la Garde française, etc., etc. »

pas la suspension d'armes, et que si l'on doit traiter, la Garde doit être à Saint-Cloud et en position.

Tous ces pourparlers, toutes ces démarches faisaient peine à voir, les compagnies suisses arrivent au Carrousel poursuivies par le feu de quelques tirailleurs. Aucun ordre n'est donné, aucune résolution prompte n'est prise. Les Lanciers passent sous le pavillon de l'horloge pour éviter quelques coups tirés des fenêtres de la grande galerie du Musée, par les Parisiens qui s'y étaient introduits par le Louvre. La Gendarmerie les suit. Le bataillon Suisse vient augmenter le désordre, en voulant se rallier dans la cour des Tuileries. Nos compagnies suivirent le mouvement. Ainsi sur la gauche le feu avait cessé, chacun conservait sa position, tandis que le centre se retirait. Au coin de l'Arc de Triomphe, j'ai vu le maréchal au milieu de nous, s'efforçant, mais en vain de faire parvenir la suspension d'armes aux tirailleurs qui débouchaient du Louvre. Nous n'avions aucun officier municipal à leur envoyer. Un des tambours de notre régiment, entendant ce dont il s'agissait, prit son mouchoir blanc et courut en avant. Cette démarche était inutile. Il ne reçut que des coups de fusil. Était-ce donc

le moment de négocier? Il fallait alors un général ; nous n'en avions plus. Ce moment fut décisif. Les petits postes détachés à droite et à gauche sur le Carrousel, voyant la retraite commencée, la suivirent précipitamment ; l'artillerie se mêla parmi nous pour augmenter la bagarre.

Qu'on ne dise donc point que le Louvre et les Tuileries ont été pris d'assaut. J'ai dit comment les Suisses ont évacué le Louvre. Quant aux Tuileries, si tant de combats y avaient eu lieu, si toutes ces pièces que j'ai vues en batterie de notre côté, et sur des tableaux de circonstance du côté du peuple, avaient fait feu, les maisons de la place, les grilles du Château, le Château lui-même en porteraient des marques; tandis qu'on n'y voit que quelques sillons de balles tirées en très petit nombre pendant le moment de l'évacuation. Du côté du jardin, on tira, je crois, un ou deux coups de canon de la terrasse du bord de l'eau, et les traces des balles sont des coups partis de l'édifice en construction sur le quai d'Orsay, d'où les Parisiens gênaient notre communication dans le jardin.

La masse qui s'était précipitée dans le Louvre suivit bientôt les plus avancés, sur le Carrousel ou

dans la grande galerie, et pénétra tout entière dans le Château. Les appartemens des princes furent pillés et dévastés, personne ne songea plus à nous poursuivre : une preuve évidente de ce fait, c'est que le sergent commandant le détachement de ma compagnie sous le guichet du pavillon de Flore, c'est que tous les officiers qui de la position qu'ils occupaient en arrière, soit près de la rue de Rohan, soit sur la place, étaient à portée d'apercevoir ce qui se passait, se replièrent sur la cour et nous rejoignirent sans perdre aucun des leurs. L'eussent-ils fait aisément si les cours et les jardins eussent été remplis d'une masse victorieuse? Oui, nous avons vu quelques intrépides venir jusque sur nos rangs, mais ils étaient bien peu, et quelques-uns payèrent bien cher leur courage irréfléchi (1).

Tel fut le moment décisif de l'évacuation du Château, évacuation faite sans ordre; elle eût été pour nous une retraite terrible, si les assaillans avaient été ce qu'on les représente aujourd'hui.

---

(1) J'ai surtout remarqué un habitant du faubourg, porteur d'un drapeau tricolore : il vint le placer près de celui du bataillon, porté par un de nos sergens-majors.

Les mauvaises dispositions l'avaient préparée, le hasard la décida. C'est ainsi que l'on perd les batailles.

Le mot trahison est habituel en France dans de semblables circonstances; ainsi Waterloo est, dit-on, l'œuvre de la trahison. Mais j'en appelle au comte Gérard; si l'on eût marché au feu, une défection connue avant les hostilités, et individuelle, eût-elle paralysé les quarante mille hommes du maréchal Grouchy?

Parmi nous, chacun en se retirant disait : Le Maréchal a trahi; on l'a répété, on l'a écrit. Je ne le crois pas. Le maréchal, placé dans une position fâcheuse pour tout militaire chargé d'un pareil commandement, n'ayant pas su maîtriser la marche et l'action des troupes la veille, craignant aujourd'hui de faire répandre plus de sang, persuadé sans doute que des arrangemens devaient avoir lieu, avait manqué à ses devoirs envers nous, il avait négligé les précautions dont l'absence nous perdit par sa faute, j'ose le dire, mais non par sa trahison.

Il était environ midi quand nous quittâmes le Carrousel. En traversant les Tuileries, nous vîmes

deux régimens de Ligne, le 50<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> léger qui suivaient le mouvement. A chaque instant, des petits postes détachés nous rejoignaient, preuve que l'ennemi n'était ni en force, ni en mesure pour les arrêter. Mais toutes nos compagnies ne furent pas assez heureuses pour connaître notre retraite, et plusieurs n'en ayant nullement été averties, se virent tout à coup cernées dans les maisons où elles étaient, et réduites à consommer leurs dernières munitions pour leur défense et l'honneur de leurs armes. Courage inutile et malheureux, sacrifié par l'absence de tout ordre envoyé à propos!

Aucune disposition ne fut prise sur la place Louis XV; chaque bataillon suivit au hasard la route des Champs-Élysées ou du Cours-la-Reine. La Garde savait que Saint-Cloud était son point de ralliement, et chacun s'y rendit, soit en corps, soit isolément.

Mon bataillon s'arrêta dans le grand carré. M. C... notre chef, espérait recevoir quelque ordre; il n'en arriva aucun. Nous repartîmes pour suivre le mouvement par le Cours-la-Reine et le quai de Chaillot.

Les bataillons suisses, le 15<sup>e</sup> léger suivaient cette

route en même temps que des détachemens du 1<sup>er</sup> de la Garde.

A Chaillot, des groupes de gens des faubourgs nous assaillirent de coups de fusil. A plusieurs coins de rues nous reçûmes des balles à bout portant, et les soldats de la droite des pelotons furent obligés, pour leur défense personnelle, de faire feu sur ces éclaireurs incommodes. On ne parlait dans les rangs que de la suspension d'armes. On criait à la trahison, et aucun ordre n'était donné pour prendre position; quand des hauteurs de Chaillot une fusillade meurtrière fit tomber un assez grand nombre d'officiers et de soldats, on se contenta de crier qu'il y avait suspension d'armes.

A la barrière de Passy, le feu cessa; les habitans ne partageaient pas l'exaltation de l'intérieur de Paris; ils nous virent passer avec douleur. Les soldats harassés de fatigue, de soif, de chagrin, faisaient peine à voir. Des compagnies entières s'arrêtaient pour prendre de l'eau, et peu à peu se reformaient. On entendait tirer quelques coups en l'air; mais notre conduite si peu hostile empêcha tout excès de la part des partisans parisiens placés le long de la route. Personne n'inquiétait notre re-

traite. Les habitans de Chaillot pillaient la petite Caserne de l'avenue des Champs-Élysées. Les Tuileries, la Pépinière, la rue Verte occupaient une partie des combattans. Une masse considérable portait les derniers coups à une centaine de Suisses environ qui se défendaient héroïquement à Babylone, et des colonnes profondes se foulaient autour des rues de Rohan et de l'Échelle, où nos malheureux camarades étaient dans la plus cruelle position.

En route, nous rencontrâmes un détachement d'artillerie, un bataillon du 3<sup>e</sup> et les Suisses qui s'étaient fait jour à Babylone. Nous apprîmes que cette faible colonne venait de l'École-Militaire abandonnée au pillage.

Le 15<sup>e</sup> léger avait ses faisceaux formés dans le bois de Boulogne; de tous côtés on voyait rejoindre des soldats de la Garde, laissés d'abord en arrière.

Enfin nous arrivâmes à Saint-Cloud. Par cette même route, ordinairement, nous allions relever le service du château. Cette Garde si belle, si fière de son titre de grenadiers français, qui, sur un champ de bataille, aurait été si forte contre l'ennemi du Roi et de la France, allait se trouver

presque toute réunie, pour voir ses principaux chefs l'abandonner; on allait la laisser se fondre autour du trône, et la semer sur la route jusqu'aux lieux où, sans avoir combattu, elle fut dissoute avant d'être licenciée.

#### CHAPITRE IV.

Combats particuliers des détachemens abandonnés. — Générosité. — Cruautés. — Composition des masses. — Cris proférés pendant le combat. — Le drapeau tricolore. — Les nouveaux amis du trône. — Le pillage. — Nombre des victimes. — Invulnérabilité de quelques-unes.

Avant de parler de l'état dans lequel nous fûmes laissés pendant deux jours à Saint-Cloud, et de ce qui se passa jusqu'à Rambouillet et Chartres, je veux dire, en peu de mots, le sort de quelques-uns de nos braves camarades abandonnés dans les maisons environnant le haut du Palais-Royal.

Au moment où, après une courte suspension des hostilités, le feu avait recommencé, et quand l'évacuation du Château fut connue, les officiers du 1<sup>er</sup> de la Garde, occupant le Palais-Royal, purent se faire jour, par une sortie vigoureuse, et un grand nombre réussit à nous rejoindre à la hauteur des Champs-Élysées. Ceux des nôtres qui étaient ou dans la rue, ou aux premiers étages

des maisons dont les portes étaient assez larges, parvinrent aussi à déboucher; plusieurs, moins heureux, tombèrent blessés.

M. Le C....., blessé grièvement à la jambe, tombe devant le corps-de-garde du Château-d'Eau; plusieurs soldats, en partie désarmés, y sont réunis; on le relève. La foule se précipite, demandant du sang et vengeance, quand un jeune homme, armé de son fusil, se fait jour au milieu des assaillans; il commande le respect dû au malheur, menace et obtient enfin passage pour notre camarade que les soldats, dépouillés de tout extérieur militaire, portent dans une maison du quartier. Là ce jeune héros reste pour veiller sur les jours qu'il a sauvés, console M. Le C..... des rigueurs de sa position qu'il comprend; lui offre tous les secours dont il peut manquer, et quand madame Le C....., avertie par ses soins, vient le rejoindre, lui-même dirige et assure le transport du blessé à son domicile.

Des traits de cette nature sont trop consolans pour ne pas être cités, et ils ont été répétés partout où les circonstances l'ont permis.

G..... de C..... défendait la maison qu'il occu-

paît; enfin retranché au quatrième étage, n'ayant plus que trois cartouches par homme, il demande la vie sauve pour le peu de braves qui restent avec lui, ou menace de se porter aux dernières extrémités. *Mort à l'officier!* crie-t-on de toutes parts dans les escaliers et dans les chambres déjà occupées. G..... ouvre la porte qui le séparait de ceux qui demandent son sang, il se précipite au milieu d'eux. Trop d'emportement dans leur fureur sauve ses jours. Il tombe; ce sang dont on avait soif inonde son visage. Deux Gardes nationaux, espérant le sauver, se chargent de le transporter, et le protègent contre les flots du peuple encombrant la rue; enfin ils parvinrent à le jeter rue Richelieu, où il fut accueilli et soigné par des dames. G..... profita d'une nuit de repos, et, le lendemain, traversant les barricades et les barrières à la faveur d'un costume bourgeois, arriva à notre bivouac à Saint-Cloud. Son visage était méconnaissable, mais son cœur nous le faisait bien reconnaître. On l'entoure, on le presse, on l'embrasse. Il nous dit comment il a combattu, comment il a échappé à la mort, comment l'humanité des Gardes nationaux le sauvait quand un pistolet

fut placé contre sa tête pendant son pénible transport; le chien s'abattit, l'arme mal chargée ne partit point ! Voilà ce qu'il fallait entendre pour bien se convaincre que la portion éclairée des combattans, aussi brave que généreuse, savait respecter le malheur de notre position; mais en même temps, que la masse toujours la même, toujours aussi animée à la vue du sang, cette fois, comme toujours, ne connaissait pas plus le respect pour les vaincus que celui pour les lois, quand l'impunité est assurée.

C..... blessé allait être attaché à une corde; de braves jeunes gens et un ancien militaire le sauvèrent. M..... est recueilli dans une maison, et l'on y panse ses blessures. Ferrand, frappé à mort, doit quelques jours d'existence aux soins d'un jeune étudiant qui lui prodigue tous les secours et se charge d'exécuter ses dernières volontés. R.... forcé, à cinq heures, de rendre la maison qu'il occupait, n'eut d'autre moyen d'échapper à la rage de ceux qui le poursuivaient qu'en se cachant sous les toits. La nuit vint mettre un terme à sa cruelle position. Un coiffeur qui demeurait au rez-de-chaussée lui fournit les moyens de se sauver. Aban-

donnant son équipage militaire, il coupa ses moustaches, prit un tablier vert et une casquette, et disparut.

C....., B....., C....., un grand nombre de soldats, ayant épuisé toutes leurs cartouches, parviennent à s'évader ou à être cachés par les habitans des maisons ainsi occupées. Leur défense avait irrité les assaillans, ils voulaient leur mort: leurs hôtes les protégèrent. Mais, je le demande, nos camarades, nos soldats auraient-ils trouvé cette générosité dans ces maisons, si, pillards et assassins, ils y eussent commis tous les excès dont on a bien voulu les accuser? Les maisons ont été en partie dévastées et pillées; il fallait en accuser quelqu'un. Les absens et les vaincus ont toujours tort. *Væ victis!*

Oui, mille fois honneur à cette classe éclairée qui dirigea les masses: elle a montré courage et générosité. Nous l'avons vue d'assez près pour le dire. Mais cette population qu'aujourd'hui l'on encense d'autant plus qu'on la craint davantage, cette population qui menaçait Paris en 1815 et que la Garde nationale put seule contenir, celle qui avait été soulevée à l'époque des troubles de la rue

Saint-Denis, et qui sera toujours au service de qui saura ou pourra l'employer; celle-là se montra encore cette fois ce qu'elle a toujours été, ardente, impétueuse, prenant sa force de son nombre, injuste dans ses haines comme dans son amour, avide de pillage et de vengeance.

A l'appui de ce que j'avance, je ne citerai que peu de traits dont l'authenticité est aujourd'hui bien reconnue.

Le capitaine Menuisier, ancien et brave militaire de mon régiment, le même qui, il y a deux ans, avait été jeté la nuit du pont de Neuilly dans la Seine, après avoir été volé, refuse de se rendre, et percé de mille coups, précipité d'un troisième étage, meurt foulé aux pieds, après trois heures d'agonie. La fureur populaire n'épargna pas plus nos soldats. Un deux, nommé Brandon, qui avait été blessé à la main droite, fut pris par la populace et reçut, après avoir été désarmé, un coup de broche qui le traversa de part en part, un coup de feu au bas-ventre et plusieurs coups de baïonnette. Je viens d'apprendre que ce soldat n'est pas mort de ses blessures; il a été placé dans la 4<sup>e</sup> compagnie des fusiliers sédentaires.

Le major Dufay, d'un des régimens suisses, blessé à mort à la sortie de la caserne de Babylone, reçoit encore sur la tête un coup de hache, sous lequel il succombe. Le G..., C... qui ont été témoins de cette scène de cruauté en frémirent d'horreur. A la barrière de Fontainebleau, le régiment des Chasseurs à cheval de la Garde cherchait à pénétrer dans Paris, une femme s'approche des soldats, et les provoque en les injuriant et en leur jetant des pierres. Un des chasseurs tire son sabre pour l'éloigner, mais le comte de la R..., son capitaine, lui ordonne de mépriser cette attaque; le soldat n'obéit qu'avec peine. Au même instant cette femme lâche un coup de pistolet à bout portant sur le malheureux cavalier, qui tombe mort. Ses camarades furieux se précipitent sur elle pour le venger, et sous ses vêtemens reconnaissent un homme.

En jetant un coup d'œil sur la composition des masses assaillantes, c'est ici, je crois, le moment de nous rappeler quels cris ont été proférés pendant le combat. Sans doute tous les groupes un peu nombreux, toutes les émeutes du mardi n'eurent que le cri de *Vive la Charte!* pour ralliement; mais

le mercredi déjà, et le jeudi des cris de *Vive la liberté! vive la république! vive Napoléon!* se trouvèrent mêlés aux autres. Ce dernier surtout s'adaptait mieux au combat, et la vue du drapeau tricolore pour l'habitant des faubourgs, jouissant de quelque souvenir, rappelle plutôt l'idée de l'empire que celle de la révolution. Pour lui, Napoléon est un système dont le drapeau tricolore est l'emblème. Il ignore son origine. Déjà il a vu une lutte établie en 1815, entre le drapeau de Fontenoy et l'aigle d'Austerlitz, quand des mains habiles le firent triompher ou plutôt *voler de clochers en clochers jusqu'aux tours de Notre-Dame*. Beaucoup d'anciens soldats revoyant le drapeau tricolore, crièrent encore *Vive Napoléon!* par la raison que les vieux amis de la révolution criaient *Vive la liberté!*

Ce dernier parti avait pour lui la jeunesse; le cri de *Vive la Charte* prévalut, non pas, je crois, à la grande satisfaction de tous. Bien des gens qui avaient trempé dans tous les complots, toujours découverts, au cri de *Vive Napoléon II*, espéraient cette fois profiter mieux de la victoire.

Le parti des modérantistes, si j'ose l'appeler

ainsi, ne prit point part au combat. Heureux de trouver le duc d'Orléans pour réaliser des idées de légitimité si brusquement renversée, de pondération de pouvoirs, il s'empressa de le saluer du nom de Sauveur de la Patrie. Ses amis étaient là pour le présenter au peuple et le porter sur le pavois. Mais était-ce à Neuilly qu'on aurait dû l'aller chercher? La place de S. A. R. n'était-elle pas à Saint-Cloud, dès la journée du 27, comme prince du sang, comme pair de France, comme comblé des bontés de Charles X (1).

---

(1) Je dois ici relever une erreur commune à beaucoup de personnes qui, n'ayant point habité Paris, croient que Charles X tenait le duc d'Orléans éloigné de sa cour, ou que ce prince s'en éloignait. J'ai rarement monté une garde au Château sans avoir eu à rendre les honneurs à S. A. R. ou à des membres de sa famille. Tout le monde sait que le titre d'Altesse Royale que le Roi Louis XVIII n'avait jamais voulu accorder au duc d'Orléans, et auquel il semblait tenir, fut

.....  
 .....  
 Laissons à l'histoire la tâche de pénétrer plus avant. Seulement je demanderai si les satellites de l'empire, si les banquiers de tous les rois déchus de la révolution, si les préfets les plus absolus, si les théoriciens auteurs des constitutions primitives et additionnelles, si tous ceux enfin qui ont encensé d'autres idoles que la liberté, peuvent aujourd'hui ne pas avoir un souvenir plus que bienveillant de celui par qui ils furent grands, riches et puissans. Je demanderai si la nature des choses n'indique pas, dans la sympathie populaire manifestée à chaque représentation des pièces à la mode, l'i-

---

une des premières marques d'amitié de Charles X à son avènement. J'ai souvent vu M. le duc de Chartres avec la famille Royale, soit aux bals, soit aux spectacles, et toujours j'avais cru remarquer la plus grande apparence de liaison entre les deux familles. J'étais au bal lors du passage du Roi de Naples à Paris, et je me rappelle combien les rigoristes blâmèrent Charles X pour avoir dérogé à l'étiquette en venant ce soir-là chez le duc d'Orléans qui paraissait flatté de cette preuve de bienveillance. Je ne dirai pas si l'étiquette était ridicule, seulement elle fut violée en faveur de Mgr. le duc d'Orléans.

mage des sentimens de ceux qui n'osent applaudir tout haut. N'y a-t-il pas une énorme différence entre ce grand nombre et celui si restreint des partisans exclusifs de la liberté, qui n'ont jamais courbé la tête devant le *tyran* qui les appelait tribuns. N'y a-t-il pas une différence encore entre ceux-ci et la jeunesse libre des excès des deux époques, avide de gloire ou de liberté?

Tous ces intérêts étaient représentés parmi les combattans; mais j'ai dit comment le renfort des ouvriers habilement congédiés avait grossi les rangs de la jeunesse et de certains habitans des faubourgs. Loin de moi l'idée de confondre sous la même dénomination tous ceux qui ont pris les armes; le cours de mon récit prouve assez combien j'apprécie le courage et la générosité de plusieurs acteurs, mais je dois dire tout ce que nous avons vu de cette scène terrible, et ce qui est clair à quiconque a vu de Paris d'autres quartiers que la Chaussée-d'Antin. Les ouvriers des manufactures ont formé la masse; la jeunesse, quelques anciens militaires ont été les chefs. Mêlés dans la multitude, combattant avec elle, ils ont pu, par leur courage, par leurs conseils, prendre un ascendant moral facile

à expliquer, pour obtenir la victoire. Peut-être cesserait-il bientôt si cette masse aujourd'hui plus gênée, moins occupée qu'avant les trois jours, demande le prix du sang versé, des industries exposées, sur l'ordre si connu d'aller *demander du pain au Roi*.

Je ne parlerai pas d'un certain nombre de Volontaires qui, le jeudi matin, prirent leurs fusils de chasse, et leurs blouses de campagne pour venir tirer comme ils seraient allés à une revue, à l'Opéra ou aux courses. Celui qui a étudié le caractère et les mœurs des Parisiens et de tous les peuples chez lesquels une révolution s'opère, peut se faire une idée des sentimens qui excitèrent, le jeudi matin, un grand nombre de *jeunes Patriotes*, à grossir les rangs des combattans.

On a beaucoup vanté l'ordre et l'absence de tout pillage parmi les masses de combattans qui nous étaient opposés. Il est vrai que partout où la jeunesse, où les Gardes nationaux ont pénétré, ils ont pu prévenir de trop grands désordres; mais ils n'ont pu empêcher ni l'incendie de la plupart des barrières, ni celle de trois casernes, ni

l'occupation ou le pillage de plusieurs autres où la moindre résistance avait eu lieu; les dévastations commises à l'archevêché, où une bibliothèque de vingt mille volumes a été complètement pillée; au Palais de justice, où les archives et les dossiers de tant de procès ont été jetés par les fenêtres, et de là dans la Seine; ils n'ont pu empêcher qu'on ouvrît les portes de la Conciergerie aux malfaiteurs nombreux qui s'y trouvaient, et portèrent pendant plusieurs jours l'effroi dans Paris; enfin, toutes les parties des Tuileries où cette même jeunesse, ces mêmes Gardes nationaux n'ont pu pénétrer, furent aussi pillées et dévastées; la rage de ces bandes s'exhala avec encore plus de force dans les appartemens d'une Princesse sans cesse occupée à répandre autour d'elle ou les aumônes, ou les bienfaits (1).

---

(1) On peut accuser l'ancien gouvernement de fautes; sa chute en est une immense. Quant au caractère personnel des membres de la famille Royale et surtout à leur excessive charité, je ne puis voir sans regret comment ces bienfaits ont été si tôt oubliés. Je n'ai jamais rien demandé; jamais, quoiqu'officier de la Garde, je n'ai été aux présentations au Châ-

Quant aux boutiques et aux maisons particulières, elles étaient des refuges, des lieux d'attaque; on n'y manifestait aucune opposition au peuple, il y trouvait à boire et à manger. Que serait-il arrivé à un propriétaire voulant tenir sa porte fermée et conserver seulement une stricte neutralité, quand on montait des pavés sur toutes les fenêtres?

On a beaucoup trop exagéré le nombre des nôtres qui ont succombé. A en croire les premiers rapports de tous ceux qui avaient *tué quatre ou cinq Suisses*, qui avaient *descendu cinq ou six Royaux*, nous aurions tous perdu la vie, même les absens, et la Garde entière n'aurait pu fournir assez de victimes; tandis que l'état des entrées à l'hôpital du Gros-Caillou, porte à deux cent quarante-trois le nombre des soldats de ce corps qui y furent transportés; évaluant à environ deux cents les blessés portés dans différens hôpitaux ou dans des maisons particulières, et ajoutant environ cent morts

---

teu; mais j'ai trop vu demander et obtenir pour des malheureux, pour n'être pas indigné de voir l'ingratitude être le prix de tant de générosité.

sur la place, nous aurons une perte de six cents hommes hors de combat (1). Ce nombre est trop considérable sans doute, mais non si l'on se rappelle tout ce qui a été dit et écrit sur les massacres dont nous avons été les exécuteurs ou les victimes. Quant au peuple de Paris, les rapports ministériels qui ont été lus à la Chambre des Députés, et auxquels je renvoie les lecteurs, prouvent que le nombre des braves *massacrés* par nous, a été beaucoup moins considérable que ne le portent les relations exagérées des feuilles publiques.

Ici, je dois encore faire une observation, non pas pour relever le caractère particulier des officiers, mais seulement dans l'intérêt de la vérité. Nos chefs de corps blessés ou tués, un grand nombre d'officiers enfin partageant le sort des soldats, prouvent notre présence, tandis que parmi

---

(1) Le 6<sup>e</sup> régiment de la Garde un de ceux qui ont le plus souffert dans les journées des 27, 28 et 29 juillet, compte deux officiers tués et sept blessés, trente-un sous-officiers ou soldats tués ou présumés tels, et quatre-vingts blessés environ.

une certaine classe qui dit aujourd'hui : *Nous avons combattu*, personne ne peut montrer les marques sanglantes de sa gloire. Qui n'aurait cru en entrant à une séance de la Chambre, voir une partie de ces messieurs le bras en écharpe, la tête en bandeau, ou soutenus sur des béquilles? Mais non, ils ont su profiter de la victoire, et tout candidat est aujourd'hui combattant des trois journées! Ils ont lancé des masses non encore calmées : qu'en résultera-t-il? je l'ignore. Toujours est-il que si les balles populaires, plus particulièrement dirigées contre nous, ont pu nous atteindre, je ne sais pourquoi les nôtres, causes de tant de désastres, ont épargné ces braves si habiles et soi-disant si terribles dans le combat. Leur absence seule peut expliquer cette question.

---

## CHAPITRE V.

Séjour à Saint-Cloud. — État moral et numérique des troupes.

— Hésitation ; nullité du commandement. — Mauvaises positions. — Désordre et manque de distributions. — Le Dauphin, MADAME. — Le duc de Bellune. — Départ du Roi. — Projet de défense. — Trahison d'un capitaine. — Pont de Sèvres. — Le Château est abandonné. — Arrivée à Versailles. — Bivouac. — Trianon. — Retraite sur Rambouillet. — Journée de Trappes. — Au Peray. — Les Embaucheurs. — De la Rochejacquelein.

Après l'évacuation de la Capitale, les troupes royales vinrent occuper les positions de Saint-Cloud. Elles se composaient de cinq régimens d'infanterie de la Garde et de deux régimens de Ligne. Nous fûmes rejoints, le 30, par le 4<sup>e</sup> de la Garde revenant de la Normandie, où il avait été envoyé pour poursuivre les incendiaires : trois régimens de Cavalerie légère de la Garde, dont deux avaient bien perdu quelques hommes dans Paris, mais qui étaient des corps plutôt fatigués qu'entamés, se trouvaient aussi à Saint-Cloud, et

trois régimens de grosse cavalerie étaient à Versailles. La brigade des Cuirassiers était à peu près complète, à l'exception des dépôts et de quelques blessés ou tués; ce nombre n'est pas aussi considérable que pourraient le faire croire les casques et les cuirasses dont se paraient les Parisiens : ces trophées, comme les habits de Lanciers, furent au moins autant les dépouilles des casernes que celles des combattans abandonnés sur la place.

Six batteries complètes de la Garde, et un parc de réserve composaient l'artillerie de cette petite armée, qui comptait en outre quinze cents hommes de cavalerie de la Maison du Roi et de la Gendarmerie, et environ quinze cents hommes d'infanterie composée de la Gendarmerie à pied et des Cent-Suisses.

Nous avions avec nous le bataillon de l'Ecole-Militaire de Saint-Cyr avec sa batterie de campagne. Le total de ces forces montait donc à plus de dix mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux, sans l'artillerie. On avait la certitude d'être rejoints le lendemain par dix-huit cents Suisses, venant d'Orléans; sous peu, par le régi-

ment des Hussards de la Garde, et un régiment de Grenadiers à cheval, environ huit cents chevaux : enfin, des ordres donnés à propos nous eussent assuré l'arrivée du 5<sup>e</sup> d'infanterie. L'armée forte de plus de quinze mille hommes pouvant en deux ou trois jours être portée à vingt-deux ou vingt-trois mille, était encore une force imposante dans la main d'un chef qui eût relevé d'abord le moral du soldat. Mais il fallait s'éloigner de la Capitale déclarée en état de siège, et contre laquelle on ne pouvait se résoudre à prendre les mesures propres à assurer le succès des attaques contre les grandes villes.

Au lieu de cette énergie, de cette vigueur, à Saint-Cloud encore nous ne vîmes que mollesse et incertitude. On ne savait qui commandait. La ville n'avait pas été disposée à nous recevoir et fournissait à peine le pain nécessaire aux distributions. Les soldats sans ustensiles de campement au bivouac, se répandaient dans les maisons pour s'y nourrir à leurs frais. On put alors apprécier la sagesse de la mesure qui avait fait donner de l'argent à la troupe. Sans cela elle eût été obligée de se débander et de piller pour vivre. Quelques

régimens n'avaient point pris part à la première distribution ; pour remédier au mal l'on se hâta , sur les fonds de la liste civile , de donner un nouvel à-compte aux hommes présens aux drapeaux.

Combien nous nous aperçûmes alors de l'inutilité de tant de grades , et de fonctionnaires qui certainement n'avaient pas été tués dans Paris , mais qui manquaient parmi nous ! Où donc étaient alors ces contrôleurs si redoutables de l'administration ? Ici ils eussent pu faire preuve de talent en découvrant des ressources ; cependant personne n'y était.

Je fus chargé de porter au major-général un papier relatif à mon régiment. Je traversai les cours , il y avait encore quelques amis des temps heureux. Le désordre de ma tenue semblait les étonner. Je fus surpris de la précision de la leur.

Mais si l'incertitude du Gouvernement royal était visible pour nous , elle était terrible pour les corps occupant les ponts de Sèvres , de Neuilly et d'Asnières. Partout les habitans de Paris venaient chercher nos soldats de leur connaissance. Les proclamations du Gouvernement provisoire ,

les journaux étaient répandus à profusion. Ici , on nous engageait à nous rendre au camp de Vaugirard ; et le général Pajol signait cette proclamation , affirmant sur l'honneur que nos droits seraient respectés. Là , c'était la Municipalité de Paris qui nous rendait responsables des malheurs causés par nos armes. Enfin , si d'un côté rien n'était négligé pour relâcher le moral des troupes que l'on craignait , d'un autre , rien ne se faisait pour le relever , après une retraite que les corps qui avaient souffert , auraient brûlé de venger.

M. le Dauphin passa devant les troupes aux environs du Château ; c'était la première fois depuis ces tristes évènements que le Prince se montrait à elles. Tous ceux qui parmi nous connaissaient , et les opinions personnelles de l'héritier du trône , et ce courage calme dont il avait donné tant de preuves au milieu des dangers , dans le Midi en 1815 , et en Espagne en 1823 , regrettaient qu'il ne fût pas venu la veille à Paris : on était persuadé que son esprit conciliateur eût pu éviter les malheurs de cette journée déplorable ; sans doute on se flattait ; car il n'était déjà plus possi-

ble d'arrêter le torrent, mais quelle confiance n'eût pas inspirée la présence du Dauphin à nos soldats ! Ils auraient été heureux de verser leur sang pour sa défense. Nous ignorions alors que le Prince avait trois fois sollicité vainement du Roi la permission de se rendre dans la capitale ; que trois fois ses chevaux de selle amenés dans la cour du Château, à Saint-Cloud, avaient été renvoyés. Par quels fatals conseils Charles X a-t-il pu refuser de se rendre aux prières de son fils ? Quoi qu'il en soit, cet excès de soumission filiale dans un Prince dont on n'a jamais mis en doute les vertus privées et la bravoure, peut seul expliquer sa conduite dans ces pénibles circonstances.

MADAME, duchesse de Berry, nous envoya quelques rafraîchissemens. Mais que ne la laissa-t-on libre de déployer son glorieux caractère, elle, que sa bienfaisance, son amour pour les arts, sa véritable popularité ont su mettre à l'abri même dans les premiers momens, des grossières insultes lâchement prodiguées à sa famille (1) ? Pourquoi,

---

(1) M. de Laurencel, chargé de la direction des beaux-arts de MADAME, m'a souvent donné une foule de détails qui expliquent

nouvelle Marie-Thérèse, ne put-elle pas conduire au milieu de nous l'héritier du nom de Henri ? Ordinairement confié à notre garde, souvent il avait partagé les jeux de nos soldats (1) : sa présence

---

comment parmi tant de crayons qui se sont prostitués pour outrager le malheur, il s'en est trouvé si peu pour l'insulter personnellement. Pas un artiste ne pouvait dire lui avoir présenté inutilement ses ouvrages ; et les plus habiles et les plus à la mode n'étaient point ceux qu'elle préférait exclusivement. On peut s'en assurer en parcourant sa galerie. MADAME, dans ses voyages, a été vue de trop près par une grande partie de la France pour que j'aie besoin d'en parler davantage. Quant à ses intentions généreuses à Saint-Cloud, quelques personnes qui l'ont vue m'ont assuré que, jugeant parfaitement la position dans laquelle on allait se trouver, il n'a pas tenu à elle que des mesures ne fussent prises à temps, non-seulement pour empêcher la démoralisation de l'armée, mais encore en courant peut-être des risques personnels, propres aussi à conserver la couronne à son fils et un principe d'ordre à la France.

(1) On a beaucoup parlé de l'éducation du jeune duc de Bordeaux : je ne sais quelles étaient ses occupations sérieuses ; quant à ses jeux et ses exercices, je ne crois pas que ceux d'aucun enfant en France fussent mieux dirigés. Etant un jour de garde à Saint-Cloud, j'ai assisté à sa gymnastique :

eût été un lien de plus pour eux, et il en fallait de cœur alors, pour resserrer ceux de la discipline et de l'attachement au drapeau que tant de causes physiques et morales allaient enfin faire céder. Oui, j'ose le dire, nos soldats représentés si souvent comme recevant avec peine nos ordres, et n'obéissant qu'avec répugnance, n'ont eu pour leurs officiers dans ces derniers momens que respect et attachement. Pour beaucoup la présence de leurs chefs, leurs véritables compagnons d'armes, était le seul motif qui les retenait encore au dra-

---

son adresse et sa hardiesse me frappèrent au point que j'en blâmais intérieurement l'excès. Je l'ai vu aussi se livrer, avec de jeunes enfans de son âge, à des simulacres de scènes militaires. La présence d'un uniforme de troupe lui faisait plaisir, et il se livrait avec plus d'ardeur à ses jeux de caserne devant un habitué de casernes.

Les compagnies de Voltigeurs montant la garde au poste de la Carrière recevaient presque tous les soirs la visite du jeune Prince. Souvent il jouait aux boules avec les soldats; d'autres fois il commandait l'exercice: ce qui leur plaisait beaucoup. Et ils sont encore trop nombreux pour que ce fait ne soit pas attesté par tous ceux qui faisaient partie de ces compagnies, n'importe où ils se trouvent.

peau et au devoir: les a-t-on vus, lorsque ébranlés de toutes parts ils ont cédé aux sollicitations qui les entraînaient, les a-t-on vus aller remplir les tentes du camp de Vaugirard? Les a-t-on vus lors du licenciement demander en grand nombre du service? Les avait-on vus abandonner leurs officiers au moment du danger? Non, mais leur conduite brave et énergique comme militaires a dû faiblir quand on ne combattit plus, et que l'on ne fit rien pour ranimer cet élan qui faisait leur force.

Je ne dirai pas tous les bruits contradictoires qui circulèrent pendant la journée du 30, sur la formation d'un nouveau ministère, sur l'abdication du Roi, sur l'acceptation de toutes les conditions proposées. Ils avaient le grand inconvénient d'être aussitôt démentis qu'accrédités, et augmentaient ainsi le malaise produit par l'absence de toute disposition militaire. Où donc étaient alors les quatre maréchaux, qui pendant quinze ans avaient joui du titre et *des avantages* de majors-généraux de la Garde? Où étaient, et que faisaient nos généraux de division et leurs nombreux états-majors? Ils n'étaient pas au bivouac, à l'exception de quelques-uns dont la conduite individuelle, brave et loyale,

ne pouvait suppléer au manque d'une impulsion supérieure. Celui qui avait si malheureusement commandé à Paris, était accusé de trahison, et le brave duc de Bellune, notre ancien ministre de la guerre, le vainqueur de Medelin, après avoir offert deux fois ses services à Saint-Cloud et à Versailles, refusés par je ne sais quelle aveugle fatalité, se vit réduit à déplorer le sort et la perte d'une armée d'élite, à l'éclat et au choix de laquelle il n'avait pas peu contribué.

Ce même jour, 30 juillet, nous vîmes revenir des soldats isolés; nous les avons crus perdus dans Paris. Ils nous rejoignaient les uns en blouse, les autres en bourgeois. On était encore loin de la désertion! Quelques-uns prirent des habits militaires à leurs camarades; d'autres voyant notre état de démoralisation, profitèrent de la circonstance pour dire un triste adieu à leurs amis. Mais s'ils eussent trouvé les bataillons sous les armes, la cour dans le camp; si un appareil militaire les eût frappés à leur retour, je le demande, glorieux d'une action faite par sentiment d'honneur, et dont on ne sut pas profiter, n'auraient-ils pas été se grouper tous autour de ce drapeau qui les rappelait? Cet enthousiasme militaire, cet attachement à son corps, qui a fait la force des vieilles bandes de l'Empire, que l'on a tant négligé, et dont la perte doit faire déplorer la décadence momentanée de l'esprit militaire en France, s'affaiblissait de plus en plus. Voilà pourquoi le 50<sup>me</sup> de ligne, dans ses positions au-dessus de Sèvres, abandonne ses rangs et son drapeau. Le colonel et quelques officiers vinrent le déposer entre les mains du Roi. Il refusa, dit-on, de le recevoir. On a vu depuis le 50<sup>e</sup> faisant le service de Paris, on louait beaucoup sa conduite; mais n'eût-il pas mieux valu refuser ses services d'abord, ou ne pas nous abandonner plus tard! Quoi qu'il en soit, il me semble qu'avec de bonnes positions facilement appréciées par tout le monde, la régularisation du service, la présence d'un chef autre que celui auquel on attribuait nos malheurs, et l'enthousiasme réveillé dans tant de jeunes cœurs, on eût empêché toute espèce de désertion, d'après ce que j'ai vu du caractère de celle qui nous affligea bientôt; et si, au moins, la Garde livrée à elle-même, n'eût pu conserver un trône qu'elle avait juré de défendre, elle n'eût point subi la honte d'un morcellement insi-

6

dieux et d'un licenciement dans lequel tous les droits sont violés.

Notre colonel avait perdu son cheval le mercredi dans Paris; le jeudi dans Chaillot, il fut sur le point d'être pris; il y passa la nuit, et le lendemain vint nous rejoindre à Saint-Cloud à la faveur d'un déguisement. Sa vue fit plaisir aux soldats. Il était fait pour inspirer de la confiance. Mais que peut un chef isolé? Il régularisa notre bataillon composé des débris des deux qui étaient entrés dans la Capitale. Aucun événement ne signala la fin de la journée; vers six heures, le bruit courut que la ligne allait nous attaquer: c'était une fausse alerte causée par le départ du 50<sup>e</sup>. Quelque temps auparavant, on avait lu un ordre du jour annonçant une pacification complète. Cet ordre était signé *Marmont*. Il avait été conçu afin de rassurer les troupes, et fut démenti quelques momens après sa lecture. Etrange conduite d'hommes qui ne nous connaissaient pas, et nous décourageaient à qui mieux mieux!

La nuit semblait devoir être tranquille. On n'avait fait aucune palissade ni aucun épaulement

pour couvrir notre bataillon; enfin, après maints déplacemens, on nous fit faire halte sous le restaurant de Legriél, à l'entrée du Parc: l'artillerie était à notre droite et en dehors de la grille sur la place; quatre pièces battaient les avenues du pont. Notre compagnie de voltigeurs, fort nombreuse, était depuis la veille à l'entrée du village de Boulogne. La présence de ses officiers, braves et pleins de dévouement, des ordres opportuns bien donnés par le général T...., commandant supérieur de ces avant-postes, avaient pleinement satisfait les soldats. Pas un ne déserta, malgré tant de facilités pour cela. L'attente du lendemain et des événemens nous tenait éveillés; les officiers se promenaient ou allaient en quête des nouvelles. Un général en bourgeois (M. de Q...), avec des épaulettes sur ce costume peu militaire, d'ailleurs fort peu agréable à nos soldats qui le reconnaissaient, se promenait au milieu de nous....

Vers une heure, un grand bruit se fit entendre au Château: nous sûmes que le Roi allait partir pour Versailles; la retraite était décidée. Le mouvement fut général. Nous étions au point du jour sur le chemin de Ville-d'Avray; mais un

contre-ordre nous ramena au pont de Saint-Cloud, et de là nous retournâmes, en passant par la Grande avenue, dans l'allée qui, du fer-à-cheval, conduit à la lanterne de Diogène. Le 1<sup>er</sup> régiment occupait la place de Saint-Cloud et la Grande avenue. Une batterie restait en position. Deux bataillons du 3<sup>e</sup> et les Suisses couvraient Sèvres, avec les Lanciers et une batterie. Ces forces étaient plus que suffisantes; cependant si le Gouvernement s'éloignait, quel était le but de ce mouvement rétrograde?

Tandis que notre bataillon allumait ses feux, le 1<sup>er</sup> de la Garde et l'artillerie venaient prendre part à une distribution faite au Château. Les débris de la cuisine royale furent abandonnés aux soldats. La gaieté renaissait parmi ceux qui pouvaient en profiter, pendant que les troupes de Sèvres, séparées de nous, se laissaient entamer par la défection. Nos soldats attendaient avec impatience une attaque; ceux-là avec inquiétude. Bientôt, en effet, on annonce qu'un grand nombre d'éclaireurs paraissent dans la plaine, et que des groupes nombreux se présentent en avant des villages de Boulogne et du Point-du-Jour: ce sont les Parisiens, nous dit-on. On prend les armes, les rangs

sont formés, chacun se prépare au combat. Pour m'assurer de la vérité, je montai au Château, et je pénétrai dans les appartemens: ils étaient déserts.

En me plaçant sur le balcon de Madame la Dauphine, je distinguai parfaitement, à l'aide d'une lunette d'approche, le nombre et le costume des ennemis qui allaient nous attaquer. Rien n'eût été plus facile, dans d'autres circonstances, que de laisser leurs masses se former en avant des ponts dont on gardait le passage, puis de les chasser dans la plaine avec la cavalerie. Nous le croyons tous ainsi: quand M. le Dauphin repassa devant le front du bataillon, les soldats le saluèrent d'acclamations; mais il était triste. La douleur de se voir trahi, abandonné par la plupart de ceux qui, dans des temps tranquilles, entouraient en foule sa personne, et qui n'avaient jamais été comblés que de ses faveurs, était facile à apercevoir. Il demanda au colonel s'il répondait de nous, et lui dit: *Le 3<sup>e</sup> a passé.*

Le 3<sup>e</sup>, notre régiment de brigade, nous avait abandonné! Hélas! une partie seulement de cette nouvelle était vraie, et déjà elle circulait de rang en rang! M. Quartery, commandant les grenadiers

du 1<sup>er</sup> bataillon, venait de livrer, sans combat, le pont de Sèvres, une pièce de canon, sa compagnie et une autre de son régiment. Quelques compagnies suisses entourées d'habitans, ignorant ce qui pouvait se passer ailleurs, avaient déposé les armes; les Lanciers avaient donné quelques coups inutiles; Sèvres était abandonné.

Quartery avait combattu le 27 et le 28 à la Grève; il était ancien militaire, de la formation de la Garde: comment expliquer sa conduite? Elle nous fut bien pénible, et son régiment en était navré. Mais cet exemple fut terrible, il ébranla nos rangs; peu de chose allait les éclaircir. Non pas dans ce moment où, rangés autour du Château, nous espérions prouver que toute la Garde ne livrait pas ses postes; mais comme cette défense eût été inutile, la retraite fut commandée. L'artillerie et le 1<sup>er</sup> de la Garde, prirent la route de Ville-neuve-l'Étang. Nos voltigeurs seuls, arrêterent par quelques coups de fusil les éclaireurs qui montaient la Grande avenue du Château. Le duc d'Esclignac, lieutenant-colonel des Lanciers, venait d'être malheureusement blessé; quelques soldats avaient été atteints, et nous nous trouvâmes encore une fois

en retraite, laissant à l'ennemi des dépouilles faciles et par cela même plus regrettées, nos marmites et nos feux. Il était midi ou une heure.

Ici encore nous eûmes à nous plaindre de la fermeture des grilles. Sans elle notre brave capitaine P.... et ses officiers, eussent pu conduire leurs voltigeurs se mesurer avec ceux qui insultaient notre retraite; mais elles étaient aussi malheureusement fermées que celles latérales de la cour du Carrousel au moment de l'évacuation, et les portiers avaient disparu. Je donne ces détails pour faire apprécier quel genre de défense nous avons fait pendant tout le cours de ces évènements.

Le nombre des assaillans n'était pas considérable, et le Château était un arrêt nécessaire à leur poursuite, comme celui des Tuileries à Paris. Ici, la Garde nationale, le maire, et les habitans de Saint-Cloud, purent modérer cette invasion moins nombreuse et moins exaspérée que celle de Paris. On commit peu de dégâts. L'appartement de Madame la Dauphine fut plus particulièrement dévasté. C'est ainsi que la bienfaitrice de deux mille pauvres pendant l'hiver de 1830, fut récompensée de sa bienfaisance. Malheureuse princesse,

pour qui la France semble être un gouffre dévorant ! Elle y a vu tomber sous la hache et le poignard, père, mère, parens et amis, et s'éloigne cette fois sous le poids des plus lâches et des plus absurdes calomnies ! N'a-t-il pas raison le philosophe, de dire que l'offensé pardonne et non pas l'offenseur?...

Notre retraite sans combat avait exaspéré nos soldats, nous partagions tous leur dépit, mais dès ce moment toute confiance fut perdue ; aussi à Versailles lorsque la Garde s'y trouva presque entièrement réunie, on n'entendait plus parler dans les groupes des camarades qui avaient péri, mais de ceux qui avaient déserté. Les régimens entassés pêle-mêle dans une plaine, en avant de la grille du Dragon, ou sur la place d'armes, étaient entourés d'habitans et de Parisiens : partout on voyait les cocardes tricolores sur les chapeaux ronds, aucune disposition militaire n'était prise, et une ville de vingt mille ames n'allait pas nous fournir plus de ressources régulières que les villages que nous quittions. Il fut très difficile de se procurer quelques vivres ; les billets de banque reçus à Saint-Cloud, en paiement de la solde, allaient devenir inutiles en nous éloignant davantage de Paris. Je courus toute

la ville pour me procurer de l'argent pour ma compagnie. Grâce à l'obligeance de plusieurs habitans, je pus réunir les fonds nécessaires au change d'un billet, et rapportai de l'argent comptant au bivouac. L'aspect en était alarmant, les pleurs nous roulaient dans les yeux en voyant les rangs s'éclaircir, les fusils rester seuls, et les hommes s'éloigner lentement, la tête basse comme celui qui, cédant à je ne sais quel instinct plus fort que sa volonté, agit contre sa conscience, le sent bien, et n'en agit pas moins.

Il fallait enfin que la vérité fût connue, des mesures énergiques pouvaient encore sinon changer le cours politique des évènements, au moins conserver notre position militaire. D..... officier du régiment, n'hésita pas à gagner les grilles de Trianon. Il était six heures, le Roi venait de partir. Monsieur le Dauphin montait à cheval et partait, nous arrêtâmes MM. de Guiche et de Ventadour pour leur faire entendre nos observations. « On ne  
« savait qui commandait. Il était temps que la vie  
« des cours cessât, celle des camps devait com-  
« mencer ; l'armée royale avait besoin de voir ré-  
« gulariser ses services, et réparer tant de fautes

« qui la démoralisaient. Ces observations déplacées peut-être, en d'autres temps, nous pouvions les faire alors que le nombre des combattans diminuait de plus en plus, et que celui des gens de parade était nul. » Ces messieurs nous assurèrent que des mesures étaient prises, qu'on allait partir. Effectivement, une heure après toutes les troupes se mirent en marche.

Le bivouac n'avait duré que quelques heures, et la plaine était couverte de fusils; nous en cassâmes et jetâmes un grand nombre dans le canal du parc. Les gibernes furent vidées et déchirées; ce qui sembla réjouir beaucoup quelques habitans qui observaient nos démarches, et n'attendaient que l'instant de profiter de nos dépouilles. En sortant de Versailles, on prit la route de Rambouillet, où toutes les colonnes devaient se réunir. La nuit était obscure. Le désordre augmentait à chaque instant. Des soldats tiraient en l'air ou dans les bois des coups de fusil, au risque de blesser des camarades qu'ils ne voyaient pas. L'artillerie, l'infanterie, la cavalerie, marchaient presque de front, et nos chefs de corps, à notre tête, gémissaient et ne pouvaient porter remède à un mal venant de plus haut.

De bonnes positions prises pendant cette nuit, sur les hauteurs de Saint-Cyr, dans un pays si connu, et une marche méthodique dès le lendemain matin, pouvaient remettre nos soldats. L'École-Militaire aurait dû nous livrer son artillerie, des munitions confectionnées, nous fournir quelques ressources enfin sans aucunement compromettre la vie des jeunes élèves. Mais on ne songea à rien, et on laissa en arrière des troupes un petit parc d'artillerie qui pouvait nous être redoutable, si l'on avait dû combattre.

Près de Trappes où l'on arriva vers onze heures du soir, des bataillons furent placés les uns derrière les autres, à droite et à gauche de la route, dans les champs de blé, sans ordre de brigade ou de division ! Ce bivouac et la matinée du lendemain dimanche achevèrent ce que Versailles avait commencé. A la pointe du jour on devait partir. Un contre-ordre est donné, au moment où des régimens ont déjà commencé le mouvement; les soldats s'impatientent, ils espéraient marcher, ils prennent isolément une autre route. La difficulté de se procurer des vivres dans ce village les fait s'éloigner

pour en chercher ailleurs; beaucoup ne reviennent plus. On fait quelques distributions, quand déjà ils ont dépensé leur argent : en un mot, tout est confusion, désordre, comme les jours précédens, et les rangs s'éclaircissent !

A midi, heure de la plus forte chaleur, on se mit enfin en route, mais la fatigue arrêta les plus paresseux; car sans arrière-garde d'élite, les traînards sont des gens perdus, et c'est ce qui arriva. Sur la route, à Coignières, nos colonnes furent traversées par un petit peloton d'élite du 15<sup>e</sup> léger. Le colonel de ce régiment rapportait son drapeau à Rambouillet. Un sous-lieutenant de Grenadiers le portait; il en était fier, je le conçois.

Plusieurs régimens firent halte au Peray, village à l'entrée de la forêt de Rambouillet. D'autres se portèrent jusqu'à la ville, d'autres restèrent sur la route. Ici, quelques précautions avaient été prises; on se couvrit de postes avancés. Une distribution régulière eut lieu par les soins d'un colonel d'état-major, qui, jusqu'au dernier moment, ainsi que quelques officiers de ce corps, dont un avait été blessé, furent toujours présens. Leur zèle et leur

activité n'avaient pas beaucoup d'imitateurs. Le Dauphin passa dans nos lignes. Sa présence releva un peu le moral de la troupe.

Rien ne prouve mieux tout l'effet que peut produire la vue d'un chef supérieur sur le soldat, que le fait suivant que j'ai recueilli : le 2<sup>e</sup> d'infanterie de la Garde était campé à droite et à gauche de la route, formant l'arrière-garde avec la Gendarmerie et le 3<sup>e</sup>; les embaucheurs se montraient partout. A dix heures du matin le corps tout entier s'ébranla comme pour retourner à Versailles; le général Balthazar d'Arcis qui commandait la brigade, ne semblait nullement occupé de la désertion qui se manifestait dans les rangs, quand tout à coup parut le brave général de la Rochejaquelein. B... de M... officier du 2<sup>e</sup>, accourt vers lui, et les larmes aux yeux lui rend compte des intentions des soldats; le général fait battre un ban, prendre les armes, et tout le corps rassemblé, prononce quelques mots inspirés par son vieux dévouement et sa fidélité. A peine a-t-il parlé, que les cris de *Vive le Roi!* s'élèvent de tous les rangs, partout on veut suivre le Roi, partout on jure de le défendre. L'enthousiasme fut tel, qu'un voltigeur du 2<sup>e</sup>, nommé Roy, qui manifestait l'intention

de se retirer, faillit être tué par ses camarades. Le général avait été bien compris par ces braves soldats, mais ce général était un de la Rochejaquelein.

Avec de si bonnes dispositions de la part des troupes, je ne puis comprendre comment une revue générale ne fut pas ordonnée pour le lendemain, dans la ville ou dans les environs. La Famille Royale aurait dû être au milieu de nous. Dans de telles circonstances, une baraque vaut mieux qu'un palais. Les corps en se rapprochant auraient connu leur nombre, ils auraient repris une confiance mutuelle, et nous n'aurions pas eu à déplorer la défection de la grosse cavalerie.

Mais on avait tout oublié de la guerre ! Comment de telles défections n'auraient-elles pas eu lieu ? les diligences, les malle-postes, allant à Paris ou en revenant, sillonnaient librement la route; les émissaires à cheval passaient à chaque instant, le nouveau gouvernement semblait reconnu partout; et nous, nous ne paraissions plus être qu'une troupe de fugitifs, notre nombre devait diminuer. Le lundi matin un jeune homme approcha de nos bivouacs, il venait de passer à cheval sur la grande route, précédé d'un postillon. Il se nomme

et se fait connaître pour le cousin d'un de nos camarades, dont il demande des nouvelles. Les officiers qui étaient présens l'entourent, on le presse de questions sur Paris, mais bientôt on reconnaît ses intentions. Notre colonel me chargea, sans le laisser communiquer davantage avec les soldats, de le ramener sur la route, et de l'engager à partir. Ses instances n'en furent que plus vives, il finit par nous annoncer qu'il emmenait les Cuirassiers. A peine était-il parti, que nous apprîmes la défection complète de la grosse cavalerie. Les officiers accompagnaient leurs soldats, les colonels suivaient leurs régimens, espérant sans doute améliorer le sort de leurs corps; et le lieutenant-général B... commandant cette division, après avoir protesté de son dévouement au Roi, se rendit à Paris.

Mais eux, comme nous, ont été licenciés; comme nous, ils ont fait partie de cette Garde vouée aujourd'hui aux accusations de tout genre; comme nous, ils ont perdu leurs droits acquis, seulement ils ont abandonné leurs drapeaux ! Une telle conduite de la part de militaires braves et disciplinés ne peut se concevoir que quand on a assisté aux scènes déplorables dont nous étions témoins.

Quelques officiers de Grenadiers à cheval vinrent nous rejoindre aux cantonnemens de Rambouillet, décidés à subir notre bonne ou notre mauvaise fortune. Ils n'étaient pas très nombreux. On comptait bien parmi eux quelques noms connus par leur ancienne fidélité au souverain; mais la plupart appartenant à la vieille armée, n'étaient guidés que par le noble sentiment du devoir, ou n'avaient pas à reconnaître les faveurs augustes dont un grand nombre de ceux qui s'éloignaient se montraient alors si oublieux.

---

## CHAPITRE VI.

Départ pour Rambouillet. — Bivouac. — La Cour. — Le Maréchal Marmont. — Proclamation. — Abdication. — Incertitudes. — L'aide-de-camp de Lafayette. — Arrivée des Commissaires. — *Les on dit* sur leur entrevue chez le Roi. — Désordre. — Confusion. — Départ. — Marche de nuit. — Passage à Maintenon. — Marche sur Dreux. — Retour sur Chartres. — Nogent-le-Roi. — Adieux.

Si, au bivouac du Peray et des environs, on eût pris toutes les précautions nécessaires pour l'existence morale de l'armée, cette position sans doute eût été bonne. La plaine découverte en avant de nous, un village, un bois en arrière pour assurer notre retraite : rien ne manquait pour disposer heureusement des troupes contre une attaque. L'avidité de nouvelles, si naturelle dans notre position, et l'inquiétude qui maintenant nous rendait nécessaire autre chose qu'une distribution de viande ou de pain, nous portaient à désirer d'aller à Rambouillet. L'ordre en fut donné dans la ma-

tinée , et bientôt nous nous mêmes en route à travers la forêt.

Quelques régimens étaient déjà bivouaqués avant notre arrivée. Quatre bataillons étaient établis dans un pré clos de haies , à gauche de la route , en entrant en ville. Cet emplacement nous fut aussi désigné.

Sans doute la nécessité d'être près de la ville d'où nous allions tirer nos subsistances fut cause de notre concentration , mais encore fallait-il se placer de manière à pouvoir se défendre contre une attaque. Je ne sais, en cas d'alerte, ce que nous eussions pu faire ainsi entassés dans un clos n'ayant qu'une seule issue commode sur la route.

Couchés sous un abri préparé par nos soldats, nous déplorions dans notre réunion d'officiers encore présens cette fatalité qui nous poursuivait. Après tant de revues, après tant de manœuvres de parade, aujourd'hui on nous laissait, pour ainsi dire, parqués plutôt que campés ! Prévoyant les évènements les plus sinistres et nous y préparant, les anciens officiers nous mettaient déjà au rang des *demi-soldes*. « Ne vous étonnez pas, me disait l'un d'eux , j'ai été licencié en 1814; j'ai été, sur la

« Loire, licencié en 1815; je serai licencié en 1830 : j'ai du malheur, je suis toujours du mauvais côté ! » Cette réflexion plaisamment présentée nous fit rire ; mais le mauvais côté pour un militaire serait-il donc celui où est le drapeau ? On serait tenté de le croire , à voir comme l'on traite ceux qui tiennent ce qu'ils ont juré , fidélité , obéissance , bases d'une armée.

Il y avait quatorze officiers au bivouac , en comptant notre colonel et nos deux chefs de bataillon. L..... un de nos capitaines, qui était aux eaux à l'époque des ordonnances, et s'était rendu à Paris, en apprenant où se trouvait le régiment, était venu le rejoindre à Rambouillet. D'après les nouvelles qu'il nous apportait de la Capitale, rien n'était désespéré : les Chambres devaient s'assembler : la régence du duc d'Orléans était probable , sans doute , si d'autres mesures et d'autres négociateurs eussent été employés.

Pendant que nos soldats dormaient au soleil ou se livraient à toutes les occupations du camp, nous allions de temps à autre au Château. L'aspect de la Cour était triste. Rien de si étonnant pour nous , que de voir en habit bourgeois un grand

nombre de personnes dont nous connaissions les grades, les honneurs, les épauettes et les broderies. Parmi ceux non destinés à combattre, on désespérait; le torrent était irrésistible, et cependant si chacun se fût montré à son poste et digne de son poste, peut-être tant de malheurs ne seraient point arrivés. Monsieur de Guiche dut entendre ces reproches, nous les faisons tout haut. Les ministres étaient partis ou partaient, les courtisans s'écoulaient, et nous, couchés sur les degrés du péristyle, nous nous livrions sans contrainte à une censure amère de leur conduite : nous en avions le droit.

Quelle épreuve ! à peine voyions-nous passer de temps à autre quelques-uns des dévoués de Saint-Cloud et des Tuileries ! Quel plaisir n'éprouvâmes-nous pas de compter parmi eux les généraux de la Rochejaquelein, de Charette, de Trogoff, de Courtemanche, celui-ci qu'aucun service n'appelait auprès du Roi ou des Princes, et qui, quoiqu'infirme, était venu offrir ses services. L'émotion de Madame la Dauphine à l'arrivée de madame de B... nous prouva que de semblables visites n'étaient plus de mode. On s'attendait à voir la duchesse de

Reggio, amie plutôt que dame d'honneur de MADAME. J'oubliais que nos soldats aussi auraient cru voir ce nom parmi les présens, et plus tard parmi les défenseurs de leurs droits !

Les aides-de-camp du maréchal, en se pressant autour de lui, méritaient un meilleur sort; leur activité ne se démentit pas un instant.

Nous apprîmes par des personnes du Château les détails du voyage de Madame la Dauphine. Cette Princesse était partie en toute hâte de Dijon, sans oublier d'y laisser mille francs pour les pauvres. Elle avait dû à la présence d'esprit de M. de Faucigny qui la faisait voyager incognito, de voir ses jours préservés de tout danger. A un relai de poste, disait-on, la Princesse avait été obligée de monter sur le siège de sa voiture pour détourner l'attention des gens qui guettaient son passage et voulaient l'arrêter.

Ce fut pendant la première journée de notre bivouac que le régiment des Hussards de la Garde rejoignit l'armée à Rambouillet, après une longue marche. Sa tenue, comme celle de toute la cavalerie légère et de l'artillerie, était encore admirable et imposante. Pas de désertion !

L'infanterie bien diminuée présentait cependant encore quelques corps peu entamés; elle pouvait compter six mille hommes au moins qui, avec deux mille de cavalerie et l'artillerie, la Maison du Roi, et la Gendarmerie à pied et à cheval, formaient un total de dix mille hommes ou environ. On annonça une prise d'armes pour six heures; tout le monde s'y trouva. Nous vîmes reparaître le Maréchal suivi de son état-major. Le carré fut formé. Après une courte allocution, il nous donna lecture de la lettre du Roi au Lieutenant-général du royaume. Charles X avait abdiqué; on cria *Vive le Roi!* c'était l'acclamation de Henri V.

La nuit fut tranquille. Les feux des bivouacs, le mouvement des diligences, l'arrivée de quelques estafettes, le chant montagnard des Suisses, et surtout les réflexions auxquelles chacun se livrait, il y avait de quoi occuper les instans de ceux que l'inquiétude tenait éveillés.

Le lendemain la lettre du Roi se trouvait affichée partout; comme aussi dans les cafés, dans les auberges, les journaux de Paris circulaient librement. Grâce à la presse parisienne, nous apprîmes que le combat de Sèvres nous avait coûté

des pertes énormes. On citait le nom du *brave* qui s'était emparé de la pièce de canon. Et comme plusieurs régimens ignoraient qu'un officier du 3<sup>e</sup> avait livré ce point important sans le défendre, l'effet de ces récits fut aussi nuisible que s'il eût été le résultat d'une triste réalité. En revenant d'une de nos courses au Château, nous sûmes que M. Poque, aide-de-camp du général Lafayette, venait d'être blessé aux avant-postes: on annonçait une enquête sévère et la punition d'une telle *barbarie*.

J'ignore si M. Poque était un parlementaire, comme le bruit en fut répandu de suite à Paris, sans doute pour nous faire regarder comme des barbares ne respectant aucune loi de la guerre; mais à l'instant même il me sembla étrange, ayant tant vu de cocardes et de drapeaux tricolores traverser nos colonnes, que l'on eût blessé un parlementaire.

Le fait est que M. Poque était depuis quelque temps au Peray (et un parlementaire s'empresse ordinairement d'aller remplir sa mission); il recevait nos déserteurs, était accompagné de plusieurs Parisiens chargés avec lui de suivre notre marche et d'avertir de tout ce qui se passait dans la Garde.

Comme il avait voulu, assurait-on, entrer *en négociation* avec les avant-postes, le général Vincent, qui commandait les Gardes du-Corps, l'avait fait prévenir de se retirer : M. Poque n'ayant point obtempéré à cet ordre deux fois donné, le général commanda à la sentinelle suisse de faire feu. Ce soi-disant parlementaire était particulièrement connu du général Vincent, sous les ordres duquel il avait servi dans le 3<sup>e</sup> des Gardes-d'honneur, en 1814.

Ce même jour, 4 août, vers les neuf heures du soir, l'ordre de partir nous fut donné; notre bataillon traversa le parc, et devança, à force de marche, l'artillerie et la cavalerie sur la route de Maintenon. A peine avions-nous dépassé la sortie du parc, qu'un long convoi de voitures défila au milieu de nous; bientôt parurent les Gardes-du-Corps. Le Roi et les Princes étaient entourés de leur escorte. Où allait-on? La présence de tant de voitures et de bagages ne pouvait nous le faire deviner. Si nous devions nous battre, à quoi bon tout cet attirail? Mais le bruit qui se répandit alors que des masses parisiennes, annoncées par trois commissaires délégués du Gouvernement provi-

soire avançaient contre Rambouillet, et que le Roi se décidait à quitter la France, vint dissiper tous nos doutes sur le sort qui était réservé à la Famille Royale.

Pendant une halte que nous fîmes à Maintenon et qui nous remit de la fatigue d'une longue marche de nuit, rendue plus cruelle par l'inquiétude qui nous dévorait, nous donnâmes un libre essor à nos réflexions sur la dernière détermination du Roi; elle nous paraissait une énigme : les noms, le choix des commissaires envoyés près de Charles X, étaient le sujet de nos conversations d'officiers. On s'étonnait de voir dans la même députation MM. de Schonen et Odillon-Barrot dont l'opposition avait été si vive sous le gouvernement royal, et M. le maréchal marquis Maison. Ceux-là pouvaient bien, usant du droit de la victoire remportée par leur parti, venir imposer des conditions au Roi de France; mais un pair de la création de Louis XVIII qui avait joint à sa pairie le titre de marquis; mais un maréchal nommé par Charles X, et qui sans doute n'avait dû qu'à une insigne faveur du Monarque d'avoir été préféré à tant d'autres pour le commandement de

L'expédition toute chrétienne de Morée, devait, suivant nous, être un peu embarrassé de sa nouvelle mission; sans doute la vue du drapeau sous lui vainqueur des infidèles en Morée, et tout éclatant encore de la gloire immortelle et pure recueillie sur les plages d'Afrique, devait exciter dans le cœur de ce guerrier une émotion que ses collègues ne pouvaient partager. Absorbés par nos réflexions morales sur l'instabilité des choses d'ici-bas, nous voulions savoir encore quelle avait été l'issue des négociations avec ces commissaires; mais quelques-unes des personnes qui s'étaient trouvées au château de Rambouillet pendant que l'on traitait, racontaient, avec des versions plus ou moins différentes, l'entretien de ces Messieurs avec le Roi. Celle que je donne ici me paraît d'autant plus vraisemblable que sans ce qui se passa, le Roi ne se serait peut-être pas décidé à une retraite aussi prompte que celle qui nous fut ordonnée et qui nous désespérait.

A leur arrivée à Rambouillet, le nombre et l'attitude des troupes qui se trouvèrent sur leur passage, en avant de la ville, fit concevoir à ces Messieurs quelques craintes sur le résultat de leur

difficile mission. Le coup d'œil exercé du Maréchal lui fit reconnaître que les troupes royales étaient encore fort disposées à se battre si on leur en donnait l'occasion; et c'est ce qu'il fallait éviter. Introduits auprès de Charles X, M. de Schonen, chargé de lui porter la parole, représenta au Roi que jamais ses troupes ne pourraient soutenir le choc des masses parisiennes qui les suivaient. Le Roi, se tournant du côté du Maréchal, lui dit: Et vous, Maréchal, qu'en pensez-vous? Le Maréchal, assez embarrassé, appuya néanmoins ce que M. de Schonen venait d'avancer. Le Roi parut hésiter un instant. M. Odillon-Barrot, profitant de cette hésitation, ajouta que puisque S. M. avait cru devoir abdiquer en faveur du Duc de Bordeaux, toute effusion de sang devenait inutile, et que la nomination du lieutenant-général du royaume allait pourvoir à la tranquillité de la France. Ces dispositions rassurantes des Commissaires avaient décidé le Roi, qui donna aussitôt l'ordre du départ.

C'est là, comme je viens de le dire, une des rumeurs diverses qui occupèrent nos instans de halte; nous prîmes ensuite la route de Dreux, où aucune autre troupe ne nous avait précédés. Les

habitans des campagnes, étonnés de notre passage, s'empresaient de nous procurer quelques rafraîchissemens. A un quart de lieue de Nogent-le-Roi, petit village de Normandie, nous vîmes passer des équipages du Roi, sans escorte, et quelques Gardes-du-Corps chargés d'aller faire le logement. Un général passait à cheval, je crois M. M.... Ce fut par lui que nous sûmes positivement la concentration de la Garde à Chartres, le départ du Roi et le prochain passage de la Famille Royale.

Cette nouvelle et l'annonce que le Roi avait reçu les adieux des autres régimens de sa Garde, nous firent rétrograder pour pouvoir à notre tour lui rendre nos derniers hommages. On entra à cet effet dans une grange, sur le bord de la route. Bientôt parut l'avant-garde de l'escorte; chacun reprit ses rangs, alors bien éclaircis! mais les drapeaux y étaient encore: nous pouvions donc les montrer à celui qui nous les avait confiés. Ces drapeaux, ce tambour qui tant de fois, dans des temps plus heureux, avaient salué le Roi de France, allaient s'incliner et battre pour un exilé!

Une section d'artillerie, des Gendarmes d'élite, les Gardes-du-Corps, formaient l'escorte. A l'exception de M. C... seul officier supérieur, et de notre colonel qui était resté auprès du Roi, j'ignore quelles étaient les personnes alors présentes auprès des Princes. Inconnu à tous, je n'avais de regards que pour les plus illustres et les plus malheureux.

Mademoiselle passa la première avec sa gouvernante; aimable enfant, triste de la tristesse de tout le monde.

Le Duc de Bordeaux venait ensuite. Nous étions la dernière troupe d'infanterie de la Garde. En saluant nos rangs, il disait adieu à des compagnons de plaisirs et de travaux; il eût été un jour notre compagnon de dangers et de gloire, si les conseils de l'héroïsme eussent été écoutés. Dans de grandes révolutions les héros méritent les couronnes.

Connaissant quelles intentions avait eues MADAME, sa vue me rappela ce qu'elle avait toujours été, ce qu'elle aurait pu être. Je savais combien chaque détail sur les malheurs qui venaient de nous accabler, l'avait affectée. Elle était en calèche, penchée

vers nous; ses gestes pleins de son expression toute méridionale, son visage mouillé de larmes, tout parlait. Ce spectacle était déchirant.

Madame la Dauphine, navrée de douleur, semblait nous dire, 'en nous saluant, combien elle souffrait, et combien elle s'intéressait à nous.

M. le Dauphin était à cheval, il serra la main de M. C....

Le Roi passa ensuite, et avec lui la fin de l'ancienne monarchie.

## CHAPITRE VII.

Marche sur Chartres. — Conversation d'un paysan. — Arrivée. — Les Drapeaux. — Départ en voiture. — Rencontre sur la route. — Paris. — Licenciement.

Enfin tout était consommé, et elle reprenait encore le chemin de l'exil, et elle allait sur une terre étrangère, cette royale famille qui semblait, il y avait seulement dix jours, devoir donner des asiles, et n'en avoir à demander à personne. Elle cède aux insinuations de Commissaires délégués par un Gouvernement mal assis; elle cède pour éviter la guerre civile, parce que nos pertes ont fait saigner le cœur d'un Prince qui ne veut pas risquer nos jours; et cette bonté que j'appellerai faiblesse, fait perdre un trône à l'héritier de tant de Rois. Notre réputation comme corps militaire, que nous aurions si bien soutenue dans les plaines de la Beauce, allait être bien dépopularisée par la retraite de Rambouillet. Là, nous n'aurions pas été

les agresseurs ; là, notre nombre n'eût pas été cause de la victoire ; là, on aurait jugé si nous étions dignes d'être l'élite de l'armée française. Qu'on n'accuse donc point d'avoir fui, des Princes qui ont voulu épargner de plus grands désastres, et qui pendant la durée de ces déplorables évènements ont toujours été trompés. Nous seuls pouvons nous plaindre, nous dont on a voulu épargner ce sang que nous aurions plus volontiers répandu, que de le sentir rougir nos fronts au mot si souvent répété de déroute de Rambouillet.

Le triste convoi venait de défiler : le régiment reprit la grande route de Chartres, tandis que pour y arriver, quelques officiers et moi avions suivi une traverse, raisonnant à perte de vue sur les causes grandes et petites qui nous réduisaient ainsi au rôle de fugitifs et attendant sans doute une amnistie ; nous nous reposâmes à la porte d'une chaumière, où un paysan qui nous donna du vin vint prendre part à notre conversation. Nos interrogations sur l'effet que devait produire dans les campagnes le grand évènement l'ayant mis en veine de nous parler, il nous dit entre autres choses, que *sans tout ceci la dîme eût été rétablie le 7 août*. J'en

pris note en pensant que sans doute ce brave paysan ne faisait que répéter, ou ce qu'il avait entendu dire à la ville, ou ce qu'on était venu lui raconter, pour lui faire prendre en haine l'ordre de choses alors établi.

Nous arrivâmes à Chartres, à travers une foule de petits détachemens qui s'y rendaient de toutes parts. Le même soir les drapeaux furent partagés entre les présens ; chacun conserva le morceau qui lui échut, comme ces pèlerins qui, après une course lointaine et périlleuse, rapportent quelque pierre du monument où les avait conduits leur vœu.

Le lendemain matin avec quelques anciens camarades de l'École-Militaire, nous louâmes à frais communs une voiture pour arriver plus promptement à Paris. En vain on nous objecta la soumission de la Garde au Gouvernement provisoire : en vain on nous annonça l'arrivée du général Gérard, qui ayant réuni les officiers supérieurs, avait assuré la conservation des droits, avant de donner les feuilles de routes pour nous désunir. Nous voulûmes à notre tour goûter un peu de cette liberté, dont le nouvel ordre de choses nous promettait dans ses journaux l'entière possession, et après tant de sa-

crifices à notre devoir, nous nous avisâmes de ne penser qu'à nous. Quant à la conservation des droits, au maintien ou au licenciement de la Garde, après tout ce que nous avons vu s'anéantir, pouvait-on croire à quelque chose de certain? Nous partîmes donc.

Le costume de voyage dans notre voiture, était peu militaire : des blouses achetées ou échangées contre une partie de notre défroque militaire, des casquettes, plus de moustaches, des visages animés ou impatients plutôt que tristes, des rubans tricolores à notre boutonnière et au chapeau du cocher, puisque des drapeaux semblables ombrageaient les impériales des diligences; c'est ainsi que nous cheminions assez promptement, quand en repassant dans la forêt de Rambouillet, nous aperçûmes un homme ivre sur les bas côtés de la route. C'était un Parisien qui nous demanda une place, elle lui fut accordée.

La conversation s'engage. « Vous êtes donc aussi  
« des amis, nous dit notre nouveau compagnon de  
« route (c'était le cas ou jamais de dire comme le  
« proverbe : l'habit ne fait pas le moine).—Ouaisans  
« doute, répondis-je, et vous, comment si tard en

« arrière (nous savions que la sortie des Parisiens  
« avait rebroussé chemin).—Ah ! on a bu un petit  
« coup, n'est-ce pas, et les autres sont partis? Puis  
« le maire de Rambouillet m'a dit que je parte.  
« Mais je lui ai dit, maire ! je suis venu pour pro-  
« téger vos propriétés, je n'en ai pas moi, ça  
« m'est égal. Puis on n'a rien fait et on a dépensé  
« son argent ! » La conversation continua entre  
lui et le cocher, tandis que nos commentaires sur  
le protecteur des *propriétés* de Rambouillet et sur  
ce mot, *on n'a rien fait !* nous conduisirent jusqu'à  
Versailles, où nous arrivâmes vers la nuit. Avec  
quel empressement inquiet chacun de nous se  
rapprochait de la Capitale, où nous allions rentrer  
sous un costume si bizarre, avec des idées si dif-  
férentes de celles qui nous assaillaient en y entrant  
dix jours auparavant.

Plus d'opposition, plus d'obstacles, les abus  
étaient tombés, tel était le cri général; j'étais  
bien un peu froissé de la chute; mais quand on  
a marché pour faire son devoir, on peut aussi  
bien souffrir pour l'intérêt général : d'ailleurs je  
me consolais de mes désastres particuliers en sou-

geant à ceux dont j'avais été témoin. Je n'avais plus grande confiance dans les hommes, mais la force des choses me consolait. J'oubliais que les hommes font les choses. Bientôt quel fut mon étonnement, quand je vis rajeunir les abus, les exigences, les prétentions de tant de *sauveurs de la patrie*; alors commença la curée des places. Des placards couvraient les murs à tous les coins de rues. Les citoyens s'adressaient à leurs concitoyens; j'aimais assez cet échange public d'opinions, mais le Gouvernement ne marchait pas; où donc étaient les principes si longtemps vantés? Où était l'application de nos théories de parfait gouvernement? J'étais déjà fatigué de ne rien comprendre aux affaires générales, quand l'ordonnance de notre licenciement parut pour m'intéresser plus particulièrement. Je m'y attendais, mais comme pendant quinze ans à la tribune j'avais entendu défendre ce principe pour moi rigoureux et évident que le grade appartient à l'officier et l'emploi au Roi, je croyais bientôt, à cause des circonstances, me voir ranger parmi les officiers à demi-solde, et non pas, je l'avoue,

parmi les dégradés. Les explications nécessaires furent données (1) et nous apprîmes que le grade supérieur, acquis en vertu d'ordonnances régissant l'armée lors de notre entrée dans la Garde, et ayant force de loi d'après l'ancienne Charte, que ce grade, dis-je, ne nous était point enlevé; mais qu'on nous privait de notre ancienneté. On ne commettait qu'une demi-injustice, elle était criante; malgré l'envie de protester il fallut se taire, heureux selon certains journaux, qu'on voulût bien nous laisser vivre; fort malheureux, au contraire, selon toutes les idées de droiture et d'honneur, qu'après avoir suivi nos drapeaux et être restés fidèles à nos sermens nous dussions subir une pareille injustice et voir un principe violé par ses défenseurs les plus opiniâtres depuis quinze ans; mais qu'importe que le *principe* soit violé si l'honneur nous reste, et si chacun peut dire: J'ai fait ce que je dois, advienne que pourra.

FIN.

(1) Voir la page 122.

## NOTE.

J'ai dit au commencement de cet ouvrage, que lors des évènements de juillet, un bataillon de mon régiment tenait garnison à Vincennes. M. de Puyvert commandait le fort, et là, pas plus qu'ailleurs, aucune mesure de défense n'était prise; rien n'avait été préparé; la garnison n'avait seulement pas pour deux jours de vivres.

Après quelques pourparlers établis entre les délégués du Gouvernement provisoire, le 3o juillet et les premiers jours d'août, il fut convenu que si le 5, le commandant du château ne recevait pas d'ordres, remise en serait faite aux autorités nouvelles, et une capitulation honorable fut stipulée pour la garnison. *Elle garantissait à chacun ses grades, honneurs et prérogatives.* Mais par suite du licenciement de la Garde, les officiers nos camarades ont subi le sort commun, en dépit des signatures et du respect dû aux capitulations: nos soldats ont été désarmés et renvoyés à Saint-Denis comme *des condamnés!* Ils s'y seraient portés aux plus coupables excès si les prières de leurs officiers ne les eussent contenus. Rien ne m'étonnait dans tout cela. Seulement, je l'avouerai, être ainsi traités par un ancien militaire, voir un général qui peut, en fouillant les cartons relatifs à la Garde, s'assurer de ce qu'elle était, et apprécier chacun de nous mieux que la défaveur populaire ne pouvait le permettre à ceux qui en parlent sans la connaître: voilà ce qui nous a tous surpris en apprenant l'explication de l'ordonnance, et dernièrement encore son exécution.

FIN DE LA NOTE.

## TABLE.

AVANT-PROPOS.....	page 5
CHAPITRE I. Ordonnances du 25 juillet.— Leur effet au régiment.— Premiers désordres de Paris.— Départ de Saint-Denis.— Entrée dans Paris.— Mauvaises dispositions militaires.— Place Louis XV.— La Mairie, la Madeleine, le Carrousel.— Arrivée au quartier-général.....	7
CHAPITRE II. Bruits et nouvelles du quartier-général.— La Porte-Saint-Denis.— Le faubourg Saint-Antoine.— Courses militaires.— Attaques du peuple mieux combinées.— Mauvaises lignes de défense.— Belle conduite de nos soldats.— Observations.— L'état-major général.— Les autorités.	21
CHAPITRE III. Matinée du 29.— Calomnies contre la Garde.— Emploi nul de l'artillerie.— Argent distribué.— Conseil des ministres.— Camps de Saint-Omer et de Lunéville.— Suspension d'armes.— Proclamation du Maréchal.— Mal entendu.— Mauvaises nouvelles.— Evacuation du Louvre.— Retraite.....	40
CHAPITRE IV. Combats particuliers des détachemens abandonnés.— Générosité.— Cruautés.— Composition des masses.— Cris proférés pendant le combat.— Le drapeau trico-	

lore.—Les nouveaux amis du trône.—  
Le pillage.—Nombre des victimes.—In-  
vulnérabilité de quelques-unes..... 59

CHAPITRE V. Séjour à Saint-Cloud.—Etat moral et nu-  
mérique des troupes.—Hésitation; nul-  
lité du commandement.—Mauvaises  
positions.—Désordre et manque de dis-  
tributions.—Le Dauphin, MADAME —Le  
duc de Bellune.—Départ du Roi.—Projet  
de défense.—Trahison d'un capitaine.  
—Pont de Sèvres.—Le Château est aban-  
donné.—Arrivée à Versailles.—Bivouac.  
—Trianon.—Retraite sur Rambouillet.—  
Journée de Trappes.—Au Peray.—Les  
Embaucheurs.—De la Rochejaquelein.. 75

CHAPITRE VI. Départ pour Rambouillet.—Bivouac.—  
La Cour.—Le Maréchal Marmont.—Pro-  
clamation.—Abdication.—Incertitudes.  
—L'aide-de-camp de Lafayette.—Arri-  
vée des Commissaires.—Les *on dit* sur  
leur entrevue chez le Roi.—Désordre.—  
Confusion.—Départ.—Marche de nuit.  
—Passage à Maintenon.—Marche sur  
Dreux.—Retour sur Chartres.—Nogent-  
le-Roi.—Adieux..... 101

CHAPITRE VII. Marche sur Chartres.—Conversation  
d'un paysan.—Arrivée.—Les Drapeaux.  
—Départ en voiture.—Rencontre sur la  
route.—Paris.—Licenciement..... 115

1834.

LES OUVRIERS LYONNAIS

EN

1834.

F 3 B 27-3

# LES OUVRIERS LYONNAIS

EN

## 1834,

### ESQUISSES HISTORIQUES,

Par Adolphe Sala,

ANCIEN OFFICIER DE LA GARDE ROYALE.

L'ordre règne dans Lyon.

La destruction qui a brisé leurs maisons n'est point l'ouvrage des rebelles. (Rapport de M. Amilhau, dans la loi sur les affaires de Lyon).



PARIS.

CHEZ HIVERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
55, QUAI DES AUGUSTINS.

1854.

IMPRIMERIE DE J.-A. BOUDON,  
131, RUE MONTMARTRE.

LES QUARRIERS LYONNAIS

1834

REVUE HISTORIQUE

par Joseph Sola

Le directeur de la Revue Historique, M. Joseph Sola, a l'honneur de vous adresser ci-joint le volume de la Revue Historique pour l'année 1834.



CHES BAYET, Libraire-Éditeur

## Avant-Propos.

Nous venons à peine de voir s'accomplir une des scènes les plus sanglantes du drame politique de 1830. Rétabli à coups de canon, l'ordre règne dans Lyon. Encore sous l'impression de si cruels événemens, quand les faits sont si difficiles à éclaircir, plus difficiles peut-être à raconter, la France entière, étonnée et curieuse, demande déjà un récit complet de tant de déplorables victoires et de si désolantes défaites. Le sage qui ne voit pas d'effet sans cause, veut connaître par quels degrés le peuple de Lyon, si ami du travail, si modéré d'habitude, s'est trouvé conduit dans la sanglante arène d'un combat à outrance; et pendant que les vainqueurs chantent leur triomphe, on voudrait pouvoir interroger les vaincus sur leur défaite. Satisfaire l'attente générale est une tâche dif-

ficile à remplir. On ne demande point des bulletins : le pouvoir a fait les siens ; datés de Sarragosse, ils étonneraient ; datés de Lyon, quel sentiment doivent-ils exciter en nous ? On veut un tableau fidèle, un exposé simple des faits, une étude sérieuse des causes et une douloureuse histoire des désastres de la cité.

Mère impartiale et désolée, la Patrie déchirée par les mains de ses enfans, la Patrie veut connaître leurs fautes ; elle veut en démêler les causes pour en prévenir les suites ; plus tard elle en demandera peut-être le pardon.

Mais pouvons-nous déjà remuer des cendres encore fumantes ? pouvons-nous, au nom de l'histoire, interroger des ruines teintes du sang de nos frères ? Et des plaies à peine cicatrisées, ne serouvriront-elles pas plus douloureuses, si nous voulons en sonder la profondeur ?

Ces considérations seraient puissantes, et décideraient peut-être au silence, si, loin du théâtre des événemens, un grand corps politique n'était investi au nom de la France

entière, du droit de juger des Français impliqués dans ce procès entre les vainqueurs et les vaincus.

Dans l'intérêt du pays, l'instruire est un devoir ; au nom de la France il faut tout lui dire. Que chacun fasse entendre sa voix, que les faits soient mis au grand jour, que la lumière sorte de mille relations contradictoires amies ou ennemies, dont voudra s'entourer le juge. Heureux si nous réussissons à attirer son attention sur quelques points, nous publierons sans hésiter, sur les ouvriers Lyonnais, nos observations et nos idées. Juges du camp, désintéressés dans la lutte, partisans du droit et le croyant plus fort que la nécessité du fait, nous croyons pouvoir parler après le combat.

Nous ne prétendons pas donner tous les détails de la sanglante semaine, car toute vérité n'est point bonne à dire, surtout en présence du vainqueur ; nous voulons seulement présenter autant qu'il sera en nous, l'ensemble et surtout le caractère de la lutte. Dans les temps de discordes civiles, les insultes ne manquent jamais aux vaincus,

Brigands un jour, héros peut-être la veille ou le lendemain, ils appartiennent à la France; c'est à la France à prononcer sur leur conduite, sur les causes et les résultats de leurs déplorables erreurs.

## LES OUVRIERS LYONNAIS

1834.

### I.

Coup-d'œil sur la fabrique lyonnaise. — Les fabricans. — Les ouvriers. — Les Mutuellistes. — Les Ferrandiniers.

La ville la plus manufacturière de France, Lyon peuplée de plus de quarante mille ouvriers, n'est pas telle que peuvent le supposer ceux qui ne l'ont pas habitée. Dans cette grande cité toute industrielle, on ne trouve pas, comme ailleurs, plusieurs centaines et quelquefois des milliers d'ouvriers réunis dans un même local, par les soins et pour l'intérêt d'un seul capitaliste. On ne voit pas de ces grands bâtimens dont le propriétaire s'enorgueillit, et dont l'ouvrier devient comme une des parties inséparables. La cloche n'appelle point dans Lyon *le canut* (1) à son mé-

(1) Non généralement donné aux ouvriers en soie.

tier, et la règle de communauté est inconnue aux travailleurs lyonnais. Il n'existe qu'un établissement dans le genre des manufactures proprement dites : c'est la Sauvagère ; encore est-il de fondation toute moderne. Hors de là, vous ne trouvez point à Lyon cette espèce de hiérarchie industrielle dont le manufacturier souvent millionnaire et l'ouvrier à la journée sont les deux extrêmes.

Dans cette ville, chaque ouvrier en soie, reçoit directement du fabricant et la matière à employer, et le dessin ou le perfectionnement à exécuter, et le prix de façon de son travail. Ainsi habitué à débattre lui-même ses propres intérêts, l'ouvrier lyonnais jouit d'une indépendance morale dont aucune autre ville manufacturière ne saurait donner une idée. Le travail lui est confié ; l'exécution en est à son libre arbitre. Maître de l'emploi de son temps, comme de sa volonté, il n'a jamais à soumettre l'intention de se reposer ou de s'occuper, qu'à son propre jugement ou à ses besoins. Chez le fabricant lyonnais, vous trouvez réunis les produits de l'industrie de tous les ouvriers employés par lui ; vous ne le voyez en rien diriger lui-même leur conduite ou leur travaux. Et si, sur une porte ordinairement située près de l'entrée principale du magasin, vous lisez ces mots : *Entrée des ouvriers*,

il ne faut pas croire que cette porte soit l'entrée des ateliers. Seulement l'ouvrier doit s'y présenter, lorsqu'il vient recevoir de son fabricant les soies à mettre en œuvre, ou lorsqu'il lui rapporte une pièce façonnée.

Le capitaliste lyonnais, uniquement occupé du soin de se procurer des matières convenables à ses commandes, de faire composer de nouveaux dessins, d'essayer de nouveaux mélanges, ou de faire appliquer des modes nouveaux de tissage, n'a donc pas à s'inquiéter des détails intérieurs d'une manufacture. Tout ce qui a rapport à la mise en œuvre, étant le fait particulier de l'ouvrier, après avoir pesé la soie non ouvrée, et donné ses instructions pour la fabrication de telle ou telle étoffe, le fabricant n'a plus qu'à peser de nouveau la pièce façonnée, pour vérifier si toute la matière a été employée, et à payer le prix convenu de la façon. Ce prix de façon devient donc nécessairement le point de contestation entre le négociant et l'ouvrier. Si d'un côté, le premier l'élève ou l'abaisse suivant ses commandes, plus ou moins avantageuses, suivant l'habileté de l'ouvrier, enfin suivant ses calculs personnels, l'ouvrier, à son tour, ne l'accepte, qu'autant que le temps consacré à son ouvrage est suffisamment rétribué pour pouvoir fournir à ses besoins et à ceux de sa famille. Traitant de

gré à gré, l'industriel et le producteur sont donc sur le pied d'une parfaite égalité.

Tandis que les négocians ou fabricans s'occupent de connaître promptement et sûrement, les variations des prix des soies, les articles les plus recherchés à l'étranger ou à l'intérieur, en un mot, tout ce qui peut favoriser leurs spéculations, et que, sans être associés pour les pertes et les gains, ils le sont, en quelque sorte, par le fait même de la similitude de leurs intérêts; de leur côté, les ouvriers, isolés d'abord par la manière dont ils sont employés, se sont associés plus intimement pour ne pas prendre, à plus bas prix les uns que les autres, une façon, dont quelques-uns pourraient demander un moindre salaire. Le négociant, instruit par les bulletins commerciaux, par les courtiers et par sa correspondance, n'achètera pas sciemment, toutes choses étant égales d'ailleurs, une certaine quantité de soie plus cher que ses concurrens. L'ouvrier ne façonnera pas une pièce quelconque à plus bas prix que son camarade ne pourrait le faire.

L'industrie lyonnaise, pour la fabrication des étoffes de soie, se trouve donc ainsi partagée en deux grands camps : 1<sup>o</sup> les marchands d'étoffes ou fabricans; 2<sup>o</sup> les ouvriers ou producteurs.

Les premiers sont moins nombreux, mais plus

éclairés, correspondant facilement avec le reste de la France et l'étranger, divisés d'intérêts particuliers, il est vrai, mais unis par le but. Les seconds, plus nombreux, unis d'intérêts et de mœurs, isolés jusqu'alors, et ignorant ce qui se passait au dehors de leur ville, souvent même de leur quartier, s'étaient associés depuis quelque temps, et cherchaient à étendre au loin leurs relations, pour n'avoir nulle part à craindre des baisses de salaire, dont ils ne comprennent pas bien les causes premières, si souvent indépendantes des fabricans.

Lorsque l'activité du commerce, la multiplicité des commandes, le prix des soies, le défaut de concurrence à l'étranger, ou d'autres causes favorables à l'industrie permettent aux fabricans d'élever le prix des façons en raison de l'augmentation progressive des denrées ou des besoins; l'ouvrier lyonnais, laborieux et satisfait du prix de son travail, reste en parfaite intelligence avec eux. Peu à peu, du fruit de ses épargnes, il achète un ou deux métiers, et, de simple ouvrier, il devient propriétaire. Plus tard, il augmente le nombre de ses métiers; plus tard, enfin, il devient fabricant à son tour. Les propriétaires de métiers, associés entre eux depuis les événemens du mois de novembre 1831, ont pris le nom de *Mutuellistes*; leur nombre approchait de 3000. Se soute-

nir entre eux, éviter une concurrence au rabais, ruineuse pour tous, secourir les membres de l'association frappés par quelque malheur imprévu, se prêter, enfin, en tout et partout, *mutuelle assistance*, telle est, dans son ensemble, la règle de cette association toute industrielle. Elle tendait naturellement à réunir tous les propriétaires de métiers, et à former une union de producteurs, dont le succès devait inspirer de l'inquiétude aux fabricans. Nous n'entrerons pas dans des détails d'organisation, ils seraient superflus. Chacun sait aujourd'hui, en France, comment se forment des sections ou des loges; chacun sait comment des sections correspondent entre elles. Depuis quinze ans, et plus, les mystères des sociétés secrètes ont été mis à la portée de tout le monde. Le *mutuellisme*, sans être une société secrète, en avait adopté les formes; le pouvoir n'a jamais ignoré ni son existence, ni ses résolutions. Les moyens d'y parvenir sont trop simples pour être même indiqués. La police avait ses entrées dans le mutuellisme.

Les ouvriers en soie, non propriétaires de métiers, associés aussi entre eux, s'appellent à Lyon les *Ferrandiniers*. Ce nom leur vient d'une espèce d'étoffe de soie, qu'on fabriquait autrefois à Lyon, et qui s'appelait *Ferrandine*. Ils obtiennent, moyennant partie de leur prix de façon, le loyer d'un métier pour y appliquer leur industrie.

Leur nombre égale ou à peu près celui des Mutuellistes. L'intérêt commun de ces deux catégories de producteurs, l'élévation du prix de façon, rendant leurs rapports plus fréquens, et plus intimes, il est tout simple que les décisions des uns soient presque toujours adoptées par les autres. Les Mutuellistes et les Ferrandiniers, sont donc la partie organisée de la population industrielle à Lyon. Plus tard nous dirons quelques mots des associations politiques et des réactions des uns sur les autres; seulement nous devons observer ici que, si après les événemens de novembre 1831, le système de tarif conquis par les ouvriers, garanti par M. Dumolard, et consenti par les fabricans, avait pu être maintenu; si l'autorité, au lieu d'afficher une prétendue neutralité entre des administrés d'un même département, entre des citoyens d'un même pays, avait cherché plus à concilier, qu'à réprimer; la lutte qui a pris une couleur politique en 1834, aurait pu encore être prévenue; plus tard, dit-on, *elle eût été plus dangereuse au pouvoir*. C'est possible; mais *on pouvait* l'éviter aujourd'hui. Il n'en a pas été ainsi; nous devons en rechercher les causes.

## II.

La fabrique lyonnaise cesse d'être étrangère à la politique. —

M. de Lafayette à Lyon. — M. Prunelle, chef de l'opposition révolutionnaire en 1850. — L'opposition pousse à la révolte.

— Événement de novembre 1851. — Conduite politique des ouvriers.

Avant que la politique ne fût devenue l'occupation de tout le monde, avant que les prédications quotidiennes de la philanthropie moderne et de tous les économistes des cabinets de lecture et des cafés ne fussent répandues parmi le peuple, la population lyonnaise, quelles qu'eussent été ses convulsions intérieures, ne pouvait donner aucun ombrage au gouvernement. Mais depuis quinze ans, l'industrie étant devenue politique, une opposition habile ayant compris le parti qu'on pourrait tirer au besoin de ces masses populaires, organisées pour le travail et si faciles à

pousser au combat, les rapports des fabricans avec les ouvriers étaient aussi devenus politiques. Aussi fallût-il faire un jour une grande démonstration, fallût-il lancer sur la voie publique des milliers d'hommes ignorans, pour qui le Pirée, comme pour le singe de la fable, pouvait être un excellent ami; fallût-il enfin, en saluant d'acclamations populaires le héros des deux-mondes, produire un grand effet moral dans toute la France.

Les rapports fréquens des fabricans avec les ouvriers rendirent la chose facile. Chacun dans Lyon s'adressant aux siens, put lui parler du débouché immense de l'Amérique pour le commerce français. « Le prix de la façon serait augmenté par suite de l'augmentation des commandes; M. de Lafayette, médiateur naturel entre l'industrie lyonnaise et le commerce américain, allait venir. M. de Lafayette n'était pas en faveur à la cour. Il fallait par une éclatante manifestation faire comprendre à la cour les besoins de l'industrie lyonnaise. » Chacun en causa avec ses amis; la démarche parut bonne, le résultat devait profiter à tous, et chacun alla saluer de ses vivats le Français-Américain. M. Prunelle, maire actuel de Lyon, en tête de la population, harangua le triomphateur, et partagea, dans sa calèche, les honneurs de l'o-

vation lyonnaise. Les ouvriers de Lyon croyaient ainsi pouvoir obtenir dans l'avenir une grande amélioration commerciale; il suivaient les conseils de ceux qui, comme eux, devaient le désirer; Rien n'était plus naturel.

Plus tard, lorsque les élections de 1830 firent pressentir un coup - d'état prochain, parce qu'il était devenu nécessaire à la royauté acculée dans ses dernières positions législatives, à Lyon comme à Paris, on eut recours aux ouvriers, on faussa leurs idées sur les ordonnances, et la révolte n'était point encore triomphante à Paris, qu'elle s'organisait tumultueusement à Lyon.

Fabricans et producteurs, tous d'accord alors au nom de l'industrie soi-disant menacée, s'insurgèrent contre l'autorité royale. Les pièces d'étoffes furent abandonnées ou coupées sur leurs métiers. Ceux-là même, qui en 1831 refusaient un tarif, ceux qui ont appelé la mitraille sur la ville, ou qui ont souscrit pour les baïonnettes teintes du sang industriel en 1834, ceux-là poussaient alors aux barricades, ceux-là souscrivirent pour les lanceurs de pavés, ceux-là usèrent de toute leur influence pour opposer les masses au gouvernement. Par un fatal aveuglement sur ses propres intérêts, l'industrie était alors presque toute dans l'opposition.

Que tous les ouvriers lyonnais se lèvent, qu'ils

disent les noms des provocateurs de 1830, et s'ils n'osent le dire, qu'on ose le leur demander, tous peuvent répondre, tous diront comment du haut de leurs tréteaux populaires, les tribuns d'alors, échauffaient l'insurrection et en appelaient au peuple des destinées de la France. On allait à la richesse, au bonheur, à la gloire. Peuple abusé, ils vous ont poussé à la misère, au malheur, à l'échafaud!

La révolution fut faite et les choses changèrent de face; l'activité du commerce tant annoncée et promise ne se réalisa point; aux nombreuses et riches commandes de la liste civile, à celles de l'étranger succéda le calme produit par les événemens d'Italie, de Pologne et de Belgique; cependant les impôts augmentèrent et les besoins avec eux. Les négocians, pour vendre leurs produits, durent baisser leurs prix pour obtenir de nouvelles commandes, ils durent se montrer moins exigeans. La façon baissa donc dans le même rapport. Avec les souffrances de l'industrie, commencèrent les récriminations.

L'autorité municipale ou administrative, composée de ceux qui avaient promis tant de merveilles ou de leurs amis, n'était pas en position de remédier à des maux, dont la cause était un résultat de son arrivée aux affaires. Directement ou indirectement intéressée dans la question,

elle afficha sa neutralité. En 1831, pour remédier à leurs maux, pour continuer à pourvoir à leur existence, les ouvriers demandaient pour toutes les façons, un tarif approuvé par le pouvoir. *Vivre en travaillant, ou mourir en combattant*, fut leur dernier mot; il ne fut pas entendu, l'insurrection s'ensuivit. Les travailleurs victorieux ne demandaient au préfet leur prisonnier, que ce qu'ils avaient demandé avant le combat. Le mouvement avait été industriel, la politique ne pouvait y prendre part. Si, avant qu'il ne fut commencé, le pouvoir, au lieu de se montrer neutre, avait montré quelque opposition aux ouvriers, si la menace, l'insulte ou la provocation avaient été jetées à foison, en réponse aux plaintes des producteurs, par une autorité saluée naguère de leurs acclamations, nul doute que cette expression violente d'un besoin matériel n'eût alors pris une couleur politique. Si, au nom de la royauté, on avait combattu l'industrie, l'industrie victorieuse eût opposé peut-être la république à la royauté; mais les ouvriers de Lyon ne furent point républicains en 1831, parce que le duel était seulement entre eux et les fabricans. Alors les agens du gouvernement se firent médiateurs entre les vainqueurs et les vaincus, et le maréchal Soult put rentrer sans coup férir, au

nom du roi des Français, dans une ville où tout était rentré dans l'ordre au nom de l'industrie.

Loin de nous l'idée de vouloir excuser la révolte des intérêts matériels froissés! Nous sommes loin aussi de demander au peuple, en échange de basses flatteries, une faveur qui, tôt ou tard, ainsi obtenue, se change en mépris ou en haine. Cependant, il faut le dire, le peuple lyonnais en 1831 se montra généreux après son triomphe, comme il avait été terrible dans ce choc imprévu. Si quelques victimes tombèrent parmi les négocians, si plusieurs fabricans, gardes nationaux, succombèrent, ce fut pendant le combat; personne, après la victoire, ne fut inquiété pour sa conduite, et l'autorité appelée médiatrice n'eut qu'à se faire entendre pour se faire obéir. Mais après ce premier duel entre les fabricans et les ouvriers, après cette première lutte sanglante de l'industrie et de la production, peu à peu les choses changèrent encore de face. Sans prévoir que les mêmes causes produiraient les mêmes effets, le gouvernement voulut prévenir les effets sans porter remède aux causes, et dès lors son action constante se montra à découvert contre les ouvriers fiers de leur triomphe, et en faveur des fabricans irrités de leur défaite et des concessions qui leur avaient été arrachées par la force.

Une première trace de sang, avait séparé les deux camps de l'industrie lyonnaise en 1831; une trace plus profonde et plus funeste devait en marquer l'ineffaçable limite après 1832 et 1833.

Le gouvernement fait fortifier Lyon. — Changement de conduite des autorités. — Les ouvriers s'en allèrent. — Introduction des sociétés républicaines. — Association et coalition. — Les ouvriers se détachent du gouvernement. — Cessation du travail en février 1834. — Loi contre les associations.

### III.

**Le gouvernement fait fortifier Lyon. — Changement de conduite des autorités. — Les ouvriers s'en allèrent. — Introduction des sociétés républicaines. — Association et coalition. — Les ouvriers se détachent du gouvernement. — Cessation du travail en février 1834. — Loi contre les associations.**

Henri IV avait dit aux Lyonnais : « Je déclare » que je n'aurai de vous aucune défiance, ni désir de bâtir d'autres citadelles que dans vos cœurs » et bonnes volontés. »

Le gouvernement de 1830 voyant qu'une première fois ses bataillons avaient été chassés de la seconde capitale du royaume, et ne voulant plus les laisser exposés à de semblables retraites, résolut de bâtir des citadelles ailleurs que dans le cœur des citoyens. Un vaste système de défense fut adopté pour Lyon. Avec l'augmentation de sa

garnison, la ville vit arriver tout le personnel d'une direction des travaux du génie. En partie dirigés contre les ennemis extérieurs, en partie élevés contre les points les plus menaçans de la cité, les forts de Montessuy, de Lamothe, et nombre d'autres, s'élevèrent rapidement à la vue des habitans étonnés.

Pour calmer l'irritation populaire dont on ne se croyait pas encore assez maître, on s'adressa d'abord à l'honneur national. On ne cessa d'entretenir le public des rues de l'invasion possible des étrangers, des trames des carlistes. En cas de guerre, on représenta Lyon comme pouvant arrêter seul l'ennemi envahissant la France. La ville, fortifiée en 1814, eût prévenu, disait-on, la chute de Napoléon! La population lyonnaise, n'ayant aucun grief direct contre les bâtisseurs de citadelles, vit après de semblables déclarations embastiller ses collines, sans crainte et sans défiance aucune.

Mais peu à peu les vaincus de 1831 reprenant courage, le retour des scènes de novembre étant représenté comme impossible; grâce au frein bastionné imposé à la fougue populaire, les ouvriers s'alarmèrent des menaces dont ils devenaient l'objet. Ils commencèrent à voir que l'autorité quittait le terrain de la neutralité; la garde nationale dissoute n'était pas reformée, la gar-

nison n'était pas réduite sur le même pied qu'en 1831; les promesses des tarifs et de pacifiques améliorations étaient déclarées impossibles, impraticables, impolitiques même. Les fabricans de leur côté approuvant ouvertement tous les moyens de répression et de défense adoptés par le pouvoir, l'ouvrier s'habitua à voir dans les agens de l'autorité des alliés de ses ennemis naturels. Alors et seulement alors, la république vint planter son drapeau à côté de celui de la production pour s'opposer à la royauté, alliée de la fabrique.

Si la violation du programme de l'Hôtel-de-Ville n'eût été qu'un simple escamotage de mots, si avec le nouvel ordre de choses dont l'établissement s'était vu, à Lyon, tout au profit des intérêts matériels, si ces intérêts eussent été satisfaits, il aurait peu importé aux ouvriers mutuellistes et autres de Lyon et de tant d'autres villes que M. Dupont de l'Eure fût ou ne fût plus ministre de la justice. Ils avaient contribué au renversement de la branche aînée pour obtenir un meilleur avenir. L'eussent-ils trouvé, les prédications républicaines fussent venues long-temps encore se heurter sans fruit contre leurs intérêts satisfaits. Mais lorsqu'après un démenti positif donné à des promesses formelles d'amélioration par ceux-là mêmes qui les avaient faites, les travailleurs vi-

rent que le pouvoir et la fabrique s'appuyant l'un sur l'autre ne cherchaient nullement à éviter des collisions d'intérêts dans l'avenir, mais à préparer des moyens d'en sortir victorieusement, les coalitions, les sociétés secrètes se multiplièrent. Bien convaincus que l'union fait la force, les Lyonnais commencèrent ce grand travail de l'organisation des travailleurs qu'on a combattu, frappé, décimé, mais qui semblable au polype à mille branches renaîtra sans cesse sous la main incapable de l'extirper.

Le mutuellisme se recruta chaque jour; la société des droits de l'homme importée de Paris, se forma rapidement à Lyon; ses statuts plus généraux que ceux d'une association purement industrielle lui permirent de recevoir un plus grand nombre d'adeptes.

Ils furent pris dans toutes les classes des travailleurs indépendamment de leurs engagements industriels.

Laissant de côté les coalitions de chaque corps d'état faites à Lyon comme à Paris, et les autres associations moins influentes, soit par leur nombre, soit par le caractère politique de leurs chefs, nous devons considérer quelle fut la conduite de ces deux principales sociétés populaires.

Le mutuellisme fidèle à son institution, éloigna tant qu'il le put la politique de ses délibérations.

Améliorer le sort du producteur, était sa devise.

La société des Droits de l'Homme, au contraire, ramenant toute question industrielle à la politique, avait adopté pour principe la participation de tous aux affaires de tous. Les membres du Droit de l'Homme, associés dans les autres sociétés industrielles ou populaires, répandaient donc nécessairement dans celles-ci les idées républicaines de leurs délibérations particulières. La presse favorisa toutes ces associations. Nul doute que Lyon ne fut appelé à devenir un grand centre d'action. Les ouvriers de tous les états admis aux sociétés patriotiques, ou qui en recevaient les échos, ne voyaient dans le nouveau moyen de gouvernement proposé, que l'amélioration long-temps promise et annoncée par tout ce qui n'était pas peuple et qui ne pouvait se réaliser que par le peuple lui-même. Ainsi, peu à peu ils devenaient républicains, parce que la monarchie les menaçait et ne les flattait plus. Les publications démocratiques furent reçues avec enthousiasme; les crieurs publics furent protégés. En négligeant de chercher au moins à satisfaire leurs besoins, en les menaçant de leur donner de *terribles leçons*, on les fit de plus en plus s'attacher à perfectionner leur système d'organisation. En l'étendant au-dehors, ils pouvaient bientôt au besoin en tirer des forces immenses. Au moyen de cette

force d'organisation, en février 1834, l'augmentation demandée par les ouvriers travaillant dans les peluches amena la suspension générale des métiers. Les travailleurs lyonnais voulant imposer aux fabricans un nouveau tarif, l'appel aux armes fut même mis en délibération; il n'eut pas lieu. Alors l'autorité crut avoir remporté une grande victoire, parce que l'augmentation ne fut pas accordée, et parce qu'effrayée sans doute d'un grand déploiement de forces, l'association des mutuellistes avait fait reprendre les travaux. On crut avoir tout fait, lorsque les mutuellistes arrêtés furent mis en jugement. Cependant l'inquiétude sur l'avenir était grande, parce qu'instruit des délibérations qui avaient eu lieu, le pouvoir savait comme tout le monde que, si l'unanimité des sociétés avaient voulu un mouvement, il aurait été tenté alors et peut-être avec succès. La loi contre les associations, bonne peut-être pour combattre les associations naissantes et encore faibles, pouvait être rendue inexécutable par la volonté de tous les sociétaires, quels qu'ils fussent dans toute la France. Des gens habiles à profiter de cette initiative hostile du gouvernement, semaient donc les germes de la résistance à employer contre la violation d'un droit conquis et assuré en juillet 1830. A la menace faite à toutes les associations, toutes les associations s'étaient

alarmées; au mot de résistance à l'arbitraire, toutes s'étaient consultées. Le combat pouvait devenir général. On prenait donc déjà à Lyon des mesures pour être sûr de la victoire, quand le procès des mutuellistes arrêtés en février fut appelé en police correctionnelle. Les masses se disposaient à défendre le terrain des associations; elles furent amenées sur le terrain de l'émeute.

Laissons à d'autres à imaginer ce qui serait arrivé d'une résistance opposée, partout et à la fois, aux moyens coercitifs employés pour dissoudre les associations; laissons à ceux qui connaissent la tactique des révolutions deviner pourquoi il n'en a pas été ainsi; nous avons d'un coup-d'œil examiné la position des ouvriers lyonnais; nous les avons vu passer de l'amour de l'ordre de choses actuel à la haine, de l'isolement à l'association: il nous reste à dire comment de la paix, une partie s'est jetée dans le combat; il nous reste à les compter, à les suivre dans la lutte, et à les plaindre; car nous pouvons bien accorder une plainte aux dupes et aux hommes égarés. Nous n'avons de mépris et de colère que pour les méchants.

hommes sages, dans les partis opposés au gouvernement, bien convaincus que le temps était pour eux, n'avaient garde de vouloir en finir en un jour. Attendre qu'on vînt les attaquer était une tactique plus sage ; mais par cela même elle était moins facile à bien comprendre pour des masses sans cesse appelées au combat et croyant qu'il y aurait du déshonneur à le refuser. Aussi, lorsque le samedi 5 avril, les Mutuellistes arrêtés pendant les troubles de février, et traduits en police correctionnelle furent conduits au Palais de Justice, leurs amis, leurs compagnons, descendirent tous dans la rue avec eux ; ils crurent le moment de la résistance annoncée venu pour eux. Les têtes ardentes qui voulaient aussi de leur côté *en finir*, les suivirent. De graves désordres en résultèrent. Un témoin à charge fut maltraité, le procureur du roi fut insulté. Au milieu de la fermentation occasionnée par cette procédure et par toutes les passions s'agitant autour du sanctuaire de la justice, comme pour en influencer les graves délibérations, deux détachemens du 7<sup>m</sup>e régiment d'infanterie légère, bien loin de repousser les hommes du peuple et de réprimer le trouble, semblèrent fraterniser en buvant avec eux. Un jugement du conseil de guerre a acquitté l'officier commandant cette troupe. Respectons cette décision. Seulement observons que les exaltés

IV  
 Provocation de la presse ministérielle. — Prudence des républicains. — Procès des Mutuellistes. — Séance du samedi 5 avril. — Ses conséquences. — On se dispose au combat. — Influence des propos publics sur les malheurs qui suivirent. — Silence de la mairie. — Sa proclamation, son insuffisance. — Proclamation républicaine, sa nullité. — Le combat est inévitable.

« *Il faut en finir*, » avait dit l'organe avoué de l'autorité à Lyon. Et ce défi adressé en février dernier à un peuple brave et une fois vainqueur, devait tôt ou tard provoquer de nouveaux combats. « *Il faut en finir*, et au plus tôt, » répétaient tous ceux qui cachant l'égoïsme de leur opinion sous le semblant de l'amour de l'ordre et des principes conservateurs des sociétés, craignaient d'anciens complices devenus des ennemis et voulaient vraiment en finir avec eux. Cependant les

crurent y voir une manifestation non équivoque de la troupe en leur faveur et que , sans cet accident, peut être y eût-il eu moins de monde le 9 avril sur la place Saint-Jean devant le 7<sup>me</sup> léger, au moment de la première décharge. Peut-être, sans cette circonstance promptement publiée partout (1), le lendemain dimanche, au convoi funèbre d'un ouvrier, n'eût-on pas compté près de dix mille hommes marchant à rangs serrés et sauvant les soldats sur leur passage.

Quoi qu'il en soit, averti par ce qui venait de se passer que la résistance serait possible, lors

(1) Nous croyons devoir publier ici les parties du récit du *Précurseur* relatives à cet épisode militaire de la journée.

« L'autorité a fait arriver avec cet heureux à propos qui « la caractérise une compagnie d'infanterie qui s'est appro-  
« chée tranquillement du palais. Aussitôt que l'on a aperçu  
« les soldats, les cris de *vive la ligne, vive le 7<sup>e</sup>, vivent nos*  
« *frères* sont partis de toutes parts dans la foule qui cou-  
« vrait la place St-Jean; les soldats, d'un air amical, ré-  
« pondaient à la bienveillance des ouvriers qui leur serraient  
« la main; bientôt les baïonnettes qui étaient au bout des  
« fusils sont rentrées dans le fourreau, les officiers ont ren-  
« gainé leur sabre et la plus cordiale union a régné entre  
« les citoyens et les soldats. Des tables ont été dressées aux  
« portes des marchands de vin, les soldats, la crosse en  
« l'air, acceptaient gaiement les offres de leurs concitoyens.  
« Une autre compagnie, arrivée plus tard, s'est jointe avec  
« le même empressement à ces démonstrations pacifiques.  
« La confiance était entière entre tous.

du prononcé du jugement, remis au mercredi suivant, le pouvoir dut prendre toutes les mesures possibles; le télégraphe et les courriers ne cessèrent d'apporter de nouvelles instructions; des renforts furent demandés et commandés dans toutes les directions. Des précautions de tout genre furent prises, et la troupe fut habilement excitée contre les auteurs d'insurrection et contre les ouvriers représentés comme des brigands français, plus dangereux mille fois que des ennemis étrangers.

Faut-il le dire? peut-on, sans gémir sur les funestes effets de nos discordes civiles, répéter les barbares propos tenus pendant ces jours de suspension d'armes? Disons-nous ces mots impitoyables, arrachés par la peur peut-être et par l'intérêt personnel à des gens dont pas un, hors de là, ne voudrait sans doute le mal de qui que ce fût? Non; oublions ces insultes, ces mots de *cannaille à mitrailler*, ces réflexions sur la nécessité de *se débarrasser des turbulents*; disons seulement que ces pensées, malheureusement trop répétées et trop hautement exprimées, devinrent le mot d'ordre donné à la troupe, mot d'ordre terrible, et qui ne fut que trop pris à la lettre; mot d'ordre, qui explique au moins, s'il ne les excuse, tous les malheurs particuliers dont nous pourrions avoir à gémir dans le cours de notre récit.

De leur côté, les Mutuellistes, voyant bien que le prononcé du jugement n'avait été ajourné au mercredi 9, que pour en assurer militairement l'exécution, s'assemblèrent pour délibérer sur le parti à prendre; toutes les sociétés les imitèrent. Résister, vaincre ou périr; *en finir*, comme on les en avait menacés, fut partout le mot des courages ardents, des hommes incapables de s'arrêter une fois lancés dans une carrière brûlante. Personnellement insultés, ils se croyaient personnellement obligés à la défense; tous ceux-là se préparèrent au combat. Leur nombre était assez faible; on sait combien de gens, dans une assemblée quelconque, à l'occasion crient haut et fort: aux armes! et dans leur intérieur, entourés de leur famille, livrés à leurs réflexions, n'aiguisent plus leurs armes qu'en hésitant; combien ne les prendront même pas au jour provoqué par eux. Si, d'un côté, les plus exaltés des sociétés populaires attendaient ce combat avec une sorte d'impatience; de l'autre aussi, les habiles opinaient pour que nulle manifestation hostile n'eût lieu.

Partout il se trouvait des gens persuadés que savoir attendre, est souvent vaincre. Ceux-là conseillaient donc d'attendre que tout ce qui en France faisait partie des sociétés populaires, fût unanime dans la résolution de combattre une loi qui menaçait l'intérêt général des associations,

et non une application particulière à quelques Lyonnais. Ces avis prévalurent-ils? On pourrait presque l'affirmer; mais, comme toujours, les événemens marchèrent autrement qu'on ne l'avait prévu, et la journée du 9 avril arriva pour voir réaliser les résultats de la situation des ouvriers, des fabricans et du pouvoir.

Depuis le samedi jusqu'au mercredi, l'administration municipale, souvent plus éloquente, ne garda pas complètement le silence; mais au lieu de publications fréquentes, distribuées en abondances et non affichées, au lieu de ces exhortations paternelles qui persuadent, au lieu de ces paroles qui touchent plus qu'elles n'effraient, tandis que le journal du pouvoir ne parlait que *de leçons à donner*, on fit placarder la pièce suivante :

#### LYONNAIS!

« Des désordres d'un caractère grave ont eu lieu, samedi dernier, sur la place Saint-Jean et à l'entrée du Palais-de-Justice, à l'occasion de la mise en jugement d'individus prévenus de contraventions aux articles 415 et suivans du Code Pénal.

« Quelques hommes, signalés depuis long-

« temps par leur coupable persévérance à exploi-  
 « ter toutes les circonstances où le trouble peut  
 « être excité, ont porté l'oubli des lois et des de-  
 « voirs du citoyen, jusqu'à attenter par des voies  
 « de fait à l'indépendance du pouvoir judiciaire,  
 « et ont cherché à égarer et à associer à leurs pro-  
 « jets insensés une population laborieuse et essen-  
 « tiellement amie de l'ordre et de la paix publi-  
 « que.

« Les ouvriers, nous en sommes certains, ne  
 « se laisseront point égarer par de perfides con-  
 « seils; ils savent que c'est par le travail et l'in-  
 « dustrie que notre belle cité est parvenue à occu-  
 « per le premier rang parmi les villes manufac-  
 « turières; ils savent aussi que l'ordre et le travail  
 « sont inséparables du maintien de l'ordre pu-  
 « blic.

— « L'ordre public sera maintenu.

« L'autorité veille; les mesures sont prises et  
 « toute tentative de trouble serait sévèrement  
 « réprimée.

« Elle n'ignore pas que des malveillans s'agitent  
 « encore, et projettent de renouveler les mêmes  
 « scènes de désordre dont nous avons eu à gémir,  
 « trois jours.

« Leurs efforts seront vains; ces factieux reste-  
 « ront isolés au milieu de la population, que son

« bon sens et sa sagesse préserveront de toute  
 « participation à des actes répréhensibles.

« Mais, dans de telles circonstances, il ne suf-  
 « fit pas à l'autorité d'avoir pris d'énergiques me-  
 « sures pour réprimer, au besoin, les ennemis du  
 « gouvernement et de la paix publique; c'est en-  
 « core un devoir sacré pour elle de prévenir les  
 « bons citoyens, et de les inviter à ne pas grossir,  
 « par leur présence, les rassemblemens tumul-  
 « tueux qui pourraient se former.

« Nous espérons que les Lyonnais entendront la  
 « voix de leurs magistrats.

« Nous espérons que si l'autorité, par une triste  
 « nécessité, était réduite à recourir à la force  
 « pour faire respecter les lois et l'indépendance  
 « des tribunaux, elle n'aura pas à ajouter à ses  
 « regrets la douleur de voir de bons citoyens de-  
 « venir victimes de leur curiosité, et souffrir des  
 « mesures qui ne doivent atteindre que les fac-  
 « tieux ennemis des lois et de la prospérité de no-  
 « tre industrie manufacturière.

« Fait à l'Hôtel-de-Ville, Lyon le 8 avril 1834.

Le maire de la ville de Lyon,

« VACHON-LIBERT, adjoint. »

« Tout ce que nous avons dit précédemment des  
 « rapports des ouvriers avec les autorités ne ren-

« temps par leur camp » 38 persévérance à exploi-  
 « dait-il pas cette proclamation insuffisante ? Pour  
 des gens prévenus de la partialité supposée du  
 pouvoir contre eux, suffisait-il de ce peu de pa-  
 roles depuis cinq jours ? »

« Quand dans nos guerres de la Fronde, Condé  
 et le cardinal de Retz étaient près d'en venir  
 aux mains, Mathieu Molé se jettait entre les deux  
 rivaux ; il agissait et ne parlait pas ; ici on par-  
 lait sans agir. Aussi, à peine placardée, partout  
 les amis de l'ordre proclamaient l'insuffisance  
 de cette affiche. Un journal du 9 avril, au matin,  
 disait : « A la veille des déchiremens qui peuvent  
 « être épouvantables, voici la proclamation, qu'en  
 « l'absence du maire, le premier adjoint a cru  
 « devoir faire afficher. Aux yeux de tout lecteur  
 « impartial, elle ne dit rien autre chose, si ce  
 « n'est que deux armées sont en présence, prêtes  
 « à se livrer combat. » »

« Et si l'on parlait ainsi, ce n'était point au ha-  
 sard ; les préparatifs de guerre étaient faits au  
 grand jour. Le même journal les publiait pour  
 bien faire sentir aux plus exaltés l'inutilité d'une  
 lutte contre une armée campée dans leur ville.

« L'Hôtel-de-Ville a reçu aujourd'hui, » disait  
 un article du 9 au matin, » chevaux de frise, fu-  
 « sées, projectiles, armes offensives et défensives de  
 « toute espèce, comme une place de guerre me-  
 « nacée d'un siège. Les postes sont doublés par-

« tout, et on a établi des batteries jusque sur les  
 « hauteurs voisines ; qu'on n'avait pas jugé à pro-  
 « pos de fortifier jusqu'à présent, et qui complè-  
 « tent ainsi, en se liant aux forts détachés, un  
 « formidable système d'opérations sur la ville. »

Dans cet état de choses, les membres éclairés  
 des sociétés secrètes ne devaient pas vouloir une  
 attaque si bien prévue par les autorités ; mais les  
 hommes d'action, partisans des coups de mains,  
 enhardis par les scènes du samedi, poussés par  
 leur fatalité à accepter ce combat, quelque désa-  
 vantageux qu'il parût être à leurs co-associés, ne  
 tinrent aucun compte, ni des paroles pacifiques  
 réitérées dans *le Précurseur* du 9 au matin, ni  
 des menaces de la mairie. Tous, ils se portèrent  
 dans les rues et sur les places publiques du Pa-  
 lais-de-Justice.

Les hommes de désordre épars dans la popu-  
 lation respiraient ce je ne sais quoi de batailleur,  
 qui circule dans l'air d'une grande ville, en  
 temps de révolution, lorsque le peuple inonde  
 la voie publique. En général, ils n'avaient sur  
 eux aucune arme ; on peut l'assurer à l'avance,  
 sans craindre que les débats d'un grand procès  
 ne le démentent, mais ils se disaient à eux-mê-  
 mes : Nous en prendrons, nous en ferons. (1)

(1) L'autorité elle-même savait que les ouvriers n'avaient  
 pas un grand nombre d'armes ; et personne à Lyon, comme

Les plus prudens sans doute, restaient près de celles dont ils pouvaient disposer, les comités des associations étaient réunis en permanence, dans le but d'éviter des malheurs probables; mais ils ne prenaient aucune de ces mesures, faites pour assurer le succès des grandes insurrections, ainsi qu'il avait été fait à Paris en juillet 1830.

Quand nous osons dire que les gens sages du parti républicain avaient voulu empêcher une collision, nous n'en saurions donner une meilleure preuve que la proclamation suivante affichée et distribuée parmi le peuple, dans la matinée, avant le commencement des hostilités.

#### Citoyens!

« L'audace de nos gouvernans est loin de se  
« ralentir; ils espèrent par là cacher leur fai-  
« blesse, mais ils se trompent; le peuple est trop  
« clairvoyant aujourd'hui; ne sait-il pas d'ailleurs  
« que toute la France les abandonne, et qu'il  
« n'est pas un homme de conscience, dans quel-  
« que position qu'il soit, manufacturier ou pro-

à Paris, en 1830, n'avait un arsenal approvisionné, préparé pour la révolte; l'événement l'a prouvé.

« létaire, citoyen ou soldat, qui ose se proclamer  
« leur défenseur ?  
« Citoyens, voici ce que le gouvernement de  
« Louis-Philippe vient encore de faire..... Par  
« des ordonnances du 7 de ce mois, il a nommé  
« plusieurs courtisans, ennemis du peuple, à des  
« fonctions très-lucratives. Ce sont des sang-sues  
« de plus, qui vont se gorger de l'or que nous  
« avons tant de peine à amasser, pour payer d'é-  
« crasans impôts. Parmi eux, se trouve Barthe-  
« le rénégat, qui est aussi nommé pair de  
« France!... Ainsi, l'on récompense les hom-  
« mes sans honneur, sans conscience, et on laisse  
« souffrir de misère ceux qui sont utiles au pays :  
« les ouvriers, par exemple, et les vieux soldats.  
« Pourquoi nous en étonner!.... Ceux-ci sont  
« purs et braves; ils ne chérissent l'existence,  
« que parce qu'elle leur donne la faculté d'aimer  
« et de servir leur patrie; c'est pourquoi aussi  
« on les emprisonne, on les assomme dans les rues  
« et on les envoie à Alger!.... Ce n'est pas là ce  
« que ferait un gouvernement national, un gou-  
« vernement républicain. Mais l'acte le plus si-  
« gnificatif de la royauté, c'est la nomination  
« de Persil au ministère de la justice!.... Persil,  
« citoyens, c'est un pourvoyeur d'échafauds!....  
« C'est Persil qui a fait rouler les têtes des hom-  
« mes les plus patriotes de la France, et si les

« jurés les lui ont refusées, ce n'est pas faute  
 « d'insistance de sa part!.... C'est Persil qui a  
 « eu, le premier, l'infamie de dire, qu'il fallait  
 « détruire les associations et abolir le jury!!! En  
 « le prenant pour ministre, la royauté a donc  
 « adopté toutes les pensées, toutes les haines de  
 « cet homme! Elle va donc leur laisser un libre  
 « cours!.... Pauvre France, descendras-tu au  
 « degré d'esclavage et de honte auquel on te  
 « conduit?.....

« La loi des associations est discutée dans ce  
 « moment à la Chambre des pairs. Nous savons  
 « tous qu'elle y sera immédiatement adoptée.  
 « Nous la verrons donc très-incessamment pla-  
 « cardée dans les rues!.....  
 « Vous le voyez, citoyens, ce n'est pas seule-  
 « ment notre honneur national et notre liberté  
 « qu'ils veulent détruire, c'est notre vie à tous,  
 « notre existence qu'ils viennent attaquer. En  
 « abolissant les sociétés, ils veulent empêcher aux  
 « ouvriers de se soutenir dans leurs besoins, dans  
 « leurs maladies, de s'entr'aider, surtout pour ob-  
 « tenir l'amélioration de leur malheureux sort!...  
 « Le peuple est juste, le peuple est bon; ceux qui lui  
 « attribuent des pensées de dévastation et de sang,  
 « sont d'infâmes calomnieurs, mais ceux qui leur  
 « refusent des droits et du pain sont infiniment  
 « coupables.

« Ouvriers, soldats, vous tous, enfans de l'hé-  
 « roïque France, souffrirez-vous les maux dont  
 « on vous menace, consentirez-vous à courber  
 « vos têtes sous le joug honteux qu'on prépare à  
 « votre patrie? Non; c'est du sang français qui  
 « coule dans vos veines, ce sont des cœurs fran-  
 « çais qui battent dans vos poitrines, vous ne  
 « pouvez donc être assimilés à de vils esclaves.

« Vous vous entendrez tous pour lui rendre  
 « son titre de première des nations!...

» 8 avril 1834. »

Un parti, qui certes ne manque pas d'habiles écrivains, sachant comment on peut émouvoir et échauffer le peuple, eût-il lancé un semblable appel aux armes? Chacun peut en juger. Il est tout au plus l'œuvre d'individus isolés, de gens exaltés par leurs opinions, nourris des déclamations des sections.

C'est le résultat des sociétés républicaines, ce n'en est pas le manifeste. Membre des sociétés patriotiques, un Mutuelliste exaspéré a pu faire une semblable proclamation; un comité républicain eût mieux écrit; il y avait mieux à dire, il faut l'avouer.

Dès la veille, sans doute, et dès les jours précédens, les partisans de l'insurrection avaient annoncé à leurs amis éloignés la possibilité d'un



espèce de faubourg de Lyon, battue par le fort Montessuy, construit depuis 1831. Entre la Croix-Rousse et le quartier des Capucins habité par des négocians et des ouvriers, on a établi la caserne fortifiée des Bernardins. Elle est destinée à réduire cette partie de la ville en cas d'émeute et à l'isoler du faubourg Saint-Claire situé le long du Rhône. Au nord et au nord-ouest, sur le penchant des hauteurs de la rive droite de la Saône, dont les forts Saint-Irénée et d'autres en construction compléteront bientôt le système de défense, sont placés les quartiers de Saint-Just, Saint-Jean et Saint-Georges. Le sanctuaire de Fourvières, placé au haut de l'escarpement le plus rude de la montagne, domine ces trois quartiers, en plongeant presque perpendiculairement sur le quartier Saint-Jean. Les ouvriers sont en grand nombre dans cette partie de la ville et peuvent toujours être en communication facile avec le faubourg de Vaise. Celui-ci longe le prolongement de ces collines, en remontant la rive droite de la Saône, sur la route de Paris. Sa nombreuse population compte aussi beaucoup d'ouvriers en soie. Sa communication entre Vaise et la Croix-Rousse peut avoir lieu, malgré les forts élevés jusqu'à ce jour, par les parties de cette ville qui descendent vers le pont de la Gare ou par celles qui débouchent sur la campagne.

La ville de la Guillotière et des Brotteaux toute située en plaine sur la rive gauche du Rhône est menacée de loin par le fort Montessuy et renfermée déjà dans une enceinte de forts détachés. Le fort Lamothe seul peut l'isoler complètement du Dauphiné. La Guillotière peut couper la communication directe de Lyon avec tout le midi, en occupant la tête du pont de ce nom. Le nombre, à la Guillotière, des ouvriers en soie est moindre eu égard à sa population, qu'à Saint-Georges et à la Croix-Rousse.

Le centre de la ville, entre le Rhône et la Saône, où sont les paroisses Saint-Bonaventure ou des Cordeliers et de Saint-Nizier, est coupé par beaucoup de rues étroites, mais populeuses, marchandes, et habitées surtout par des détaillans plutôt que par des ouvriers.

Le quartier de Bellecour, percé de rues larges et droites, bordé par le confluent des deux rivières, en communication par le pont de la Mulatière, avec le Midi, et, précédé de la place Louis-le-Grand, peut devenir pour des troupes une position *inexpugnable*, si les hauteurs de Saint-Georges ne sont pas garnies d'artillerie ennemie.

La population de Lyon, en y comprenant les faubourgs, est d'environ cent quatre-vingt mille habitans. Si nous n'avons pas parlé des industries autres que celle de la soie, c'est qu'elle est la plus

nombreuse, et qu'elle a été seule mise en cause.

En 1830, la garnison de Lyon était d'environ deux mille cinq cents hommes; en 1831, au moment des événemens de novembre, outre sa garde nationale, la ville avait près de cinq mille hommes effectifs.

Mais depuis, malgré la répétition des fautes qui avaient livré Paris, en 1830, à la révolution, et fait tomber l'antique monarchie, l'autorité, à Lyon, avait été heureuse d'échapper aux fatales conséquences qu'aurait pu avoir l'évacuation de la ville; elle se tenait sur ses gardes, et y avait rassemblé une garnison nombreuse qui, terme moyen, ne resta jamais au-dessous de dix à onze mille hommes.

Le 9 avril au matin, la division formant la garnison aux ordres du général Aymar, présentait un effectif de plus de douze mille hommes ainsi répartis :

INFANTERIE.

6 <sup>e</sup> de ligne à 5 bataillons,	2,100 hommes environ;
27 <sup>e</sup> " " " "	2,100
28 <sup>e</sup> " " " "	2,100
21 <sup>e</sup> " 1 " "	700
7 <sup>e</sup> léger à 5 " "	2,100
15 <sup>e</sup> " 2 " "	1,400
	<hr/>
	10,500

Report d'autre part : 10,500

CAVALERIE.

7 <sup>e</sup> dragons à 6 escadrons, 800 h.	} 1,100 chevaux.	1,250
8 <sup>e</sup> " 5 " 450		

ARTILLERIE.

15 <sup>e</sup> régiment nouvellement formé de détachemens tirés des 1 <sup>er</sup> , 4 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> régimens de cette arme.	1,100
Enfin 3 compagnies du 2 <sup>e</sup> régiment du génie.	150
	<hr/>
Total . . .	12,800

Et pour ne rien omettre dans la force armée, dont le gouvernement disposait, cinq brigades de gendarmerie à cheval et cinq à pied. Les Mutilistes, les Ferrandiniers, unis aux Droits-de-l'Homme, si tous eussent pris part au combat, étaient sans doute loin de réunir un aussi grand nombre de combattans. Le général pouvait compter sur l'arrivée des renforts qu'il avait demandés. Les ouvriers, partisans du coup de main, espéraient que les populations de Saint-Etienne, de Tarare, de Châlons, de Grenoble, émues par leur appel populaire se lèveraient en masse comme eux, et viendraient combattre avec eux. Leur confiance n'était donc nullement diminuée par la possibilité d'avoir à lutter contre un nombre detroues, double ou triple du leur.

Dès la pointe du jour, quatre bataillons, serrés en masse par divisions, avaient été placés comme réserve sur la place Bellecour, avec la cavalerie adossée aux arbres de la promenade des tilleuls et deux sections d'artillerie sur les flancs. Tout annonçait, dans cette disposition de troupes, qu'en cas d'attaque, cette place deviendrait à la fois une réserve et un quartier général.

Le peuple circulait paisiblement autour des troupes; aucune communication n'avait lieu avec elles.

Les positions fortifiées qui dominant la ville, surtout celles entre la Saône et le Rhône, avaient reçu un renfort d'hommes et des provisions de guerre et de bouche. L'Hôtel-de-Ville avait été rendu imprenable, et les abords du Palais-de-Justice étaient militairement occupés par des bataillons ou des divisions d'infanterie. L'isolement complet du soldat, cette précaution de le tenir à l'abri de toute communication avec les habitans, eut le double avantage, d'abord, d'éviter l'entraînement et la séduction, et puis de convaincre le militaire qu'il était dans une ville ennemie, ou qu'il fallait traiter comme telle.

Les ponts inférieurs de la Saône surveillés par de forts détachemens, le quai du Rhône éclairé par de la cavalerie et occupé par de nombreux piquets; partout enfin, on voyait les préparatifs

d'une défense parfaitement entendue. Les troupes étaient toutes disposées de manière à pouvoir promptement prendre l'offensive.

L'autorité municipale, se considérant sans doute elle-même comme en état de guerre, s'était abandonnée à la force militaire. Peut-être tous les malheurs de Lyon s'expliquent-ils par cela seul. On avait dit à un officier général: « *Gardez la ville,* » et il l'a gardée. Si on lui avait dit: « *Sauvez la ville,* » sans doute il l'aurait sauvée! Pendant toute la matinée, les soldats et les ouvriers s'observèrent inquiets et silencieux partout où ils se rencontraient.

Quelques patrouilles de dragons, passant sur la place de la préfecture, à dix heures et demie, avaient été saluées des acclamations usitées: *Vivent les dragons*, et avaient paru peu hostiles au peuple (1). Mais, hors quelques rencontres de patrouilles, le contact du gros de la troupe avec les ouvriers était impossible.

Les heures s'écoulaient; le procès des Mutualistes avait commencé, et leurs défenseurs allaient prendre la parole; Lyon était calme encore! Cinq ou six mille ouvriers au plus, occupaient, en se promenant, toute la partie de la ville com-

(1) Plusieurs donnèrent même la main aux hommes du peuple.

prise entre le Pont-de-Pierre et le pont du Concert, d'une part; la place Bellecour et le Palais-de-Justice, de l'autre.

La place Saint-Jean, voisine du Palais-de-Justice, offrait seule un rassemblement dont on pût craindre quelque attaque; la force militaire y était aussi beaucoup plus considérable qu'ailleurs. Le 7<sup>e</sup> léger occupait ces positions, sans doute pour se mettre à même de donner un démenti à la conduite de son détachement sur cette même place dans la journée du samedi.

Pourquoi faut-il qu'avant le combat on n'ait pas fait ce qui fut pratiqué ensuite avec tant de succès, lorsque les premiers coups de fusils eurent été tirés? Pourquoi la circulation ne fut-elle pas interdite dès le matin? Pourquoi, puisqu'on était résolu à l'arbitraire de l'état de guerre après-midi, ne le déployait-on pas dès neuf heures du matin? La mesure prise d'empêcher toute espèce de rassemblement eût été exceptionnelle et rigoureuse; elle eût cependant mieux valu que la mitraille et les pétards.

Dire comment le combat fut engagé est chose difficile, avant que l'instruction judiciaire ne prononce; et encore tant de gens ont intérêt à se taire, que la vérité sera peut-être impossible à découvrir. Les uns affirment que les sommations ne furent point faites, parce qu'elles ne

furent pas jugées convenables. Le bulletin ministériel n'en parle pas non plus, en annonçant qu'à la lecture d'une proclamation, l'ordre fut donné de disperser les ouvriers. Attendons pour décider.

Nous avons dit comment, dans l'état moral de la population, une étincelle pouvait mettre le feu à tant de matières inflammables. Si la justice doit informer pour savoir qui a porté le premier coup, l'histoire doit dire qu'un premier coup était désormais inévitable.

A onze heures moins un quart, une décharge est faite, par un détachement de gendarmerie, sur la place Saint-Jean. Fut-elle provoquée? nous l'ignorons, elle occasionna la mort d'un agent de police qui se trouvait auprès d'une barricade, à laquelle, dit-on, il paraissait travailler. La foule sans armes, en partie composée d'ouvriers, est criblée de balles, plusieurs victimes inoffensives tombent. Le cri, *aux armes et vengeance*, répond à ce premier feu; les issues de la place, subitement évacuées, sont cernées par des barricades faites en peu d'instans par les gens du quartier, et les autres s'échappent dans toutes les directions. Les uns courent le long du quai de Saône pour gagner le faubourg de Vaise et la Croix-Rousse; quelques autres traversent la place Bellecour pour se rendre à la

Guillotière, et un grand nombre, en passant le pont Séguin et le Pont-de-Pierre, se jettent dans les quartiers marchands de Saint-Nizier, de la rue Mercière, et de la Boucherie des Terreaux.

Le signal de la guerre civile est ainsi donné partout et à la fois. Ceux qui s'attendaient au combat, qui le voulaient, sans l'avoir provoqué peut-être, se montrent aussitôt.

Leur petit nombre frappe tout le monde; ils manquent d'armes, et les barricades qu'ils forment, à la hâte, sont à peine en construction, que déjà les têtes de colonne se présentent pour enlever les premières.

Nous croyons utile d'entrer ici dans quelques développemens sur le commencement des hostilités. Cela est important dans l'intérêt de la vérité.

Les communications furent interceptées, à l'instant même, par l'occupation imposante de l'Hôtel-de-Ville, au centre des quartiers marchands, par les troupes établies sur les quais, et par la séparation de la ville en trois parties, au moyen de l'occupation des ponts. Si l'on n'eût pas hésité, dans ce premier moment, à occuper tous les points qui plus tard ont servi de places d'armes aux insurgés, peut-être avec une moindre perte de sang et sans causer certainement d'aussi effrayans dégâts avec l'artillerie, eût-on

pu comprimer une révolte à laquelle toutes les masses populaires n'avaient pas été appelées à prendre part. Mais sur la foi de la rumeur publique, croyant que tous les ennemis du gouvernement avaient pris les armes, on ne s'exposa pas d'abord à pénétrer partout. Agissant dans Lyon comme dans une ville ennemie, on ne voulut marcher que sûrement et pas à pas, en s'assurant continuellement des points occupés en arrière. Cette marche militaire et sûre était la plus longue. Les ouvriers engagés dans la lutte en profitèrent et, devant une population neutre, suppléèrent à leur petit nombre par leur incroyable activité.

*Le Réparateur* écrit pendant le cours de ces déplorables journées, doit nous servir beaucoup pour juger de la situation de la ville. Cerné lui-même dans le quartier de l'insurrection, le rédacteur de ce journal ne peut nous fournir aucun renseignement sur les opérations militaires dans leur ensemble, mais il peut nous dire ce qui se passait autour de lui.

« *Il fait un temps superbe; tout le monde est aux fenêtres;* » écrivait-il, pendant que la fusillade se faisait entendre à l'entour,

Lyon offrait donc le spectacle d'une armée aux prises avec les insurgés et d'une population spectatrice inoffensive du combat.

par comprimer une révolte... masses populaires n'avaient pas été...

pour croire que tous les ennemis du gouvern- ment avaient pris les armes, on ne s'exposait pas d'abord à gêner partout, également dans Lyon comme dans une ville française, on ne voulait pas...

VI.

continuellement des points occupés en arrière. Cette marche militaire et vive était la plus lon-

**Le combat s'engage partout. — La place de la Préfecture est enlevée par les troupes. — Faible défense et importance de ce point. — La Guillotière se barricade. — Les hauteurs sont occupées par les insurgés. — Prise du télégraphe. — Interruption des communications. — La Croix-Rousse. — Fin de la première journée. — Silence de l'autorité municipale.**

déplorables journées, dont nous servirons de témoignage pour juger de la situation de la ville. L'ordre fut même dans le quartier de la Guillotière, le 17

La fusillade s'engagea promptement sur plusieurs points, dans le quartier St-Jean, près de la cathédrale, entre les ouvriers et les soldats. Ceux-ci occupèrent l'église elle-même et ses tours, d'où ils pouvaient faire taire le feu partant des toits environnans. Pendant ce temps, une partie des fuyards traversa le pont Séguin, gardé par la troupe. Ces malheureux allaient recevoir une décharge, quand un officier s'élança l'épée à la main, criant au petit détachement qui voulait

faire feu : *Arrêtez, ne tirez pas sur des gens sans armes qui se sauvent.* Cette apostrophe généreuse fut entendue des soldats. Les fuyards purent regagner leurs domiciles en passant par la rue de la préfecture. Malheureusement le petit poste placé sur le quai de la Saône, et qui avait reçu vraisemblablement ses instructions d'avance, faisant sa retraite au pas de course, pour rejoindre un gros de soldats placé près de là, fut insulté par d'autres fuyards. Un soldat fait feu sur ceux qui se sauvent; un homme du peuple irrité veut désarmer un autre militaire, il ne peut y réussir, et tombe percé d'une balle tirée à bout portant. Son corps fut aussitôt enlevé par quatre hommes, et porté sur la place de la Préfecture. Son sang crie vengeance! Le sang français va donc commencer à couler dans ce quartier.

Environ deux cents hommes, dont la moitié étaient plutôt des enfans, n'avaient pu suffire, depuis le cri *aux armes* poussé par les premiers fuyards, à barricader solidement la place de la Préfecture, quand deux colonnes se présentent pour occuper cette place; l'une à l'extrémité de la rue de même nom, et l'autre à celle de la rue St-Dominique. Le poste de la préfecture, isolé d'abord, et sommé de se rendre, avait répondu en fermant les grilles. Il fallait le contenir; les ouvriers, en trop petit nombre, n'avaient pu

s'en rendre maîtres. On assure cependant qu'ils allaient en escalader l'enceinte, quand ils furent attaqués dans cette position si importante et dont l'occupation aurait pu être pour eux d'un si grand effet politique et militaire. Cinq hommes armés de fusils, dont pas un à baïonnette, placés derrière la barricade de la rue de la Préfecture, attendent de pied ferme un demi bataillon qui s'avance. Deux ou trois hommes placés sur les toits des maisons du coin de la rue, vont avec eux essayer d'arrêter la troupe, pour donner le temps à leurs camarades, qui évacuent la place attaquée en même-temps par la rue St-Dominique, de se retrancher dans la rue Raisin, et de se sauver par le passage de l'Argue de la rue Mercière.

Les grenadiers sont en tête de la colonne, Le chef de bataillon fait battre la charge; *En avant grenadiers* est répété par les officiers de la compagnie, ils arrivent devant les planches, une décharge les arrête; un grenadier tombe raide, plusieurs sont blessés. La fusillade remplace la charge et avant de franchir cet obstacle, la troupe étonnée d'une résistance qu'elle ne connaît pas, va se reformer au milieu de la rue, en tirillant pendant une ou deux minutes, à toutes les fenêtres des dernières maisons de la rue. La colonne s'élance de nouveau, et enlève un retran-

chement à peine élevé de trois ou quatre pieds au-dessus du sol. Les ouvriers évacuent aussitôt le théâtre provisoire en construction sur la place où ils n'ont pas eu le temps de se barricader; la préfecture est dégagée, mais le temps s'est écoulé, et les rues voisines sont déjà rendues impraticables.

Alors on fit venir du canon. Deux pièces mitrillèrent la belle galerie de l'Argue; des boulets renversèrent les barricades, au débouché de la rue Raisin sur la place. Celles de la rue Mercière, à peine élevées, furent abandonnées; mais les ouvriers purent, pendant tout ce temps, se retrancher dans la rue de l'Hôpital et dans les petites rues adjacentes. Leur fusillade alors éloigna les soldats qui auraient voulu enlever ces positions; le canon ne pouvait y pénétrer. la troupe s'établit donc dans le théâtre en construction, et la place de la Préfecture devint, avant que la première demi-heure du combat ne se fût écoulée, un point de la plus haute importance. De là, on paralysait la population des rues voisines, si elle avait voulu prendre part au combat, et on assurait les communications de l'administration centrale avec le quartier général établi à Bellecour. Peu après, quand on voulut en partir, pour pénétrer dans le dédale des rues Mercière, Raisin, de l'Hôpital et autres, la fusillade de

quelques ouvriers suffisait pour empêcher l'exécution de ce plan. Pour en finir, le général vint en personne ordonner l'application de plusieurs pétards à une maison faisant face à la place, au fond de la rue Raisin, d'où l'on inquiétait vivement les soldats. Le feu prit à la maison, elle sauta; la maison voisine que les ouvriers occupèrent, eut le même sort. Malgré cette nouvelle espèce de guerre à laquelle les Lyonnais étaient loin de s'attendre, les deux partis n'en gardèrent pas moins dans ce quartier, leurs positions pendant trois jours, jusqu'à la prise de la place d'armes St-Bonaventure, dont la rue Raisin pouvait être considérée comme un extrême avant-poste de ce côté.

Nous ne pouvons quitter cette position sans remarquer que si une direction militaire raisonnable avait été donnée aux malheureux qui la défendaient; si une certaine quantité d'armes eût été mise à leur disposition, si surtout ils avaient été assez nombreux pour mieux organiser leur défense, au moyen de fortes barricades, l'occupation n'en aurait pas été si prompte, ni si facile. Les insurgés, maîtres du centre de l'administration, quelle différence dans les événemens des jours suivans!

Dans les quartiers occupés par les troupes, toute circulation fut aussitôt interdite. Les fac-

tionnaires reçurent la consigne de tirer sur tous ceux qui paraîtraient aux fenêtres et sur les toits. Cet ordre fut exécuté, et plus d'une victime paya de sa vie son imprudence et sa curiosité. Nous n'avons pas à mettre sous les yeux de nos lecteurs ces faits isolés de la lutte des six jours, ils sont nombreux; ceux que nous mentionnons prouvent suffisamment que l'on était décidé à tout sacrifier pour assurer la place au pouvoir du gouvernement, et pour empêcher toute communication entre les insurgés.

Les ouvriers qui avaient remonté la Saône, avaient trouvé partout des asiles et des amis prêts à protéger leur retraite. Les hommes exaltés prirent les armes, résolus à s'en servir pour arrêter les têtes de colonne envoyées à la poursuite des fuyards. Le feu de l'artillerie fut donc aussitôt dirigé contre toutes les maisons d'où partaient la défense; la place de l'Herberie, au bout du Pont-de-Pierre, fut cruellement maltraitée. Le faubourg de Vaise, plus éloigné du quartier-général, eut le temps de se barricader solidement avant qu'on essayât de l'occuper. C'est là que le lendemain une troupe de soldats envoyés aux compagnies de discipline donna quelque force à l'insurrection; c'est là, que profitant de la circonstance, ces soldats brisèrent leurs chaînes, désarmèrent leur escorte et firent cause

commune avec le peuple. C'est là, que plus tard, ils payèrent cher trois jours d'une liberté si violemment reconquise. Faits prisonniers *comme pillards*, ils furent fusillés.

Dans le faubourg de la Guillotière, à une anxiété pénible qu'on remarquait pendant la matinée succéda une morne stupeur produite par le bruit lointain des premiers coups de feu qui se firent entendre dans l'intérieur de la ville de Lyon. Cependant les détonations bruyantes qui se succédaient n'excitaient aucun cri, aucun rassemblement, aucune fermentation dangereuse. Des groupes d'amis, de parens, de voisins se montrant devant leur porte, au milieu des rues, manifestaient tout bas leurs craintes. A la tête du pont, un poste d'environ 200 hommes, placé en observation, y stationna dans le plus grand calme. Sur le soir il fut renforcé par l'arrivée d'un bataillon du 21<sup>e</sup> venant de Grenoble qui prit différentes positions à l'entrée du faubourg.

Les hauteurs de Fourvières, de Saint-George, de Saint-Just se garnissaient de tirailleurs insurgés; le télégraphe libre jusqu'à onze heures fut occupé par les ouvriers, et le directeur fait prisonnier. Les grandes communications de l'autorité avec Paris furent donc coupées dans la soirée du mercredi. Celles avec St-Étienne restaient seules libres, mais elles étaient continuel-

lement menacées. A la Croix-Rousse, ou dans les environs, les ouvriers, en plus grand nombre qu'ailleurs, avaient promptement désarmé quelques postes de gendarmerie, de gardes de nuit, et de soldats isolés. Ils avaient élevé un système complet de barricades, et s'ils furent refoulés par le feu de l'artillerie de la caserne des Bernardines, à leur tour ils repoussèrent vigoureusement toutes les attaques ordonnées d'abord contre eux.

Tel était l'état des choses à la fin de la première journée. Le tocsin sonnait dans tous les quartiers au pouvoir de l'insurrection, et indiquait ainsi, aux différens postes éloignés, que les ouvriers étaient maîtres de la position d'où partait le bruit des cloches; le canon grondait sur le quai de Saône, sur celui du Rhône et dans la direction du fort Lamothe, sur les derrières du faubourg de la Guillotière.

La troupe était maîtresse des ponts, mais aucune position importante, occupée et défendue par le peuple, excepté la place de la Préfecture, n'avait encore été enlevée lorsque le soir arriva.

Chaque parti dut mettre à profit la nuit pour se préparer à la journée du lendemain. Que ne l'a-t-on utilisée pour essayer d'en appeler aux amis de la paix? Que n'a-t-on fait ce qui, plus tard, sauva la Croix-Rousse? L'armée, attaquant la ré-

volte, ne pouvait, il est vrai, lui offrir une suspension d'armes. Elle était dirigée par un général du génie, certain du succès parce qu'il attaquait la ville de Lyon comme une ville ennemie, et que ses dispositions, pour être lentes, n'en étaient que plus terribles. Les insurgés, maîtres de plusieurs quartiers, fiers d'avoir, malgré leur petit nombre, tenu tête à toute cette formidable garnison, qui devait, disait-on, les foudroyer en un instant, espérant aussi des secours du dehors, ne pouvaient non plus songer à capituler. Mais la municipalité, mais les magistrats populaires, défenseurs nés de la ville, ne pouvaient-ils tenter un dernier effort? La nuit, pendant que le canon ne grondait plus, ne pouvaient-ils essayer de se faire entendre? Pas une proclamation ne fut répandue, pas une communication conciliante ne fut faite! La guerre devait continuer.

Pour appuyer notre opinion sur l'influence possible d'hommes recommandables dans ces momens périlleux, nous croyons devoir citer le fait suivant : Une vaste maison, située près de la hauteur des Chartreux, avait été signalée à l'autorité comme pouvant devenir un poste de la plus haute importance pour les insurgés. Plus de deux cents personnes y habitent. Deux coups de fusil, partis du coin de la rue, allaient être le signal de sa destruction. Les pièces de la batterie

des Chartreux allaient rendre ennemie toute une population innocente. Le curé de Saint-Bruno les Chartreux, intercède pour ses paroissiens, il va répondre au commandant de l'artillerie de la tranquillité de son quartier. Le feu terrible qui avait commencé est arrêté, et le pasteur a sauvé une partie de son troupeau. *Honneur et gloire à jamais à celui qui nous a sauvés. Que Dieu lui soit en aide, et le conserve pour servir d'exemple aux hommes, et pour le bonheur de l'humanité*, ont écrit, dans une lettre rendue publique (1), les paroissiens reconnaissans. De quels noms eussent été salués les magistrats de la ville, si un pareil effort de leur part avait été suivi d'un pareil succès.

(1) Lettre signée par 85 habitans de cette maison dans le Réparateur de Lyon.

VII.

Nouvelles transmises par les autorités. — Dans quel but. — Renforts partant pour Lyon. — Les ouvriers se préparent à faire une vigoureuse résistance. — Discipline maintenue parmi eux.

Le pouvoir sachant bien que les chefs des sociétés populaires, dans toute la France, n'avaient point ordonné un mouvement dont l'unanimité l'aurait bien autrement inquiété que des hommes isolés, braves sans doute, mais agissant sans ensemble et sans plan, le pouvoir, disons-nous, comprit comment il pouvait empêcher le feu de se propager. Si la vérité était connue au dehors, si la résistance acharnée de la partie de la population engagée, si l'impossibilité où la garnison de Lyon allait être le lendemain de réduire seule des points fortifiés par le peuple; si tous les détails enfin de ce qui se pas-

sait à Lyon étaient publiés, augmentés qu'ils seraient par la clameur publique; ces causes seules pouvaient déterminer ailleurs d'autres soulèvements. Les secours demandés ne seraient point arrivés. Aucune correspondance particulière ne pouvant sortir de Lyon, les dépêches officielles furent composées en conséquence. Pour Paris, on essaya d'envoyer des nouvelles télégraphiques au poste du Limonet, le premier de la ligne sur Lyon; mais dans la préoccupation de la journée on avait oublié que le directeur était dans le quartier au pouvoir des insurgés, et qu'il était leur prisonnier.

Les dépêches durent donc être transmises par un préfet voisin, en attendant un directeur du télégraphe, demandé en toute hâte à la direction de Nismes; celui-ci n'arriva que le samedi soir et ne put entrer en fonction à Lyon même que le lundi. On n'hésita pas cependant à affirmer le 10 que quelques-uns des perturbateurs ayant essayé d'interrompre la communication télégraphique en détruisant le poste de Lyon; (il fut occupé et non détruit.) la communication avait été bientôt rétablie et que c'est ainsi que les dépêches données la veille avaient pu parvenir à Paris. Des estafettes partirent par des chemins de traverse, et le public sans s'inquiéter de la route qu'avaient suivies ces nouvelles, les reçut par l'intermédiaire de ces

autorités. On soupçonnait bien la gravité des circonstances, mais on ne pouvait s'en faire une idée après de telles assurances : pour Marseille où l'on craignait un mouvement, le général Aymar se chargea de la correspondance. Il écrivit au général Danremont :

Au quartier général de Lyon.

Le 9 avril 1834, 4 heures après-midi.

« Monsieur le lieutenant-général.

« *Les hostilités ont commencé à dix heures du*  
« *matin ; toutes les barricades qui avaient été éle-*  
« *vées sur les deux rives de chaque fleuve et dans*  
« *les rues intérieures, notamment sur la place de*  
« *la Préfecture, ont été enlevées avec une admi-*  
« *rable résolution ; il n'y a pas eu la moindre hé-*  
« *sitation.*

« Actuellement, quatre heures après-midi, on  
« tire de loin en loin quelques coups de fusil.  
« L'insurrection est refoulée dans l'intérieur de  
« ville ; elle ne paraît pas avoir de centralisation.  
« Le quartier de la Croix-Rousse n'a pas bougé,  
« nous en sommes les maîtres.

« Je vous écrirai s'il y a lieu à vous faire part de  
« quelque événement.

« Recevez, etc.

Le lieutenant-général, commandant  
la septième division militaire,  
*Signé, Aymar.*

D'après tout ce que nous avons dit des combats du 9, cette dépêche aurait pu surprendre à Lyon. On y aurait été bien étonné d'apprendre que l'insurrection *était refoulée partout*, quand, au contraire, elle était plus forte et plus terrible le 9 à 4 heures et demie. Mais au dehors il fallait des bulletins de victoire, pour encourager la troupe partout où l'on pouvait craindre qu'elle n'eût à combattre avec le peuple. Le général Aymar, ancien officier de l'Empire le comprit ainsi. Dans le Midi, le général Danremont put donc faire afficher la lettre de son collègue de Lyon, en réponse aux interprétations données par la presse républicaine au manque absolu de nouvelles particulières. *Le Peuple souverain* (1) avait dit : « Que  
« nos citoyens se rassurent sur les conséquences  
« que pourraient avoir à Marseille les évènements  
« de Lyon. Des patriotes, éprouvés et purs,  
« veillent sur les intérêts de la propriété et du

(1) Journal républicain de Marseille.

« commerce, comme sur ceux de la liberté. Tout  
 « leur fait espérer que le changement politique  
 « qui semble se préparer, n'entraînera aucune  
 « collision sanglante, aucune injure aux person-  
 « nes, même les plus compromises.

« S'il arrivait malheur, ce serait la faute du  
 « pouvoir et non la nôtre; car nous le jurons par  
 « l'étoile de juillet, la république à laquelle nous  
 « avons voué nos cœurs et notre vie, sera aussi  
 « grande, aussi magnanime, aussi instructive pour  
 « les peuples, que la révolution de 1830.

A Marseille, les partisans de la cause lyonnaise  
 pouvaient donc vouloir secourir leurs amis. En  
 affichant par anticipation une victoire probable  
 sur la république, on empêchait sans doute des  
 combats incertains.

Nous sommes loin, nous, amis de la paix et de  
 l'ordre, de contester l'utilité pour un gouverne-  
 ment, de semblables moyens. Seulement, nous  
 devons indiquer les faits, et dire comment on a  
 pu dompter une insurrection partielle, dont l'is-  
 sue eût été douteuse, si les renforts demandés  
 partout eussent été arrêtés par des émeutes cor-  
 respondantes sur les points qu'il fallait dégarnir  
 de troupes pour les envoyer contre les Lyonnais.

Le préfet avait écrit, à Paris, que *force était*  
*restée à la loi*, et l'on annonçait que *le mercredi*

*à cinq heures l'action était finie et que les troupes*  
*étaient au repos. Singulier repos!*

« Aujourd'hui, ajoutait-on le lendemain, le  
 « le temps n'a été qu'accidentellement favorable;  
 « une seule dépêche est arrivée, elle annonce  
 « que le général Aymar, à la tête des troupes,  
 « était maître de Lyon et de toutes les positions.  
 « Les insurgés s'étaient réfugiés dans les petites  
 « rues du centre de la ville!! »

(Bulletins ministériels.)

Grâce à ces nouvelles anticipées d'une vic-  
 toire complète et de la soumission des ouvriers,  
 les ministres purent dissimuler leurs vives in-  
 quiétudes et pourvoir à la sûreté de l'état. Les  
 partisans des Lyonnais ne purent rien faire en  
 leur faveur. Leur prise d'armes mal concertée,  
 faite contre l'avis de leurs chefs les plus habiles  
 n'offrait plus de chances de succès à leurs imita-  
 teurs, d'après la confiance affichée des autorités  
 locales.

La télégraphie a donc cette fois encore sauvé  
 un gouvernement. Mais comme elle n'a ja-  
 mais été convaincue de plus de mensonges, ne  
 peut-on pas en conclure que son crédit dans l'a-  
 venir est perdu? Un député exprimait fort bien  
 cette pensée en disant : *Je croirai tout, excepté*  
*la télégraphie*

Cependant les renforts se mettaient en route de toutes parts ; la fermentation qui se manifestait à Grenoble, mais ne pouvait y faire explosion, faute de nouvelles positives, n'empêcha pas les bataillons du 15<sup>e</sup> de ligne et du 23<sup>e</sup> de se mettre en route, à marches forcées, et d'arriver à Lyon avant la fin des combats, le 21<sup>e</sup> léger était parti d'Avignon. L'immense majorité royaliste de ce pays ne pouvait donner de craintes au pouvoir ; il savait parfaitement qu'à Lyon il n'avait à craindre d'attaques que de l'avant-garde exaltée de la république.

Les bataillons du 15<sup>e</sup> léger en garnison dans le bassin de la Saône, étaient en marche pour arriver. Deux bataillons partaient de Montélimart ; ces troupes allaient fournir une division active assez nombreuse pour enlever de vive force toutes les positions que l'on canonait en les attendant

Pendant cette première nuit, le Général occupé de transmettre ses ordres sur tous les points, ne négligea rien pour fournir aux besoins des soldats. Des discours d'encouragement, dans les bivouacs, les disposaient à supporter toutes les chances de cette guerre de rues. L'isolement complet de la population qu'on leur représentait tout entière comme hostile et voulant les massacrer du haut des toits, continuait à être main-

tenu. L'armée campait donc dans la cité. Les citoyens ne se présentaient à elle que comme des ennemis. Peut être doit-on attribuer à cette persuasion du soldat tant de scènes de sanglantes représailles, scènes d'horreur que d'autres raconteront sans doute un jour et dont nous n'indiquerons qu'à peine les théâtres particuliers.

Cependant les ouvriers, retranchés dans les différentes positions qu'ils occupaient, songeaient aussi aux meilleurs moyens de défense. Dépourvus d'armes de guerre, ils commencèrent à faire des visites dans les maisons, demandant qu'on leur remit toutes celles qu'on pourrait avoir. Leurs recherches produisirent peu de résultats ; ils demandaient et n'exigeaient pas ; chacun conserva donc facilement jusqu'au bout sa neutralité. Quelques-uns prévoyant le manque de poudre s'occupèrent à en fabriquer ; d'autres fondaient le plomb de leurs métiers pour en faire des balles. Persuadés que la canonade qui n'avait pu les forcer dans toute la journée, avait retenti au loin, ils se croyaient surtout assurés de l'appui de leurs frères de Saint-Étienne. Les combattans exaltés disaient : le peuple est unanime contre le gouvernement, le peuple saisira cette occasion de le combattre. Malheureux ! ils ignoraient que même parmi les partisans de l'insurrection populaire, beaucoup sont

d'avis que le peuple ne doit se lever que *quand les chefs se croient sûrs de vaincre*. Ils n'avaient pas lu les phrases suivantes tirées d'un journal républicain, (1) dont les théories pacifiques ne pouvaient être comprises par eux après le succès de 1830.

« Les hommes impatiens qui se jettent en avant, « en compromettant la liberté et leur propre « sort, se verront toujours, malgré des intentions « généreuses, abandonnés par l'immense majori- « tité, qui veut savoir où elle va et pourquoi elle « délaisse ce qui est établi ; enfin, ce qu'elle doit « gagner au changement. » Ils sentaient et ne raisonnaient pas ! Cependant, forts de leur courage et de leurs espérances, ils se nommèrent des chefs particuliers dans chaque position.

La discipline la plus sévère fut ordonnée, le respect le plus absolu de la propriété fut observé, et, mettant en pratique les phrases du journal républicain de Marseille que nous citons plus haut, ils se concilièrent ainsi, sinon le concours et la sympathie, du moins la neutralité des quartiers qu'ils occupaient. Nous en citerons quelques exemples :

A Fourvière, les ouvriers entrèrent chez une maîtresse de pension pour s'établir dans son jardin, cette dame eut peur et voulut se sauver, ils

(1) *Le Précurseur*.

la prièrent avant son départ de leur donner une *robe noire* pour faire un drapeau et le placer sur le clocher, afin de mettre cette antique chapelle à l'abri des coups de l'artillerie. En revenant le mardi chez elle, cette même dame n'eut à se plaindre d'aucune dévastation, ni d'aucun vol.

Ceux qui s'emparèrent de la caserne des Minimes à Saint-Just, traitèrent les militaires restés prisonniers avec la plus grande douceur, et cherchant des armes, ils trouvèrent une malle pleine d'objets de valeur appartenant à un officier ; ils la confièrent à la garde de trois d'entre eux, en prévenant que s'il y manquait quelque chose, le coupable serait fusillé ; la malle a été rendue intacte.

Personne, que nous sachions, n'a eu à se plaindre de vols ou d'excès. La circulation dans ces mêmes quartiers occupés par les ouvriers, y était presque toujours libre pour les habitans ; les portes des allées étaient ouvertes nuit et jour.

Les femmes et les ministres du culte étaient respectés ; l'ordre régnait dans le désordre ! Singulier état de choses dont nous ne saurions donner un aperçu plus fidèle que les lignes suivantes écrites sur les lieux pendant le combat, et tirées des supplémens du Réparateur.

« Au surplus quelque chose d'inexplicable pour « qui s'arrête aux apparences, se passe sous nos

« yeux. C'est l'incroyable tranquillité d'une grande  
 « partie de la population au milieu de ce désor-  
 « dre. Partout où n'arrivent pas des coups de  
 « fusil, des groupes se forment sur le pas des  
 « portes, à l'entrée des boutiques, toutes fer-  
 « mées sans exception. On y cause, on s'y en-  
 « tretient paisiblement des bruits qu'on a pu  
 « recueillir. Des individus armés, au nombre de  
 « deux ou trois, quelquefois seuls sortent de cer-  
 « tains passages pour aller demander des cartou-  
 « ches ou des renseignemens. Personne ne pa-  
 « raît disposé à les inquiéter. Des soldats désarmés  
 « portant un de leurs blessés à l'hôpital, passent  
 « à côté des tirailleurs du parti ennemi, sans  
 « empêchement, si ce n'est sans inquiétude. Ja-  
 « mais guerre civile n'eut un caractère plus sin-  
 « gulier; il semble qu'il s'agisse en ce moment de  
 « toute autre chose que de l'avenir de la France.  
 « Cette impassibilité est un fait bien significatif,  
 « mais ce n'est pas le moment d'en rechercher  
 « les causes, encore moins de les développer. »  
 Les bureaux de ce journal, légitimiste prononcé,  
 sont placés au centre du quartier de St-Nizier et  
 de St-Bonaventure. Des ouvriers en cherchant  
 des armes y pénétrèrent; le rédacteur ayant  
 répondu qu'il n'en avait pas, ne fut nullement  
 inquiet, la propriété devait être violée plus  
 tard, mais par d'autres...

## VIII.

**Matinée du 10. — Les ouvriers dans les campagnes. — Le dra-  
 peau noir à l'Antiquaille. — Défense de la rive droite de la  
 Saône. — Modération des ouvriers manquant de pain. — Atta-  
 que de la Guillotière par l'artillerie. — Incendies, dévastations.  
 — Résultat de ce combat. — Proclamation de la préfecture. —  
 Prise du fort de St-Irenée par le peuple et de trois pièces de  
 canon. — L'insurrection plus violente. — Quartier des Corde-  
 liers. — Discipline des ouvriers. — Leur petit nombre. — Ils  
 fabriquent de la poudre. — Leur désintéressement. — Per-  
 quisitions dans les maisons. — Générosité d'un soldat.**

Le jeudi, au point du jour, le feu qui avait  
 cessé pendant la nuit sur tous les points,  
 recommença avec violence. Le côteau de Four-  
 vières fut garni de tirailleurs par les ouvriers. De  
 la rive droite de la Saône, et de toute la colline  
 jusqu'au confluent du Rhône, partirent de temps

en temps des coups de fusils contre les troupes qui occupaient la presqu'île de Perrache. Par la faiblesse de la fusillade, il était facile de voir que les armes manquaient aux insurgés. Pendant cette journée, plusieurs d'entre eux se répandirent dans les campagnes environnantes. Ils demandèrent les fusils et les munitions des gardes nationales ; quelques communes remirent les leurs, quelques autres s'y refusèrent. Plus tard, le licenciement ordonné par le gouvernement, et les éloges donnés par le préfet du département, punirent et récompensèrent la conduite de chacun, en la faisant connaître au reste de la France. (1)

L'artillerie augmentée d'un détachement arrivé de Valence, put servir un plus grand nombre de batteries. Au bout du pont de Tilsitt, au bout du pont Séguin, dans la rue de l' Arsenal et sur la place Bellecour, des pièces de différens calibres dirigèrent leur feu contre les coteaux de Fourvières, de St Just, et de St Georges. L'hôpital des fous, nommé l'Antiquaille, ne fut point épargné ; trois ou quatre tirailleurs placés dans un jardin au dessous, lui attirèrent autant de

(1) Les gardes nationales de plus de vingt communes ont été licenciées, celle de St-Etienne est de ce nombre. On a même licencié celle de Lyon qui n'existait pas!

boulets qu'ils tiraient de coups de fusil. Le lendemain on y arbora un drapeau noir, signal de protection pour ce lieu sacré, et non pas d'une guerre à mort déclarée aux soldats par les ouvriers, comme on se plut à le répandre. Toute les barricades ayant été renforcées par le peuple, quelques unes étaient devenues de véritables remparts ; les troupes concentrées dans les points qu'elles occupaient la veille, ne s'aventurèrent point dans ces défilés montueux d'où quelques hommes seulement les tenaient en échec. On croyait que chaque maison renfermait de nombreux combattans. L'occupation de ce côté de la ville était importante pour les ouvriers ; ils le comprirent en le défendant jusqu'au dernier jour. Si St-Etienne s'était soulevé en leur faveur, et que le pont de la Mulatière, battu par le canon de l'armée, eût arrêté le passage de leurs auxiliaires, ceux-ci pouvaient se jeter dans ce quartier : de là pouvaient partir quelques vigoureuses attaques. Le Général fit donc continuellement répondre à leur feu par un feu supérieur, pour empêcher une invasion sur la presqu'île de Perrache. Le pont de Chazournes fut brûlé par un bateau de foin embrasé, descendu du haut de la Saône.

Cependant isolés eux-mêmes et manquant déjà de munitions et de vivres, les ouvriers se mirent

à faire des quêtes. Un habitant de Lyon revenant de la campagne, s'était jeté de ce côté, sachant que la troupe ne laissait pas circuler ailleurs, il fut arrêté à une première barricade. « *Du pain pour les ouvriers,* » lui disent plusieurs hommes, dont trois ou quatre armés de fusils. Cette personne n'ayant point de pain à leur donner, croit qu'un franc le remplacera, son argent accepté, il passe. Plus loin il est arrêté de nouveau; même demande : *J'ai déjà donné tout à l'heure,* répondit le voyageur peu intimidé, à la manière presque polie dont il était interpellé, « *C'est différent.* » Et il fut libre de continuer son chemin.

Nulle part, on ne pouvait sous aucun prétexte sortir de chez soi, même pour se procurer des vivres; l'ordre public le voulait ainsi. Dans le faubourg de la Guillotière, vers les sept heures du matin, quelques barricades avaient été faites par un petit nombre d'hommes, et des coups de feu avaient été tirés des maisons de la grande rue sur la troupe qui s'avancait pour détruire ces barricades. Bientôt une lutte terrible s'engagea, et plusieurs bombes ou boulets lancés par l'artillerie sur les maisons d'où les coups de fusils étaient partis allumèrent le feu en divers endroits. Un vent du nord très violent poussait les flammes avec impétuosité: les malheureux locataires des maisons où le feu se communiquait, dans la dure

alternative de périr dans les flammes ou par le fer des soldats qui repoussaient à coups de fusils tous ceux qui osaient se montrer, se sauvaient par les toits en cherchant à gagner les bâtimens les plus éloignés du théâtre de l'incendie. Aucun effort n'étant fait pour en arrêter les progrès, il gagnait de maison en maison, et c'est ainsi que successivement il atteignit la maison Charbonnier, l'auberge de la Couronne, les maisons Nand et Blanc, et y causa des dégâts affreux. Tout ce groupe de maisons, dont plusieurs d'une très-grande valeur, s'anéantit ainsi ravagé et brûlé à la vue de la population consternée.

La partie la plus éloignée de ce faubourg était tenue en respect par le fort Lamothe et ne paraissait prendre aucune part à l'insurrection; quelques ouvriers seulement occupaient le clocher de la paroisse et tiraillaient en sonnant le tocsin. Pour se mettre en communication avec le Dauphiné, et recevoir les nombreux renforts échelonnés dans cette direction, le commandant militaire concentra d'abord ses efforts sur la Guillotière, sans doute aussi dans le but d'empêcher le soulèvement de cette province, si on y eût cru les Lyonnais vainqueurs. Une première attaque avait été repoussée; des batteries composées de pièces de gros calibre et d'obusiers furent établies pour prendre à revers et d'enfilade les mai-

sons auxquelles s'appuyaient les principales barricades de la grande rue : ainsi pendant que l'incendie dévorait les maisons , un feu terrible d'artillerie les écrasait. Pendant plusieurs heures , la fusillade des soldats placés sur les maisons de la rive droite du Rhône et jusques sur le toit de l'hôpital, ripostait aux coups de fusils des ouvriers logés aussi sur les toits.

Après six heures d'un semblable combat, on alla, malgré le danger de la circulation, conjurer les insurgés de ne pas entraîner par leur résistance, la destruction de toute la ville. Français et habitans de la Guillotière, ils surent se rendre au vœu de leurs compatriotes. Ils commencèrent à abandonner la dernière maison où ils s'étaient établis à mesure que la précédente avait été la proie des flammes. Environ quarante des leurs se frayèrent un passage à travers huit murailles qu'ils percèrent, pour éviter de passer par la rue sillonnée de balles et de boulets, et ils s'échappèrent dans la campagne, renonçant à la défense, et presque sûrs de trouver ailleurs la mort.

Les troupes, formées en colonne, avaient reçu le signal de l'attaque, on battit la charge, et quelques insurgés isolés, ne pouvant se résoudre à suivre leurs compagnons, périrent victimes de leur détermination.

La tête du pont de la Guillotière fut ainsi occu-

pée le 10 dans l'après-midi, après un feu terrible d'artillerie. Après une lutte terrible, telle que le soldat ne pouvait penser rencontrer une pareille résistance qu'en pays ennemi, le vainqueur exaspéré, oublia souvent que ses ennemis cette fois étaient des Français. De grands malheurs à déplorer, de grandes pertes à réparer, des maisons entièrement anéanties, un plus grand nombre d'autres criblées de balles et de boulets, ou ébranlées jusque dans leurs fondemens, une population effrayée, fuyant à travers la campagne, emmenant son mobilier pour éviter une épouvantable dévastation, tels furent les résultats effrayans d'un combat, où à peine cent cinquante hommes furent engagés, et où même à peine un quart des combattans étaient armés.

Quelques-uns s'étaient présentés dans les communes voisines de Vénissieux et de Mézioux, pour les désarmer; ils y furent facilement repoussés; leur nombre ne pouvait imposer à personne.

En compensation de tant de désastres, les communications avec Grenoble étaient rétablies, une retraite en cas de besoin était assurée, on pouvait gagner des positions *inexpugnables*; de ce côté les renforts pouvaient arriver, et ils étaient *indispensables*. Ailleurs les choses n'avaient pas encore pris pour l'armée une aussi

bonne tournure, quand on fit circuler dans la ville occupée par la troupe la pièce suivante :

« Habitans de Lyon !

« Nos efforts pour éviter une collision ont été  
« vains; le siège de la justice a été attaqué par des  
« factieux, et nous nous sommes vus réduits à la  
« nécessité de le faire respecter par les armes.

« Partout où nos troupes se sont montrées  
« avec une valeur et un dévouement admirables,  
« partout les insurgés ont pris la fuite et n'ont su  
« s'opposer à leur élan qu'en se cachant dans des  
« maisons, d'où ils ont été débusqués toutes les  
« fois qu'on a jugé convenable de l'entreprendre.

« Resserrée dans un espace étroit, la révolte  
« espère en vain se maintenir, coupée sur tous  
« les points de ses communications, espérant en  
« vain des renforts des villes voisines, dont la  
« tranquillité n'a pu être altérée, elle sera bien-  
« tôt réduite à céder.

« Ayez confiance dans vos magistrats, dont la  
« sollicitude ne tend qu'à vous adoucir des mal-  
« heurs qu'elle n'a pu vous éviter; ayez confiance  
« dans les talens, dans le zèle des généraux et  
« dans la contenance et le courage de nos bra-

« ves soldats, et votre ville sera bientôt délivrée  
« des maux passagers qu'elle éprouve.

Lyon 10 avril 1854.

Le conseiller d'Etat, préfet du Rhône :

GASPARIN.

Pour la première fois, depuis le commence-  
ment de la bataille, l'autorité se faisait entendre.  
Elle était loin alors d'être tranquille. On s'en  
apercevait au style embarrassé de ce premier  
bulletin officiel; les contradictions y sont trop  
frappantes pour que nous croyions devoir les  
faire ressortir, Et en effet, la révolte était si peu  
refoulée dans un petit nombre de points, qu'alors  
même qu'on rédigeait ce bulletin, les ouvriers de  
la ville avoisinant la Croix-Rousse, poussant en  
avant leurs lignes, s'étaient emparés de la ca-  
serne de Bon-Pasteur. (1) La Croix-Rousse par  
des sorties heureuses, avait vu s'augmenter le  
nombre de ses armes, et l'on y avait organisé  
complètement le système de défense. Il eût été  
terrible, si combiné avec le reste de la ville, il  
fût devenu offensif. Le colonel Mounier du 28<sup>me</sup>  
venait d'être tué à la tête de ses soldats, en vou-

(1) Voir parmi les pièces à l'appui le bulletin d'une bar-  
ricade formée de ce côté.

lant enlever une barricade près du jardin des Plantes, et plusieurs attaques avaient été complètement repoussées sur cette partie élevée de la ville, avant qu'on fût parvenu à s'emparer de positions où la défense était même peu nombreuse.

Le faubourg de Vaise battu par le canon ne se rendait pas, et le fort et la caserne Saint-Irénée au-dessus de Saint-Just étaient tombés au pouvoir de l'insurrection. Les ouvriers y trouvèrent trois pièces sans munition et abandonnées : on répandit le bruit qu'elles avaient été prises chez un fondeur; l'autorité semblait y donner croyance et pour cause sans doute. D'autres, au contraire, disaient que les pièces avaient été abandonnées et enclouées par ordre.

Le lecteur en examinant attentivement la lettre suivante, pourra juger si le fort fut pris ou abandonné. Elle est écrite par un officier supérieur, qui repousse comme une injure l'idée que l'artillerie ait pu coopérer à la résolution d'abandonner le poste de Saint-Just.

A M. le Rédacteur du *Courrier de Lyon*.

Lyon, le 16 Avril 1834,

Monsieur,

« Dans votre historique des événemens de

« Lyon, vous avez avancé que trois canons avaient  
« été encloués à Saint-Just et abandonnés à l'en-  
« nemi, qui ensuite les transporta sur la terrasse  
« de Fourvières. Cette assertion, vraie ou fausse,  
« laisse à penser que l'artillerie aurait eu sa coo-  
« pération dans la résolution d'abandonner le  
« poste de Saint Just et surtout qu'elle aurait  
« négligé les moyens de mettre ces pièces hors de  
« service.

« L'artillerie n'a pas été consultée et n'aurait ja-  
« mais consenti à abandonner quoique ce soit de  
« son matériel à une fraction quelconque de la re-  
« bellion de Lyon. Une poignée de bandits n'au-  
« rait jamais imposé à l'artillerie l'humiliation  
« d'enclouer ses pièces, et je le répète, si les  
« circonstances eussent été assez impérieuses pour  
« commander ce sacrifice, l'arme aurait accom-  
« pli ce devoir, comme elle s'est acquittée de  
« tous les autres.

« Engagez donc, Monsieur, ceux qui vous ont  
« donné ces renseignemens à préciser leurs insi-  
« nuations jésuitiques, car au besoin l'artillerie  
« saurait parler, sa mission est de bien servir et  
« non de plaire. »

Le lieutenant-colonel du 15<sup>e</sup> régiment,

N. RAOUL.

Il est curieux de voir le journal de l'autorité taxé d'insérer de jésuitiques insinuations dans un historique publié de l'aveu même de l'autorité.

C'est aux lecteurs d'en tirer les conséquences qu'il leur plaira; seulement avouons que l'insurrection était loin d'être refoulée, et que la première journée avait été loin aussi de consolider à Lyon le gouvernement (1); à l'exception de l'entrée de la Guillotière, forcée au prix de dégâts effroyables, la position militaire du général ne fut point améliorée. Durant toute cette seconde journée, la guerre des toits avait duré avec acharnement autour de l'Hôtel-de-Ville, entre les soldats placés sur le Belyvédère du musée et les ouvriers placés sur les maisons. Beaucoup d'accidens s'en suivirent par la direction naturellement incertaine de ces feux plongeans. Plusieurs curieux furent tués, entre autres, une vieille femme, demeurant rue de l'Arbre-Sec n. 10, qui fut atteinte d'une balle à la poitrine en allant chercher de l'eau à sa cuisine; une autre femme enceinte tuée à sa croisée, et un vieillard, père de cinq enfans, atteint au moment où il traversait rapidement la rue pour aller chercher des provisions dans un cabaret voisin. Toutes les

(1) Dépêche de M. le préfet du Rhône du 9 avril à un de ses collègues.

hauteurs continuèrent le feu avec acharnement.

Dans le quartier de Saint-Nizier et des Cordeliers, le peuple était loin aussi d'être vaincu; une autorité active et habile s'y faisait reconnaître. On attribue généralement la défense de ce point à un jeune homme nommé Lagrange (1). Avait-il de propos délibéré choisi ce commandement? On ne conçoit pas alors comment la place de la préfecture qui en dépendait naturellement fut si mal défendue; avait-il cédé à l'exaltation d'une opinion énergique, sentiment facile à expliquer dans une âme ardente?

Nous ne saurions le dire; mais son action, forte et généreuse ne peut être méconnue. Un feu très-nourri fut dirigé contre la tête du pont du Concert, dont la troupe était en possession. Avant la prise de la Guillotière, les insurgés voulaient se mettre en communication avec cette ville. A peine la troupe fut-elle délogée des deux pavillons en pierre de taille, ornant l'extrémité du pont, que quatre pièces de gros calibre, placées, l'une au bas du pont Morand, l'autre, sur ce pont même, et deux autres sur le pont du Concert, criblèrent et mirent en ruines ces deux constructions devenues d'inutiles décombres.

(1) Voir parmi les pièces à l'appui, la relation de la prise de St-Bonaventure et des Cordeliers.

pour les insurgés. Ceux-ci cependant étendaient à chaque instant l'enceinte dans laquelle ils étaient renfermés. Les soldats pour les arrêter, opposent, sur plusieurs points, barricades aux barricades. Dans cette partie de la ville, devenue comme une espèce de place de guerre, l'ordre paraît s'établir de plus en plus dans les attaques des habitans; ils reçoivent des consignes, s'y conforment scrupuleusement, et l'on doit remarquer que la chaleur du combat ne les a pas entraînés jusqu'à tirer sur des hommes désarmés, ni sur des femmes. Quelques prisonniers faits pendant le combat ne sont point passés par les armes. « Un homme est arrêté sur la place des « Cordeliers », nous dit encore le *Réparateur*, voisin du lieu de la scène, « ce n'est pas un agent « de police en pied, assure-t-on, mais il est ce- « pendant encore de ceux qui rendent à la po- « lice des services de bas aloi. Ses papiers sont « saisis, on les lit. Les insurgés exposés aux « balles et à la mitraille, l'entourent; ils écou- « tent. On peut juger quelle fermentation excite « cette lecture. Il n'y allait rien moins pour le « porteur, que de la vie. Cependant une opi- « nion plus modérée, exprimée avec énergie par « une personne qui n'a pas paru sans influence, « l'emporte. »

Si plus tard ces malheureux égarés, sur les

bancs des accusés, rencontrent devant eux ce témoin de leur crime contre la politique, puis-ent-ils trouver en lui un témoin de leur généreuse humanité!

L'église de St Bonaventure, à cause de sa position dans un renforcement de la place, fut choisie pour ambulance par le chef du quartier. Les morts y furent déposés dans une petite cour séparée, et les prêtres desservant la paroisse cédant à la voix de la charité, (1) vinrent avec quelques médecins, soigner les blessés ou les consoler au besoin. Comme tout semblait devoir tomber en ruines à l'entour, la fabrication de la poudre fut aussi transportée dans l'église. Le temple du repos et des consolations devint ainsi un véritable quartier général pour le centre de l'insurrection. De là, en entendant les effrayantes détonations causées par les pétards et autres machines à explosion, les ouvriers jugeaient par les efforts faits pour attaquer leurs amis, quelle devait être aussi la force de la résistance. L'arrivée des secours du dehors leur paraissait encore possible; leur énergie augmentait donc à chaque instant et la faiblesse de leur

(1) D'autres ecclésiastiques, d'autres honorables citoyens remplissaient les mêmes devoirs à l'ambulance de l'Hôtel-de-Ville.

nombre ne les inquiétait nullement. On peut en juger par l'extrait suivant emprunté au *Réparateur*.

« Quelques hommes, cinq ou six par exemple, « défendaient les deux passages qui communi- « quent de la place de la Fromagerie à la rue de « la Poulaiillerie. Ces deux points d'une grande « importance, ont été l'objet d'attaques cons- « tantes pendant quatre jours. Eh! bien, dans « les momens les plus critiques, lorsqu'à chaque « instant on devait s'attendre à voir ces passages « forcés, et que le besoin impérieux de secours « se faisait sentir, il arrivait tambour battant du « quartier général, place des Cordeliers, douze « à quinze hommes au plus, qui se divisaient en « trois bandes, deux pour chacun des passages, « et la troisième pour la barricade de St Nizier. « Il n'en fallait pas davantage pour rétablir les « affaires; au bout d'une demie heure le renfort « pouvait se porter ailleurs. » La position ne changea pas sur ces points pendant toute la journée du jeudi et celle du vendredi.

Le clocher de l'église Saint-Nizier était tombé au pouvoir du peuple, et le bruit du tocsin répondait à celui de Fourvières et des hauteurs voisines; tout contribuait autour d'eux à entretenir leur exaltation. Le feu prit dans plusieurs endroits de ce quartier; plusieurs maisons furent ébranlées

par l'explosion des sacs de poudre, dont le Génie faisait un si terrible usage. Dans la rue Gentil, le feu allumé à plusieurs reprises par les obus, menaça plus d'une fois de devenir un vaste incendie; le vent du nord soufflait avec violence, et des habitans courageux qui travaillaient à se rendre maîtres des flammes, se trouvaient exposés au feu des troupes qui ne cessaient de tirer contre eux: plusieurs même furent blessés. Le collège royal ne dut son salut qu'à l'ardeur et à l'intrépidité des élèves. Exposés, eux aussi, aux balles et à la canonnade, ils ne cessèrent de travailler que lorsque leur établissement fut à l'abri du feu. Visité, comme mille autres endroits, par les insurgés, ils n'y trouvèrent aucune arme, et se contentèrent des réponses du proviseur. Ces hommes près de manquer de tout, combattaient avec une énergie digne d'une meilleure cause. Fanatisés sans doute, par cette idée que la *république* devait être pure des excès du *despotisme*, tout en se servant du mot *citoyen* si propre à réveiller dans Lyon les funestes souvenirs de 93, ils donnaient l'exemple d'un admirable respect aux personnes et aux propriétés. Ils semblaient vouloir se racheter aux yeux de la population neutre qui les entourait, de la faute d'attirer tant de désastres sur un quartier si commerçant de la cité.

Entrés dans le quartier de Saint-Nizier chez

M. L...., quelques hommes du peuple occupés à requérir des armes, s'aperçoivent que Mme. L... effrayée glissait un paquet dans son tablier; ils saisissent cette dame. Le chef lui demande ce qu'elle veut dérober à leurs recherches; pour s'assurer lui-même si ce n'est point une arme, il insiste, alors Madame L.... avoue que c'était un sac contenant cent louis. « *Rassurez-vous,* » lui dit-il, « *nous cherchons des armes et non de l'argent.* »

Ailleurs trois ouvriers défendaient une barricade près de la rue de la Poulallerie. Un homme honorable, inquiet des résultats de ce combat inégal, s'approche et leur demande des nouvelles. Ces malheureux excédés de fatigue lui demandent du vin. Garçon et sans ménage, ne pouvant les satisfaire, craignant peut-être quelque sommation plus péremptoire, il leur offre une pièce de cinq francs. « *Merci Monsieur,* » répondirent-ils, « *on dirait bien que nous battons pour piller!* »

Si plus tard ces quartiers, comme beaucoup d'autres, ont trouvé en d'autres combattans moins de modération, nous devons détourner les yeux avec douleur; nous n'avons voulu que donner une idée de la nature de la lutte, et nullement irriter des plaies encore toutes saignantes. Lyon est occupé par une armée victorieuse, Lyon

doit pleurer en silence, fermer ses douloureuses blessures; trop de sang a coulé: tout souvenir inutile amènerait d'inutiles douleurs et peut-être de funestes idées de vengeance. Trop de vengeances ont été exercées! Nous ne dirons pas que *ces déplorables accidens ont été de ces faits de guerre presque inévitables* (1); l'humanité n'admet point de telles excuses. En citant le trait suivant nous aimons mieux nous rappeler que des soldats français combattaient leurs frères égarés.

Dans le quartier du collège, un insurgé s'élance à l'improviste sur un soldat et lui tire un coup de fusil presque à bout portant; l'arme ne fait pas feu... l'insurgé se relève, écarte ses vêtemens, et s'adressant au soldat, s'écrie: « *A ton tour..... voici ma poitrine.... je suis républicain.* » — « *Je ne sais pas tirer de si près,* » répond le militaire, « *va-t'en.* »

(1) *Moniteur.*

Situation intérieure de l'insurrection pendant les journées du 10 et du 11. — Les troupes se fortifient sur les points qu'elles occupent. — Proclamation de la préfecture. — Aspect de la ville.

Au lieu de rendre compte des mille combats particuliers dont Lyon fut le théâtre dans les trois premiers jours de cette lutte acharnée, il sera plus utile de revenir sur la situation exacte de l'insurrection dans le centre de la ville, insurrection peu nombreuse, sans chef vraiment militaire, sans munitions, sans vivres, sans argent, que l'on prétendait avoir réprimée le 9, et qui le 11 au soir occupait deux églises et un immense quartier.

Les ouvriers, dit le *Reparateur*, maîtres dès le premier jour de la place des Cordeliers, y sont

assez fortement retranchés. Ils n'ont eu à repousser aucune attaque sur ce point.

Ils ont mis ce temps à profit pour dégager les alentours de la paroisse St-Nizier, refouler la troupe qui occupait la rue Syrène, et se porter jusqu'à la rue Longue qui, de ce côté, sert en ce moment de ligne de séparation entre les deux partis.

Ils ont aussi élevé une barricade à l'extrémité de la place Saint-Nizier, du côté du Pont-de-Pierre, et une autre rue Trois-Carreux, à l'entrée de la rue Chalamon. Celle-ci leur a servi à soutenir la fusillade pendant une partie de la journée contre les troupes établies sur le quai de la Saône. D'autres barricades ont été construites plus ou moins avant dans les différentes rues qui communiquent avec la rue de la Grenette; en sorte que, dans cette partie de la ville, ils sont maîtres d'un espace situé entre le Rhône et la Saône, qui s'étend dans la direction de la place des Cordeliers au bout de la rue de la Grenette, puis, en prenant la parallèle, de la rue de la Gerbe à l'extrémité de la rue Longue. Les points extrêmes de cette espèce de parallélogramme sont mis en communication par des lignes qui appartiennent également aux insurgés. Ils ont donc gagné un peu de terrain pendant cette journée.

On a vu que l'insurrection n'avait point un chef militaire, si elle en avait eu un, au lieu de tenter une sortie par les rues Raisin et de l'Hôpital contre la troupe qui s'y était barricadée, mais qui pendant la nuit faisait moins bonne garde, le quartier général de l'administration aurait pu être grandement compromis par un coup de main de ce genre. Sans doute l'autorité militaire comprit que si les ouvriers prenaient ainsi l'offensive, elle serait obligée de céder sur plusieurs points, surtout si en représaille des pétards et des obus, ils opposaient enfin l'incendie à l'incendie, comme on opposait barricades aux barricades. Dans la journée et dans la soirée du vendredi, les pièces qui jusqu'alors avaient tiré sans abri ni parapets sur le quai de Saône furent abritées par une tranchée faite sur les abords du pont Séguin. Les extrémités de plusieurs rues furent garnies de palissades, ainsi que le bout du pont Séguin; des sacs à terre furent disposés dans les endroits jugés convenables.

Les soldats montèrent dans les maisons, s'établirent sur les toits et firent avec les ouvriers la guerre des cheminées. La barrière Saint-Clair, plusieurs autres points menacés furent aussi mis en état de défense. C'est pendant le temps de ces craintes, sans doute, que furent expédiées à Paris ces nouvelles alarmantes parlant d'une po-

sition *inexpugnable* prise par le général Aymar; il était encore privé des renforts nécessaires pour enlever de vive force les positions des insurgés et depuis trois jours il paraissait les trouver réellement inexpugnables.

Alors peut-être aussi les *ordres impitoyables* de tout faire plutôt que d'évacuer la ville, arrivant du ministère, la responsabilité des ruines et des désastres fut assumée par les chefs du gouvernement; l'attaque en devint plus vigoureuse. Pour calmer les impatiens, l'administration fit circuler la proclamation suivante :

#### HABITANS DE LYON!

« La prolongation de l'état pénible où se trouve  
 « la ville de Lyon, tient à un petit nombre de  
 « factieux qui pénètrent dans les maisons, et  
 « recommencent à tirer dans quelques quar-  
 « tiers. Dans cet état de choses, permettre la  
 « circulation complète, ce serait leur donner  
 « la facilité de changer de position, de commu-  
 « niquer entre eux et de porter le désordre  
 « partout. Pour diminuer cependant cette gêne,  
 « qui ne dépend pas de l'autorité, mais qui est  
 « le résultat des désordres auxquels les habitans  
 « n'ont pas su s'opposer avec énergie, on vient

« d'autoriser autant qu'il sera possible, la cir-  
« culation des femmes.

« La ville de la Guillotière a bien apprécié  
« cette position, et les habitans qui ont eu tant  
« à souffrir hier des mesures militaires qui ont  
« été prises pour faire cesser l'aggression, ont  
« obligé les factieux à cesser le feu, et ont re-  
« conquis leur repos.

« Sachez les imiter, sachez dans chaque rue,  
« dans chaque quartier, vous entendre avec  
« chaque voisin, pour qu'on ne viole pas vos  
« domiciles, et que l'on ne vous expose pas aux  
« risques des mesures militaires et à la destruc-  
« tion qu'elles entraînent, et tout changera de  
« face en un instant et vous serez rendus à vos  
« travaux et à vos habitudes.

« Croyez la voix de l'autorité, qui, après avoir  
« si long-temps hésité à répondre aux provoca-  
« tions, vous indique les vrais moyens de faire  
« cesser le désordre. »

Lyon, le 11 avril, 1834.

Le conseiller d'Etat, préfet du Rhône,

GASPARIN.

*Croyez la voix de l'autorité*, et les Cordeliers  
tenaient encore, la Croix Rousse n'était plus

attaquée, les faubourgs de Vaise, de Saint-Just et  
de St-Georges, toute la rive droite de la Saône,  
excepté les points occupés dès le commence-  
ment par la troupe, couronnés par l'artillerie  
des insurgés à Fourvières, tenaient encore-

*Croyez la voix de l'autorité*, et personne ne  
pouvait sortir dans Lyon, et dans ce moment  
même une femme tombait dans la rue Mercière,  
victime de son imprudence et de la rigueur des  
consignes.

Peut-on croire désormais à la voix de l'autorité ?  
Ses ordres furent sévèrement exécutés ; voilà  
tout ce que l'on peut dire ; ils furent opportuns  
ou ils ne le furent pas ; les Lyonnais en décide-  
ront dans leur conscience. Sur la rive gauche du  
Rhône, une vigoureuse canonnade de l'armée se  
mêlait au bruit du tocsin des insurgés. L'artille-  
rie enfilait toutes les rues perpendiculaires au  
quai de Bonrencontre et de l'Hôpital ; les ouvriers  
ne pouvaient en déboucher. Les batteries des  
Chartreux s'étaient fait entendre aussi de temps  
à autre. Une centaine d'insurgés, de la terrasse  
de Fourvières et de quelques jardins voisins, ré-  
sistaient de leur côté aux décharges d'artillerie et  
de mousqueterie qui ne cessaient contre eux, sans  
pendant les écraser.

Ils n'avaient presque point de projectiles du  
calibre de leurs pièces, point de munitions ; et

faisant armes de tout, ils lançaient au hasard des morceaux de fer cassé pour utiliser leur artillerie.

Nous reculerions à l'idée de faire un tableau de l'état de la ville pendant ces deux jours, si un organe avoué du gouvernement ne l'avait lui-même fidèlement tracé; il faut seulement ajouter que ce qu'il dit s'être passé pendant le second jour fut aussi la mise en action du troisième. Les positions et les moyens étaient partout les mêmes; les résultats devaient être les mêmes aussi.

*Croyez à la voix de l'autorité!*

« Il est difficile à qui ne l'a pas vu, de se faire  
« une idée du triste et désolant aspect qu'a pré-  
« senté notre cité pendant cette seconde journée.  
« Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, c'était  
« partout l'incendie ou le combat, souvent tous  
« les deux à la fois. Dans nos rues, sur nos quais,  
« sur nos places, ordinairement si animées, soli-  
« tude complète, silence de mort; aucun de ces  
« bruits tumultueux qui s'élèvent d'une ville po-  
« puleuse et commerçante. Malheur à celui que  
« la curiosité porterait à ouvrir une fenêtre, à  
« monter sur un toit! Partout la mitraille, les  
« boulets et les balles atteignent la curiosité im-  
« prudente. Seulement, de loin en loin, on aper-  
« çoit une ordonnance traverser les quais au ga-  
« lop pour aller porter les ordres du quartier gé-

« néral, ou bien des pièces d'artillerie rouler  
« avec fracas, accompagnées de leurs caissons,  
« et se porter sur un autre point pour foudroyer  
« les positions occupées par les insurgés. C'était  
« quelque chose d'effrayant et de lugubre que ce  
« silence morne, qui n'était troublé que par des  
« bruits de destruction, que cette thébaïde de  
« terreurs, au milieu d'une population condensée  
« et animée de tant de passions bouillantes (1).

(1) *Courrier de Lyon.*

et ainsi, en bien des pièces d'artillerie, on  
 eut l'air de se battre avec des canons  
 et de porter sur un autre point pour l'attaque  
 les positions occupées par les masses. C'est  
 à quelque chose d'étrange et de lugubre que ce  
 silence morne, qui n'était troublé que par des  
 cris de destruction, que cette ruée de  
 la garnison, au milieu d'une population condamnée  
 et animée de fait de passions bouillantes (1).

**Réflexion sur la lenteur des attaques de l'armée dans les premiers  
 momens du combat. — Insuffisance présumée de la garnison.  
 — Les ouvriers reconnaissent leur isolement. — St-Etienne ne  
 les secourut pas. — Leur dénuement. — Manque d'une direc-  
 tion politique. — Ils sont près de succomber.**

Avant de parler des attaques décisives du Sa-  
 medi 12, il faut examiner quelles causes ont pu  
 rendre dans les premiers jours l'attaque de l'armée  
 si lente et si incertaine : comment l'insurrection  
 s'aperçut bientôt de son isolement, et dut croire  
 à une inévitable défaite.

L'autorité supérieure connaissait l'impopula-  
 rité de toutes ses mesures dans une classe nom-  
 breuse de la population ; elle savait que si les ou-  
 vriers lyonnais n'en appelaient pas aux armes  
 pour obtenir l'amélioration de leur sort, c'est

que la prudence de plusieurs de leurs chefs l'em-  
 portait sur l'exaltation de quelques individus. Les  
 sociétés républicaines avaient depuis quelque  
 temps fait de nombreux prosélytes : quelques  
 sous-officiers y avaient été admis, ainsi, tout en  
 se préparant à la bataille, le pouvoir en pré-  
 voyait le danger. Il s'exagérait peut-être le nom-  
 bre probable des combattans, que l'état actuel  
 de division dans les partis, devait contribuer à  
 réduire. Mais une fois que, après les premiers  
 coups de feu, le cri aux armes eut retenti par-  
 tout, on crut que tous les ennemis du gouverne-  
 ment prendraient les armes. On chercha donc à  
 les isoler dès le commencement de la lutte ; car  
 on ne pouvait supposer que ceux qui avaient  
 commencé seuls le combat, seraient seuls à le  
 soutenir, et leur résistance désespérée fut attri-  
 buée à leur nombre, plus qu'à leur courage.  
 Averti et trompé par l'autorité civile, le Général  
 obligé de tenir garnison dans tous les forts, d'as-  
 surer ses communications, de garder les ponts  
 et d'avoir une réserve, ne crut pas avec environ  
 8000 hommes disponibles, avoir assez de troupes  
 pour s'engager encore dans une guerre de rues.  
 Aux attaques de vive force, aux coups de main  
 tentés partout où il y avait résistance, le général  
 Aymar et le général Fleury préférèrent la cer-  
 titude d'une espèce de siège des points occupés

par l'insurrection, en attendant les renforts demandés partout le matin même et avant le commencement des hostilités. Le bruit avait couru en ville que des amas d'armes, des provisions de guerre étaient à la disposition des ouvriers. Trompés par cette rumeur publique toujours si mensongère, on crut qu'une immense population toute armée, gardait ces rues, où l'on se hâta de dire qu'elle était refoulée, et on ne voulut pas s'exposer à éprouver une perte d'hommes considérable, dans la crainte de ne pouvoir plus résister à l'insurrection prenant l'offensive.

Le soldat, au commencement de la lutte, n'avait pas encore contre le peuple cette exaspération causée toujours par une résistance opiniâtre et dont les malheureux effets se firent sentir plus tard. Il ignorait la détermination arrêtée des chefs, de vaincre ou de périr; peut-être aussi, ceux des militaires qui avaient été appelés brigands à Paris pour avoir fait feu sur le peuple vainqueur, pouvaient hésiter avant de l'aborder franchement, ne sachant pas qui serait vainqueur aujourd'hui. Toutes ces causes ont pu empêcher de tenter dès le premier jour ce qui était aussi possible que le quatrième, vu le petit nombre de combattans opposés, l'enlèvement de vive force des Cordeliers, de Fourvières, de Vaise et de St-Georges. Voilà notre opinion et nos idées; d'au-

tres jugeront si, malgré cela, le moyen de l'artillerie et du pétard était de rigoureuse nécessité.

Tandis que les bataillons de renfort se succédaient au quartier général, les ouvriers n'avaient rien vu de favorable à leur cause depuis trois jours. Trompés dans leur attente, ils durent comprendre, sans se l'avouer à eux-mêmes, que leur cause était désespérée. A l'exception de quelques gardes nationales facilement désarmées sur la rive droite de la Saône et en arrière de la Croix-Rousse, pas un renfort n'était arrivé aux insurgés. Saint-Etienne même était resté calme: grâce à la dépêche suivante du préfet du Rhône au préfet de la Loire, cette ville n'avait pas vu ses producteurs se lever en masse, et marcher au secours de leurs frères et amis.

« Monsieur et cher Collègue ,

« Ce matin, au moment du jugement du procès  
 « des mutuellistes, des barricades s'étant formées  
 « sur plusieurs points de la ville, elles ont été atta-  
 « quées et enlevées par la troupe avec la plus  
 « grande vigueur. Partout les insurgés ont été dé-  
 « faits et chassés de poste en poste. Maintenant  
 « ils sont retirés dans quelques rues étroites du  
 « centre de la ville, où ils seront attaqués de-

« main. Les troupes bivouaquent dans toutes les  
« positions qu'elles ont conquises. Cette journée  
« consolide à Lyon le gouvernement et y fera  
« renaître la sécurité que les anarchistes en  
« avaient bannie.

« Les troupes se sont admirablement con-  
« duites.

Lyon 9 avril.

« Signé, GASPARIK. »

Croyant à la voix de l'autorité, le peuple stéphanois crut à la défaite du peuple lyonnais ; les sages s'applaudirent alors de n'avoir point poussé à une insurrection inopportune. Plus tard, apprenant la résistance de leurs amis, les exaltés essayèrent un soulèvement ; effort inutile, diversion sans effet : il n'était plus temps pour les insurgés de Lyon. Un bataillon du 16<sup>e</sup> de ligne, remplacé par d'autres troupes venues de Clermont, avait déjà pu augmenter le nombre des forces arrivant de tous côtés au quartier-général. Au moyen des chemins de fer dont les nombreux employés sont pour ainsi dire habitants de Lyon et de St-Etienne, la communication entre ces deux villes est on ne peut plus fréquente.

Les rapports d'habitude et d'industrie, les

coalitions, les associations, le voisinage, avaient toujours fait croire aux Lyonnais que leurs premiers auxiliaires seraient les Stéphanois. Les insurgés se voyaient donc abandonnés partout. Les faiseurs de barricades regagnèrent peu à peu leur logis dans chaque quartier. Il n'y avait pas assez de fusils, même pour armer tous les hommes de bonne volonté, ils manquaient de munitions ; aucun de leurs chefs n'avait su profiter des deux premières journées pour regagner une communication centrale sur les deux rives de la Saône, pour laquelle l'occupation de la place de la Préfecture, si faiblement défendue et si peu militairement préparée pour la défense, avant le combat, aurait été du plus grand secours. Dans leur état physique et militaire, après trois jours et trois nuits de lutte sans relâche pour eux, abîmés de fatigues et de besoins de tout genre, les ouvriers devaient être facilement enlevés de vive force. Excepté quelques proclamations manuscrites, quelques harangues, quelques nouvelles répandues, soit par les curieux, soit à dessein par les chefs, aucune direction gouvernementale républicaine ne s'était fait sentir. Dans les quartiers occupés, on avait bien proclamé la déchéance du roi des Français ; on avait vu aussi la proclamation de l'insurrection ; on avait pu trouver çà et là quelques autres

pièces de cette valeur ; mais à côté de la force qui voulait détruire, où était l'esprit qui devait reconstruire ? Sentait-on quelque part l'impulsion d'un nouveau gouvernement ? D'aucun côté rien n'était venu ranimer le courage des timides, ni augmenter le nombre des combattans ; tout amenait naturellement la défaite de l'insurrection et avec elle, une victoire du Gouvernement sur la république, dont elle avait hautement proféré les cris et adopté les formes. Cette victoire est-elle décisive ? est-elle la dernière ? et telle enfin, par sa nature, que les vainqueurs puissent à jamais retenir les vaincus sous les fourches caudines ? C'est après avoir lu les détails du combat, que le lecteur pourra en juger.

---

 XI.

**Journée du samedi. — Le faubourg de Vaise est enlevé. — Prisonniers passés par les armes. — Attaque et prise de Saint-Bonaventure. — Prise de Fourvière le dimanche. — Saint-George cesse le combat. — Reddition de la Croix-Rousse. — Fin des hostilités.**

On vient de voir l'insurrection épuisée par ses propres efforts, amenée au point de succomber. Les ouvriers défendant des postes isolés moins compromis vis-à-vis du vainqueur, cessèrent peu à peu de combattre, et pourvurent à leur sûreté. Ceux qui en plus grand nombre défendaient les points importans allaient être attaqués et vaincus. Avec les nombreux renforts arrivés au camp établi sur la place Bellecour, les généraux n'hésitèrent plus à former leurs colonnes d'attaque. Le faubourg de Vaise après quelques coups de

canon fut enlevé par le général Fleury. Au dessus de l'école vétérinaire, un petit bois occupé jusqu'alors par les insurgés, et d'où ils faisaient un feu assez incommode sur les troupes, fut tourné. Le combat finit sur ce point.

Mais l'opiniâtreté de la défense avait irrité les assaillans, ils ne concevaient pas que des gens sans cesse appelés brigands et bandits leur fissent courir tant de dangers. Les soldats pénétrant partout où ils avaient vu quelque résistance, la firent payer cher aux habitans. Des innocens furent confondus avec les coupables, et le sang coula long-temps après le succès (1).

(1) Voir les pièces à l'appui. Afin de prévenir le reproche d'avoir outré le caractère de l'attaque et de la résistance, nous croyons devoir citer textuellement une phrase du journal organe du pouvoir à Lyon. Elle n'a pas été désavouée quand les souvenirs du combat étaient présens. Elle a force de vérité pour nous. « Les soldats exaspérés *déchargent leur fureur* sur les prisonniers qu'on amène à chaque instant. Quelques-uns sont maltraités et ne sont préservés qu'avec peine par l'intervention des officiers et des magistrats. » (*Courrier de Lyon*, 15 avril 1834).

Quant à l'espèce de jugement militaire sans doute appliqué à ceux que les officiers ne préservent pas, dans sa dépêche le général Aymar dit simplement :

« Des brigades composées de soldats dirigés sur les compagnies de discipline d'Afrique menaçaient du pillage :

— Les militaires appartenant aux compagnies de discipline, repris dans ce quartier, furent exécutés sur le champ comme *pillards*. Douze furent fusillés près du pont de la Gare. Y eut-il l'ombre d'un jugement ? Le chef qui a donné un tel ordre peut seul rassurer l'humanité en publiant sa justification.

Les communications avec Paris devinrent libres par la prise du faubourg de Vaise. Les malles-postes au galop partirent de Bellecour pour aller répandre partout la nouvelle de cet important succès et dire encore une fois que tout était fini.

Vaise avait succombé. Le quartier des Cordeliers dernier refuge des insurgés, devait succomber à son tour. L'église de Saint-Nizier d'où le tocsin n'avait cessé de se faire entendre fut d'abord brusquement attaquée et prise. Les défenseurs se réfugièrent ou sur la place des Cordeliers ou dans les maisons environnantes.

Le quartier général fut immédiatement attaqué. Quelques compagnies débouchèrent des rues barricadées par la troupe. L'artillerie balaya les brèches ouvertes du côté du quai, pendant que

« poursuivis à outrance, ils ont voulu tenir dans quelques maisons et ont été passés par les armes.

« Signé, AYMAR. »

d'autres compagnies franchissaient tous les obstacles au pas de course. Plusieurs soldats furent blessés ; l'attaque était bien conduite ; les ouvriers en petit nombre durent se sauver de tous les côtés. Ceux placés près de la porte de l'église ou qui étaient encore dans l'intérieur y restèrent forcément. Une décharge enfonce la porte. Tout ce qui se présente reçoit la mort à l'instant. Les vainqueurs irrités pénètrent dans cette enceinte si peu faite pour être le théâtre de tant et de si sanglantes horreurs.

Alors un tableau dont rien ne peut donner une idée se présente à celui qui conserve assez de sang-froid pour en garder le souvenir.

La fumée de la poudre a remplacé celle de l'encens. Sur le sol, en entrant, les derniers défenseurs de la place étendus sans vie, ou expirans sous les coups des soldats : le sang inonde les marches des autels ; des débris de toute sorte encombrant le passage. Dans les chapelles, des blessés étaient soignés par un médecin et par des femmes. Une d'elle porte un pistolet et pleure. Une autre, jeune et belle, continue son œuvre de dévouement : elle n'a pas craint de venir partager les dangers d'un ami ou d'un frère. Elle se présente avec lui au vainqueur irrité ; celle-là est sauvée, une autre est blessée. Ailleurs, dans une sacristie, deux malheureux succom-

bent percés de mille coups dans les bras d'un prêtre ; ministre d'un Dieu de miséricorde, il demandait leur grâce sur la terre ; Dieu pèsera leurs fautes et leur mort, Dieu seul pouvait leur pardonner peut-être.... Ils sont morts.... Et au milieu de la poussière, au fond de l'église, un jeune homme, dit-on, les bras croisés sur la poitrine, criant d'une voix forte : *Mes amis, voilà le moment de mourir pour la patrie !* tombe, comme le pavillon d'un vaisseau coulé par l'ennemi s'abaisse et disparaît.

L'église à l'instant même est fouillée dans toutes ses parties : on ne voit plus qu'une confuse désolation, et dans ce désordre, à travers ces décharges de fusils et de canons, quand tant de malheureux ont besoin de secours, au milieu des cris de miséricorde ou de vengeance, quand chacun peut à peine se souvenir de ce qu'il a d'abord fait lui-même en pénétrant dans ce lieu de carnage et de destruction ; le prêtre est arrêté, on l'accuse d'avoir fabriqué de la poudre... On l'a vu !... accusation terrible dans une si terrible catastrophe ; mais portée par qui ? car si l'on interroge les pieux habitans du quartier, tous répondront que ce prêtre est un homme vertueux, que ce prêtre est innocent.

Les cris de *vive le Roi* retentirent sur la place et aux environs, assurent les défenseurs pronon-

cés de tous les actes du pouvoir quels qu'ils soient, c'est chose possible; mais si le cri de *vive la France* eût pu se faire entendre, peut-être eût-on épargné tant de Français qui venaient de périr!

Après ce succès si chèrement arrosé de sang lyonnais, les morts et les blessés furent portés à l'hôpital. Quelques coups de fusils se firent entendre encore dans les rues; le poste fut militairement occupé; la troupe renversa les énormes barricades de la place du Concert, de la rue de l'Hôpital et des environs. En interrogeant les habitans, on s'étonna d'avoir été arrêté si longtemps par un poste, que si peu de combattans avaient défendu contre les efforts combinés de plusieurs détachemens.

Au reste, rien ne prouve mieux ce qui a été dit sur le petit nombre des insurgés occupant les quartiers du centre de la ville, qu'un extrait de la correspondance d'un journal de la capitale; l'écrivain raconte son voyage à travers les barricades. « Les ouvriers, *dit-il*, ne m'ont nullement inquiété, ils ne reconnaissent d'autre ennemi que le soldat. Leur nombre est infiniment peu considérable. Soixante hommes à peine occupent la place des Cordeliers; très-peu ont des fusils. La plupart sont des enfans de seize à dix-huit ans, de vrais *gamins*. Il eût été facile,

« dans le commencement de l'action, d'occuper  
« sans coup férir la place du Concert, la place  
« des Cordeliers et la halle aux bleds. Quelques  
« compagnies et un escadron auraient suffi (*Temps*,  
« 16 avril).

La prise du faubourg de Vaise, l'occupation de la place des Cordeliers était la fin réelle de l'insurrection. Si la Croix-Rousse, tenue en échec par le fort Montessuy et la caserne des Bernardines, n'avait été d'aucun secours pour l'ensemble des opérations des insurgés privés de direction, elle devait bientôt tomber elle-même.

Le coteau de Fourvières n'était pas occupé par un plus grand nombre de combattans que le premier jour. Les pièces prises à St-Irénée faisaient un feu de peu de valeur, sur le quai de Saône et sur la place Bellecour; des pièces de vingt-quatre leur répondaient de temps à autre. St-Just était complètement occupé.

Cependant pour calmer l'inquiétude des lyonnais, il parut encore une proclamation préfectorale. Les habitans des quartiers protégés par les troupes, ne comprenaient pas pourquoi ils ne pouvaient sortir de leurs maisons, ni comment une insurrection si bien refoulée le premier jour, finie presque partout le deuxième, les retenait encore captifs dans leurs maisons le cinquième.

La préfecture les tira d'incertitude au moyen de la pièce suivante :

Habitans de Lyon,

« La sainte cause des lois, de l'ordre et de la  
 « vraie liberté, vient de triompher dans les murs  
 « de Lyon. Quelques restes de rébellion sont en-  
 « core dans quelques quartiers, ils seront sou-  
 « mis aujourd'hui. Cet heureux résultat a été  
 « acheté par un temps précieux ; vous avez  
 « éprouvé de la gêne et des souffrances, mais  
 « qui de vous s'en souvient encore en présence  
 « du grand résultat obtenu par la valeur, la cons-  
 « tance et la discipline des troupes ? Pour met-  
 « tre, aussitôt que possible, un terme à l'état de  
 « contrainte que nécessitait l'action militaire, il  
 « est arrêté aujourd'hui que la circulation des  
 « piétons sera rétablie en ville, mais que l'on ne  
 « souffrira pas de stationnement sur la voie pu-  
 « blique, ni de réunion de plus de cinq person-  
 « nes, et que le passage des ponts continuera à  
 « être interdit. Ces restrictions seront enlevées  
 « aussitôt qu'il sera possible, sans compromettre  
 « les opérations militaires.

« Le conseiller d'Etat préfet du Rhône

« GASPARIK.

« Lyon 13 avril 1854. »

En lisant ces phrases banales et aussitôt démenties par les faits, on se fait une idée de la grande préoccupation du pouvoir. Cependant son triomphe était assuré ; car environ vingt mille hommes étaient réunis, et Fourvières défendu par cinquante hommes au plus, pouvait être attaqué.

Le lendemain, dimanche, une colonne fut envoyée pour tourner cette position par le dehors du faubourg de Vaise. Faiblement défendue, elle fut enlevée après une perte peu considérable des ouvriers ; c'était la dernière ressource de leur défense sur la rive droite de la Saône.

Nous ne parlerons pas des désordres qui eurent lieu près de ce sanctuaire, ni du pillage de la caisse de secours pour les vieux prêtres. Trop de sang, trop de désastres, ont souillé ces funestes journées. Si les églises de Saint-Nizier et des Cordeliers ont été dévastées, si les troncs des pauvres n'ont pas été respectés, si des vols dont nous ne chercherons pas même à découvrir les auteurs, ont eu lieu dans des maisons particulières, déplorons de si honteux désordres, commis, sans doute, par quelques hommes isolés. La prise du faubourg et des hauteurs de Saint-Georges eut lieu dans la matinée du lundi. Les ouvriers y abandonnèrent quelques armes sur le terrain et cherchèrent plutôt à se dérober aux terribles exécutions dont

Le bruit s'était déjà répandu parmi eux, qu'à combattre inutilement. Dans la journée du 14, après la prise de Saint-Georges, la Croix-Rousse devait capituler. En vain quelques chefs déterminés à périr plutôt que de se rendre, soutinrent encore une dernière attaque dans la soirée du lundi; le général Fleury libre d'agir sur ce point, les menaça de toute son artillerie et leur offrit une capitulation. Un maréchal-des-logis d'artillerie se présente seul aux barricades, les anciens maires de la ville conseillent la prudence. Touchés des malheurs qui menacent les habitans, les plus intrépides se rendent, les armes sont abandonnées; on favorise la fuite de plusieurs, et la troupe victorieuse entre dans cette ville échappée à la destruction.

Quelques fuyards poursuivis dans la campagne refusaient de se rendre, ils tombèrent percés de coups; d'autres parvinrent à s'échapper, après avoir été témoins de la mort de leurs amis. Peu à peu les détonations d'armes à feu deviennent plus rares; le silence de la nuit n'est plus troublé que par quelques décharges faites au hasard, ou dirigées contre des fugitifs. Les soldats placés en observation sur les toits et derrière les cheminées pour répondre au feu des ouvriers, ont partout abandonné leurs positions. La guerre extraordinaire est finie. Lyon, la ville du com-

merce et de l'industrie, reste occupée par les troupes sur tous les points. Vaste bivouac, où chaque place, chaque rue, chaque position est encombrée de soldats et d'appareils de guerre, ou de monceaux de ruines. La ville entendit enfin la voix de son premier magistrat; elle avait été privée de ses communications pendant sept journées de deuil et d'angoisses. Rien que le retentissement du canon et le bruit de la mousqueterie n'avait répondu à ses craintes. Était-on donc en état de siège? Pouvait-on croire la voix de la préfecture, annonçant le retour de l'ordre, quand trois jours après ses assurances que tout était fini, tout était encore à finir; quand trois jours après qu'on annonçait la libre circulation des femmes, les femmes mêmes ne pouvaient circuler que le matin et dans les environs de leur quartier?

Mais Lyon ne connaissait pas l'étendue de ses malheurs. Avertie le mardi qu'elle pouvait enfin sortir, la population se précipita dans les rues. La foule était immense; chacun disait ce qu'il avait pu apercevoir. Ceux qui avaient souffert la faim par suite du blocus où la troupe tenait les maisons, racontaient leurs inquiétudes et leurs craintes. La paix était donc rendue à la cité, mais pour le croire on avait besoin de lire la proclamation suivante :

## MES CHERS CONCITOYENS !

« Après les déplorables événemens dont nous  
 « venons d'être les témoins et les victimes, votre  
 « premier magistrat éprouve le besoin de vous  
 « faire partager les sentimens de gratitude qui  
 « l'animent pour la brave garnison dont l'hé-  
 « roïsme a sauvé notre cité de sa ruine, et pré-  
 « servé la France de la plus sanglante anarchie.

« Vous l'avez vu, mes chers concitoyens : les  
 « hommes qui, depuis long-temps, rêvaient le ren-  
 « versement du gouvernement de juillet, n'ont  
 « pas reculé devant les conséquences de leurs cri-  
 « minels projets ! Préparant la guerre civile, ils  
 « s'appliquaient à égarer par de fausses théories,  
 « une population jusqu'alors paisible et labo-  
 « rieuse, et ils ont préludé à cette guerre civile  
 « par la suspension forcée de travail, par les me-  
 « naces et par la violation du sanctuaire de la jus-  
 « tice. Pourquoi, jusqu'à ce jour, tous nos efforts  
 « n'ont-ils pu conjurer l'orage ? c'est que la voix  
 « de l'autorité ordinairement si bien comprise  
 « des Lyonnais a été étouffée par les passions po-  
 « litiques.

« Vaincus au sein de la capitale dans les événe-  
 « mens de juin, c'est Lyon que les factieux de  
 « toutes les provinces ont pris pour point de ral-

« liement. Ici, comme à Paris, leurs criminelles  
 « tentatives ont échoué. Le triomphe des amis  
 « des lois et de l'ordre social n'a pas été un seul  
 « instant douteux ; et la lutte eût été courte, si le  
 « besoin de ménager le sang de nos défenseurs  
 « n'eût nécessité l'emploi de l'artillerie.

« C'est pour la seconde fois, que notre malheu-  
 « reuse cité est devenue le théâtre de sanglantes  
 « collisions ; et la douloureuse expérience que  
 « nous venons de faire, sera à l'avenir un grand  
 « enseignement pour nous et la France entière.  
 « Que la population se rassure ! que chacun  
 « reprenne le cours de ses travaux habituels !  
 « nous comptons sur le bon esprit de nos conci-  
 « toyens pour hâter le retour de la paix et de  
 « l'ordre. »

Fait à l'Hôtel-de-Ville, Lyon, le 15 avril 1834.

Le maire de la ville de Lyon

VACHON IMBERT, *adjoin*t.

plus de nos tristes et amères réflexions. La voix paternelle qui n'avait pas su trouver une parole de paix pendant six jours de guerre fratricide, cette voix va parler à l'autorité. Écoutons-là.

Lyon le 16 avril 1834.

Monsieur le préfet,

« Je remplis avec le plus vif empressement la mission dont m'a chargé le conseil municipal.

« Il vient de s'assembler, et son premier sentiment a été celui de la reconnaissance envers ceux qui ont sauvé notre malheureuse ville des horreurs de l'anarchie.

« Vous, M. le préfet, vous avez été un de ceux qui ont inspiré ce sentiment le plus profondément, et j'ai été chargé de vous exprimer combien mes concitoyens ont éprouvé d'admiration pour votre courage et votre dévouement.

« Vous serez compté désormais par les Lyonnais au nombre de leurs bienfaiteurs, puisqu'ils vous doivent le raffermissement de leur existence sociale, et que vous avez contribué si puissamment à les délivrer des maux incalculables qui les menaçaient.

« Agréez, etc.

Le maire de Lyon.

VACHON-IMBERT, *adjoint*.

Il ne manquerait après une telle adresse, que de vouloir attacher les noms de semblables bienfaiteurs aux monumens de leurs bienfaits; que les rues Raisin, de la Guillotière et autres changeassent de noms; et grâce à son conseil municipal, le peuple Lyonnais se rappellerait les noms de tous ses bienfaiteurs!..

Et comment éviter d'aussi pénibles rapprochemens? Comment, sans arrière-pensée aucune, achever douloureusement ce récit? Que si, pour consolider la paix, on se fût réuni dans un commun effort pour faire oublier la guerre, il ne nous resterait plus qu'à mettre sous les yeux de nos lecteurs un résumé des pertes et des incalculables malheurs dont Lyon a été la victime. Mais quand après avoir harangué M. le préfet-bienfaiteur, des magistrats publient et font afficher une adresse de félicitations à l'armée, il est nécessaire de faire connaître ce monument de l'histoire de nos aberrations politiques.

« Soldats,

« La ville de Lyon, la France, la civilisation toute entière, ont couru un immense danger que votre valeur a su repousser. Après une lutte prolongée, après les efforts si constans d'un

« courage dont chacun de ses membres, a été le témoin, le conseil municipal de cette grande et malheureuse cité éprouve le besoin de vous payer le juste tribut de son admiration et de sa reconnaissance. Vous avez vaincu l'anarchie, vous avez repoussé loin du sol de la France les principes anti-sociaux qui l'avaient déjà envahie, mais qui n'y sauraient jamais pousser de profondes racines. Appuyée sur la monarchie qu'elle-même a fondée, la liberté ne saurait périr en France que par ses propres excès; c'est à des excès que vous avez déclaré la guerre, et c'est sur eux que vous avez remporté la plus glorieuse victoire; et vous avez ainsi mérité de la liberté de la France et en particulier de la ville de Lyon.

« Pour copie conforme :

Le maire de Lyon,

VACHON-IMBERT. »

On sait comment on a combattu; nous n'ajoutons donc rien à ces paroles; en d'autres temps qu'en ceux de discordes civiles, on pourrait prononcer sur de tels actes. Il n'y a pas de bons juges, là où il n'y a pas de juges désintéressés.

Après la victoire, il n'était pas étonnant que le pouvoir songeât aussitôt à récompenser ses agens;

c'était de bonne guerre, et Lyon était en état de guerre. Les croix, les pensions, les grades vinrent à foison, et firent, par leur éclat, oublier aux vainqueurs que les vaincus étaient leurs frères. Il s'agissait pour le gouvernement de son existence; on avait combattu pour lui, il récompensait largement. C'était justice.

Cependant une démarche faite par un officier supérieur d'artillerie, semblerait faire pressentir que plus tard on ne jugera peut-être pas comme aujourd'hui. M. le colonel Alphand a adressé les lignes suivantes à plusieurs journaux.

« Il me paraît utile de faire savoir que MM. les  
« officiers d'artillerie de la garnison de Lyon,  
« seuls responsables de l'exécution des ordres  
« qu'on leur a donnés pour amener promptement  
« la fin des troubles de cette ville, avaient déclaré  
« d'avance qu'ils n'accepteraient aucune faveur  
« ou récompense qui serait la suite des déplorables  
« événemens dont les habitans ont été les victi-  
« mes; c'est ce qui explique pourquoi ces offi-  
« ciers n'ont reçu ni décoration, ni avancement.

« ALPHAND, lieutenant-colonel,  
« commandant l'artillerie de la place.

« Lyon, 1<sup>er</sup> avril 1834.

« Quelque interprétation qu'on veuille donner

à cette lettre, de quelque détour qu'on se serve pour en atténuer le sens, il ne paraît pas moins évident qu'elle a été dictée par un sentiment digne d'éloges, et qu'une idée bien honorable pour son auteur y domine: le refus d'une récompense pour prix du sang français répandu dans nos discordes civiles. Pourquoi M. Gasparin n'a-t-il pas refusé et la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur et la pairie? Pourquoi M. le général Aymar n'a-t-il pas refusé la croix de grand-officier? En agissant ainsi, ces messieurs eussent fait une action grande et louable; la population aurait compris leur conduite. Après avoir souffert des mesures rigoureuses de l'administrateur et du général, elle honorerait leurs sentimens de Français, elle se consolerait peut-être, et leur voix ne se ferait jamais entendre en vain.

Une autre marche a été adoptée par le parti vainqueur. Tandis qu'on envoyait à la hâte trois membres du conseil municipal, pour épargner à la ville la malheureuse nécessité de payer les dégâts, on ouvrit une souscription pour les vainqueurs qui les avaient faits. Aux récompenses des adresses flatteuses, on ajoutait les récompenses de l'or. Par une singulière contradiction, ceux qui en 1830 souscrivirent pour les barricadeurs de Paris et les assassins de cheminées, ceux-là même, souscrivirent en 1834 pour les soldats

qui ont combattu les barricadeurs et les assassins. Ceux qui appelaient le peuple héroïque après avoir été un jour porté par lui sur le pavois, ceux que le peuple avait vaincus depuis et épargnés; vainqueurs aujourd'hui l'insultent et l'outragent. Etait-ce donc ainsi que les désastres de Lyon devaient être réparés? A la joie des triomphateurs, à leurs chants de victoire, toute la ville était sourde. elle ne voyait, elle ne sentait réellement que ses plaies et ses douleurs. Le conseil municipal, quelques centaines de personnes criaient seuls: *Tout est sauvé*; tandis qu'une population immense, voyant comme on l'avait sauvée, ne savait ce qu'elle devait le plus déplorer *des ravages des factieux ou de la protection du pouvoir* (1).

La lutte est finie, les ouvriers reprennent lentement leurs travaux, plus d'un métier a cessé de battre, parce qu'il n'y a plus de bras pour les faire mouvoir! les familles dont quelques membres avaient pris les armes, sont dans la consternation, les expatriations ont commencé; et si le télégraphe dit à Paris: *Les travaux ont recommencé; la ville est calme*, le télégraphe dit aussi: *Les perquisitions et les arrestations continuent*: tableau fidèle tracé en peu de mots qui n'ont pas besoin de commentaires...

(1) Rapport de M. Amilhau à la Chambre.

L'ordre règne dans Lyon, ordre matériel, conquis au prix d'effroyables désastres et de sacrifices difficiles à croire, et dont on verra plus loin un aperçu d'après des renseignements pris quelques jours après les événemens.

Aux régimens présens à Lyon au commencement des hostilités, il faut ajouter les 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> léger, les 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 58<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> de ligne: le 4<sup>e</sup> dragons: le 5<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> chasseurs: le 5<sup>e</sup> hussards, et deux batteries du 10<sup>e</sup> d'artillerie; tous ces corps, arrivant en partie ou en entier à la première réquisition du général Aymar, mettaient à sa disposition une force de plus de 7,000 hommes.

Les pertes des troupes, d'après les rapports publiés et que nous avons lieu de croire officiels, peuvent être ainsi évaluées:

En tués	{ officiers. . . . . 27	} total. 115
	{ sous-officiers et soldats. . . . . 88	
en blessés	{ officiers. . . . . 45	} total. 560
	{ sous-officiers et soldats. . . . . 517	
Total des hommes mis hors de combat. . . . .		475

Les ouvriers blessés qui n'avaient point été portés à l'Hôtel-Dieu ou pris par les soldats, continuant à se faire soigner chez eux et pour cause, il est plus difficile d'évaluer leur perte. Cependant on sait qu'à l'hôpital civil 137 blessés avaient été reçus: d'après des calculs probables, on peut

porter le nombre total des blessés populaires à quatre cents et celui des morts à un peu plus de deux cents. Voici quel est le relevé des cadavres déposés en divers endroits ou enterrés pendant ces tristes journées :

Au cimetière de Vaise . . . . .	47	cadavres.
Au dépôt de Saint-Paul. . . . .	56	»
Au dépôt de l'Hôtel-Dieu . . . . .	95	»
Aux Cordeliers. . . . .	5	»
A Saint-Georges . . . . .	9	»
<hr/>		
Total. . . . .	212	

Dans ce nombre sont comptées beaucoup de victimes inoffensives dont nous avons eu occasion de parler dans plusieurs endroits de ce récit.

En comparant cette perte au nombre des combattans populaires, elle est dans une proportion infiniment plus forte que celle des blessés de la troupe : cela vient de la manière dont finirent plusieurs engagemens : sur beaucoup de points on *passait par les armes* les combattans pris les armes à la main ou supposés tels ; or en *passant par les armes*, le nombre des morts augmente facilement...

Le nombre des ouvriers engagés dans l'action, peut avoir été de deux à trois mille, tant qu'il ne s'est agi que de se barricader et d'arrêter la troupe ; mais quand il a fallu combattre, on ne

peut raisonnablement compter plus de 600 à mille hommes, dont la moitié à peine armés de fusils. A l'occasion des divers engagemens, il a été parlé du nombre des combattans armés que l'on supposait y avoir pris part ; les partisans du gouvernement eux-mêmes, sont d'accord sur ce point avec nous. Seulement aujourd'hui on veut assurer à la France que des étrangers, des bandits, des gens sans aveu combattaient seuls à Lyon. On cite avec emphase des rapports établissant que sur 10 blessés à l'Hôtel-Dieu un seul est ouvrier en soie. On regarde comme étrangers, des peruquiers, des menuisiers, des tailleurs de pierre, etc. A cet égard il est bon de faire quelques observations.

Il y a trois mois, on devait en finir avec les ouvriers en soie, la question était industrielle : aujourd'hui on loue les ouvriers en soie de leur modération ; la question est politique.

L'opinion des ouvriers graduellement conduite à devenir opposée au gouvernement existant, réduit à leur juste valeur toutes ces assertions : quant à savoir si les combattans appartiennent à telle ou telle association, qu'on se rappelle que les plus exaltés seulement de toutes les sociétés populaires étaient d'avis de prendre les armes : que bien des gens avaient commencé à se battre, qui, trouvant moyen de rester cachés chez eux

ou chez quelques amis, en profitèrent pour se soustraire à la mort : que le quartier de Saint-Georges a tenu l'un des derniers, quoique ce fut celui où l'on trouva le moins de prisonniers à faire *passer par les armes*; disons donc que si un certain nombre d'hommes étrangers à la ville de Lyon a pu prendre part au combat, ceux-là ont dû être plus facilement pris que les autres combattans. Car dans les hôtels, chez les logeurs, dans les rues dont ils connaissaient moins bien les détours, tout concourait à les livrer à la police, et l'on sait que même dans les temps de calme une *battue de police* n'est jamais faite inutilement.

Inhabiles à se cacher, beaucoup parmi eux durent aussi attendre et subir les dernières chances du combat : ce n'est pas un étranger, cet ouvrier resté dans St-Nizier au moment où les soldats irrités se précipitent dans l'église, et qui les reçoit en feignant d'en être le sacristain. Ce ne sont pas des étrangers, ces hommes du peuple et en grand nombre qui s'échappent derrière cette femme, frappée de terreur, qui n'ouvre qu'en tremblant à des militaires, une porte de communication sur le derrière de St-Nizier. Que les étrangers soient donc nombreux à l'hôpital et dans les prisons, la chose est toute simple, mais est-ce à dire qu'eux seuls auraient pu imposer leur défense aux ouvriers de Lyon, et

qu'en si petit nombre, ils eussent forcé des masses populaires (1) à les laisser faire et à souffrir tant de privations et de malheurs?... Il y avait sympathie à St-Georges, à Vaise, à la Croix-Rousse; il y avait aussi coopération.

Si ceux qui ont combattu, ou fait combattre avec tant d'acharnement contre les travailleurs, prétendent ne les avoir pas rencontrés à l'hôpital ou dans les prisons, s'ils font même affirmer qu'ils n'y étaient pas, ce n'est pas qu'ils croient que tout est fini, mais ils voudraient le faire croire. Ils ont vu une poignée de ces ouvriers mal armés, tenir pendant trois jours en échec une garnison nombreuse; et tous n'ont pas été *balayés par la mitraille*; ils savent aussi que déjà parmi eux, l'on signale les noms de ceux qui souscrivent pour les vainqueurs; et qu'une population traitée en ennemie tout entière, pourrait un jour encore, faire entendre sa voix. Certes nous ne sommes pas suspects, ce n'est pas pour nous que ces malheureux ont combattu, l'insurrection n'a jamais été notre principe, et nous en sommes toujours les victimes; mais en voyant que les mêmes hommes qui ont poussé les ouvriers lyonnais dans la carrière po-

(1) Voir dans le coup-d'œil sur Lyon, le grand nombre d'ouvriers qui l'habitent.

litique, nient aujourd'hui les conséquences de leurs principes destructeurs de l'ordre social, et prétendent écraser ceux qui les réclament, notre cœur français n'a pu s'empêcher de battre d'indignation et de rétablir les faits, en proclamant de dures vérités.

élevé bien haut le chiffre de ces pertes. Sans doute ils n'étaient que les échos de ce que racontaient dans les premiers momens les témoins des ruines de la cité. Ainsi on a dit que les pertes

**Aperçu des dégâts. — Sur qui retombe la responsabilité des dévastations. — Arrestations. — Les presses du Réparateur sont brisées. — Les légitimistes ne sont pour rien dans ces douloureux événemens. — Les républicains. — Conclusion.**

Dans un siècle aussi matériel, aussi positif que celui-ci, à une époque où tant de choses se réduisent à des questions d'argent ou de chiffres, il n'est pas étonnant qu'au sortir des horribles désastres dont Lyon vient d'avoir à souffrir, le montant de ses pertes matérielles, soit peut-être ce qui a le plus frappé les esprits.

Les organes de la presse indépendante ont élevé bien haut le chiffre de ces pertes. Sans doute ils n'étaient que les échos de ce que racontaient dans les premiers momens les témoins des ruines de la cité. Ainsi on a dit que les pertes

s'élevaient à près de soixante millions ; mais plus tard les journaux ministériels ont eu bien soin d'atténuer le mal, et quand on est venu demander à la législature une indemnité pour ceux qui avaient le plus souffert, quand on a voulu faire des catégories entre ceux qui devaient se partager les parcimonieuses aumônes de nos députés, on a dû être frappé de la mesquinerie du chiffre proposé par l'autorité comparativement à l'opinion publique, déjà formée. Le but de cet ouvrage a été de développer les causes de ces désastres, d'en dérouler l'épouvantable tableau et d'en indiquer les conséquences possibles ; mais pour évaluer au juste les dégâts commis, bien des documens nous manquent, et nous craindrions de tromper le lecteur en lui donnant une évaluation quelconque : nous aimons mieux nous borner à citer quelques faits qui parlent assez haut pour qu'il soit inutile d'ajouter aucun autre commentaire à cet aperçu.

Les principales ruines sont dans le faubourg de la Guillotière, où une seule des maisons qui ont été incendiées donnait un revenu de 18,000 francs. Nous avons cité quelques-unes de celles qui ont été incendiées. Dans ce faubourg seul il aurait fallu donner les douze cent mille francs proposés à la chambre et rejetés par elle (1). Les

(1) Le rejet de cette loi a produit le plus fâcheux effet à

maisons pétardées dans l'intérieur de la ville sont en grand nombre. Dans les rues Raisin, Mercière, des Capucines, des trois Maris, place de l'Herberie, rue de l'Hôpital, on en compte plus de neuf ; sur le quai de Flandres, deux maisons ont été abymées par le canon ; et rue Grenette, une est entièrement brulée ; une autre maison a été démolie par le canon, quai du Rhône, deux abymées, quinze autres complètement brulées ou détruites ; sur la place de l'Herberie trois ont été violemment endommagées par le pétard, et sur la place du Concert, une grande quantité ont été battues en brèche ou criblées de balles, ainsi que l'église des Cordeliers, de Saint-Nizier et Saint-Bonaventure. Si l'on ajoute à cette nomenclature les dégâts moindres éprouvés dans une infinité de petites rues de la ville, on saura à qui l'on doit ajouter plus de foi, ou aux exagérations de la *presse* ou aux rapports officiels du gouvernement.

Une immense responsabilité pèse donc sur quelqu'un : Lyon a été ravagé et ne l'a point été par les factieux. Après avoir ordonné la destruction, le pouvoir s'excuse de ses résultats sur la nécessité. Il rejette l'odieux de ses moyens de repression sur ceux qui les ont motivés. Les dé-

Lyon et le journal ministériel lui-même s'est rendu l'écho des plaintes de ses habitans.

bats du procès mettront le pays à même de prononcer sur la nécessité des désastres ; la justice dira les noms des coupables et ses décisions seront respectées ; mais sans rien préjuger, il est nécessaire de répondre d'avance sur un point à l'opinion publique, et de signaler d'odieuses manœuvres et une tactique depuis long-temps connue, dont l'usage semblait être à jamais tombé dans le mépris.

Les arrestations de combattans obscurs s'étaient multipliées à la fin du combat. Rien n'était venu dévoiler la cause imminente d'une explosion depuis si long-temps annoncée. On ne voulait pas voir dans le mouvement d'une population devenue accidentellement politique, les résultats de la révolution de 1830, ère nouvelle si vantée de prospérité et de richesse.

Parmi les partisans ou les agens du gouvernement, une rumeur vague accusait sourdement le parti légitimiste d'être l'auteur de cette insurrection. Ils étaient irrités de voir que les masses s'étaient détachées d'un pouvoir créé par elles. Ils croyaient ou feignaient de croire que les amis du gouvernement déchu, ennemis naturels du gouvernement actuel, devaient avoir tout fait contre lui. Ces bruits furent répandus à dessein, ou peut-être, parce que aveuglés toujours sur les causes des événemens, les hommes ne voient

point ce qui est, mais ce qu'ils désirent être. Des correspondances officieuses ne manquèrent pas de propager au loin ces imputations dénuées de fondement, et une accusation nouvelle vint donner un semblant de réalité à une phantasmagorie de soupçons sans fondemens, ou de calomnieuses attaques.

M. de Bourmont fils était venu à Lyon quelque temps avant les événemens, j'y étais aussi, mais depuis plus long-temps. Comme tous les habitans des quartiers de la préfecture, nous n'avions pu quitter l'hôtel que nous habitions pendant ces jours de combat ; on s'inquiéta ou on feignit de s'inquiéter de notre présence ; nous fûmes arrêtés et scrupuleusement visités. L'autorité administrative qui savait elle-même à l'avance l'inutilité de ses recherches, consentit à cette arrestation, si elle ne l'ordonna point. *La rumeur publique seule* était invoquée contre nous, elle se grossit aussitôt de mille bruits contradictoires et absurdes ; avec nous, tous les légitimistes se trouvèrent personnellement mis en cause.

L'argent d'une loterie (1) dont les malheureux Vendéens déportés ou exilés ont recueilli le produit, avait été, disait on, distribué à l'émeute.

(1) M. le préfet du Rhône lui-même a eu entre les mains les reçus de la somme totale et il les a trouvés parfaitement en règle.

A la défense de plusieurs postes on nous avait vus payer de notre personne; la futilité de ces accusations était connue de la justice, et lorsque tout fut rentré dans l'ordre, une accusation préventive devait cesser de plein droit. Elle cessa, mais le premier coup avait porté; le parti légitimiste continua à être l'objet de sourdes attaques. N'ayant aucun fait à articuler contre la masse, on chercha à compromettre les individus. Les visites domiciliaires, les perquisitions furent inutiles. Malgré les menaces et les brutales atteintes portées à la propriété (1), la presse royaliste se fait entendre. Elle proclame la haute position de son parti. Si on l'accuse encore aujourd'hui, on est obligé de recourir à une publicité que l'on a faite soi-même et dont on a reconnu la nullité. Sans doute quelques légitimistes comme nous ont pu être pris et gardés en personne, nous ne savons à quelles accusations ils auront à répondre; mais si, témoins de la résistance héroïque d'un peuple attaqué par des forces supérieures, cédant à une indignation momentanée, quelques uns avaient pris les armes, nous les plaindrions; ils auraient été égarés, et n'en

(1) Des sapeurs du génie sont venus sans mandat, ni ordre aucun, pour briser les presses du *Réparateur*. A la plainte portée, il a été répondu qu'on n'y pouvait rien...

seraient pas moins coupables. S'il était vrai qu'ils eussent poussé à un mouvement dont ils n'ont point partagé les chances, il seraient plus coupables encore, mais leur parti ne peut être responsable de leur erreur; car leur parti est un parti d'ordre et de loyauté, de bonheur public et d'union en France. Il peut admirer le courage partout où il est; mais il déplore le résultat d'erreurs dont il a été la première victime. La royauté légitime, objet de son affection raisonnée, ne lui commande pas de traverser le sang pour arriver à son but. Déjà une fois cette royauté s'est trouvée en présence de la révolution; déjà elle a vu la révolution lui disputer la France, et comme la mère dans le jugement de Salomon, elle a préféré céder ses enfans à sa rivale, plutôt que de n'en avoir que les sanglans lambeaux. Témoins obligés d'une lutte inégale et malheureuse, les légitimistes ont eu des plaintes pour les coupables égarés, des secours pour les victimes. Une souscription a été faite ouvertement parmi eux et distribuée par les ministres du culte, les vrais amis du pauvre et de celui qui souffre. Toutes leurs démarches ils les ont faites au grand jour; ils laissent à d'autres les accusations et les récriminations, quand les résultats de la violation de leurs principes produisent leurs conséquences. Leur mission est de guérir les

plaies de la révolution ; ils l'accomplissent alors même qu'elle trône.

Si la France, convoquée pour prononcer entre eux et leurs calomniateurs, avait pu auparavant connaître le résultat du procès qui s'instruit à Paris, elle saurait quels ont été dans cette circonstance les véritables amis de l'ordre et du pays. En attendant, légitimistes, laissons passer la justice de Dieu, celle des hommes viendra après.

Nous ne dirons rien du parti de la république ; trop de ses partisans sont en cause pour que nous hazardions aucune réflexion. Amis de la vérité, nous nous sommes fait un devoir de présenter dans un récit impartial tous les traits de courage, de modération ou de générosité par lesquels ce parti s'est signalé, bien que nous ne partagions pas ses illusions.

Si quelquefois, dans le cours de cet ouvrage, des paroles d'un blâme sévère nous ont été arrachées par plusieurs actes du pouvoir, c'est qu'un pouvoir institué par la France, dit-on, peut être jugé dans ses actes. Représenter les causes éloignées et le caractère de la lutte ; parler sans haine et sans crainte ; tel en est le but. Pourquoi faut-il que, n'ayant pas les opinions des vainqueurs, nous ayons si peu à dire de leur modération paternelle, et si souvent à détourner la tête en

signalant les résultats d'une bravoure dont personne ne doute en France.

En voyant décerner des palmes, d'autres avaient déjà dit, en touchant cette corde si délicate dans les temps de dissensions civiles ; que l'ostentation des récompenses est une insulte à la paix publique, un encouragement à une exaltation aveugle qui, tout en poursuivant les factieux, a enveloppé dans leur châtiment mérité de paisibles et inoffensives victimes : nous n'avons pas craint de le répéter.

Puisse le lecteur le plus prévenu contre notre manière de voir, après avoir lu le récit fidèle de ces malheureux événemens, se bien convaincre qu'un désordre est toujours la suite d'un autre désordre ; puisse-t-il comprendre que la cause de tant d'erreurs n'est pas seulement dans une confusion de pouvoirs, mais bien aussi dans la violation des principes de justice et de moralité publique.

L'avenir nous apprendra si le pouvoir, dont une grande victoire civile vient de signaler la force repressive, aura oublié que *tout pouvoir qui joue au jeu sanglant de la guerre civile, finit par perdre la partie.*



« Le mercredi 9 avril, je me rendis à huit heures du  
 « matin de la Croix-Rousse où je loge, à..... quartier  
 « du change, pour y rejoindre la société patriotique de...  
 « dont j'étais le président ( nommé par élection). Nous  
 « devions là, attendre la suite de la procédure relative  
 « aux Mutuellistes. Les préparatifs qu'avait fait l'auto-  
 « rité civile et militaire, devaient nous faire tenir sur nos  
 « gardes; car jamais, en aucune circonstance, on ne vit  
 « un pareil déploiement de force contre la nation.....

« Entre neuf et dix heures, je quittais la société pour  
 « aller inspecter le terrain. Je n'avais aucune arme, et  
 « j'étais comme tous ceux qui, se promenant inoffensifs,  
 « allaient bientôt trouver la mort!.....

« ..... A peine avais-je rendu compte de ma mission,  
 « que le citoyen X..... premier conseiller, qui était  
 « aussi en tournée, entre écumant de rage et nous ap-  
 « prend que la mort moissonne..... Nous courons à notre  
 « place d'armes, depuis long-temps désignée (1).....  
 « Chemin faisant, nous voyons un désordre complet; cha-  
 « cun fuit. Les uns regagnent leur domicile, les autres  
 « leur rendez-vous de section; l'on court, l'on s'égaré.  
 « Chaque citoyen était comme isolé, n'étant pas avec des  
 « personnes de sa connaissance; on eût dit la défaite du  
 « Mont-Saint-Jean. Arrivés au Cordeliers, nous ne trou-  
 « vâmes pas un seul établissement ouvert.

« Isolés sur une place, peu nombreux, sans armes  
 « et exposés aux charges de la cavalerie qui s'approchait,  
 « nous primes le parti de regagner nos quartiers respec-

(1) Depuis les événemens de novembre.

« tifs, de former des barricades et de nous y défendre  
 « jusqu'à la mort. Telle fut notre résolution. Nous nous  
 « séparâmes ainsi, et chacun se hâta de rejoindre son  
 « quartier. Tous ne purent y arriver. De tous ceux qui  
 « étaient descendus le matin, je fus le seul qui pus re-  
 « joindre la Croix-Rousse, encore avec beaucoup de  
 « peine.

« Arrivé sur le plateau, je vis quelques bons citoyens  
 « qui étaient déjà à l'ouvrage, je vis un de mes amis à  
 « l'angle de la rue des Fossés et du Pavillon, armé d'un  
 « fusil; c'était le citoyen X..... qui, le premier à la  
 « Croix-Rousse, avait osé prendre les armes pour la dé-  
 « fense de nos droits. Je me rendis chez moi prendre mes  
 « armes, pour rejoindre ce brave ami.

« Une barricade seulement était en train, quand une  
 « colonne déboucha sur la place par la grande barrière.  
 « Des voltigeurs s'avancent pour interdire nos travaux de  
 « défense. Le citoyen X..... et moi, nous portons  
 « quatre fois la mort dans leurs rangs. Ignorant notre fai-  
 « ble force, la peur s'empare d'eux; ils battent en re-  
 « traite, emportant leurs morts par la rue du Faubourg,  
 « et vont se camper au haut de la montée de la Boucle.

« Cette journée fut employée à former des barricades  
 « pour nous garantir de l'invasion d'un ennemi qui.....  
 « Pendant que nous faisons nos barricades, dans la  
 « grande rue du Faubourg, des boulets partant de la ca-  
 « serne des Bernardines venaient nous rendre des visites  
 « de temps en temps; heureusement que les maisons fu-  
 « rent seules victimes.

« A chaque barricade un poste fut établi; et là chacun  
 des citoyens présens sous les armes, en très petit  
 nombre, comparativement à celui des banquets, cafés,  
 etc., etc.

« Tous rivalisèrent de zèle et de courage, tous déci-  
 dés à mourir pour la défense de leurs droits; enfin,  
 chacun faisait son devoir d'homme et de citoyen. Le  
 gant nous était jeté, nous fûmes forcés de le relever,  
 non seulement dans l'espoir de vaincre, mais aussi pour  
 montrer à nos oppresseurs que nous veillions au salut  
 de la patrie, et pouvions briser nos chaînes au moment  
 où ils croyaient en avoir rivé les derniers anneaux.

« Ici plus franc que les écrivains sur lesquels retombe  
 toute la responsabilité de leur langage, je ne nierai point  
 la cause pour laquelle j'ai combattu, et je dirai fran-  
 chement et sans rougir, si ce n'est de joie et de gloire :  
 « *Oui, je suis républicain*; oui, mes amis qui ont com-  
 battu à côté de moi, étaient tous républicains; non,  
 nous n'avons pas attaqué, ni même cherché le combat  
 sans pourtant le redouter, mais nous avons répondu à  
 la force par le courage et au nom de la République,  
 seul gouvernement où un peuple puisse rencontrer  
 quelque garantie pour ses droits. Par conséquent, con-  
 venez, Messieurs les écrivains, et ne rougissez pas d'a-  
 vouer que cette poignée de braves, qui a soutenu le feu  
 de vingt mille hommes pendant six jours, n'aurait pas  
 tenu plus de vingt-quatre heures, sous l'influence d'une  
 autre cause que celle de la République. Si vous le niez  
 encore, tant pis pour vous. Quant à nous, j'ose vous

« affirmer que le coq chantera dix mille fois, sans nous  
 voir renier notre cause, *l'indépendance du peuple*.

» Dans la nuit du 9 au 10, un officier sous-lieutenant au  
 » 28<sup>e</sup> tomba en notre pouvoir; il fut pris les armes à la  
 » main, c'est-à-dire un fusil. Vous croyez que nous allions  
 » le fusiller. Là, serions-nous blâmables? N'ont-ils pas fu-  
 » sillé les nôtres? Nos frères demandaient vengeance; eh  
 » bien! si les républicains savent combattre leurs ennemis  
 » les armes à la main, ils ne savent pas les assassiner sans  
 » défense; ils les respectent. Honte à ceux qui professent  
 » des sentimens contraires!... Le septième jour au ma-  
 » tin, il fut mis en liberté sans avoir souffert ni éprouvé  
 » d'autre privation que celle de sa liberté.

» Je reviens à nos combats. Le 10 nous fûmes assez  
 » tranquilles à la Croix-Rousse, à l'échange près de quel-  
 » ques coups de fusil, sur les deux heures de relevée. Le  
 » 10, je vis arriver le citoyen X..... que je n'avais pas  
 » revu depuis la réunion des.... et que je comptais mort,  
 » blessé ou prisonnier. Il m'engagea à descendre au quar-  
 » tier Saint-Paul; j'y consentis d'autant mieux, que je  
 » brûlais de brûler mes cartouches, ce qui ne pouvait se  
 » faire à la Croix-Rousse ce jour-là, attendu que l'ennemi  
 » ne se présenta pas. Nous descendîmes par le pont de la  
 » Gare. En passant à la caserne dite de la Gare, nous  
 » primes cinq à six livres de poudre et une carabine.  
 » Nous passâmes après le pont, par Vaise, Saint-Just, et  
 » descendîmes par la montée Saint-Barthélemy sans ren-  
 » contrer d'obstacle. On occupait alors tout ce quartier  
 » jusqu'au Bourg-Neuf.

» Ainsi rien de nouveau pendant cette matinée, si ce  
 » n'est le trait suivant : Le citoyen... se présentant de-  
 » vant la caserne des *Carmes déchaussés*, montée des Ca-  
 » pucins, pour parlementer; on lui demanda de se présen-  
 » ter avec cinquante hommes sans armes et deux hommes  
 » armés, la crosse en l'air à condition qu'on serait respecté.  
 » De notre côté, nous marchâmes de bonne foi. Le citoyen  
 » X... se présenta avec deux hommes armés et cinquante  
 » sans armes, ainsi qu'on était convenu. Oh ! douleur ! pres-  
 » que arrivés à bout portant, la crosse en l'air, eux aussi, ils  
 » ne firent que tourner leurs armes, et firent une décharge ;  
 » nos amis, heureusement, furent protégés par le détour du  
 » mur, un seul fut blessé ; un autre reçut une balle qui,  
 » pour sa bonne étoile, eut l'adresse de lui enlever son  
 » pantalon et son caleçon, sans toucher à la chair...

» Le second jour, on prit le fort Saint-Irénée, auquel  
 » on mit le feu après s'être emparé du canon ; mais, hé-  
 » las ! il n'y avait pas de munitions ; car si l'on avait eu de  
 » quoi servir activement ces pièces pendant cinq ou six  
 » heures, notre triomphe était assuré. Dieu avait décidé  
 » autrement.

» Le 12, nous partîmes de chez le citoyen X..... cinq  
 » hommes et un guide pour Limonet, où, d'après les ren-  
 » seignemens parvenus, les malles-postes avaient été obli-  
 » gées de s'arrêter et renfermaient, disait-on, les dépê-  
 » ches du gouvernement. Nous y arrivâmes en recevant  
 » la neige tout le long de la route.

» Là, en présence de témoins, ainsi que de l'adjoint,  
 » en l'absence du maire, formalité que notre honneur et

» notre délicatesse nous enjoignaient pour la garantie  
 » même du courrier, nous avons procédé à l'ouverture du  
 » caisson, et nous n'avons trouvé que les lettres et les  
 » journaux. Nous nous sommes rafraîchis, et nous som-  
 » mes repartis sans avoir obtenu aucun succès.

» Je dois dire que nous fûmes d'abord regardés com-  
 » me des brigands, parce que deux hommes à cheval,  
 » armés jusqu'aux dents, avaient commis des excès dans  
 » ces environs. Ces hommes n'étaient pas des nôtres ; nous  
 » ne les fîmes apercevoir aux habitans, en leur reprochant de  
 » ne les avoir pas fait arrêter. En novembre, nous avons  
 » fusillé plus d'un pillard....

» Enfin, nous prîmes la route de Vaise. Chemin faisant,  
 » nous apprenons que les soldats s'en sont emparés, qu'ils  
 » égorgent tout, qu'il nous est de toute impossibilité de  
 » repasser en Vaise. Comment faire ? il n'y a pas d'autre  
 » route. Quelqu'un propose de déposer les armes dans  
 » une maison et de se retirer un par un, proposition à la-  
 » quelle je ne peux pas consentir. Nous étions trois de la  
 » Croix-Rousse. Nous gagnâmes les deux autres et nous  
 » passâmes alors par Saint-Cyr, Saint-Rambert et Cuir.

» A la montée de Cuir, nous fûmes accostés par deux  
 » hommes très-bien mis qui, disaient-ils, arrivaient de  
 » Châlons pour savoir s'il fallait marcher sur Lyon. Je leur  
 » posai les questions suivantes : — Avez-vous de la gar-  
 » nison ? Pensez-vous pouvoir vous en rendre maîtres ?  
 » Sur leur réponse affirmative, je les engageai à repartir  
 » immédiatement, à désarmer la garnison, à proclamer le  
 » nouveau gouvernement (la république), à diviser leurs

» forces et à faire marcher de suite sur Lyon tous ceux  
 » dont ils pourraient disposer. Je me permis de leur re-  
 » procher le peu de zèle qu'ils avaient mis dans une af-  
 » faire qui devenait celle de toute la France. A quoi ils  
 » nous répondirent, qu'ils avaient reçu des ordres le pre-  
 » mier jour *de ne pas bouger sans recevoir un exprès* qu'ils  
 » ont attendu; enfin, ils partirent en promettant tout, et  
 » sont encore à arriver.

» Nous voilà à la Croix-Rousse. Le dimanche 15, cha-  
 » cun était à son poste; nous avions échangé quelques  
 » coups de fusil. Nous avions une barricade à Saint-Clair  
 » auprès de la Boucle, assez bien travaillée, formée par une  
 » tranchée de quatre pieds de profondeur sur dix de lar-  
 » geur; la terre rejetée de chaque côté nous faisait une  
 » redoute et nous mettait à l'abri des coups de l'ennemi.  
 » Vers midi, un bataillon avec une pièce et un obusier  
 » descendit de Montessuy, et vint le long du quai droit  
 » pour s'emparer de notre barricade, qui les gênait pour  
 » leurs communications avec la ville, bien décidés à nous  
 » l'enlever.

» Malheureusement le poste de cette barricade n'était  
 » alors gardé que par des jeunes gens ne connaissant pas  
 » l'art militaire, non plus que les avantages de leur position.  
 » Observez que le peu d'hommes soldats que nous étions  
 » dans notre armée, ne pouvaient pas être partout, et que  
 » si le courage était partout, l'expérience n'y était pas de  
 » même.

» Nos jeunes gens crurent en voyant s'avancer l'enne-  
 » mi, qu'ils devaient battre en retraite; les soldats virent

» jusque sur la barricade; les haches des sapeurs avaient  
 » déjà fait brèche; mais un feu nourri par une trentaine  
 » d'hommes bien décidés, leur apprit que le poste s'était  
 » replié plutôt par ignorance que par lâcheté; ils furent  
 » forcés d'abandonner la barricade et de s'en aller.

» Nous étions alors sur les hauteurs qui dominent le  
 » quai Saint-Clair ainsi que la place de la Boucle; ils bra-  
 » quèrent alors leur pièce et leur obusier contre nous  
 » pour nous débusquer; mais ils furent trompés encore;  
 » car lorsqu'ils mettaient le feu à leur pièce, tout le monde  
 » disparaissait; lorsqu'ils rechargeaient, les balles leur  
 » descendaient un ou deux servans, jusqu'à ce qu'enfin,  
 » n'ayant plus envie de faire ce métier, la ligne prit ses  
 » pièces à la prolonge et retourna dans sa caserne de  
 » Montessuy.

» Vers quatre heures, le feu avait cessé sur toute la li-  
 » gne, ou plutôt sur tous les points de la ville, ce qui nous  
 » inquiétait assez, lorsque nous apprîmes que le général  
 » avait donné une suspension d'armes pour vingt-quatre  
 » heures.... Le 14, à quatre heures de relevée un coup  
 » de canon se fit entendre. C'était le signal pour nous at-  
 » taquer nous seuls qui tenions encore. Une ligne s'établit  
 » le long du glacis et de l'autre côté du Rhône. Le feu  
 » s'engagea partout. Les soldats tiraient embusqués. Un  
 » bataillon déboucha par la barrière Saint-Clair faisant  
 » mine de marcher sur notre barricade. Ils furent accuei-  
 » lis comme des ennemis dont nous connaissions ce que  
 » nous avions à attendre. Mais un mouchard ou plusieurs  
 » leur livrèrent un passage. Ils monterent au pas de charge

› l'escalier de la maison n° 10 de Saint-Clair qui monte  
› rue des Gloriettes. Ils croyaient tromper notre vigilance.  
› Mais nous fûmes assez heureux pour les prévenir encore,  
› et pour sauver notre commune de leurs dégâts.

› Ici je pourrais vous raconter quelques traits de la  
› barbarie de nos adversaires. Si je vous disais comment  
› dans une maison ils mettaient tout en pièces, et com-  
› ment une malheureuse femme enceinte de cinq ou six  
› mois fut tuée par eux sans pitié. Un vieillard et un enfant  
› ont été abimés. Mais, silence, une balle prolétaire nous  
› a vengés. Un sergent qui était là a reçu la mort, les au-  
› tres s'en souviendront après lui....

› Le feu continua encore quelque temps mais faible-  
› ment. L'ennemi avait débouché par la rue des Gloriettes  
› et le clos Rey. Nous étions environ cent combattans  
› divisés sur trois points. Mais nous étions cent mille pour  
› le courage. Nous n'avions pas perdu notre terrain lors-  
› que par une ruse du pouvoir (1) la défection pénétra  
› dans nos rangs. Des lettres furent adressées aux proprié-  
› taires d'intervenir parmi les combattans pour les enga-  
› ger à rentrer dans l'ordre ; que le lendemain matin, s'il ,  
› n'en était pas ainsi, le fort Montessuy brûlerait la Croix  
› Rousse, et la commune serait livrée aux horreurs de la  
› guerre. Nous voulions nous enterrer sous les ruines ;  
› mais nous dûmes céder aux remontrances d'une grande  
› majorité qui nous observa que le sort de milliers de

(1) Un soldat qui a été forcé de céder le champ de bataille où il  
voulait trouver la mort se croit toujours trahi. Plût au ciel que dans  
la ville le pouvoir eût employé plus souvent de pareilles ruses !

› familles dépendrait de nous... Nous étions responsables  
› du sang de nos frères... n'ayant pu trouver la mort dans  
› le combat nous avons été obligés de chercher notre sa-  
› lut dans un exil qui sera plus ou moins long... Dieu  
› fera le reste.

› Liberté, égalité des droits et non des biens.  
Voilà notre devise.

Mai 1834.

## PRISE DE ST-BONAVENTURE.

R.

Tableau de l'intérieur de cette église, d'après un médecin employé au service des blessés, témoin oculaire.

Monsieur R... docteur, demeurant à Lyon dans le quartier de l'église des Cordeliers, fut appelé par les insurgés pour panser quelques blessés; il y vint. Forcé de donner ses soins à l'ambulance établie au quartier-général, il y reçut de ces malheureux le nom de *citoyen major*. M. R... homme de cœur et de talent avait entrepris d'écrire lui-même les terribles scènes dont il avait été témoin; son émotion l'a empêché de continuer. Nous allons rapporter textuellement les détails qui nous ont été communiqués par celui à qui M. R... les a racontés lui-même. Ils ont un cachet de vérité que nous n'aurions pu que défigurer ou altérer en les intercalant dans le cours de la narration; avant tout nous voulons être vrais.

« Le mercredi, il ne resta qu'une demi-heure dans l'église de St-Bonaventure que des blessés seuls occupaient : la fusillade était lointaine, les barricades ne commençaient à s'élever qu'alors. Il rentra chez lui après le pansement et y resta jusqu'au samedi. Ce jour-là, à onze heures moins un quart, il retourna à l'église qu'il trouva transformée en quartier-général. Dans la nef du côté du Rhône, au fond du temple, quelques ouvriers travaillaient à la poudre; vis-à-vis, autour d'un large feu, un autre groupe fondait des balles. Dans la chapelle voisine étaient les vivres, et dans l'autre nef, la caisse militaire où chaque ouvrier déposait les abondantes aumônes qu'on jetait de toutes parts. La chapelle des fonds baptismaux servait d'ambulance; les bancs de l'église renversés, couverts de quelques poignées de paille, étaient les seuls lits qu'eussent les blessés. Dans cette nef se trouvaient réunis R., un chirurgien anglais qui n'a pas reparu, une femme du peuple, une jeune fille qui avait apporté de la charpie, une fille publique de 15 à 16 ans, portant un pistolet à sa ceinture, tantôt soutenant les blessés, tantôt présidant à la distribution des vivres, tantôt faisant des orgies avec ceux qui n'étaient pas de service. Sur l'autel étaient rangés des fioles et des médicaments qu'avait apportés un pharmacien. On avait près de cent livres de charpi. Des sentinelles gardaient les deux portes; des barricades de chaises entouraient la fabrique de poudre. *Le citoyen-major* et M. Bérard le vicaire pouvaient seuls les franchir.

» On apporta d'abord une femme qui avait la poitrine

» traversée d'une balle; son sang et sa respiration s'é-  
 » chappaient par l'ouverture; elle étouffait. R. avait mis  
 » son doigt aux lèvres de la blessure pour arrêter l'hémo-  
 » ragie; mais fatigué de cette position gênante, il était  
 » obligé de l'abandonner. M. Bérard le remplaça; d'une  
 » main arrêta le sang, de l'autre acheva de lui donner l'ex-  
 » trême-onction; scène déchirante qu'on n'a pu voir sans  
 » une vive émotion!

La jeune fille redoublait pendant ce temps ses soins  
 auprès des autres blessés; elle les consolait et leur parlait  
 du ciel et du bonheur d'une sainte mort (1). Beaucoup l'é-  
 coutaient et la remerciaient; d'autres lui répondaient par  
 des paroles grossières, et loin de se rebuter, elle avait  
 pour ceux-ci des soins plus affectueux encore.

A midi, R. voulut dîner; il sortit pour gagner un restau-  
 rant, mais les barricades lui fermaient tout chemin. Ne  
 voulant pas s'exposer inutilement aux balles des militaires  
 en les franchissant, il témoigna son désir à quelques ou-  
 vriers, et bientôt on vit entrer à l'église un traiteur suivi  
 de cinq ou six hommes qui lui apportaient un excellent  
 dîner où même le dessert ne fut pas oublié.

« Rien n'égale l'affection que lui témoignaient les ou-  
 » vriers. Les uns l'embrassaient, les autres lui serraient les  
 » bras de manière à les lui briser, d'autres se mettaient  
 » presque à genoux devant lui; mais *Lagrange* surtout  
 » avait pour lui des caresses d'une noblesse, d'une gran-  
 » deur qui le saisissait. L'empire de ce chef sur tous les

(1) Elle reçut au milieu de ces scènes terribles le surnom de  
*l'Ange*.

» ouvriers est étonnant; un seul de ses regards suffisait  
 » pour faire rentrer dans l'ordre les plus mutins.

» *Lagrange* portait un chapeau noir enfoncé sur ses  
 » yeux noirs, une redingote noire boutonnée jusqu'au cou,  
 » un pistolet d'arçon à la ceinture et trois poignards dans  
 » son sein; il était partout à la fois, courait à toutes les  
 » barricades, les franchissait comme un cerf, malgré les  
 » balles qui pleuvaient sur lui, et paraît à tous les événe-  
 » mens avec une habileté prodigieuse; il était secondé ad-  
 » mirablement par le sous-chef, jeune homme d'une audace  
 » et d'un courage à toute épreuve.

» Cependant à chaque instant, les blessés arrivaient  
 » plus nombreux. A deux heures, la canonnade devint  
 » horrible; toute l'église tremblait; les ouvriers se re-  
 » plièrent dans les chapelles, craignant à chaque moment  
 » de voir le clocher s'écrouler sur eux. Bientôt les feux de  
 » peloton se joignirent à la mitraille.

» R. incliné sur les blessés, absorbé par ses opérations,  
 » avait perdu de vue les mouvemens militaires, quand une  
 » grêle de balles vint s'abattre au-dessus de sa tête contre  
 » l'autel et les murs de la chapelle. Il se retourna; les sol-  
 » dats entraient dans l'église. A leur tête, un sergent, noir  
 » de poudre, les cheveux brûlés, tirait sur tout ce qu'il  
 » apercevait. La fille publique tomba par terre en pleu-  
 » rant; la jeune fille continua ses pansemens; l'autre  
 » femme resta stupéfaite. *Courage*, lui dit R., *les balles*  
 » *ne font point de mal*; et dans le même moment elle éleva  
 » vers lui sa main sanglante, fracassée par une balle. Un  
 » ouvrier avait caché son fusil à la vue des soldats; blessé

» il le saisit de nouveau, tire, manque et tombe percé  
 » de six balles. En un instant l'église fut plongée dans une  
 » nuit profonde ; la poudre des ouvriers sauta. Les soldats  
 » faisaient un feu terrible ; trois cris distincts s'élevèrent  
 » au-dessus du fracas ; on venait de tuer trois malheureux  
 » cachés dans un confessionnal. R... eut alors un moment  
 » d'angoisse horrible ; cependant rappelant sa présence  
 » d'esprit, il saisit par la main deux soldats prisonniers,  
 » se plaça au milieu d'eux, debout, protégeant ainsi les  
 » femmes et les blessés.

« En ce moment cette jeune fille qui avait montré tant de  
 « courage, l'ange lui saisit le bras. *Monsieur*, lui dit elle,  
 « *les phisionomies se reconnaissent, je n'ai pas peur de la*  
 « *mort, mais de la brutalité des soldats ; promettez-moi de*  
 « *me défendre.* R. le lui jura. *Regardez-moi*, lui dit elle  
 « encore, *croyez-vous qu'on puisse me prendre pour une de*  
 « *ces malheureuses?* en lui montrant l'autre femme qui  
 « pleurait.....

« Cependant la troupe tirait toujours dans les autres  
 » nefs. Un ouvrier vint tomber expirant sur la paille de  
 » l'ambulance et il râlait encore : *Vive la liberté ! Vive la*  
 » *république !* A ces cris, les fusils se tournèrent du côté de  
 » l'ambulance. *Tais-toi, malheureux*, lui dit R. qui se voyait  
 » perdu, *tais-toi ou je t'écrase la tête* et il lui levait le pied  
 » sur le front. Le blessé répéta son cri jusqu'à son dernier  
 » soupir... Un autre se précipite à genoux devant les sol-  
 » dats ; le sergent lui applique son fusil contre la poitrine ;  
 » le coup retentit sourdement et lui sépare les parois de  
 » l'estomac. M. Bérard demande la vie pour deux blessés ;

» on l'écarte, ils sont massacrés. Un jeune homme se  
 » cache sous un cadavre ; il est découvert et tué à bout  
 » portant. Un seul enfant échappe au carnage ; un soldat  
 » attendri par ses larmes, le prend et le jette par-dessus  
 » la grille de l'ambulance.

» A mesure que les troupes arrivaient, elle se ran-  
 » geaient devant cette chapelle ; c'est ainsi que furent  
 » protégés quelques femmes, les blessés, les deux chi-  
 » rurgiens et le pharmacien qui les avait accompagnés ; on  
 » ne cessa cependant le feu qu'à cinq heures et demie, six  
 » heures. Une trentaine d'ouvriers s'échappa par la porte  
 » secrète de la sacristie, tous les autres furent passés par  
 » les armes ou faits prisonniers. On fouilla alors l'ambu-  
 » lance, on trouva des cartouches sur un blessé qui fut  
 » emporté immédiatement. R... crut aussi qu'on allait  
 » les conduire en prison ; la jeune fille lui fit encore pro-  
 » mettre de l'accompagner et de la protéger. Ils furent  
 » rendus à la liberté à sept heures. Comme on se battait  
 » encore dans les rues, R... demanda au capitaine un  
 » soldat pour les accompagner : *Allez vous faire f.....* lui  
 » dit l'officier, *je ne veux pas faire tuer un soldat pour vous.*  
 » — *Croyez vous qu'elle ne vaille pas vos soldats*, lui dit R...  
 » *D'ailleurs c'est pour la protéger contre vos satellites, et non*  
 » *pas contre les ouvriers, que je vous le demande.* Le capi-  
 » taine lui en accorda un. Il reconduisit la jeune personne  
 » qui est à présent malade de frayeur, puis il rentra chez  
 » lui où il est resté jusqu'à la fin des événemens.

---

## BULLETIN D'UNE BARRICADE.

---

### D.

Nous avons dit que les prisonniers faits par le peuple ont été respectés. Nous croyons intéresser les lecteurs en insérant ici le bulletin d'une barricade déjà publié à Lyon, et qui n'a encore été contredit par personne. Il confirme toutes nos assertions sur la nature du combat et sur l'emploi des formes républicaines adoptées par les combattans.

« Mercredi, 9 avril, je fus forcé par les circonstances de  
» me retirer à la côte des Carmélites. La consternation  
» était sur tous les visages; néanmoins les ouvriers tra-  
» vaillaient avec activité à former des barricades; peu

» d'hommes armés protégeaient les travaux. A trois heures  
» de l'après-midi, la Grand-Côte, la côte des Carmélites,  
» le bas de la rue de Flesselle, le clos Casati et la rue  
» Vieille-Monnaie, furent en état de défense.

» La caserne du Bon-Pasteur fut prise : M. Meunier,  
» aide-major au 27<sup>e</sup>, fut arrêté par un poste au moment  
» où il se rendait à ses fonctions, il fut reconduit chez  
» lui sur parole et sommé de panser les blessés. Les ou-  
» vriers n'ont qu'à se louer de la conduite de cet officier ;  
» les matelas et les sommiers de la caserne furent portés  
» aux barricades.

» Le jeudi 10, à cinq heures du matin, la rue des Petits-  
» Pères fut garnie d'une forte barricade. Vers midi, la  
» troupe fit mine de vouloir nous débusquer, mais nous nous  
» portâmes en avant et nous nous emparâmes de la place  
» Sathonnay. Les hommes qui manquaient d'armes en-  
» trèrent dans différentes maisons et s'en munirent. Peu  
» après, il partit un feu roulant des croisées; nous  
» n'eûmes que deux blessés, c'est alors que nos cama-  
» rades remontèrent aux barricades et s'y maintinrent  
» d'une manière toute militaire; la caserne fut aussitôt  
» crénelée, ce qui garantissait le jardin des plantes d'une  
» invasion; dès-lors on fit la cuisine dans les postes. Dans  
» l'après-midi, le courrier de la malle-poste fut arrêté et  
» conduit au grand poste; quatre autres personnes fu-  
» rent également arrêtées; tous les égards leur ont été  
» prodigués, elles peuvent en rendre témoignage.

» Tout se passa ainsi jusqu'au dimanche 12 en escar-  
» mouches de coup de fusil; c'est alors qu'on adressa  
» aux habitans du quartier la demande suivante :

CITOYENS!

» Vous êtes invités par les amis de l'ordre et de la liberté à coopérer à la subsistance des citoyens armés pour la cause publique. Divers individus sans qualité se sont permis de recueillir des dons en en faisant leur profit, et nous voulons prévenir de si lâches infamies; les chefs de poste sont spécialement chargés de recevoir et de partager entre les postes de la division. »

» Le lundi 13, après cinq jours de résistance, sans communication et presque sans armes, on assembla un conseil composé de vingt-cinq citoyens, où l'on délibéra sur les moyens de retraite; l'état des hommes et des armes y fut soumis. En voici le résultat :

» *Soixante-dix mauvais fusils pour deux cents hommes*, tels étaient les moyens de défense.

» Celui qui présidait ce conseil fit l'allocution suivante :

Citoyens!

» Dans la position où nous nous trouvons en face d'une armée, la résistance est inutile; votre courage loin de s'affaiblir, semble s'augmenter; vous ne voudriez pas être la cause de la destruction des familles qui vous entourent, ce serait du sang français qui coulerait de plus et inutilement. L'humanité nous commande de

» chercher les moyens d'une retraite honorable. On peut faire retraite, mais on n'est pas pour cela vaincu; nous pouvons encore être utiles au pays. Nos efforts, j'en suis convaincu, feront ouvrir les yeux à ceux qui n'ont pas suivi notre exemple; il faut tout attendre du temps. Si cependant vous voulez combattre encore, je serai le premier à vous en donner l'exemple, et si ma vie pouvait payer ce que nous demandons, je suis prêt à la livrer à la bouche du canon. »

» On délibéra pour que la retraite se fit dans la nuit du 13 au 14; on délibéra également pour renvoyer les prisonniers et chacun d'eux put retourner chez lui. Après la délibération on travailla aux barricades, comme si on ne songeait qu'à la défense. On se dit adieu en s'embrasant; des larmes coulèrent sur le sort de nos frères morts pour la liberté, ce qui est pour l'histoire des peuples encore une leçon. »

P. S. Dans les cinq jours nous avons eu un homme tué chez lui et cinq blessés.

## RÉCLAMATIONS ET OBSERVATIONS

Du corps municipal de Lyon.

Le conseil municipal de Lyon avait eu soin dans toutes ses proclamations, de représenter le service rendu à Lyon par l'armée, comme un service rendu à toute la France, et pour cause. C'est qu'au bout des adresses, des parades, du Te Deum même, le conseil municipal voyait l'obligation pour la ville de payer les frais de la guerre.

Trois de ses membres, MM. Terme, Chinad, et Faure-Pequet, partirent pour Paris avec mission de demander que la France entière, et non la commune de Lyon, fût appelée à payer. Nous recommandons au lecteur la lecture de cette pièce et des réflexions qui la suivent.

*Note à l'appui des réclamations de la ville de Lyon.*

A peine délivré des horreurs de la guerre civile. Lyon s'est hâté d'envoyer à Paris une commission chargée de

noble mandat de solliciter auprès du gouvernement la réparation des graves dommages dont un combat de six jours l'a rendu victime. Cette commission va remplir un devoir sacré en précisant les raisons de droit et d'équité sur lesquelles s'appuient les justes réclamations de la malheureuse cité dont elle est l'organe.

Laisser peser sur quelques citoyens le fardeau des pertes essayées pendant le cours des déplorables événements d'avril, est une pensée tellement injuste et odieuse, qu'elle ne saurait se présenter à l'esprit de personne.

Pour que la commune de Lyon soit responsable des dévastations qui couvrent son sol, il faut qu'elles aient été commises par des attroupemens séditieux, et il n'en est rien : ces dévastations sont exclusivement le résultat de sa défense militaire, *c'est la défense militaire qui a jugé souverainement les mesures à prendre* ; c'est elle qui a suppléé à la force numérique de la garnison par les boulets, la mitraille, l'incendie : c'est elle qui a mis une formidable artillerie à la place des bataillons qui lui manquaient.

Et comment la loi de vendémiaire pourrait-elle être applicable à la ville de Lyon ? En quoi a-t-elle mérité la peine dont cette loi punit les communes qui n'ont pas arrêté les désordres ? Quels reproches peuvent être adressés à ses magistrats ? Que les fonctionnaires du gouvernement disent en quoi l'administration municipale n'a pas concouru avec l'autorité supérieure pour conjurer l'orage, ainsi qu'elle avait déjà réussi à le faire en février dernier. « Qu'ils disent si les magistrats municipaux, » dépouillés, en vertu d'un arrêté récent, d'une partie

» de leurs attributions de police, attributions confiées  
 » exclusivement aux mains du préfet, avaient la puis-  
 » sance d'éloigner de Lyon les élémens de désordre qui  
 » abondent dans une grande ville. »

Accusera-t-on les citoyens? Mais tout reproche envers eux est plus impossible encore. *La garde nationale n'existe pas à Lyon : le désarmement des bons citoyens a été complet,* et si des armes ont échappé aux perquisitions, elles ne pouvaient rester que dans les mains des agitateurs, seuls intéressés à les cacher. Et comment les habitans de Lyon auraient-ils pu se concerter pour concourir à la défense de l'ordre? *Leur isolement n'était-il pas absolu? Ne leur était-il pas interdit de circuler dans les rues, d'entr'ouvrir leurs portes, leurs fenêtres sous peine de mort?* La commission ne blâme pas ici de si rigoureuses mesures qui, exigées par l'intérêt de la défense, placent au moins la responsabilité des citoyens à l'abri de toute atteinte.

Ainsi la commune de Lyon n'a encouru aucune responsabilité à la suite des événemens d'avril : il ne saurait à cet égard s'élever aucun doute. Mais aux termes des lois, sur qui doit reposer notre responsabilité? La commission n'hésite pas à le dire, sur l'état, et sur l'état seulement.

L'anarchie avait déclaré la guerre à la France, à la civilisation : Lyon a été le champ de bataille où s'est vidé le débat, et c'est à la France à réparer les pertes éprouvées par Lyon, dans l'intérêt de la propriété de tous et des institutions du pays. Non, les citoyens ruinés ne peuvent être abandonnés à leur propre misère ; non, des propriétaires ne peuvent être ainsi dépouillés, des fa-

milles mises à nu, chassées de leurs domiciles, de leurs lits, sans qu'il y ait réparation, indemnité. Les livrer au malheur qui les frappe, ce serait les plonger dans le désespoir et l'exaspération. Et cette indemnité que l'équité demande, c'est au gouvernement à la payer. L'insurrection organisée à Lyon était toute politique ; elle tendait à un changement d'institutions, à l'établissement de la république ou de tout autre gouvernement assis sur le désordre et l'anarchie : c'est ce que prouvent les délibérations des associations républicaines, les proclamations imprimées, et les mouvemens qui ont simultanément éclaté à Paris, Châlons, Grenoble, Saint-Etienne et autres villes.

Ainsi, c'est le gouvernement qui, attaqué, a usé du droit de sacrifier la chose privée pour sa conservation : mais le sacrifice, il l'a fait dans son intérêt, et il doit une réparation. *C'est le canon qui a violemment exproprié les citoyens pour cause de salut de l'état,* c'est l'état qui doit le prix de l'expropriation, et cette dette est plus sacrée que dans l'expropriation ordinaire, où, protectrice de la propriété, la loi a voulu que l'indemnité fût préalable.

La dette de la France sera payée. Le gouvernement ne voudra pas que le triomphe de l'ordre coûte des larmes et des regrets. *Il sait que le temps, qui efface insensiblement la douleur que causent les vertus personnelles les plus chères, est impuissant à faire oublier LES PERTES DE FORTUNE, LES DÉVASTATIONS MATÉRIELLES.* Chaque rue, chaque maison de Lyon en porte les horribles traces ; et c'est ce hideux spectacle de tous les jours, de tous les instans, qu'il faut

se hâter d'arracher aux regards d'une population qu'il afflige et qu'il irrite.

*Les membres de la députation de la ville de Lyon,*  
CHINAD, FAURE-PÉCLET, TERME.

Paris, 22 avril 1834.

Les considérations sur lesquelles s'appuient les représentans de la bourgeoisie lyonnaise, pour mettre à la charge de l'état les indemnités auxquelles donnent lieu les dévastations opérées par les troupes aux ordres du général Aymar, nous paraissent de nature à faire quelque impression sur tant d'esprits, qui trouvent commode d'accuser les factions de tout le mal que fait le gouvernement en voulant abattre les factions. Ce qu'il y a de plus clair dans les réclamations en question, c'est que le juste-milieu lyonnais lui-même est amené par ses propres désastres à reprocher au gouvernement :

- 1° D'avoir dissous la garde nationale ;
- 2° D'avoir désarmé les citoyens ;
- 3° D'avoir donné des institutions municipales étroites et impuissantes ;
- 4° De s'être défié de la population, au point de défendre aux bons comme aux mauvais de sortir de chez eux, sous peine de mort ;
- 5° Que c'est la défense militaire qui a jugé exclusivement des mesures à prendre et décidé l'emploi de la mine, du boulet et de l'incendie contre la ville.

Si à ce document des envoyés lyonnais, on joint les

phrases suivantes de M. Amilhau, député, au sujet de la loi sur une indemnité à accorder aux individus malheureux et non à la commune, on appréciera l'impartialité et la vérité de notre récit.

« Lyon a subi les ravages d'une horrible dévastation ;  
» les lois de la guerre ont été appliquées avec ses conséquences. Des habitations sont tombées au bruit de la foudre, ou ont été dévorées par l'incendie. Des citoyens inoffensifs, des femmes, des enfans sont morts victimes des moyens employés pour comprimer et réduire la rébellion. D'autres ont perdu tout ce qui faisait la consolation de leur vie, et peut-être leur seuls moyens d'existence. »

Le premier des magistrats municipaux avait d'abord été, dès le premier moment, *suspendu par l'autorité supérieure*. Une décision militaire défendait aux citoyens de sortir de leur demeure, même pour subvenir aux premiers besoins de la vie, et ils étaient exposés à périr, ou par les explosions, ou par l'incendie, destinés à réduire les rebelles. « Ils ont obéi à la loi militaire, et cependant la destruction qui a brisé leurs maisons n'est point l'ouvrage des rebelles. »

**DÉNONCIATION**  
**AU ROI DES FRANÇAIS.**

Le procès qui va s'instruire mettra sans doute au grand jour tous les faits que nous avons à peine indiqués. Si tous les parens ou amis des victimes innocentes, *passées par les armes*, pouvaient donner les mêmes détails que M. Lauvergnat, signataire de la lettre suivante, il ne resterait plus rien à dire sur les accidens déplorables dont Vaise et la Guillotière ont été le théâtre. N'ayant rien raconté, nous croyons devoir mettre cette pièce sous les yeux de nos lecteurs, elle est le complément de toutes les autres.

*A sa Majesté Louis-Philippe 1<sup>er</sup>, roi des Français.*

« SIRE ! »

« Le règne de la justice est celui des grands rois ! Elu de la nation, roi des barricades, je demande justice au

» nom de mon malheureux fils, je le demande au nom de  
» cent personnes victimes comme lui de la plus criminelle  
» atrocité.

» Le samedi 12 avril, de midi à une heure, mon fils  
» prit quelque argent et se disposait à rejoindre sa mère  
» et mon fils aîné qui étaient partis pour le village d'Ecully ;  
» il est arrêté un instant de chez lui par des voisins et des  
» amis qui lui demandent où il va ; il entre pour un ins-  
» tant chez les sieurs Véron et Nérard, rue Projetée n. 7,  
» où se trouvait un autre ami, le sieur Prost ; ces messieurs  
» étaient avec leurs épouses. Pendant ce temps, les trou-  
» pes entrent à Vaise, elles sont bientôt maîtresses de  
» toutes les issues de la commune ; alors les soldats du  
» 28<sup>e</sup> de ligne, du 15<sup>e</sup> léger et des sapeurs du génie en-  
» foncent les portes, pénètrent dans les maisons non  
» fermées. Mon fils, Véron et Prost, sont percés de plu-  
» sieurs coups de bayonnettes ; ils reçoivent des coups de  
» feu, ils expirent dans les corridors et au bas de l'es-  
» calier ; le sieur Nérard est sauvé par miracle. Au même  
» instant une infinité d'autres personnes inoffensives pé-  
» rissent dans le voisinage, le sieur Coquet, maître ser-  
» rurier, demeurant route de Tarare, n. 7, est frappé de  
» mort chez lui avec la dame Saunier ; c'était un vieillard  
» de 62 ans ; l'on sait que son dévouement pour votre per-  
» sonne allait jusqu'à l'exaltation. Mon fils, Prost, Véron  
» et Nérard étaient franchement dévoués à votre gouver-  
» nement et à votre personne. Toute ma famille, sire, vous  
» aime, et mon fils est soldat au 54<sup>e</sup> de ligne.

» Que le grand coupable, que celui qui a ordonné tant

» de crimes, paraisse devant les juges ; tel est mon vœu,  
 » comme père, comme français. Il doit être exaucé. J'ai  
 » rempli un devoir sacré, sire, vous remplirez ceux que  
 » la royauté vous impose.

» J'ai l'honneur d'être, sire, votre très-humble, très-  
 » obéissant et très-dévoué serviteur. »

*Signé* LAUVERGNAT,  
 Fabricant de couvertures.

Vaise, faubourg de Lyon, le 12 mai 1834.

## Table des Chapitres.

	Page.
Avant-Propos.	v
I.	
Coup-d'œil sur la fabrique Lyonnaise. — Les fabricans et les ouvriers. — Les Mutuellistes et les Ferrandiniers.	9
II.	
La fabrique lyonnaise cesse d'être étrangère à la politique. — M. de Lafayette à Lyon. — M. Prunelle, chef de l'opposition en 1830. — L'opposition pousse à la révolte. — Evénemens de novembre 1831. — Conduite politique des ouvriers.	16
III.	
Le gouvernement fait fortifier Lyon. — Changement de conduite des autorités. — Les ouvriers s'en alarment. — Introduction des sociétés républicaines. — Associations et coalitions. — Les ouvriers se détachent du gouvernement. — Cessation du travail en février 1834. — Loi contre les associations.	25
IV.	
Provocations du pouvoir. — Prudence des républicains. — Procès des Mutuellistes. — Séance du samedi 5 avril. — Ses conséquences. — On se dispose au combat. — Influence de paroles publiquement prononcés, sur les	

malheurs qui suivirent. — Silence de la mairie. — Sa proclamation, son insuffisance. — Préparatifs de guerre. — Proclamation républicaine, Sa nullité. — Le combat est inévitable.

50

## V.

Coup-d'œil topographique de Lyon. — Sa population. — Force de la garnison, le 9 avril au matin. — Bonnes dispositions du Général. — Les deux partis s'observent. — Place Saint-Jean. — Premier feu. — Les ouvriers courent aux barricades. — Situation de la ville.

45

## VI.

Le combat s'engage partout. — La place de la Préfecture est enlevée par les troupes. — Faible défense et importance de ce point. — La Guillotière se barricade. — Les hauteurs sont occupées par les insurgés. — Prise du télégraphe, interruption des communications. — Fin de la première journée. — Silence de l'autorité municipale.

56

## VII.

Nouvelles transmises par l'autorité. — Dans quel but. — Renforts partant pour Lyon. — Les ouvriers se préparent à faire une vigoureuse résistance. — Discipline maintenue parmi eux.

66

## VIII.

Matinée du 10 avril. — Les ouvriers dans les campagnes. — Le drapeau noir à l'Antiquaille. — Défense de la rive droite de la Saône — Modération des ouvriers manquant de pain. — Attaque de la Guillotière par l'artillerie. — Incendies, dévastations. — Résultats de ce combat. — Proclamation de la préfecture. — Prise du fort

Saint-Irénée par le peuple et de trois pièces de canon. — L'insurrection de plus en plus violente. — Quartier de Saint-Bonaventure. — Discipline des ouvriers, leur petit nombre. — Ils fabriquent de la poudre. — Perquisitions dans les maisons. — Désintéressement des ouvriers. — Générosité d'un soldat.

77

## IX.

Situation intérieure de l'insurrection pendant les journées du 10 et du 11. — Les troupes se fortifient sur les points occupés par elles. — Proclamation de la préfecture. — Triste aspect de la ville.

96

## X.

Réflexions sur la lenteur des attaques de l'armée dans les premiers momens de combat. — Insuffisance présumée de la garnison. — Pourquoi l'on attendit des renforts. — Les ouvriers reconnaissent leur isolement. — Saint-Etienne ne les secourt pas. — Leur dénûment. — Manque de direction politique. — Ils doivent succomber.

104

## XI.

Les renforts attendus sont arrivés. — L'insurrection est épuisée. — Le faubourg de Vaise est enlevé. — On passe des vaincus par les armes. — Attaque et prise de Saint-Bonaventure. — Prise de Fourvières, de Saint-Georges. — Reddition de la Croix-Rousse. — Fin des hostilités.

111

## XII.

Conduite du pouvoir après la victoire. — Adresses et proclamations. — L'artillerie a refusé les récompenses. — Singuliers rapprochemens. — Evaluation des pertes dans l'armée et dans le peuple. — Composition des masses. — Observations.

124

## XIII.

Aperçu des pertes et des dégâts. — Sur qui retombe la responsabilité de ces dévastations. — Arrestations. — Les presses du <i>Réparateur</i> sont brisées. — Les légitimistes ne sont pour rien dans ces douloureux événements. — Les républicains. — Conclusion.	129
PIÈCES A L'APPUI.	147

FIN DE LA TABLE.